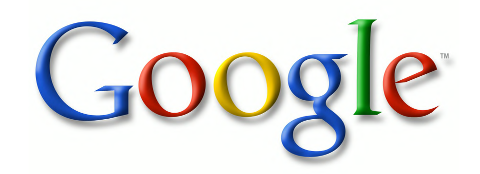



DC
611
.B854
A681


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817

BUILDING
USE ONLY


LOUIS ALEXANDRE DE BOURBON COMTE DE TOULOUSE PAIR ADMIRAL DE FRANCE ET GOUV. DE BRET.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE
BRETAGNE
DE
Bertrand
Mr D'ARGENTRÉ.

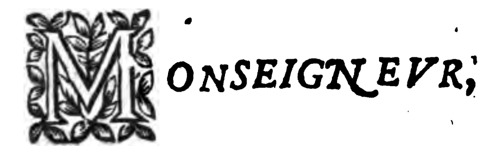


A PARIS,
Chez la Veuve de CHARLES COIGNARD, ruë de la Boucleries au bout du Pont S. Michel, à la 1re chambre dans son Imprimerie.
ET
CLAUDE CELLIER, Quay des Augustins, attenant le petit Hôtel de Luynes.

M. DC. LXXXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A
SON ALTESSE
SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE COMTE
DE
THOULOUSE.



ONSEIGNEVR,

Si un ſang auguſte, tant de beaux exemples, une éduca-tion où le plus ſage Roy du

monde n'a rien oublié, & un excellent naturel doivent produire de grandes vertus ; il n'y en a point qu'on ne puisse esperer de Vôtre Altesse Serenissime ; Elle a toute la douceur & la politesse qu'on peut souhaiter ; Elle préside déja à des Conseils avec un esprit fort solide, & on la veüe en plusieurs occasions de Guerre avec toute la fermeté imaginable. La Bretagne qui a la gloire d'être presentement soûmise à vos Ordres,

MONSEIGNEUR

est charmée d'entendre parler de si beaux commencemens ; qui l'assurent de la plus puissante protection qu'elle eût pû desirer. Cette Province est pleine de gens de courage, à qui il ne manquoit qu'un Grand Prince qui leur prêtât la main. Vôtre Altesse Serenissime verra qu'ils ont eu des Ancestres tres-vertueux, si elle ne dédaigne pas de lire un Abregé que j'ay fait de leur Histoire ; si j'osois je la supplierois tres-humblement de me

faire cet honneur là, & celuy de me permettre d'être plus particulierement que personne avec un tres-profond respect,

MONSEIGNEUR,

de Vôtre Altesse Serenissime,

Le tres-humble & tres-obeïssant serviteur.
LESCONVEL.



AVIS.

L'HISTOIRE de Bretagne écrite par M. d'Argentré, a été si curieusement recherhée, qu'elle comprend trop de faits qui embarassent la memoire; j'ai crû, Messieurs, qu'en la reduisant en abbregé je ne ferois rien qui vous fût desagreable : j'ay suivy M. d'Argentré pour tout ce qui regarde la Bretagne, & n'ay rien retranché de son grand volume que ce que j'y ay jugé étranger ou inutile, j'ai conservé son même ordre pour les noms & les qualitez, & je me suis servi de ses mêmes termes, quoy que ce ne soit plus l'usage de parler comme lui, & qu'on n'employe plus les mots de Sire, ni de Messire dans

les narrations, je l'ay fait pour être plus fidelle, & pour ne rien ôter à personne : j'eusse souhaité d'avoir pû trouver des Memoires qu'il n'a pas eu, car il est seur qu'il y a beaucoup de gens de bonne Maison en Bretagne de qui les Ancêtres étoient dans les emplois sous les Souverains dont il ne fait aucune mention ; ceux de cette Nation ont été plus soigneux de faire de bonnes actions que curieux de les écrire, & ne nous ont pas laissé de grandes instructions : quoique cela soit vrai, & qu'on n'aye aucune connoissance de plusieurs Familles, ni de ce qu'elles ont fait, les jeunes gens qui entrent dans le monde ne manqueront pas d'exemples à suivre, s'ils veulent se mettre dans une si belle carriere que celle où peuvent être dans ce siecle ici ceux qui por-

tent une épée, ils seront poussez à entreprendre de se distinguer, & de faire fortune par les exemples de plusieurs Bretõs qui se sont élevez par leur vertu aux plus hautes Dignitez, & il n'y a point de jeune Gentilhomme bien né qui apprenant que Bertrand du Guesclin (un cadet de Bretagne) s'est fait Connestable de France, ne se sente pressé de quitter sa Maison pour se mettre en un si beau chemin que celui qui l'a conduit à une si grande élévation; Quelque route qu'on tienne on ne peut éviter la mort, plusieurs dans les déréglemens qu'attire l'oisiveté des Provinces, la trouvent beaucoup plûtôt que ceux qui suivent la Guerre: il y a par tout peu de personnes qui parviennent à une extréme vieillesse, & ce qu'on hazarde est fort peu de chose, puisqu'on ne hasarde que trés peu d'an-

nées. On remplit en suivant le métier de la Guerre l'obligation naturelle dans la societé civile d'un Gentilhomme qui a une épée au côté ; les Privileges dont il joüit ne lui ont été accordez qu'à condition de servir son Prince dans les Armées, qui sont les remparts à l'abry desquels les gens d'Eglise, le Magistrat, le Marchand, & le Laboureur font chacun leur fonction.

Les difficultez qu'il y a de parvenir aux grands emplois ont quelquesfois rebuté des gens de courage, mais, MESSIEURS, ceux qui sont jeunes n'ont plus rien à craindre ; le Roi nous a fait l'honneur de nous donner pour nous commander un grand Prince, qui sera la plus grande protection que nous pouvions desirer, & qui preferera sans doute le merite dans la distribution de toutes

ses faveurs; il n'est donc presentement besoin que d'en acquerir pour pouvoir esperer des honneurs & des emplois. Si je ne suis pas assez jeune ni assez heureux pour profiter d'une si favorable conjoncture, j'auray du moins le plaisir de voir tous les honnêtes gens qui sont plus heureux & plus jeunes reussir par un si grand appuy. Je souhaite, MESSIEURS, que les vœux que je fais pour cela, & les petits soins que me coute cét abbregé d'Histoire puissent ne vous pas deplaire.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Paris le treziéme jour d'Aoust 1695. Signé BOYETET. Il est permis au Sr L*** de faire imprimer un Livre intitulé, *Abregé de l'Histoire de Bretagne de M. d'Argentré*, pendant le temps de huit années consecutives; à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Avec deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres de les imprimer, ny faire imprimer, vendre ny debiter, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses ayans cause, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & interests, & autres clauses inserées audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris le 1. Septembre 1695.

Signé, P. AUBOUIN, Syndic

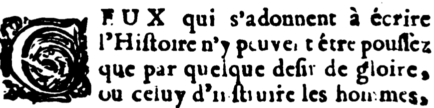
Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 10. Octobre 1695.

Les Exemplaires ont esté fournis.

ABREGE'



ABREGE' DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE DE Mr D'ARGENTRE'.



CEUX qui s'adonnent à écrire l'Histoire n'y peuvent être poussez que par quelque desir de gloire, ou celuy d'instruire les hommes, les rendre plus avisez & plus vertueux par les exemples de leurs predecesseurs. Ils commencent ordinairement par une recherche

exacte de l'origine des Nations, de qui ils veulent écrire les actions, (comme si les hommes transferoient toûjours leurs vertus & leurs vices à leur posterité) & pour cela ne pouvant découvrir la verité, ils établissent souvent des fables; ce qui me paroist une curiosité assez vaine, puisque nous voyons qu'un seul Prince à la tête d'un Gouvernement, est capable de changer les moeurs de toute une Nation, de corriger ses deffauts & ses vices, & de la rendre la dominante & la vertueuse.

Pour moy j'entreprens, pour éviter l'oisiveté où la fortune m'a mis, de reduire en Abregé l'Histoire de Bretagne, ma patrie, écrite par Monsieur d'Argentré, qui a fait un grand volume plein de recherches trop curieuses, & de faits étrangers: si bien que c'est plutost une Histoire universelle que la particuliere de Bretagne.

Si je découvre ailleurs que dans son Livre quelques évenemens remarquables qui appartiennent à la Nation, je les y ajoûteray.

A l'égard de l'origine des Bretons, j'avouë que je ne la connois pas.

Le President Fauchet, dans la recherche qu'il a fait des Antiquitez des Gaules, rapporte que Bellovese & Sigovese sortis des Gaules pour s'habituer en Italie, avoient à leur suite des peuples du païs qui est presentement la Bretagne, & que ceux de Vannes s'établirent où est Venise, & luy donnérent son nom 613. ans avant la Nativité de Nôtre Seigneur. La Bretagne étoit donc habitée en ce temps-là.

Quand Cesar fit la conquête des Gaules,

Il trouva des peuples considerables dans cette partie qui est aujourd'huy la Bretagne. Celuy de Vannes estoit fort puissant par mer & par terre. Cesar luy fit une rude guerre, parce qu'il avoit violé le droit des gens. Crassus un des Lieutenans de Cesar, qui étoit en quartier d'hyver en Anjou avec une legion, avoit envoyé ses principaux Officiers à Vannes & en Cornoüaille pour acheter des bleds: le Senat de Vannes les arrêta, & aprés avoir conspiré avec tous ses voisins, & pris des mesures pour soutenir la guerre, & pour le recouvrement de leur liberté, il envoya dire à Crassus que s'il vouloit retirer ses Officiers, il falloit qu'il rendist les ôtages qu'on avoit donné aux Romains. Cesar qui étoit éloigné ordonna des preparatifs pour faire la guerre, & vint en personne aussi-tost que la saison le permit. Il rend conte dans ses Commentaires, qu'il donna un combat naval que ceux de Vannes perdirent; & on y verra leur puissance qui étoit grande. Cesar usa de severité contre sa coûtume; mais le Senat de Vannes avoit violé le droit des gens qui a toûjours été sacré.

Aprés la conquête entiere des Gaules, elles ont été gouvernées par des Lieutenans des Empereurs Romains, jusqu'à ce que ce grand Empire ait été accablé de son propre poids.

CONAN MERIADEC premier Roy de Bretagne.

383. EN l'an 383. ou environ, Maxime qui commandoit en Angleterre sous Gratian, à qui dans le partage de l'Empire étoient échûës les Gaules, poussé par sa propre ambition ou par l'inquietude des Romains qui luy obeïssoient en cette Isle, & qui étoient ennuyez d'être confinez si loin, où ils ne pouvoient esperer de grandes recompenses de leurs services, resolut de tenter la fortune : il se mit dans la tête le plus grand des desseins qu'il pouvoit former, d'ôter l'Empire aux trois Empereurs qui avoient partagé le monde, & de commencer par Gratian. Outre les troupes Romaines qu'il commandoit, il se voulut aider dans son entreprise d'un corps considerable d'Anglois, & pour cela il insinua à Conan Meriadec jeune Prince hardy & de grande esperance, de quitter le lieu de sa naissance pour chercher une meilleure fortune. Conan le suivit & luy fournit dix mille hommes par le moyen de ses amis & de ses parens. Ils descendirent à l'endroit de la côte de Bretagne, qui est presentement l'Evêché de Leon; de là ils se mirent en marche pour aller à Rennes la Ville capitale de la Province, & dés ce temps là une Republique considerable dans le païs, qu'on nomme Armorique.

La Langue qu'on y parloit nous est peu connue, aussi-bien que la signification du mot armorique : ce qu'il y a de seur est que

armor, veut dire la mer, en Langue Bretonne, & de là pourroit être armorique pour maritime. On ne sçait si cette Langue étoit la naturelle du païs, ou si c'étoit celle de Conan Meriadec & de ceux qui passérent avec luy ; ce qui est connu par ceux qui ont pris la peine de l'examiner, est que la Langue que le peuple parle en trois ou quatre Evêchez de la Basse Bretagne, a beaucoup de rapport avec celle du peuple de la côte d'Angleterre qui regarde celle de Bretagne; & on voit que les mots principaux sont les mêmes. Ces peuples là ne s'entendroient pourtant pas presentement : les prononciations sont differentes, & il s'est mêlé beaucoup de François dans cette Langue de ce côté icy de la mer, & beaucoup d'Anglois du côté d'Angleterre.

Maxime & Conan, marchant avec toutes leurs forces, furent rencontrez entre *Guidalet & Rennes par Inbault qui avoit assemblé tous les capitaines & tous les gens de guerre qui reconnoissoient l'Empire de Gratian. Le combat fut rude: Maxime avoit déja enfoncé les bataillons d'Inbault quand Conan arriva avec le corps qu'il commandoit, qui acheva la deffaite. Elle fut si grande qu'il demeura quinze mille hommes sur la place. * *S. Malo.*

Maxime sans perdre de temps fit marcher son armée victorieuse devant Rennes, où commandoit pour Gratian un capitaine Gaulois nommé Sulpice, qui sommé de rendre la Ville n'en fit aucune difficulté, étonné de la perte de l'armée & éloigné de toute esperance de secours Maxime & Conan y entrérent ; & aprés avoir raffraichy

leurs troupes marchérent droit à Nantes, dont ils s'emparérent sans peine, ayant trouvé tout le peuple surpris d'une si subite invasion.

Cette conquête faite, Conan qui sçavoit que Maxime avoit de plus hauts desseins luy demanda la Seigneurie du Païs conquis pour la tenir de luy, Maxime la luy accorda, & le titre de Roy, aux conditions de reconnoistre son autorité & de relever de l'Empire. Voilà l'origine des Rois Bretons.

Cette Terre étoit à la bienséance de Conan, qui s'y pouvoit soutenir facilement par le voisinage d'Angleterre d'où il pouvoit tirer des secours. Il trouva même quelques bonnes dispositions dans l'esprit de ses nouveaux sujets, lassez peut-être de la domination des Romains, outre qu'il pouvoit s'être rencontré quelque ressemblance de moeurs & de langage entre des peuples si voisins, separez seulement par un trajet de mer qui se peut faire en moins de vingt heures.

Conan suivit Maxime jusques à Paris, où il rencontra Gratian qu'il obligea de prendre la fuite avec trois cens chevaux seulement, aprés luy avoir débauché son armée.

Conan voyant Maxime à Paris sans ennemis qui osassent luy faire tête, prit congé de luy & se retira avec une partie de ses gens, laissant l'autre à la suite de Maxime, laquelle ne revint en Bretagne qu'aprés qu'il eût été deffait à Aquillée; mais ce fut à propos pour les affaires de Conan, contre qui ses voisins craignant qu'il ne se fût trop agrandy, commençoient à assembler leurs

forces, faisoient quelquefois des courses jusques aux portes de Nantes, & enlevoient les bestiaux des Laboureurs.

Conan étoit venu s'établir à Nantes pour les observer de plus prés. Quand il se vit en état de les repousser par le renfort qu'il venoit de recevoit, il passa la riviere de Loire & entra dans le Poitou, courût le plat païs, la Xaintonge, le Limosin, tout le long de la Dordogne & de la Garonne; il pilla, ravagea & passa au fil de l'épée tout ce qu'il rencontra, il prit son chemin pour se retirer par l'Auvergne & par le Berry, & s'empara de Bourges, que luy & ses successeurs ont possedé long temps. Les Visigots le reprirent sur Riothim Lieutenant de Hoel le Grand: ce qui se vetra en son lieu.

Conan revenu en Bretagne, n'ayant plus d'ennemis à craindre songea à la police de son Royaume, il établit des Magistrats pour rendre la justice, & regla leur Ressort. Il s'assura le païs par des places, ordonna des gens pour avoir la garde de la Côte, d'autres pour avoir soin de la navigation, & qu'il ne sortît pas de vaisseaux de ses Ports sans congé Il voulut connoistre l'assiette de ses Etats & les avenuës; fortifia les frontieres, caressa les Habitans des Villes, recompensa ceux qui l'avoient bien servy à la guerre, à qui il assigna Terres, Seigneuries, Titres & Honneurs, & fit generalement tout ce qu'on peut attendre d'un sage Prince dans un nouvel établissement.

Il prit aussi soin de la Religion. Il nomma six Evêques & leur designa leurs Dioceses, Rennes, Nantes, Aleth, presentement

S. Malo, Vannes, Cornoüaille & Leon. Les Evêques n'avoient en ce temps-là aucuns biens temporels, ils avoient seulement l'autorité spirituelle.

Il s'adonna à toutes œuvres de pieté; fit des fondations d'Eglises, & convia les Seigneurs à en faire autant. Il fit alliance avec les Rois de l'Isle, qui fut juré perpetuelle, aprés mourut en l'an 388. Il fut enterré en l'Eglise de Leon qu'il avoit fondée.

GRALLON.

388. GRALLON fut le second Roy de Bretagne. Il succeda à Conan, quoiqu'il ne fût pas son fils ni même de son sang. Il étoit sorti comme luy d'Angleterre à la suite de Maxime, avec quelque grade. Ses voisins du Poitou essayérent souvent de passer la riviere de Loire pour luy faire la guerre, parce qu'il leur donnoit de la jalousie par sa puissance. Ils firent un dernier effort avec une armée considerable. Grallon assembla ses forces, alla au devant d'eux, leur donna un combat où ils laissérent vingt mille hommes sur la place. Il poursuivit sa victoire & les chassa par de là la Garonne. Ce succés tint en respect tous les voisins de Grallon qui n'entreprirent plus de se faire des affaires avec luy. Se voyant donc en repos, il s'adonna à tous exercices de paix, religion, police, administration de justice, qu'il régla par des loix & des ordonnances, & il fonda plusieurs Eglises.

Il se trouvoit en ce temps là beaucoup

d'hermites de sainte vie en Bretagne, & Grallon en faisoit grand cas. Les plus renommez étoient Corentin, Guenolay & Tugdin. Le roy Grallon leur donna sa maison Royale de Quimper pour en faire un monastere, & y fit bâtir une petite Eglise. La vie de Corentin édifia si fort la noblesse & le peuple du païs, qu'ils suppliérent le Roy de le leur donner pour Evêque, ce qu'il leur accorda, & l'envoya avec des Deputez vers S. Martin Archevêque de Tours pour le prier de luy conferer l'Evêché de Cornoüaille, & de benir Guenolay & Tugdin pour Abbez des deux Monasteres qu'il avoit nouvellement fait bâtir, dont l'un est Landevenec.

Le S. Archevêque sacra Corentin pour Evêque, & à l'égard des Abbez il refusa de les benir, disant que cela appartenoit à Corentin leur Evêque, lequel quand il fut de retour donna ses premiers soins à faire bâtir son Eglise cathedrale dans la ville de Quimper, qui de là prit le nom de Quimpercorentin, de son premier Evêque.

Le repos dont Grallon joüissoit fut troublé par une descente que les Danois firent en Bretagne. Les peuples du Nord faisoient dans ce siecle là de grands ravages dans tous les païs maritimes, & se retiroient dans leurs vaisseaux quand ils étoient poursuivis, Grallon marcha à eux les battit, & les obligea de se rembarquer au plus vite : peu de temps aprés il mourut en l'an 405. au grand regret de ses sujets qui le nommérent aprés sa mort, Grallon le Grand. Il fut enterré en l'Eglise de l'Abbaye de Landevenec qui est

entre Quimper & Breft. Son Tombeau eft en une Chapelle à côté du grand Autel, avec une Epitaphe en Latin taillée en pierre.

SALOMON.

405. SALOMON fils de Grallon luy fucceda & fut couronné à Rennes l'an 405. Les peuples d'Aquitaine fes voifins firent plufieurs courfes jufques à la riviere de Loire, mais ils furent toûjours repouffez avec perte; aprés quoy il vécut en repos pendant les innondations des peuples du Septentrion, qui ravageoient l'Empire. Il regna jufques en l'an 412. & laiffa deux enfans, Audran & Conftantin.

AUDRAN.

412. AUDRAN fils aîné de Salomon luy fucceda, & fut couronné à Rennes comme fes predeceffeurs. Il commença a regner en l'an 412. Dés le commencement de fon regne il luy arriva une celebre Députation de la part des Grands & du Peuple d'Angleterre, que les Romains avoient abandonnée pour aller fecourir les Gaules attaquées par les peuples du Nord. C'étoit pour luy offrir la Couronne de l'Isle s'il vouloit l'aller deffendre contre les Pictes & les Ecoffois, qui de temps en temps faifoient des courfes & ravageoient le Royaume, Quethelim Archevêque de Londres étoit Chef de la Deputation, qui reprefenta fort

patetiquement toutes les calamitez d'Angleterre, & avec quelle passion ses Habitans desiroient Audran pour leur Prince.

Audran étoit un Roy sage qui aimoit le repos, & ne vouloit pas hasarder un Etat certain & tranquille, pour un Royaume plein de tumulte & continuellement attaqué par des ennemis fort puissans. Il répondit à l'Archevêque qu'il étoit fort touché de ce qu'il venoit d'entendre; qu'il eut desiré d'être en état de secourir un Royaume qui luy devoit être cher. Qu'il sçavoit l'ancien lignage des deux Nations, mais qu'il avoit des voisins qui profiteroient de son absence, & qui ne cherchoient que les occasions d'empieter sur ses Etats; que l'affaire meritoit deliberation. Qu'il prendroit conseil de ses bons Serviteurs pour luy rendre incessamment une réponse positive.

Peu de temps aprés le Roy fit appeller les deputez en son conseil & leur dit, qu'aprés avoir meurement consideré leur proposition, il ne s'étoit pas trouvé en pouvoir de passer la mer pour une si grande entreprise: qu'il ne luy étoit pas possible d'abandonner ses Etats sur lesquels ses voisins formoient continuellement des desseins, mais qu'il avoit un frere jeune, vaillant, & qui desiroit de pousser sa fortune. Qu'il ne pouvoit leur offrir que ce secours là: s'ils le trouvoient bon, qu'il le leur donneroit si accompagné d'hommes d'armes & de tout ce qui luy seroit necessaire, qu'il y avoit lieu d'en esperer un bon succés. Les Deputez reçûrent cette offre avec grand agrément, & en firent mille remercimens au Roy.

Constantin accepta donc le Royaume d'Angleterre, fit ses preparatifs, passa dans l'Isle où il fut reçû par les Grands, & l'armée, qui le conduisirent à Londres pour prendre la couronne.

Les Ecossois avertis de cet évenement se retirérent chez eux, & Constantin établit de si bonnes gardes le long d'une muraille qui separoit les deux Nations, qu'il regna en repos pendant dix ans qu'il vécut. Il épousa une dame du païs de qui il eut trois enfans qui eûrent diverses aventures, lesquelles n'appartiennent pas à l'Histoire de Bretagne, encore moins a un abregé.

Durant le regne d'Audran, l'Empereur Honorius envoya Littorius Celsus dans les Gaules, pour remettre dans son obeïssance ceux qui avoient secoüé le joug des Romains. Les Bretons ne les reconnoissoient plus depuis Conan. Littorius marcha en Bretagne avec une armée considerable, & s'y rendit le maître, mais il ne le fut pas long-temps. Théodoric Roy des Gots (on ne sçait si ce fut par intelligence avec les Bretons) rompit tous les Traitez qu'il avoit avec les Romains, & entra en Auvergne aussi-tôt qu'il eût vû Littorius occupé en Bretagne. Littorius laissa les Bretons en repos & marcha contre Theodoric. Ce qui se passa entre eux n'est pas de nôtre histoire.

Aprés la mort de Littorius, Ætius envoyé pour commander dans les Gaules, menaçoit la Bretagne; mais ayant trop d'autres affaires sur les bras, il donna la commission de cette guerre a Eucharic Roy des Allemans, qui marchant avec une grande armée fut

arreſté par les prieres de S. Germain Evêque d'Auxerre en faveur duquel il remit cette affaire à Ætius qui l'a remit à l'Empereur & depuis il n'en fut plus mention; Voilà ce qu'on ſçait de memorable du regne d'Audran qui mourut en l'an 438, il avoit fait bâtir un chaſteau nommé Caſtel-Audran, dont on voit encore les ruines à Chaſteau-Laudren petite Ville entre Saint Brieuc & Guingamp.

BUDIC.

APRE'S la mort d'Audran Budic ſon fils luy ſucceda & fut comme ſes predeceſſeurs couronné à Rennes, il regna 49 ans puis qu'il vêcut juſqu'en l'an 487. Il avoit un frere nommé Erec à qui il avoit donné en partage les Terres de Gaël, Bignon & Monfort. Il y a apparence que Budic paſſa ſa vie en repos, car on ne trouve en aucune Hiſtoire ſes faits ny aucune guerre qu'il ait eu; Il eut pour femme Adeviſa de qui il eut un fils qui regna aprés luy, ſous le nom de Hoël le Grand. Budic permit aux deux derniers fils de Conſtantin ſes couſins de faire des levées dans ſes Terres ils en tirerent ſept mille hommes de pied & trois mille chevaux qu'ils menerent dans l'Iſle pour combatre, & chaſſer de deſſus le Thrône Vortiger qui l'avoit uſurpé, aprés avoir eſté cauſe de la mort de Conſtans ſon Roy, frere aîné des deux Princes qui luy allerent faire la guerre, ils défirent ſon armée & le brûlerent dans une tour où

il s'estoit retiré, l'aîné de ces deux freres avoit nom, Aurelle Ambroise & regna le premier, & Uther de Pendragon son Cadet luy succeda, ces trois Princes estoient fils de Constantin frerr d'Audran.

HOEL LE GRAND.

487. APRE'S la mort de Budic Hoël le Grand son fils fut Roy en l'an 487. Le Roy Artur d'Angleterre luy demanda du secours, Hoël luy mena quinze mille hommes, mais les exploits de l'un & de l'autre en cette guerre sont inconnus.

On sçait que l'Empereur Enthemius ayant à faire la guerre à Euric Roy des Visigots, envoya solliciter Hoël de l'attaquer d'un costé pendant qu'il le viendroit attaquer d'un autre, comme quelques Historiens de ce temps parlent de Riothem, qu'ils qualifient Roy de Bretagne, il y a lieu de juger que Hoël qui estoit en personne en Angleterre ordonna à Riothim son Lieutenant de marcher avec quatorze ou quinze mille hommes pour faire la guerre à Euric à la priere de l'Empereur Enthemius, Riothim fut défait & mis en fuite dans une bataille qui se donna en Berry.

Aprés la Victoire Euric prit la Ville de Bourges que les Bretons tenoient depuis Conan, ce qui estoit assez difficile d'avoir conservé si long-temps une conqueste en païs si éloigné.

M. d'Argentré dit que Hoël estoit en

propre personne au secours d'Artur à la bataille qu'il donna aux Pictes & Saxons, il dit encore qu'il estoit aux Sieges de Lincolne & de Legion deux Villes considerables qui furent gagnées sur les Saxons.

Hoël demeuré malade à Asclud fut assiegé par les ennemis qui crurent Artur éloigné, quand ils le virent revenir sur ses pas, ils se retirerent. Hoël dégagé & guery; repassa aussi-tost en Bretagne; peu de temps aprés il marcha en Poitou où il fit le degast & chassa les Aquitains & Visigots par delà la Garonne.

Il n'eut pas plûtost finy cette expedition qu'il eut de nouvelles affaires, Audoare capitaine Saxon revint à la coste de Bretagne avec grande quantité de Vaisseaux chargez de Gots & de Saxons qu'il mit à terre en Leon Hoël, les fit rembarquer au plus viste aprés la perte d'une partie de leurs gens, ils firent le tour de Bretagne & se presenterent devant Nantes resolus de l'assieger, mais Hoël arrivé avec son Armée, ils remonterent la riviere de Loire & allerent assieger Angers, ce qu'ils y executerent n'est pas de l'Histoire de Bretagne, on ne sçait precisement ny le temps, ny le lieu de la mort de Hoël.

HOEL II.

On sçait que Hoël II. fils de Hoël le Grand luy succeda, il ne fut pas heritier de la valeur de ses predecesseurs. Il estoit incapable de gouverner ses Estats,

qui furent troublez par des factions des Seigneurs du païs lesquels s'éleverent les uns contre les autres, sans que Hoël qui vivoit sans autorité y pust donner aucun ordre, il épousa la fille d'un Roy d'Angleterre nommé Rhin, de qui il eut une fille nommée Eleonor qu'il donna en mariage au fils du Seigneur de Leon, qu'on tenoit estre descendu de Conan. Hoël donna en faveur de ce mariage au Seigneur de Leon droit de bris dans sa Terre & celuy de donner des brefs de sortie aux Vaisseaux.

Sous ce regne les Danois mirent pied à Terre en Leon, & firent plusieurs courses sous Corsolde leur capitaine, sans que Hoel se donnât le moindre mouvement pour secourir son païs, tellement que les Danois s'y habituerent, & n'en furent chassez que par un secours étranger que la fortune envoya en Bretagne, & voicy comment. Les Saxons s'étoient rendus si puissans en Angleterre qu'ils en chasserent les habitans à la reserve de quelques uns qui se retirerent dans le païs de Galles & de Cornoüaille & s'y conserverent par l'assiette des lieux qui sont serrez & deffendus par des montagnes, le plus grand nombre passa la mer en plusieurs bandes qui furent recueillies tres humainement en Bretagne, & remplirent le païs comme une nouvelle Colonie, Plusieurs Seigneurs du Sang des Roys de l'Isle estoient parmy eux, l'un estoit Rhin de qui Hoël avoit épousé la fille, & de ce mariage estoient nez Eleonor & Alain qui regna aprés luy.

RIVALON DIT MURMACON se fit Roy de la Basse-Bretagne.

CETTE Colonie, s'il est permis de parler ainsi, s'habitua en Cornoüaille, Vannes, Leon & Treguyer & de ce Territoire, se fit Roy Rivallon dit Murmaçon du consentement tant des Anciens habitans que des nouveaux & de ceux qu'il avoit emmenez hommes & femmes, d'un canton d'Angleterre où il regnoit,

Il se fit Roy sans aucune opposition, & bien plus les Naturels du païs se joignirent avec luy pour combattre les Saxons & Frizons qui s'étoient habituez en Leon, il les défit en rase campagne, ceux qui échaperent de la défaite se rembarquerent, & abandonnerent aux legitimes Ssigneurs les Terres qu'ils avoient occupées, où Rivalon les restablit & regna aprés cela à son aise, de luy descendit Judicaël de qui il sera parlé.

Plusieurs Saints personnages passerent de l'Isle en ces mesme temps, & s'habituerent en differens endroits de Bretagne. Voilà ce qui se passa sous le regne de Hoel II. du nom qui mourut en l'an 560.

ALAIN.

A HOEL II. succeda Alain son fils, 560.
Prince qui avoit aussi peu de valeur & d'autorité que son pere, aprés un grand

homme un successeur se peut soutenir par le respect que conservent des Sujets pour sa memoire & ses loix ont encore quelque credit, mais un troisiéme Prince s'il n'a quelque vertu tombe ordinairement dans le mépris, ce qui arriva à Alain de qui trois Comtes ses Sujets usurperent toute l'authorité; De sorte que durant sa vie qui fut de 33. ou 34. il ne donna aucune occasion de parler de luy. Toute l'Histoire de son Regne ne fait mention que de Conan Comte de Vannes, de Conobert Comte de Rennes & de Nantes, & de Comorré Comte de Leon, Conan avoit plusieurs freres il en fit mourir quelques-uns pour s'emparer de leur succession, il fit emprisonner Maclian qui estoit aussi son frere, Felix Evesque de Nantes s'entremit pour luy & le fit mettre en liberté sous la promesse de n'entreprendre jamais rien contre Conan, comme Conan avoit exigé cette promesse par force, Maclian ne la voulut pas tenir. Aussi-tost que Conan le sçeut il le poursuivit tout de nouveau, se voyant poursuivi & ne sçachant aucune meilleure retraite, il s'enfuit chez Comorré Comte de Leon, lequel ne se sentant pas assez fort pour le deffendre par les Armes le fit coucher en un Tombeau comme mort, & luy fit faire des Funerailles, il respiroit par une petite ouverture, les gens qui estoient envoyez pour le reclamer le crurent mort & se retirerent, sur leur rapport Conan se saisit de tout son bien. Maclian n'osant se trouver devant son frere se fit d'Eglise & fut Evesque; mais aprés la mort de son frere il

quitta sa dignité & fut Comte de Vannes. M. d'Argentré dit qu'il reprit mesme sa femme.

Conobert Comte de Rennes épousa Caldes fille de Villecaire, & sœur de la femme de Chramne fils de Clotaire Roy de France, & cette alliance fut cause de sa ruine, Chramne estoit tres mal avec son pere, devant qui il n'osoit ny ne vouloit se presenter, il chercha mesme des amis pour luy faire la guerre il fit des entreprises qui ne luy réüssirent pas, & enfin fut reduit à se venir refugier chez Conobert Comte de Rennes son beau-frere, Conobert le reçeut à Nantes tres favorablement, il y demeura quatre ans en repos. Clotaire s'avisa d'envoyer à Nantes reclamer son fils qu'il demandoit que Conobert luy livrât, où du moins qu'il le mit hors de ses Terres, sinon qu'il luy déclareroit la guerre.

Conobert ne voulut pas manquer aux devoirs de l'amitié ny abandonner Chranne à la mercy de son pere, qui resolut de l'avoir par la force, & ayant assemblé une Armée marcha droit à Nantes, Conobert de qui les forces n'estoient pas moindres sortit au devant; Les Armées vinrent aux mains deux jours de suite, aprés le premier combat elles se retirerent chacune dans son Camp, Conobert estoit d'avis d'ataquer le Roy la nuit, Chranne s'y opposa disant que par la preuve qu'ils avoient faite de la valeur de leurs troupes il y avoit tout à esperer pour le lendemain. Les Armées combattirent le lendemain, & Clotaire se voyant chargé rudement desespera

[illegible] eut recours à Dieu & [illegible] les Troupes de [illegible] & luy [illegible] combattant vaillamment [illegible] ceux des siens qu'il [illegible] tué. [illegible] mais ne trouvant [illegible] abandonner [illegible] il fut [illegible] terre [illegible].

[illegible] Conraire se [illegible] Nantes [illegible] trouva [illegible] Troupes [illegible] ordonne [illegible] retira en [illegible].

[illegible] Conobre s'estoit reti- [illegible] protection de Macliau [illegible] apres par Theodoric [illegible] Comte de Cornoüaille, [illegible] Macliau, qui fit depuis [illegible] vaillant chevalier ce qu'on [illegible].

[illegible] sous la Tutele de Guer- [illegible] fut en âge de prendre les [illegible] recouvrer les villes de Nantes & [illegible] Rennes que Chilperic successeur de [illegible] encore il assembla quelques [illegible] des courses jusqu'au voisinage de Rennes où il faisoit le degast pour [illegible] la Garnison ou l'attirer en campagne, & n'y ayant pû réüssir se retira.

[illegible] de ses entreprises s'en [illegible] & ayant mis sur pied vingt

mille hommes de ses sujets de Touraine, Anjou, Maine, Poitou ou de la basse Normandie, à qui il avoit donné rendez-vous sur les frontieres de Bretagne, à jour non nommé, ordonna leur marche du côté de Vannes où sejournoient Dulnach & Guerech son oncle, aussi-tost que Guerech le sçût il se mit en campagne avec de bonnes troupes & marcha jour & nuit pour surprendre les ennemis. Il arriva au point du jour proche de Messac, où ils s'estoient campez, les chargea sans leur donner le temps de se reconnoistre, il les mit en fuite aprés en avoir tué grand nombre, il s'en noya même dans les Marais tellement, qu'il ne s'en retira que cinq mille, cette victoire luy coûta fort peu des siens.

Il y eut aprés cette expedition une paix de peu de durée Guerrech avoit envoyé Ennius Evêque de Vannes à Chilperic pour la confirmer, il fut retenu, ce qui fut cause qu'ils rentrerent en guerre, Chilperic tenoit toûjours les villes de Nantes & de Rennes, & Guerech faisoit des courses pour tâcher de les surprendre où attirer les Garnisons en campagne au temps de la recolte; il empeschoit les habitans de retirer les fruits de la campagne, ce que Chilperic ne pouvant souffrir plus long-temps, il envoya Bapolen homme considerable de sa maison avec une grosse Armée qui fit de grands desordres sur le plat païs, & mit à rançon tout ce qui tomba sous sa puissance, Felix Evêque de Nantes à qui Clotaire avoit confié la garde de la ville, homme de sainte vie touché de la misere du peu-

de la Victoire, il eut recours à Dieu & elle se declara pour luy, les Troupes de Conobert furent mises en desordre, & luy les voulant rallier & combattant vaillamment à la teste de ceux des siens qu'il avoit pû rassembler fut tué. Chrane se seroit sauvé s'il eust voulu, mais ne pouvant se resoudre d'abandonner au pouvoir du vainqueur sa femme qu'il aimoit, il fut pris & mené à son pere qui le fit brûler avec elle dans une petite Loge où il les avoit fait enfermer.

Aprés la mort de Conobert Clotaire se rendit maître de Nantes qu'il trouva abandonné, il envoya une partie de ses Troupes à Rennes qui s'en saisirent, il y ordonna une garnison aprés quoy il se retira en France.

Dulnach fils de Conobert s'estoit retiré à Vannes sous la protection de Macliau qui fut tué bien-tost aprés par Theodoric fils de Budic Comte de cornoüaille, Guerech succeda à Maclian, qui fit depuis des actions de vaillant chevalier ce qu'on verra dans la suite.

Dulnach élevé sous la Tutelle de Guerrech, quand il fut en âge de prendre les armes voulut recouvrer les villes de Nantes & de Rennes que Chilperic successeur de Clotaire tenoit encore il assembla quelques forces, fit des courses jusqu'au voisinage de Rennes où il faisoit le degast pour affamer la Garnison ou l'attirer en campagne, & n'y ayant pû réussir se retira.

Chilperic averti de ses entreprises s'en voulut ressentir & ayant mis sur pied vingt

tre avoient quelque cavalerie sur les ailes & marchoient en front de bataille ils causerent quelque desordre dans l'armée de Hoël, mais il rétablit le combat, les poussa, les renversa, en tua beaucoup & mit le reste en fuite, cette bataille se donna en l'an 599. Hoël joüit long-temps de la gloire qu'il avoit acquise, car il vécut en paix jusques en l'an 640.

SALOMON II.

SALOMON II. fils de Hoël, Prince de bonnes mœurs ; n'eut aucune guerre il fit bâtir l'Eglise de sainte Melanie de Rennes. 640.

Au commencement de son Regne il reçût à sa cour Cadualon & Eduin, enfans de Caduan Roy d'Angleterre, ils y firent quelque sejour & s'en retournerent fort satisfaits de Salomon.

Eduin fut Roy, Cadualon chassé repassa en Bretagne, demanda du secours qu'on luy accorda, il emmena dix mille Bretons dans l'Isle & combatit Eduin son frere qui demeura mort sur le champ de bataille. Voilà ce qu'on sçait du Regne de Salomon qui mourut l'an 660.

ALAIN LE LONG.

A SALOMON succeda Alain le Long son Neveu, Calvcaadrus le dernier des Roys des Anciens habitans d'An- 660.

ple s'employa pour faire la paix entre Chilperic & Guerech mais sans succés, Chilperic mourut peu de temps aprés, Dulnach & Guerech voulant profiter de l'occasion mirent des Troupes sur pied marcherent droit à Rennes & l'assiegerent, les Habitans qui avoient grande passion de retourner sous la domination de leurs Seigneurs naturels se rendirent sans resistance aucune, Bapolen en ayant eu la nouvelle l'alla assieger, mais il y trouva de braves hommes qui se deffendirent bien, & luy pressé de quelques autres affaires voyant que le siege tiroit en longueur, s'en alla à Angers où il commandoit pour le Roy de France & laissa son fils pour conduire l'entreprise.

Les Assiegez ne l'eurent pas plûtôt sçeu que méprisant le fils ils firent une sortie, forcerent ses Gardes & le tuerent, ce qui épouventa tellement son Armée qu'elle abandonna le siege & se retira en diligence, les gens du Roy tenoient encore Nantes: Guerech y fit marcher ses Troupes, fit en arrivant le degast autour de la Ville & l'assiegea; Gontran qui avoit succedé au Royaume de France, envoya deux Evesques accompagnez de plusieurs de ses principaux Officiers à Guerech pour essayer en faisant la paix de conserver une des deux Villes pour avoir toûjours moyen de mettre le pied en Bretagne aux occasions. Guerech les congedia avec toutes bonnes paroles & ne laissa pas de continuer le Siege, Gontran qui eut peur qu'il n'emportât la place, ou que les Habitans ne se rendissent, mit une nouvelle Armée sur pied &

en donna le commandement à Bapolen & à Ebraïcaire Tous deux des premiers hommes de guerre de son Royaume, mais ils furent en perpetuelle jalousie & toûjours en mauvaise intelligence dans leur marche ce qui avoit mis le desordre dans leurs Troupes, sin entrez en Bretagne, ils passerent la Vilaine au dessous de Rhedon, & s'enfermerent entre cette riviere & le ruisseau d'Aoust qui vient de Josselin, Ebraïcaire ne voulant pas combattre avec Bapolen s'en separa, aussi-tost que Guerech l'eut sçû il quitta le siege de Nantes, marcha à grandes journées passa un gue qu'il connoissoit & attaqua Bapolen enfermé entre deux Rivieres daus le milieu des Marais, où malaisement il se pouvoit mettre en bataille, Guerech l'ayant enveloppé luy fit plusieurs charges pendant trois jours & luy tua beaucoup de monde, il le tenoit dans un terrain si serré qu'il ne se pouvoit servir de sa cavalerie Guerech combattit Bapolen teste à teste & le blessa dont il mourut, ce qui restoit de son Armée prit la fuite & il s'en noya beaucoup en voulant passer la riviere; Guerech victorieux se mit aux trousses Debrecaïre qui se voyant trop foible se retiroit, mais il perdit dans sa retraite beaucoup de ses gens que Guerech luy tua, il le poursuivit jusqu'à la riviere de Mayenne où il le quitta, content de l'avoir chassé de son païs.

Ebraïcaire & Villecaire qui avoit aussi quelque commandement en cette Armée, de retour à la Cour furent fort mal voulus & reçûrent ordre de ne se trouver jamais devant le Roy.

Les ennemis chassez, Guerech retourna assieger Nantes, les assiegez n'ayant plus aucune esperance de secours rendirent la Ville par composition, Dulnach y entra & tout le païs se remit en l'obeïssance de ses Seigneurs naturels, voilà les exploits d'un simple Comte de Vannes qui fait teste à de puissans Roys, pendant qu'Alain son Prince Superieur vivoit dans l'oisiveté. Il est vray que Guerech estoit suivy de toute la Noblesse charmée de sa valeur.

HOEL III.

594. ALAIN mourut en 594. & laissa sa couronne à Hoël III. qui en étoit plus digne que luy, il étoit homme de valeur & suivoit l'exemple de Hoël le Grand son ayeul: à son avenement Childebert qui avoit succedé à Gontran au Royaume de France, résolu de rentrer dans les Villes de Rennes & Nantes, que Guerech avoit reprises sur les Rois Clotaire & Chilperic, assembla une armée qu'il envoya en Bretagne: Hoel en fit autant & convoqua tous les Comtes & Seigneurs du païs, qui de tous côtez arriverent en diligence à Rennes, Hoël s'avança au devant des François à trois lieuës de Rennes & s'estant couvert de la forest les attendit; ils venoient par le chemin de Vitré dans un terrain ouvert, ils trouverent les Bretons en bon ordre qui les chargerent, les François qui étoient en plus grand nombre

bre avoient quelque cavalerie sur les ailes & marchoient en front de bataille ils causerent quelque desordre dans l'armée de Hoël, mais il rétablit le combat, les poussa, les renversa, en tua beaucoup & mit le reste en fuite, cette bataille se donna en l'an 599. Hoël joüit long-temps de la gloire qu'il avoit acquise, car il vécut en paix jusques en l'an 640,

SALOMON II.

SALOMON II. fils de Hoël, Prince de bonnes mœurs; n'eut aucune guerre il fit bâtir l'Eglise de sainte Melanie de Rennes. 640.

Au commencement de son Regne il reçût à sa cour Cadualon & Eduin, enfans de Caduan Roy d'Angleterre, ils y firent quelque sejour & s'en retournerent fort satisfaits de Salomon.

Eduin fut Roy, Cadualon chassé repassa en Bretagne, demanda du secours qu'on luy accorda, il emmena dix mille Bretons dans l'Isle & combatit Eduin son frere qui demeura mort sur le champ de bataille. Voilà ce qu'on sçait du Regne de Salomon qui mourut l'an 660.

ALAIN LE LONG.

A SALOMON succeda Alain le Long son Neveu, Calvcaadrus le dernier des Roys des Anciens habitans d'An- 660.

gleterre, aborda à Quidaleth à present S. Malo, il venoit demander du secours contre les Saxons qui avoient occupé son Royaume, il leva une Armée & prest à la faire passer en l'Isle, il vit en songe un personnage qui luy conseilla d'abandonner l'entreprise, luy disant que c'estoit la volonté de Dieu, il crut avoir une revelation, se desista de son dessein, & s'en alla à Rome où il se fit Religieux.

Alain le Long mourut en l'an 690. il fut le dernier des onze Rois de Bretagne qui ont regné depuis l'an 383. jusques en 690.

Monsieur d'Argentré rapporte des Lettres patentes en Latin d'Alain le Long, pour preuve qu'il a esté, elles sont données pour l'établissement de la police dans ses Estats. Ce qui est à remarquer qu'il prend le titre de *Rex Dei Gratiâ* qui est une marque de souveraineté.

La suite de cette Histoire sera plus claire; mieux prouvée & plus agreable par les evenemens considerables.

JUDUAL ET JUHAEL *successivement Roys en la Basse-Bretagne, ils étoient descendus de Rivalon Murmacon Prince Anglois, qui s'étoit étably en ce lieu-là sous le Regne de Hoël Second.*

MONSIEUR d'Argentré a fait voir dans le premier Livre de son Histoire, que sous le Regne de Hoël II. Rivalon

Prince Anglois descendu en Bretagne, occupa les Evêchez de Leon, Treguyer & Cornoüaille, en chassa les Saxons & Frizons; & s'en fit Roy. M d'Argentré pretend qu'il eut un fils qui avoit nom derech, de qui sortit Riatham, à Riatham succeda Jona qui fut tué par Comorré Comte de Leon, à Jona succeda Judual qui se refugia à la cour de Childebert Roy de France, pour n'avoir pû apparemment faire teste à Comorre qui étoit Comte de Leon, le Roy Childebert luy donna sa protection & quelque secours contre Comorré que les Evêques avoient excommunié comme usurpateur; de sorte que les Evêchez qui vaquerent pendant l'excommunication furent conferées à la nomination de Childebert qui accordoit des privileges aux Eglises comme tuteur de Judual, lequel arrivé en Bretagne avec quelques troupes combattit Comoré trois jours de suite, le tua & rentra en possession de son Royaume qui comprenoit Leon, Treguyer, S. Brieux & Cornoüaille.

Judual eut cinq enfans dont l'aîné fut Juhaël qui eut pour fils Judicaël qui regnoit en ce petit Royaume, dans le temps que regnoit en France Dagobert, avec qui selon M. d'Argentré, il eut de grandes affaires. Le regne de Dagobert commença en l'an 632. & finit en 643. Hoël III. qui regnoit en toute la Bretagne mourut en 640.

IUDICAEL ROY en la Basse-Bretagne.

IUDICAEL & ses predecesseurs depuis Rivalon regnoient donc en Basse-Bretagne qu'on nommoit Dononée, Judicaël eut trente enfans qui ne luy succederent pas.

La cause de la guerre que le Roy Dagobert fit à Judicaël, fut une Ordonnance de Dagobert qui deffendoit à ses Sujets d'avoir commerce en Bretagne, ils y étoient attirez par les profits qu'ils recevoient de la plus grande valeur de la monnoye d'or & d'argent qui y avoit cours. Par cette ordonnance le Roy Dagobert augmentoit de prix sa monnoye, deffendoit de se servir dans ses Estats de celle de Bretagne, & à tous ses Sujets d'y aller & d'y faire aucun commerce, plusieurs François engagez par le grand negoce s'y habituerent contre la volonté du Roy, qui estant un puissant Roy trouvoit étrange qu'un petit Roy d'une partie de la Bretagne, & dépendant d'autruy retirât ses Sujets, il luy écrivit avec beaucoup de hauteur, qu'il luy renvoyât ceux qui s'étoient retirez chez luy, faute dequoy il luy feroit la guere, à quoy Judicaël répondit qu'il connoissoit Dagobert pour Roy d'un puissant Royaume, mais que dans le païs où il commandoit il avoit la même autorité que luy dans le sien, qu'il y pouvoit recevoir sous sa protection tous les hommes qui s'y refugieroient de quel-

que lieu qu'ils vinssent, qu'il le prioit de ne point entreprendre de luy faire la loy, qu'il ne le souffriroit pas, Dagobert picqué d'une reponse si forte d'un petit Roy comme Judicaël, resolut de luy faire la guerre & envoya quelques troupes en Bretagne qui pillerent & firent le dégast par tout. Judicaël assembla au plus viste les siennes alla rencontrer les François, les défit, leur osta le butin qu'ils avoient fait & les poursuivit sur les Terres du Roy de France qu'il ravagea jusques aux portes du Mans; le Roy avoit envoyé Guy Comte de Chartres avec renfort de six mille hommes pour luy faire teste, Guy le rencontra qui se retiroit entre le Mans & Laval, Judicaël averty de sa marche par les partis qu'il avoit en Campagne avoit mis une partie de ses Troupes en embuscade & fait avancer l'autre avec ordre de lâcher le pied pour attirer les François, ce qui arriva comme il l'avoit esperé; les François poursuivans ceux qui plioient, tomberent en desordre dans des chemins creux & serrez & furent chargez par Budic Comte de Cornoüaille qui sortit de l'embuscade avec trois mille hommes en bon ordre, les François faisoient effort de se rallier, il les en empescha à la teste de sa cavalerie & acheva de les renverser. Henry du Pont-l'Abbé Seigneur Breton combattit Guy de Chartres qui soutenoit & encourageoit les siens & faisoit tout devoir de bon capitaine, le Seigneur du Pont luy donna un si grand coup de hache sur sa *Sallade* que la hache luy tomba de la main: il saisit le Comte de Chartres, & tous deux

tombérent de cheval & chacun secourus par les siens, le Comte de Chartres demeura prisonnier aprés la perte de ses meilleurs hommes, les Bretons crierent victoire & les François étonnez prirent la fuite, Judicaël qui marchoit derriere avec un corps de reserve mit ses gens frais à la poursuite, on luy presenta le Comte de Chartres & quelques autres prisonniers qu'il envoya à Rennes, Judicaël aprés cette expedition se retira en Bretagne. Le Roy Dagobert luy envoya S. Eloy Evêque de Noyon, homme de sainte vie & bien avisé plus propre que tout autre à persuader Judicaël qui estoit un Prince tres-Religieux, il luy dit tant de bonnes raisons & luy fit tant valoir le merite d'une veritable reconciliation, que pour la faire il se laissa conduire par Eloy à la cour du Roy Dagobert qui luy fit une tres bonne reception. Ils réglerent en un jour toutes leurs affaires & Judicaël partit le lendemain. On trouve écrit qu'il ne soupa pas avec le Roy, qu'il voulut souper avec Dadon, autrement Oüen Chancelier qui fut depuis Archevêque de Roüen & Canonisé, c'estoit pour communiquer avec luy de devotion & de doctrine. Judicaël de retour en Bretagne vêcut en paix & s'adonna entierement aux œuvres de pieté. Pour s'y mieux employer il abandonna ses Etats & se fit Religieux en l'Abbaye de S. Meen, il avoit un Frere nommé Josse qui ne voulut pas accepter le Royaume que Judicaël luy abandonnoit il se fit Religieux comme luy, Judicaël mourut bien-tôt & fut enterré en l'Abbaye de S.

Mern qu'il avoit fait rebâtir, en luy finit la race de Rivalon, ses Etats étoient tombez aux Rois de la race de Conan Salomon II. & Alain le Long.

DANIEL DREMRUS Roy de toute la Bretagne.

APRES la mort d'Alain le Long il est fait mention de Daniel Dremrus qui occupa le royaume, mais on ne sçait comment, ny d'où il estoit. M. d'Argentré dit qu'il n'a pas voulu écrire son Histoire, parce qu'il n'a rien trouvé de luy où il y eust de la vray-semblance, quoy qu'il ait vû des relations de sa valeur & de ses exploits extraordinaires, ce sont Fables, dit-il, & absurditez qu'il ne veut pas rapporter, il rend conte seulement qu'on le disoit issu du premier Comte de Cornoüaille, & avoit regné 40. ans, ce ne pouvoit estre que depuis la mort d'Alain le Long arrivée en l'an 690.

BUDIC, MAXENCE, JEAN Reith, Daniel Uva, ont regné successivement.

APRE'S Daniel Dremrus, on trouve que Budic Comte de Cornoüaille, Maxence son frere, Jean Reith & Daniel Uva ont regné successivement jusques en 769. mais avec si peu de vertu & de repu-

tation qu'on n'en peut rien dire, ils eurent si peu d'autorité qu'il s'éleva jusques à sept Comtes tous chefs de partis, leurs divisions rendirent aux capitaines de Charlemagne, la conqueste du païs tres-facile.

CHARLEMAGNE EMPEREUR *se rendit le Maître en Bretagne.*

TROIS capitaines furent employez successivement en Bretagne par ordre de Charlemagne, Altulphe Senechal qui commandoit aux Marchez de Bretagne fut le premier, Ensuite Guy Comte & Gouverneur des mêmes Marches: un troisiéme qu'on ne nomme point qui commandoit aussi une armée de Charlemagne.

ARASTAGNUS ESLEU ROY *de Bretagne.*

LES Bretons étoient difficiles à dompter & reprenoient les armes aussi-tôt qu'ils voyoient quelque esperance de pouvoir secoüer le joug du conquerant & se remettre en liberté. Ils convinrent tous d'élire pour leur roy Arastagnus qui fit un Traité de paix avec Charlemagne & il l'accompagna en Espagne avec huit mille hommes de ses Sujets.

Hoël Comte de Nantes suivit Arastagnus avec deux mille hommes, ils y acquirent une si grande réputation que leurs faits d'Armes, de Hoël sur tout, se chan-

toient en ce temps-là comme on avoit coûtume de chanter toutes les belles expeditions de chevalerie.

Charlemagne faisant part de ses conquestes à ceux qui y avoient contribué leur donna la Navarre & la Biscaye dont ils ne joüirent pas long-temps ils moururent en combattant à l'arriere-garde à Roncevaux avec le neveu de Charlemagne. Arastaganus fut enterré à Blaye & le corps de Hoël fut apporté à Nantes.

GRALLON FLAIN.

IL y a une Chronique à l'Abbaye de Landevenec qui fait mention de Grallon Roy de Bretagne à peu prés en ces mêmes temps, lequel averty de se trouver au service de Charlemagne n'y alla pas, on croit qu'il étoit descendu des Comtes de Cornoüaille, il étoit connu sous le nom de Grallon Flain & avoit regné dit-on aprés Daniel Uya.

On prétend que Charlemagne avoit souvent dit que s'il étoit obligé de donner encore une bataille aux Bretons il ne pourroit plus conter sur capitaines, ny soldats, cette exageration est une marque qu'il avoit bonne opinion de la valeur de la Nation.

MORVAN ESLEU ROY.

A Charlemagne succeda Louis le Debonnaire, les Bretons resolus de bien disputer leur liberté éleurent pour leur Roy

Morvan qui étoit issû des Comtes de Leon qu'on disoit de la race de Conan Meriadec Loüis le sçût, & entra dans le païs avec une armée pour le remettre dans l'obeïssance, on dit que Morvan qui étoit au devant de luy avec ses forces voulant une nuit reconnoître celles de son ennemy fut découvert & tué par les gardes du camp. Son armée n'ayant plus de chef se débanda. Loüis marcha à Vannes & y assembla les Etats, comme il n'y avoit plus personne qui osât faire tête, Loüis marcha en Bretagne en toute liberté, en passant à l'Abbaye de Landevenec, il s'informa, comme Prince pieux qu'il étoit, de la regle du Monastere, c'estoit une regle prise des Monasteres d'Angleterre, il la changea & y introduisit celle de S. Benoist qui s'y observe encore, il fit plusieurs ordonnances, dispositions & actes que les Princes qui ont possedé la Bretagne, depuis ont cassez & annullez aussi bien que ce qui avoit esté ordonné par Charlemagne.

Loüis le debonnaire avoit trouvé en Bretagne deux freres issûs des anciens Princes du païs, l'aîné avoit nom Rivalon qui mourut le premier, il laissa un fils nommé Salomon qui fut depuis Roy de Bretagne ; Salomon demeura aprés la mort de son pere sous la tutelle de Neomene son oncle qui fit tout devoir de bon parent & l'éleva tres-soigneusement, dequoy il fut depuis mal reconnu en la personne de son fils Heruspée.

Neomene étoit homme de guerre & homme de conseil, il avoit servy dans les armées

de l'Empereur Charlemagne; Loüis qui connoissoit son merite luy confia le gouvernement de Bretagne quand il se retira

GUYHOMAR ESLEU.

NEOMENE étoit suspect aux Bretons parce qu'il estoit à la solde de l'Empereur, ils s'assemblerent & élurent Guyhomar Vicomte de Leon pour leur roy, mais il ne subsista pas long-temps, les Lieutenans de l'Empereur qui se tenoient sur les Marches entrerent en Bretagne, & reduisirent tout à son obeïssance.

L'Empereur qui tenoit une Diette à Aix la Chapelle cita Guyhomar & les Seigneurs de Bretagne sous sauf conduit, Guyhomar se presenta & se retira avec les bonnes graces de l'Empereur.

Il ne fut pas plutôt de retour qu'il reprit les armes & fit des hostilitez contre tous ceux qui étoient sous la domination de l'Empereur, pillant & ravageant par tout, mais il fut surpris & tué dans sa maison par Lambert lieutenant de l'Empereur qui étoit Comte de la Marche de Nantes;

La fortune abandonna les Empereurs & il leur arriva de grandes disgraces ce qui fit reprendre courage aux Bretons & chercher les moyens de recouvrer leur liberté.

Les Danois firent une descente en Bretagne ruinerent & razerent la Ville de Lexobie proche Treguyer, Neomene qui étoit

encore Lieutenant de l'Empereur assembla ses forces & leur donna bataille, les deux armées s'étoient retirées avec perte des deux côtez, on en vint à un pourparler, on leur accorda des rafraichissemens même pour leurs vaisseaux, & ils se retirerent.

NEOMENE ESLEU ROY de Bretagne.

CETTE occasion fit connoître la valeur de Neomene & fut cause que du consentement general de toute la Nation on luy défera la couronne qu'il accepta & abandonna le service de l'Empereur qui mourut bientôt aprés, il se mit grande division entre ses enfans pour le partage; Neomene se servit de cette conjoncture pour s'établir, chassa tous les officiers que l'Empereur avoit mis, cassa & annula ses Ordonnances & celles de Charlemagne & remit ses Etats dans leur ancienne liberté; il crea Lieutenans & officiers sous luy, fit relever les murs de la ville de Rennes que les Empereurs avoient fait abbatre Il trouva dans les ruines une masse d'or qui servit à la dépense de l'ouvrage; il chassa les François par delà les rivieres de Cosson, Mayenne & Loire, il ne pût pourtant se rendre maistre de Nantes, où commandoit pour les successeurs de l'Empereur un capitaine qui avoit nom Richonius.

La division des enfans de Loüis le debonnaire alla si avant qu'ils en vinrent aux mains, le champ de bataille demeura à Charles & Loüis joints ensemble. Le Comte Lambert Gouverneur du païs d'entre Seine & Loire demanda le Comté de Nantes pour recompense d'avoir bien servi au jour de la bataille : Charles le luy refusa & le donna à Regnault Comte de Poitiers. Le Comte Lambert qui pretendoit avoir beaucoup merité, vivement piqué, prit la poste & alla trouver Neomene, luy fit ses plaintes de Charles, de qui il dépeignit le desordre des affaires, & toutes les foiblesses, le conviant à prendre les armes avec serment qu'il ne luy manqueroit jamais.

Neomene & lui furent bientôt d'accord. Le Comte Lambert se chargea de faire la guerre à ceux de Nantes qui tenoient pour le Roy Charles, Il assembla autant d'hommes qu'il pût pour faire le degât dans le territoire de Nantes ; mais Regnault à qui le Roy Charles avoit fait don du Comté de Nantes fit des levées en Poitou & à Nantes pour le deffendre.

Neomene quoi-qu'il fût malade, fit avancer quelques troupes, mais en mauvais ordre, & conduites par un capitaine peu experimenté ; le Comte de Poitiers leur alla au devant les surprit à Messac à sept lieuës de Rennes & les chargea dans le temps qu'elles passoient la riviere en batteaux : il en tua grand nombre & mit le reste en déroute. Il negligea imprudemment de suivre sa victoire; Lambert n'étoit pas au combat, il attendoit quelques troupes qui luy venoient

de S.-Malo; aussi-tôt qu'il les eût, & rallié ce qui étoit resté de la déroute, aprés avoir assemblé tout ce qu'il pouvoit, il marcha sur les pas du Comte Regnault, qui croyant n'avoir plus d'ennemis avoit fait alte dans les prairies le long de la riviere d'Issar proche Blain, pour faire reposer ses troupes pendant la chaleur du jour. Lambert les prit au dépourvû presque désarmées, & les chargeant à toute bride, les tailla en pieces; à peine échapa-t-il un hôme qui en pût porter la nouvelle. Regnault y mourut des premiers, & Lambert couvert de gloire retourna à Neomene avec un grand butin. Heruspée fils de Neomene y fit ses premieres armes à la tête d'une troupe qu'il commandoit.

Le Comte Lambert, que cette victoire ne contentoit pas pleinement, & qui vouloit à quelque prix que ce fût se rendre maître de Nantes, pour se vanger du refus qu'on luy en avoit fait, envoya secretement negocier avec les Danois qui tenoient la côte de Bretagne avec grand nombre de vaisseaux. Il leur envoya offrir le pillage de la ville de Nantes; il les fit assurer qu'ils trouveroient une Eglise pleine de richesses & de joyaux precieux, aussi-bien que la Ville, & qu'il seroit leur guide. Ils ne perdirent pas de temps, & entrérent dans la riviere de Loire où Lambert alla au devant d'eux.

Il n'y avoit à Nantes, ni chef ni gens de guerre; les Danois l'emportérent par escalade, & y firent tous les desordres qu'on peut imaginer; massacrérent, violérent & pillérent jusques aux derniers Vaisseaux de l'Eglise. Ils rasérent les murailles, passérent

au fil de l'épée l'Evêque Gotard & tout son clergé. Ils ruïnérent le Monastere de S. André; deffirent les Religieux & tout le peuple à la reserve de ceux de qui ils esperoient de tirer rançon, qu'ils enlevérent sur leurs vaisseaux.

Ils se jettérent sur le plat païs forcérent & pillérent les châteaux de Mauges, Tiauges & Herbauges, aprés quoy ils sortirent de la riviere & aliérent exercer leur fureur ailleurs. Ils se broüillérent sur le partage du butin, & en vinrent aux armes; ce qui donna moyen aux prisonniers qu'ils avoient emmenez de leur échaper. De retour à Nantes, ils trouvérent leur Ville desolée & les Eglises prophanées. Ils eurent recours à l'Evêque de Vannes qui les rebenit.

Lambert fut fait Comte de Nantes, il donna à Hunfroy Herbauges, à Ramaire Mauges, & à Girard Tifauges, c'étoient trois de ses neveux, à qui il donna ses Terres pour les posseder à perpetuité, & les tenir de luy en fief.

En l'an 844. les enfans de Loüis le debonnaire étant d'accord, Charles le chauve qui avoit pour son partage le royaume de France, fit dessein aussi-tôt de remettre la Bretagne sous sa domination, il sçavoit qu'on en avoit chassé les officiers que l'Empereur y avoit établis, il s'avança (n'ayant plus aucune autre affaire) pour y entrer avec une puissante armée: Neomene qui étoit bien averti luy alla au devant avec toutes ses forces, le combattit, mit son armée en déroute & l'obligea à se retirer à Chartres en diligence. Le combat se donna entre le Mans 844.

& Chartres. Il seroit à desirer qu'on eût le détail des actions qui s'y passérent. On ne sçait que l'évenement.

Aprés cette victoire, les Bretons firent continuellement des courses dans les Provinces de Poitou, & du Maine, & les autres des frontieres ; les troupes du Roy leur faisoient tête quelquefois.

Aprés la mort de Regnault Comte de Poitiers, tué à Blain, le Roy Charles avoit envoyé Bego pour Duc en Aquitaine: il luy prit envie de recouvrer ce que Regnault avoit perdu, & de rentrer dans Nantes. Il s'approcha autant qu'il pût le long de la riviere sur le bord de laquelle il fit bâtir un Fort proche Nantes, pour pouvoir courir sus à Hunfroy, Ramaire & Girard, que Lambert leur oncle avoit établi en ce Territoire là. Il voulut commencer par Hunfroy & le surprendre, mais étant sur ses gardes & ayant assemblé des troupes il suivit Bego dans sa retraite. La moitié de ses gens ayant déja passé la riviere de Bleson, Hunfroy y renversa l'autre, dont une grande partie se noya, & Bego fut tué ; de là il marcha droit au Fort qu'il prit d'assaut, & mit en pieces tout ce qu'il y trouva. Il garda ce Fort jusques à une seconde invasion des Danois, qui le prirent & le rasérent.

Le Comte Lambert faisoit sa demeure à Nantes. Il voulut y faire bâtir un fort en forme de citadelle, & le joindre à une Tour de la ville, à quoy l'Evêque Actard qui avoit succedé à Gotard, & les habitans s'opposérent ; ce qui anima le Comte contre eux & les luy fit maltraiter.

Actard en alla porter ses plaintes au Roy Charles, à qui il voulut persuader de prendre les armes pour luy faire faire raison. Le Roy Charles renvoya l'Evêque se plaindre à Neomene qu'il pria de luy faire justice, luy faisant esperer que moyennant cela les affaires passées entre-eux seroient mises en oubli, & qu'ils accommoderoient leurs differens.

Le Roy Charles qui haissoit fort le Comte Lambert, conseilloit de luy ôter Nantes, le dépeignant homme à vouloir toûjours empieter sur les droits d'autruy. Neomene quoi-qu'il ne redoutât pas le Roy Charles, ne laissa pas de déferer à ses conseils. Il étoit aussi touché des plaintes de l'Evêque & des Habitans ; & persuadé par quelqu'un de ceux qu'il tenoit plus prés de luy, il manda au Comte Lambert, qu'il eût à quitter la Ville & Comté de Nantes, & les remettre à à ceux qu'il envoyoit pour les recevoir de de ses mains, faute dequoy il l'y obligeroit par les armes ; disant qu'il vouloit avoir en sa libre disposition ce qui faisoit partie de son Royaume.

Le Comte Lambert qui avoit le cœur haut fut fort irrité de ce commandement, il n'osa pourtant manquer d'obeïr, de peur d'être forcé dans une ville qui étoit ouverte de tous les côtez, depuis que les Danois l'avoient prise. Il se retira à Craon lieu dépendant d'un monastere de Filles nommé S. Clement proche Nantes, duquel étoit Prieure Doda sa sœur ; où ne se pouvant tenir en repos, il fit des courses sur les voisins du bas Anjou. Il deffit un Comte du Maine qui avoit pris les armes contre luy, & l'obligea a se

retirer au plus vîte. Il fit si bien qu'il se rendit maistre du bas Anjou qu'il posseda tant qu'il vêcut, il fit bâtir le chasteau d'Oudon sur la riviere de Loire, & peu de temps aprés il mourut homme redouté, à qui il ne manquoit que des forces pour executer de grandes entreprises, il fut enterré à Sauvenieres.

Aprés sa mort Neomene entra en Armes en Anjou & dans le Maine, il passa aussi la riviere de Loire & entra en Poitou, où il ruina un Monastere de S. Florent que Charlemagne avoit fait bâtir, il y fut blessé & reconnut la main de Dieu, ce qui l'obligea à donner beaucoup d'argent pour reparer le Monastere, aprés quoy il marcha si avant & fit tant de degasts qu'il s'attira encore une fois la puissance du Roy Charles sur les bras il le combattit proche la Ville de Valon & Neomene demeura victorieux.

Aprés cette victoire croyant estre en repos & que le Roy de France, qui avoit tant éprouvé sa valeur, ne tenteroit plus la fortune, il assembla ses Etats à Dol où il se fit sacrer & couronner à la façon des Rois de France au milieu des acclamations des gens de guerre & du peuple qui le respectoient au dernier point pour ses grandes qualitez, & sur tout pour sa valeur.

Actar fut le seul des Evêques qui n'y voulut pas assister, il pretendoit que Neomene ne luy avoit pas fait reparer suffisamment les torts qu'il avoit reçeus du Comte Lambert; outre qu'il avoit quelque inclination pour les interests du Roy de France; Neomene le chassa de son Siege &

l'Evêque se retira à Tours chez l'Archevêque qui estoit aussi mécontent de Neomene, parce qu'il avoit soumis les Evêques de son royaume a l'Evêque de Dol à qui il avoit donné le titre d'Archevêque, aprés avoir défendu dans tous ses Etats de reconnoître l'autorité d'Amaury Archevêque de Tours.

Amaury & Actard allerent prier le Roy Charles le chauve d'entreprendre leur cause & de leur faire réparer le tort qu'on leur faisoit, que l'affection qu'ils avoient eu pour son party leur avoit attiré, luy representant que Neomene s'estoit fait couronner Roy & sacrer, prétendant ne dépendre de personne.

Le Roy Charles qui connoissoit parfaitement Neomene & qui d'ailleurs avoit d'autres affaires ne leur donna que de bonnes paroles & quelque esperance de les secourir, peu de temps aprés l'Evêché de Chartres étant vacant le roy Charles le donna à Arctard pour reparer sa perte & reconnoistre l'affection qu'il avoit eu pour son service, & Neomene donna l'Evêché de Nantes à un nommé Gislard qui le possedа tant que ce Prince vécut.

Neomene qui se voyoit en paix étant mécontent des gens d'Eglise de ses Etats & de leurs mœurs, les examinea de prés, six Evesques furent deferez pour crime de Simonie & accusez de vendre les Benefices, l'Ordination des Prestres, & l'administration des sacremens; sur tous Suzan Eveque de Vannes se trouva fort chargé Connoyon Abbé de Rhedon accusa ouvertement

les Evêques & remontra au Roy Neomene que c'étoit à luy à faire observer les saints Canons, & que pour cela il avoit le Sceptre à la main.

Neomene prit cette affaire à cœur & fit une assemblée d'Evêques, de Docteurs en Theologie & de Jurisconsultes; l'affaire meurement considerée les Evêques furent interrogez, aprés l'interrogatoire on jugea que la connoissance en appartenoit au Pape, deux des Evêques furent nommez pour s'aller presenter pour tous devant sa Sainteté, ils estoient tous accusez également, & avoient tous répondu la même chose.

Ils s'excusoient sur ce que les Peuples donnoient volontairement & qu'on n'avoit rien exigé. Neomene envoya l'Abbé Connoyon à Rome pour soutenir l'accusation, le chargea de presenter au Pape une couronne d'or de sa part & de luy demander la confirmation du Titre de Roy qu'il avoit pris, & qui avoit été suprimé en Bretagne par la conquête de Charlemagne. Il étoit aussi chargé de demander tres-humblement des Reliques de quelque Saint des Papes ses predecesseurs, qu'il
855. promettoit de recevoir comme un don d'un prix infiny, ce fut en l'an 855. devant le Pape Leon IV. que l'Abbé Connoyon accusa les Evêques qui s'excuserent sur ce qu'ils n'avoient rien exigé.

L'affaire fut examinée en plein consistoire, le Pape renvoya les Evêques aprés quelques remontrances leur disant *gratis accepistis gratis date.*

L'Abbé Connoyon reçût la benediction du Pape & le chef de saint Marcelin Pape a qui l'Empereur Dioc'etian avoit fait souffrir le Martyre à Rome, que le Pape envoya à Neomene pour remercie-ment de la couronne d'or.

Le Roy Neomene, ses Barons & Seigneurs reçurent les Reliques avec grande devotion, elles furent déposée en l'Eglise de S. Sauveur de Rhedon aprés des Processions solemnelles. A l'égard de la confirmation de la couronne de Bretagne Neomene y fut traversé par gens que Charles le chauve avoit envoyez à Rome pour cela, qui representerent ses droits par la conquête de Charlemagne.

Neomene fut fort mal satisfait du Pape & se repentoit fort de luy avoir fait demander ce qui ne dépendoit pas de luy, mal satisfait encore de ce qui s'étoit passé au consistoire, il assembla les gens de son conseil à Rhedon pour leur faire entendre la réponse du Pape, il y fit venir les Evêques accusez qu'il etoit absolument resolu de faire déposer, il se servit d'une ruse pour tirer de la bouche des accusez la confession de leurs fautes. Voicy la supercherie que leur fit un homme de la maison du Roy & des plus proches de sa personne, il leur dit confidemment & comme leur amy particulier qu'ils n'avoient aucun moyen de sauver leurs vies que par la confession des choses dont on les accusoit, & qu'aprés cette confession on trouveroit quelque expedient pour les tirer d'affaire.

Le lendemain les accusateurs s'estant

presentez en pleine assemblée, Suzan Evêque de Vannes, Salaçon Evêque d'Aleth, Felix Evêque de Cornoüaille, Liberal Evêque Docismor en Leon, furent mis au Bureau. Ils avoient esté tous quatre pourvûs à la nomination de Charlemagne & de Loüis le debonnaire, dans le temps qu'ils tenoient la Bretagne ; ce qui ne leur étoit peut-être pas favorable en cette conjoncture.

Les Evêques accusez, interrogez par les autres Evêques, & séduits par les avis qu'on leur avoit donnez, avoüérent tout. Cet aveu ne leur fut pas plutôt échapé qu'on leur ordonna de dépoüiller les marques de leur Dignité, & de se retirer. Le lendemain prévoyant leur condamnation, ils s'enfuirent & se refugiérent auprés du Roy Charles le chauve.

Le Roy Neomene pourvût aussi-tôt à leurs Evêchez : ordonna l'Evêque de Dol pour Metropolitain, & luy soumit les autres Evêques.

Estant indigné de ce que le Roy Charles avoit bien reçû les Evêques refugiez & las de repos, il assembla ses forces & entra tout de nouveau en Poitou & au Maine, & fit le le dégât par tout, même jusques aux murailles de Poitiers. Charles piqué de ce que de gayeté de cœur Neomene luy faisoit la guerre, assembla une armée de trente-cinq ou quarante mille hommes & le suivit, Neomene se retiroit lentement avec un butin considerable. Les armées se rencontrerent proche la gravelle, & se heurterent en rase campagne, Neomene n'avoit que vingt mille hommes presque tous Archers à pied & à

cheval; chacun fit son ordre de bataille comme il s'avisa.

Vitinchin de pere de Robert qui fut depuis Comte d'Anjou, commandoit les Saxons, troupes pesamment armées, ausquelles Charles mettoit sa plus grande confiance. Il les opposa aux archers Bretons, qui étoient sur des chevaux si legers & si bien dressez que facilement ils voltigeoient autour de ces Saxons si pesamment armez, qu'ils ne se pouvoient manier. Les Archers les accabloient de fléches, dont ils tiroient une tres grande quantité, & quelquefois deux d'un même arc; & quand les Saxons les pressoient ils se rompoient, & dans un moment ils étoient ralliez pour revenir à la charge. Les Saxons percez de toutes parts à coups de fléche, & ne pouvant se servir de leurs lances contre des troupes qui plioient & revenoient à la charge, s'étonnérent de cette maniere de combat, & tournérent les épaules. Les Archers les suivirent, & il n'y eût homme ni cheval qui ne fut blessé dans la retraite. Ce combat dura un jour entier, & il demeura vingt mille François morts ou blessez sur le champ de bataille. Les Bretons se retirérent à leur camp fort satisfaits du succés de leur nouvelle maniere de combatre. Les Archers seuls avoient emporté la victoire, & ceux qui étoient fortement armez & ordonnez pour les soutenir avec la hache & la masse, n'étoient pas venus aux mains, les Archers n'ayant pas eu besoin de secours. Le lendemain le combat recommença; les Archers tant à pied qu'à cheval, couvrirent les bataillons François de fléches,

les mirent en déroute aprés la mort d'un grand nombre d'hommes, & les poursuivirent jusques dans leurs retranchemens, faisant un grand carnage.

M. d'Argentré dit que le Roy Charles ayant vûs ses siens quasi tous morts ou blessez, abandonna la nuit son armée & se retira à Paris au plus vite. Le lendemain les capitaines, aprés avoir attendu long-temps auprés de sa tente, y entrérent impatiens de recevoir les ordres dans une occasion si pressante, ils apprirent par quelqu'un de sa chambre ce qui étoit arrivé : chacun fut bien étonné & se sauva qui pût.

Les Bretons se preparans à un nouveau combat, se mettoient en bataille comme les jours precedens. Ne voyant paroître personne, ils s'approcherent des retranchemens, d'où ils virent sortir par l'autre côté l'armée à la file. A cette vûë ils levérent de si grands cris, qu'ils achevérent de desesperer ceux qui fuyoient déja; on employa ses gens de pied à combler les fossez; les Archers poursuivirent les fuyards & tuérent ce qu'ils voulurent; la gendarmerie entra de tous côtez dans le camp qui étoit plein de richesses; la tente du Roy fut prise avec son buffet & tout son équipage.

Cette expedition acquit une grande reputation à Neomene, & son nom vola jusques en Allemagne où il fut en grande estime. Il fut ensuite reconnu pour Roy, & vécut paisible. Il s'adonna à servir Dieu, fit de grands dons à l'Abbaye de Rdedon, où il frequentoit souvent ce Saint homme l'Abbé Connoyon. Il fonda le Prieuré de Lehon

proche

proche Dinau où il fit apporter le corps de S. Magloire qui estoit déposé à l'Isle de Jarlé des dépendances de Dol. Pour le dernier de ses exploits il prit sur les peuples du Nord la Ville d'Angers dont ils s'étoient saisis ravagea tout le païs d'Anjou, la Touraine & le Vendomois, où il ne se presenta personne pour luy faire teste. La mort de Neomene se rapporte si diversement que rien n'est certain sinon qu'elle arriva environ l'an 860. 860.

HERUSPE'E.

HERUSPE'E fils de Neomene luy succeda, il fut vaillant & homme de guerre, quoy qu'il ne fût pas de la valeur de son pere, il tenoit l'Anjou, le Maine, & la Touraine que Charles le Chauve avoit perdu & qu'il voulut regagner sur luy, il crut que pour en venir à bout plus facilement il falloit vaincre Heruspée dans le cœur de ses Etats; il assembla une Armée l'emmena luy-même en personne en Bretagne, jusques sur le bord de la riviere de vilaine proche Rhedon où Heruspée alla au devant de luy. M. d'Argentré dit que le Roy Charles fut poussé, ce qui l'obligea à se retrancher & à se fortifier dans son camp, quelques personnes s'entremirent de la paix, elle fut faite & il y eut des ostages donnez de part & d'autre pour l'execution du Traité.

Les relations sont si differentes des conditions de cette paix, qu'on n'y connoît

rien de certain ; par un des articles le Roy Charles donnoit à Torquat Gentilhomme de Rennes qui estoit à son service le Comté d'Anjou à condition de foy & hommage, Heruspée en avoit cedé la proprieté au Roy par ce mesme Traité: on prétend que de Torquat descendirent les Comtes d'Aujou, cette cession d Heruspée fut depuis confirmée par le Roy Salomon de Bretagne.

Il y avoit apparemment deux Comtes d'Anjou Torquat d'un costé de la riviere de Loire, & le Comte Robert de l'autre.

Baldric Archevêque de Dol écrit que par ce Traité de paix entre le Roy Charles & Heruspée, il fut reconnu pour Archevêque, que Actard fut rétably dans l'Evêché de Nantes, & que la proprieté du Comté demeuroit à Heruspée.

Gillard que Neomene avoit fait Evêque de Nantes fut obligé d'abandonner le Siege Episcopal, il s'en alla en ériger un en Guerrande qu'il posseda toute sa vie, quoy qu'excommunié par les Papes Nicolas & Benoist & par un Concile National tenu en Bretagne ; pour les autres Evêques que Neomene avoit destituez, Heruspée ne les voulut jamais rétablir, Actard rentrant dans son Eglise & la trouvant ruinée par les hostilitez des Danois pria Heruspée d'en estre touché, & de luy donner moyen de la remettre, Heruspée luy accorda la moitié des droits & coutumes qui se levoient au passage de la riviere de Loire à Nantes, la Charte de Cedon porte qu'Heruspée le faisoit pour la délivrance de l'ame de son pere, de celle de la Reine Mar-

Wontech sa femme & de celle de son tres-aimé compere Charles Roy de France, & que c'estoit du consentement de Conan son fils & de Salomon son cousin, M. d'Argentré dit qu'il l'a vuë.

Heruspée donna à l'Abbé de Rhedon la moitié de la Seigneurie de Brain, il possedoit déja l'autre par don de Neomene.

En l'an 865. les peuples du Nord parurent à la coste de Bretagne avec grand nombre de Vaisseaux que commandoit Sidric cousin de Bier fils du Roy Lodric de Dannemarc, Heruspée alla à sa rencontre en armes & luy fit voir des traitez faits entre le deffunt Roy Neomene & Bier Sidric, les ayant vû se retira aprés avoir fait rafraichir ses vaisseaux de vivres, une autre flote survint qui pilla les marches de Nantes, Sidric qui tenoit la mer avec une grosse flote ne pouvant souffrir qu'on violât la foy donnée vint à l'embouchure de la riviere de Loire & l'enferma ; ces pirates ne pouvant avancer ny reculer se fortifierent dans une Isle, Sidric les tenans serrez d'un costé envoya dire à Heruspée qu'il les serrât de de l'autre, ce qu'il fit & furent les forts des pirates attaquez; on en tua grand nombre de ceux qui se presenterent aux défenses l'attaque dura depuis le matin jusqu'au soir & Sidric y fut blessé; le lendemain les assiegez traitterent & se racheterent pour de l'argent, ils se rembarquerent, reprirent la mer & entrerent dans la riviere de vilaine jusques à Rhedon, ils mirent des troupes à terre qui se logerent à deux mille pas de l'Abbaye, l'Abbé Conoyon & 865.

ses Religieux étant en prieres, il se leva une tempeste qui submergea une partie de leurs vaisseaux, quelques uns des leurs étant entrez dans l'Eglise à mauvais dessein étoient devenus forcenez, ce qui étonna les pirates qui firent des vœux pour leur salut & envoyerent des dons à l'Eglise; voilà une partie de ce que rapporte M. d'Argentré; plusieurs qui s'étoient avancez dans le plat païs y faisoient de grands desordres, Heruspée qui les trouva écartez en tua une partie & obligea l'autre à regagner ses vaisseaux.

SALOMON.

La paix dont joüissoit Heruspée n'étoit troublée que par quelques courses de ces Danois, quand il s'éleva contre luy une querelle domestique; Neomene son pere de qui il tenoit ses Etats avoit eû un frere aîné du nom de Rivalon qui avoit laissé un fils nommé Salomon que Neomene avoit fait élever comme s'il eût été le sien propre.

Salomon qui étoit fils du frere aîné de Neomene crût avoir droit au royaume par ce qu'il étoit du sang des anciens rois, sans considerer que Neomene ne l'avoit occupé que par conqueste, & que cette raison là le donnoit à son fils Heruspée; Salomon fit des pratiques, & quand son party fut assez fort il surprit Heruspée, defit tous les gens de sa suite, le tua dans l'Eglise & au pied

860. de l'Autel, en 860. & se fit Roy.

Salomon introduit par une mechante

action, mena une vie toute opposée, se comportant avec bonté & avec douceur il fut proche d'entrer en guerre avec le Roy Charles qui s'étoit avancé sur les frontieres avec une grande armée croyant le surprendre, mais le trouvant au devant de luy il se retira & confirma la paix aux mêmes conditions qu'elle étoit avec Heruspée.

Salomon rappella au commencement de son regne quelques uns des Evêques disgraciez. Hactard Evêque de Nantes homme inquiet se retira chez l'Archevêque de Tours nommé Herard qui étoit mécontent de ce qu'on luy avoit soustrait les Evêques ses suffragans & attribué à l'Evêque de Dol l'autorité qu'il croyoit luy appartenir, ils assemblerent par le credit du Roy Charles le chauve un concile national où se trouverent le primat de Lyon, les Archevêques de Rheims, de Tours, de Roüen, de Sens & de Bourdeaux.

L'affaire mise en deliberation & ne s'y pouvant rien resoudre, ils écrivirent au Pape Nicolas qui tenoit le siege de Rome pour se plaindre que le Roy de Bretagne avoit ôté à l'Archevêque de Tours ses Evêques suffragans, & suscité l'Evêque de Dol pour usurper son autorité sur les Evêques de Bretagne, ils se plaignoient encore de ce que Salomon ne rétablissoit pas tous les Evêques deposez quoy qu'il l'eut ordonné aprés les Papes Leon IV. & Benoist III. ses predecesseurs, ils ne purent rien obtenir du Pape qu'une Letre par laquelle il exhortoit Salomon à souffrir que les Evêques de son royaume fussent soumis à l'Ar-

chevêque de Tours, comme il l'avoit trouvé, disoit-il, reglé par les Papes ses predecesseurs, luy representant que les differens des Princes temporels ne devoient pas troubler l'ordre étably dans l'Eglise.

On voit bien que la grande difficulté de cette affaire rouloit sur ce que les rois de Bretagne ne vouloient reconnoître aucun pouvoir des Evêques François dans leurs Etats & moins celuy du Roy de France. Salomon étoit pourtant Prince fort religieux & de grande bonté, mais il avoit peur de faire préjudice à sa dignité; il fit bâtir des Eglises en ses maisons; il en fit bâtir une à Plelan où la reine Guyhennetec, sa femme fut enterrée il y ordonna aussi son tombeau, y fit de grands dons & confirma ceux faits à l'Abbaye de Rhedon.

Les Danois rentrerent en Bretagne par la riviere de Loire jusques à Nantes, Salomon alla au devant d'eux, & en tua grand nombre, apres quoy Hasting leur chef s'obligea par un traitté de sortir de Bretagne & d'Anjou; où les rois de Bretagne pretendoient quelque droit.

Les Danois dans la suite s'étant saisis d'Angers; le Roy Charles le chauve qui les y vouloit assieger convia le Roy Salomon à le secourir & à les venir assieger de son côté, les Danois sortirent par composition, & le Roy de France satisfait d'un secours reçû à propos quitta à Salomon toutes pretentions d'hommage où il croyoit avoir droit depuis Charlemagne, le reconnut pour Roy, luy accorda la couronne d'or, tout droit pour l'Archevêché de Dol & celuy de faire

battre monnoye d'or & d'argent.

Salomon ennuyé des embarras du monde ayant resolu de se retirer dans un Monastere assembla ses Etats & leur representa toutes les raisons qui luy faisoient preferer une vie retirée à sa dignité, & vouloir faire couronner Guegon son fils; il s'éleva une conspiration dont étoient chefs les enfans de Neomene Pasquitan & Urfean soutenus par plusieurs qui étoient mécontens de la severité de Salomon pour l'observance des loix & qui ne vouloient pas que sa posterité eût regné; les conspirateurs le suprirent dans un petit Monastere proche sa maison de Plelan où il se retiroit souvent. Le premier jour il leur échapa son fils ayant été pris pour luy, mais le lendemain il tomba entre les mains de quelques François qui luy portoient une haine mortelle, ils luy creverent les yeux & l'outragerent tant que quelques heures apres il fut trouvé mort; Il fut enterré dans l'Eglise de S. Sauveur de Plelan comme il l'avoit ordonné, voilà la fin du roy & du royaume.

PASTENETHEN ET URFEAN *partagerent la Bretagne, & prirent le titre de Duc ou celuy de Comte.*

LE titre de roy s'étant éteint en Bretagne, celuy de Duc y fut introduit sans qu'on sçache comment, mais c'étoit avec même souveraineté qu'avoient exercé les rois, ils avoient les mêmes ornemens & une

couronne à hauts fleu ôs comme les rois, les Princes de Bretagne prirent aussi quelquefois le titre de Comte qui étoit anciennement de même dignité que celuy de Duc.

Pastenethen Comte de Leon & Urfean ou Guervant Comte de Goetlo partagerent le royaume apres la mort de Salomon, quelques autres y pretendoient droit. Alain Comte de Broerec étoit frere de Pastenetten & Judicaël Comte de Rennes, étoit fils de Praselan, fille du roy Salomon. Tous ces prétendans entrerent en guerre & causerent aux habitans tous les maux qu'on peut craindre dans une guere civile.

Les peuples du Nord voulurent profiter de la dissention qui étoit entre les Princes Bretons & firent un ravage horrible en toute la Bretagne où ils ne trouverent pas grande resistance, Pastenethen eut une rencontre avec eux, où il fut fait prisonnier & depuis relâché.

Ces peuples barbares exerçoient tant de cruauté dans les Monasteres & lieux saints, que pour éviter leur fureur les Prestres & Religieux s'enfuirent en France & emporterent les Reliques & les ornemens des Eglises.

La guerre ne discontinuoit pas pour cela entre Pastenethen & Urfean, Pastenethen quoy que le plus fort ne negligea pas de s'aider de ces peuples du Nord qui desoloient le plat païs, il les gagna & les ayant mêlez dans ses troupes, resolut de donner bataille à Urfean.

Les sujets d'Urfean quoy qu'ils luy eussent fait serment, ayant appris ce renfort dans l'armée de Pasthenethen, abandonne-

rent peu-à-peu leur Prince, & cette desertion fut si grande, que de huit mille qu'ils étoient, à peine en put-il conserver mille, encore étoient ils épouvantez, & conseilloient à Urfean de se retirer en quelque place de sureté pour laisser passer cet orage qui le mettroit en danger de perdre son Etat & sa vie; Urfean qui étoit un tres vaillant Prince rebuta ce conseil, & dit que quoy qu'il en pût arriver il ne fuïroit pas devant son ennemy, qu'il le combattroit n'eut-il que dix hommes avec luy, que ceux qui l'aimoient & qui avoient quelque hardiesse le suivroient, qu'il attaqueroit les ennemis si vivement qu'il feroit jour à ceux qui seroient derriere luy, & qu'il sçauroit en tout cas y mourir avec honneur si la fortune ne le favorisoit, ce qu'il avoit promis il le fit, il chargea les ennemis à la tête de ses mille hommes avec tant de furie, qu'il les enfonça & les mit en fuite & Pastencthen des premiers; cette action se passa auprés de Rennes, les peuples du Nord qui étoient dans l'armée de Pastenethen se rassemblerent & se baricaderent en l'Eglise de saint Melaine du faux-bourg de Rennes, & la nuit venuë ils s'enfuïrent vers leurs vaisseaux qui étoient à Rhedon. On dit d'Urfean des choses incroyables, que n'ayant que deux cens hommes il eût la hardiesse d'attendre Hasting Prince Danois & son armée, je ne sçay sur quels mémoires M. d'Argentré avance ce fait là; il y a apparence que Urfean étoit dans un poste bien fortifié pour attendre une armée avec une si petite troupe,

Il tomba malade, Pasthenethen qui le qui le sçût en voulut profiter, & l'alla attaquer; Ursean avoit assemblé ses troupes qui le prierent de ne les point abandonner, de leurs ordonner ce qu'elles auroient à faire, & qu'aprés il suffiroit qu'il se montrât seulement: Ursean touché de la confiance que ses sujets prenoient en luy, fit mettre ses Enseignes aux champs: il s'étoit fait porter à la tête de son Armée, animée par sa presence, elle poussa celle de Pasthenethen & la mit en déroute. La victoire demeura au malade, mais il mourut entre les bras de ceux qui l'emportoient dans son camp. Pasthenethen mourut bientôt aprés luy, & la querelle pour la Principauté tomba entre Judicaël fils d'une sœur d'Heruspée, & Alain appellé Rebré frere puisné de Pasthenethen.

ALAIN DIT REBRE' ET IUDICAEL.

ALAIN étoit Comte de Vannes, autrement Broerec, il fut le premier qui prit le titre de Duc dont on ne sçait pas la raison.) M. d'Argentré dit qu'il a pris en quelques unes de ses Lettres la qualité de Alain par la grace de Dieu pacifique Roy de Bretagne, & en quelques autres celles de Souverain Duc des Bretons. Il soûmit bientôt tous ses concurrens, & donna quelque partage à Judicaël son cousin, fils de Proselan sœur d'Heruspee; ce

qui les convia davantage à s'acomoder ensemble, fut que les Danois aprés avoir manqué plusieurs entreprises en France, croyant mieux réussir en Bretagne à cause de la guerre Intestine, y étoient entrés, & avoiét desolé le plat païs jusques au Croisic, ce qui avoit fait retirer les habitãs en Guerrande. Alain se mit sur la marche du Roy Hasting chef des Danois, & le harceloit sans en venir à une Bataille: il y eut pourtant deux rencontres entr'eux où Hasting fut battu, l'une auprés de Guerrande, & la derniere proche le bourg de Quittemberg au territoire de Vannes, ce qui obligea les Danois à se tenir plus serrez. Les Princes Bretons songeans à s'entendre pour combattre l'Ennemy commun, aprés avoir conferez de leurs moyens, chacun de son côsté se prépara à attaquer les Danois, Judicaël les joignit le premier, & les chargea avec tant de valeur qu'il les mit en desordre, quoy-qu'ils fussent 15. ou seize mille; n'ayant pas poussé sa victoire les ennemis se rallierent dans le prochain village, où ils se fortifierent pour pouvoir reprendre haleine; aprés s'être bien remis ils sortirent pour aller cherocher Judicaël, qui bien loin d'éviter le combat, donna tête baissée: mais n'étant pas bien suivi des siens il fut envelopé, & tué sur la place.

Alain arriva de son côté aussi-tôt aprés la mort de Judicaël, il rallia les Bretons qu'il trouva en quelque désordre, & attaquant les Danois avec des gens frais, il les défit entierement; de quize mille il ne s'en sauva que quatre cens, qui s'enfui-

rent à leurs vaisseaux qu'ils tenoient toûjours le plus prés qu'ils pouvoient. M. d'Argentré dit qu'Alain avoit fait vœu de donner de grands biens aux Eglises s'il obtenoit la victoire, ce qu'il executa; cet
894. évenement arriva en l'an 894. par la mort de Judicaël, Alain demeura seul Seigneur de la Principauté par la réunion des terres de Vannes, & Broerec, ce qui le fit nommer Alain Rebré, c'est à dire trop grand, il passa le reste de sa vie en plaine paix, & mou-
907. rut en l'an 907. ce fut un Prince vaillant, & pieux, qui fit de grands biens aux Eglises, surtout à l'Eglise de Nantes & à l'Evêque, il donna à Rainon Evêque d'Angers l'Abbaye de S. Sierge fondée par le Roy Néomenc. Il est à remarquer que dans les lettres qu'il accorda à l'Evêque d'Angers, il prend la qualité de *Alanus, gratia Dei pius, & pacificus Rex Britanniæ*; cette lettre est rapportée entiere par M. d'Argentré qui dit qu'elle est aux chartes de l'Abbaye de S. Sierge proche d'Angers. Alain donna aussi à l'Evêque de Nantes le moyen de bâtir un petit château proche de son Eglise, où il pût se retirer en seureté quand les Danois surviendroient, car ils entroient dans la riviere de loire quand on y pensoit le moins.

IVHAEL, COLLEDOCH, Mathuede Comte de Porhoet.

A Alain succederent ses enfans Juhaël, colledoch, & une fille mariée à Mathuede Comte de Porhoet, comme ils n'avoient

aucune des vertus de leur pere, ils ne sceurent deffendre leurs Estats que les peuples du Nord attaquerent, ils y exercerent de si grandes cruautez que tous les principaux habitans, les Seigneurs, Comtes, Vicomtes, Barons, & Matibernes abandonnerent le païs, & se retirerent chacun où il put: Mathuede Comte de Porhoet qui avoit épousé la fille du Duc Alain se retira chez Adelstan Roy d'Angleterre, avec grande suitte: il ne demeura que le pauvre peuple, & les Laboureurs sous la tiranie des Danois autrement Normands.

Materne titre au dessous de celui de Baron.

Normand veut dire homme du Nort, & ce sont ces Normands qui ont depuis occupé l'ancienne Neustrie, & qui luy ont donné le nom de Normandie; ces Normands ou Danois assiegerent Nantes, qu'ils prirent sans peine, n'étant deffendu que par le menu peuple, quelques habitans s'étoient retirez dans le Châteàu qui avoit été nouvellement bâti pour servir en de pareilles occasions, ils s'y deffendirent tout le jour, & la nuit venuë ils se sauverent où ils purent, & emporterent les ornemens de l'Eglise, & ce qu'ils avoient de meilleur, l'Evêque s'étoit retiré en Bourgogne avec son Clergé.

Le lendemain les Normans ne trouvant plus ny hommes ny femmes, entrerent dans l'Eglise, prirent ce qu'ils y trouverent, & mirent le feu à la couverture, ils ruinerent le château & abandonnant une ville deserte, ils monterent le long de la riviere de Loire où ils firent mille ravages, aprés avoir pillé tout ce qui leur tomba sous la main; étant revenus dans une Ile

de la riviere de Loire ; il survint une nouvelle troupe de gens de la même nation qui voulut avoir part au butin, assemblé pour être partagé ; sur le refus qui en fut fait ils en vinrent aux mains, & il en perit un grand nombre, le reste rentra dans les vaisseaux, ils entreprirent en se retirant d'emporter la ville de Guerande que les habitans conserverent en se deffendant vaillamment, & tuerent même beaucoup d'ennemis. M. d'Argentré écrit que ce fut par miracle, & que S. Aubin patron de leur Eglise se trouva en homme d'armes à leur tête & les encourageant & conduisant. S. Aubin étoit un Gentil homme originaire de Vannes mort en l'an 712. en l'âge de 80. ans, il avoit été Religieux, Abbé, & 20. ans Evêque d'Angers.

912. L'an 912. Charles le Simple Roy de France, fatigué par ces peuples du Nord donna à Rollon leur chef sa fille en mariage, avec la Neustrie pour sa dot; il luy donna aussi l'hommage de Bretagne, c'étoit un droit qu'il cedoit volontiers, car il n'en étoit pas en possession : Rollon ayant donc épousé Gillone fille du Roy Charles le Simple, se mit en possession de la Neustrie à qui il donna le nom de Normandie, & luy il prit le titre de Duc. Il envoya en Bretagne demander l'hommage, & l'obeïssance en vertu de la cession qui luy en étoit faite, c'étoit un droit prétendu par les Roys de France depuis Louis le debonnaire, & disputez par les Princes Bretons; il n'y avoit plus Prince ny Seigneur en Bretagne, (tant la desolation y étoit gran-

de,) que Beranger Comte de Rennes, & Alain Comte de Dol; ils soûtinrent tous deux autant qu'ils purent les efforts de Rollon qui étoit homme de guerre, & puissant; & eux foibles & abandonnez de tous les Seigneurs, & du peuple qui s'étoient retirez, aussi ne firent-ils qu'une vaine resistance, Rollon fut le maître partout pendant cinq années qu'il vécut, il pilla, ravagea, & ruïna comme il luy plut, Villes, Château, Eglise, monasteres, & maisons qu'il réduisit en tres mauvais état.

Après la mort de Rollon, Guillaume Longue-espée son Fils naturel, né de Pompée fille de Beranger Comte de Bayeux, succeda au Duché de Normandie, & à la prétention de l'hommage de Bretagne, que Les Comtes Alains, & Berenger luy refuserent comme ils l'avoyent refusé à Rollon son pere; sur ce refus il fit une cavalcade dans tout le païs, où il ne trouva aucune resistance: comme il se retiroit en Normandie, & qu'il eut repassé la riviere de Coesnon qui la separe de la Bretagne, Alain, & Berenger qui le suivoient avec ce qu'ils avoient peu mettre des leurs ensemble, luy tomberent sur son arriere-garde; le menerent battant jusques au cotentin & puis se retirerent; Guillaume Longue-espée picqué de cette avanture, rallia au plus vîte les siens, retourna en Bretagne où il fit plus de maux qu'il n'en avoit fait: il ruïna maisons, villes & châteaux, tellement que le Comte Alain ne pouvant se soûtenir en Bretagne, fut obligé de se refugier à la cour d'Adelstan en Angle-

terre, qui moyenna une paix entre Guillaume Longue-espée, & luy. Alain Barbetorte qui régua depuis en Bretagne étoit encore enfant, & fugitif en Angleterre, comme Mathuede Comte de Porhoët son pere. Les Bretons répandus dans toutes les provinces de France avoient les yeux sur luy, & esperoient de revenir un jour par son moyen dans le lieu de leur naissance. La décadance des Normands ne commença pourtant pas par luy; B renger Comte de Rennes étoit mort nouvellement, & avoit laissé un fils qui avoit nom Juhaël Berenger, lequel plein de courage entreprit de se delivrer des Normands, il assembla des forces de toutes parts aussi-tôt que le Duc de Normandie en fut averti, il envoya Flescan l'un de ses capitaines, avec des troupes pour tenir les Bretons en sujetion; il entra en Bretagne par le territoire de de Foulgeres, & conduisit ses troupes jusques à la paroisse de Tremé ou Juhaël, & luy se rencontrerent; les deux armées vinrent aux mains avec grande ardeur, les Normands étoient les plus forts en nombre: mais les Bretons avoient des Archers à cheval, qui voltigeoient sur les ailes, & fatiguerent tant les ennemis qu'il les obligerent à tourner les épaules en desordre; Flescan les voulant rallier fut reconnu, & tüé sur la place; les Normands le voyant mort se mirent en fuitte. Cette action se passa en
931. l'an 931. on croit qu'il demeura quinze mille des ennemis sur le champ de bataille: un si heureux évenement fit prendre courage aux Bretons, qui ne penserent

plus qu'à chasser les Normands tous d'un complot, ils tuérent à un jour de S. Michel generallement ceux qui ne purent se jetter dans les forts qu'ils avoient dans le païs, où quelques uns se maintinrent jusques en l'an 936. qu'ils furent entierement ou exterminez, ou chassez de Bretagne par Alain Barbe-torte, & les Bretons rétablis dans leurs terres, que les Normands avoient possedés quelques années.

ALAIN BARBE-TORTE.

NOUS allōs voir paroître sur le théatre Alain Barbe-torte : il avoit été nourri à la cour d'Adelscan jusques à l'âge de 20. ans ; il crut qu'il étoit tems de s'évertüer pour rentrer dans ses états, il obtint d'Adelscan nombre de Vaisseaux qu'il arma & remplit de Bretons refugiez qui attendoient impatiemment une occasion de se rétablir chez eux. Il décendit à la côte de Dol, il trouva en ce païs là grand nombre de Normands épars qui y vivoient en repos, & s'y étoient conservez par le voisinage de Normandie d'où ils pouvoient être facilement secourus. Barbe-torte les ayant surpris les chargea par tout, les défit, & les chassa de ce territoire là ; il sçut que quelques uns s'étoient refugiez au voysinage de la ville de S. Brieuc, il les poursuivit, & les obligea à se retirer en Normandie.

Le bruit de la venuë d'Alain Barbe-torte, & de ses exploits ayant volé partout,

luy attira sous ses enseignes tous les gens de guerre de la nation, & tous ceux qui étoient chassez de leurs maisons, qui ravis d'avoir un Prince du sang d'Alain le Grand, le reconnurent pour leur souverain Duc, & luy firent les serments accoûtumez. Il les fit sans perdre de tems marcher à Nantes, où il sçut qu'il y avoit beaucoup de Normands établis, & le long de la riviere de Loire, par concession de Robert le Fort qu'on nommoit Duc de France; & que même il y en étoit survenu d'autres, il en rencontra grand nombre à S. Aignan proche Nantes, qu'il chargea vivement: mais il y trouva plus de résistance qu'il n'avoit prévû, c'étoient tous gens de cheval bien disciplinez; il eut d'abord quelque avantage: la fortune changea, & il fut contraint de se retirer sur la croupe d'une petite Montagne qui n'étoit pas loin, où il souffroit beaucoup par la soif & par la chaleur qui étoit grande ce jour là: il étoit homme pieux, & on dit qu'il se mit en prieres, & qu'on trouva miraculeusement une belle Fontaine qui le rafraichit, & toute son armée. Aprés ce rafraichissement, & avoir repris haleine, il se remit en marche pour aller chercher les ennemis qui ne pouvant cette fois soûtenir ses efforts, se débanderent, & s'enfuirent à leurs vaisseaux qui étoient en la riviere de Loire là auprés, cela fait il entra dans la ville où il tailla en pieces tout ce qu'il rencontra de Normands, & alla décendre à l'Eglise cathedrale dédiée à S. Pierre, il y trouva les portes condamnées, il n'y avoit homme qui eût osé y entrer pendant la domination des Nor-

Il étoit fils de la fille d'alain legrand

mands, il fut fort touché de voir une si belle Eglise rüinée, aussi-bien que le château qui en étoit proche qu'il fit rebâtir pour y faire sa demeure. Il menda par Edit & convocation generalle, aux Prélats, Seigneurs, & habitans des villes, & communautez de le venir trouver à Nantes; ils furent tous transportez de joye de revoir leur patrie, & leur Prince légitime. Il donna l'administration de l'Evêché de Nantes à Octo Evêque de Leon, qui avoit réputation d'être fort homme de bien, cette Eglise étoit vacante il y avoit long-tems. Adalard avoit été le dernier de ses Evêques; il donna pour rétablir l'Eglise le tiers du revenu des peages du pont de Nantes, garda un tiers pour luy, & donna l'autre tiers aux Seigneurs du Comté de Nantes. Il se mit en possession du territoire de Mauges, Herbauges, & Tiffauges le long de la riviere de Loire, que Guillaume tête d'Etoupe Comte de Poitou luy voulut disputer: mais ils s'acordérent amiablement; & en l'an 936. les Normands furent chassez generallement de toute la Bretagne, par un complot universel comme il à déja été dit. 936.

Quelques années aprés Alain Barbe-torte fut solicité par Loüis d'Oultre-mer regnant en France, de prendre son parti contre Othon avec qui il avoit la guerre pour le Royaume d'Austrasie. Othon vint assieger Paris, Alain Barbe-torte fit de grands exploits pour le deffendre, & y aquit une grande reputation, aussi-bien que dans un combat particulier contre un Saxon de l'armée de l'Empereur, homme de grande ostantation

qui défioit tout le monde. Alain le combatit tête à tête, & le tua ; la Reine qui étoit sœur de l'Empereur luy en sçut mauvais gré, ce qui fut cause qu'il se retira chez luy aprés la levée du siege.

Alain s'en retournant de Paris rencontra en son Chemin le Comte Thebault de Blois, qui étoit fils de Bellon compagnon d'armes de Rollon Duc de Normandie, ils contracterent ensemble une si étroite amitié que Thebault accorda sa fille en mariage à Alain Barbe-torte, le mena au château de Blois où les nopces furent célébrées, & trois jours passez en fêtes, aprés quoy Alain mena sa femme en Bretagne, où elle fut reçûë avec des honneurs infinis, & des réjoüissances qui durerent huit jours, il tomba peu de tems aprés dans une grande maladie, prévoyant sa mort proche, il manda le Comte Thebault son beau-pere, & les Comtes, & Seigneurs du païs, il leur dit que n'ayãt pas beaucoup de jours à vivre, il avoit crû les devoir appeller, & leur representer qu'il laissoit un fils fort jeune, qui auroit beaucoup d'ennemis à craindre, s'ils ne l'en garentissoient par leur loyauté, qu'il avoit fait son devoir de les délivrer des Normands qui les tiranisoient, qu'il leur demandoit de luy en rendre quelque reconnoissance en la personne de son fils, qu'il laissoit sous la tutelle de Thebault son beau-pere, il voulut qu'ils luy fissent en sa presence serment de fidelité entre les mains de Thebault son tuteur ce qu'ils accorderent, bien-tôt aprés il mou-
869. rut en l'an 869. & fut enterré avec grande pompe.

DROGON.

LE fils d'Alain Barbe-torte de son mariage avec la fille du Comte de Blois, avoit nom Drogon, il étoit encore au berceau quand le pere mourut, sa mere épousa bien-tôt aprés Foulques Comte d'Anjou, auquel le Comte Thebault de Blois permit le maniement de la moitié du Comté de Nantes avec les peages. Le Comte Iuhaël Berenger dont à été parlé, joüissoit de l'autre moitié du surplus du revenu de ce jeune Prince, le Comte Thebault faisoit comme il luy plaisoit, il en fit bâtir les Tours de Blois, de Chartres, & du château de Chinon. L'enfant fut porté à Angers; Alain Barbe-torte avoit deux fils nés de Iudith qui n'étoit pas sa femme, puisqu'elle vivoit encore quand il épousa la fille du Comte Thebault, & qu'il déclara en mourant Drogon son heritier, les fils de Iudith avoient nom Hoël, & Guerech qui furent exclus de la succession, parce qu'ils n'étoient pas nez de mariage.

Le Comte d'Anjou entreprit de se defaire de Drogon par le moyen de sa Nourice, à qui il jura qu'il la feroit mourir si elle n'ôtoit la vie à son Nourrisson, elle n'osa le refuser, & luy jetta de l'eau chaude sur la tête quand-il étoit dans les bains dont-il mourut, sa mere en fut fort affligée; cette mort causa de grandes dissensions en Bretagne, il étoit le dernier du sang d'Alain le grand, & d'Alain Barbe-torte capable de succeder.

CONAN.

CONAN Comte de Rennes prétendoit avoir droit au Duché, parce qu'il étoit décendu en ligne directe de Moderand Comte de Rennes, & d'une Fille du Roy Salomon, & voici comment, de Moderand étoit sorti Salomon, de Salomon, Berenger; de Berenger Juhaël pere de Conan, & de Martin vaillant homme, à qui le pere commun avoit donné comme à Cadet les terres, & Seigneuries de Vitré, Marcillé, & Acigné, & les châtelenies de Pipriac, & d'Iffiniac en appanage.

Hoël d'un autre côté prétendoit le Duché comme fils d'Alain Barbe-torte, & sommoit Conan de le reconnoître, & de luy faire hommage de ce qu'il tenoit au Duché comme à son Seigneur souverain. Une si grande affaire ne se pouvoit terminer que par les Armes, & un chacun assembla ses forces: mais Conan pour avoir plûtôt fait, suborna un homme entreprenant nommé Galuron, ce scélerat ayant épié le tems que Hoël à la chasse s'étoit separé de tous ses gens pour dire ses vêpres avec son chapelain luy donna un coup d'épée au travers du corps, & se sauva dans la Forets, les gens de la suitte de Hoel coururent à son secours, mais trop tard, ils le trouverent mort, & l'emporterent à Nantes où il fut enterré; Guerech son frere étoit homme de lettres, & pouvû de l'Evêché de Nantes d'où les habitans le reconnurent pour leur Seigneur,

Il étoit plus prudent, & plus vaillant que Hoël, aussi fit-il la guerre tout de bon, il assembla ses troupes, Conan assembla les siennes, ils se rencontrerent dans la pleine qu'on nomme des Conquereurs dans le territoire de Nantes, où il y eut un rude combat, Geffroy grisegonelle Comte d'Anjou, étoit venu au secours de Conan, les deux armées se separerent sans avoir rien décidé, & avec avantage égal, Conan qui étoit blessé au bras s'étant retiré le premier, Guerech se crût le vainqueur, ce combat fut donné en l'an 982. Guerech se maria 982.
peu de temps aprés à une Dame nommée Aremberge, qui fit bâtir le château d'Ancenis, Guerech quoi qu'il fût marié, & qu'il fist profession des armes, ne laissa pas de tenir l'Evêché de Nantes, il est vray que du revenu il fit rebâtir l'Eglise.

La guerre se ralluma plus apre que jamais & Conan ne se croyoit en sureté que dans les murs de Rennes, parce que Guerech le serroit de fort prés, Conan ne sçachant donc de quel bois faire fléche ny comment se garentir de Guerech, il s'avisa de le faire empoisonner par Heroic son Medecin qui étoit Abbé de Rhedon, Conan le manda secretement & le gagna à force d'argent, ce perfide alla à Nantes pour servir auprés de son maître dans son état, le trouvant indisposé, il luy conseilla de se faire seigner pour prevenir un plus grand mal, outre, dit-il, qu'il falloit qu'il partît dans le moment & qu'il ne pouvoit revenir de long-temps, Guerech le crut, on le servit d'une lancette empoisonnée &

aprés Heroic se retira, & fit retirer tout le monde, disant que le malade avoit besoin de repos, le bras luy enfla bien-tôt, il appella ses gens, on soubçonna la verité & on fut d'avis de luy couper le bras, il n'y voulut pas consentir & mourut, il laissa un fils nommé Alain, qui ne vêcut guerés aprés luy, Hoël que Conan avoit fait tuer avoit laissé deux fils sous la garde de Judith leur ayeule, ils se nommoient Judicaël & Hoël, mais Conan qui étoit devenu le plus fort n'ayant que des enfans en teste se fit le Prince de tout le païs sous le titre de Duc, il assembla de grandes forces & pour le premier de ses exploits prit le Chateau de Nantes dont il donna la garde a Auriscand Evêque de Rennes, il fit bâtir un autre Château à Nantes qui est encore nommé le Bouffay.

Judith avoit un fils de son mariage avec le Comte de Thoüars qui avoit nom Aimon qui étoit sensiblement touché de la mort de ses deux freres Hoël, & guerech, n'étant pas assez fort pour en tirer vangeance, il s'adressa à Foulqués Comte d'Anjou fils de geffroy Grisegonelle, il lui peignit si bien l'horreur de la perfidie dont Conan avoit usé pour faire mourir ses freres, qu'il se ligua avec luy pour tirer raison de Conan, & se saisir de Nantes qu'ils assiegerent, aprés trois semaines de siege, Conán leur manda que s'ils ne se retiroient de devant Nantes, qu'il leur donneroit bataille en peu de jours, Foulqués répondit qu'il pouvoit venir, qu'on l'attendroit a la pleine des conquereurs, d'où il étoit autrefois parti

fort

fort à la hâte ; le défi accepté, chacun fit marcher son armée, Conan arrivé le premier sur le champ de bataille, fit creuser au devant de son armée une grande & large fosse qu'il fit couvrir de claye & de mottes vertes par dessus ; c'étoit une ruse de guerre de ces temps-là, dont M. d'Argentré rapporte que les Danois s'étoient servis depuis peu en Hainault.

Foulques Monstra Judicaël fils du Comte Hoël, pour émouvoir les soldats, leur remontrant les injustices de Conan qui retenoit le bien d'un enfant aprés avoir méchament fait mourir son pere & son oncle ; aprés cela il donna la banniere au Vicomte Hamon pour la porter à la tête de l'armée, Hamon la conjura de soûtenir les droits de son neveu : les gens de Conan ne s'ébranlant point, & voulant attirer leurs ennemis dans le piege, on marcha pour les charger vivement, les premiers rangs tomberent dans la fosse preparée, Conan ne profita pas du desordre, ses ennemis ralliez, marcherent à droit & à gauche, se mirent en bataille de l'autre côté de cette fosse, & le chargerent si rudement qu'il demeura sur la place. Ce fut en l'an 9,2. & 992. cecy se trouve, dit M. d'Argentré, justifié par une lettre qui est aux archives de l'Abbaye de S. Florent.

Par la mort de Conan Judicaël entra en possession de Nantes.

Conan de Rennes avoit quatre enfans, d'Ermengarde sa femme sœur de Foulques Comte d'Anjou, Geffroy, Juhaël, Judicaël, & une fille qui avoit nom Judith qui fut mariée à Richard II. Duc de Normandie.

D

GEFFROY.

GEFFROY succeda à Conan son pere, & obligea Judicaël qu'il assiegea dans Nantes, à luy rendre hommage, il fut par là Duc Prince souverain, & paisible de toute la Bretagne : il épousa Havoise fille de Richard Duc de Normandie, de qui il eut deux enfans, Alain & Eudon, qui furent Ducs successivement ; il n'eut rien à démêler avec personne, & fut toujours reconnu par Judicaël pour son souverain. Judicaël fut tué traîtreusement en allant à la cour du Duc Geffroy sans qu'on aye pû découvrir l'auteur d'une si mauvaise action. Aprés sa mort Budic son fils naturel, quoiqu'il eut une fille legitime, fut investi du Comté de Nantes par le Duc Geffroy qui avoit donné en même temps l'Evêché de Nantes à Gautier chevalier né dans le territoite de Rennes. Gautier homme hautain qui dédaignoit Budic, parce qu'il n'étoit pas né de mariage, avoit assemblé des hommes, & tenoit Budic si serré qu'il n'osoit quasi sortir ; de sorte que tout étoit en grande confusion dans la ville, & qu'on étoit toujours en armes ; Gautier avoit même fait bâtir une maison forte pour retirer les siens, & Budic étoit quasi assiegé dans son château du Bouffay.

Il étoit sorty quelques Danois de leurs païs pour le secours de Richard Duc de Normandie, le vent les jetta à la côte de Bretagne, ils mirent pied à terre à Can

calle ſans autre deſſein que de demander des vivres; les Bretons qui ne le ſçavoient pas marcherent pour les combattre, on dit que les Danois avoient creuſé quelques foſſes devant eux qu'ils avoient couvertes de mottes vertes, (mauvaiſe ruſe qui étoit en ce temps-là en pratique) quelques Bretons y tomberent, les Danois qui étoient plus forts en nombre les pouſſerent, & aſſiegerent Dol qu'ils prirent & brûlerent, ils y tuerent le Comte Salomon, le Seigneur de Combour, & beaucoup d'habitans. Ce fut la derniere occaſion de guerre qu'il y eut durant la vie du Duc Geffroy, qui s'adonna abſolument à la devotion, rétabliſſant des monaſteres ruinez : il fonda le Prieuré de Livré, & fit pluſieurs autres bonnes œuvres. Voulant entreprendre un voyage à Rome, il donna la tutelle de ſes enfans à ſa femme, & l'adminiſtration de ſon Duché à ſon frere Judicaël Evêque de Vaunes, & pria Richard Duc de Normandie ſon beau-frere, de donner ſa protection à ſes enfans & à ſes ſujets. A ſon retour de ce voyage il tomba malade, & mourut ; ſon corps fut apporté & enterré à Rennes en l'an 1008. 1008.

ALAIN.

GEFFROY laiſſa trois enfans, Alain, Eudon & Adele, pour laquelle le Duc Alain ſon frere fonda & fit bâtir l'Abbaye de ſaint George en l'an 1028. Havoiſe étoit demeurée regente, & avoit eu la gar-

de de ses enfans & de leurs Etats jusques à ce que Alain fût en âge de regner. Juhaël second frere de Geffroy avoit disputé le gouvernement, mais il étoit homme de peu, & ne fit pas grande peine, quoiqu'il fût soutenu par Alain Caignard Comte de Cornoüaille; quelques autres s'en étoient mêlez que Alain venu en âge assiegea, les ayant trouvez tous ensemble, il les prit & les fit executer.

Alain mécontent d'Alain Caignard Comte de Cornoüaille, à cause de l'intelligence où il étoit entré contre la regence de sa mere, luy voulut faire la guerre; il entra dans sa terre, où il prit plusieurs de ses places & châteaux.

Alain Caignard quoique riche & puissant, ne se jugeant pas assez fort pour faire tête au Duc qui étoit jeune & bien suivy, se retira dans une isle pour laisser passer l'orage; quand il le crut passé & le Duc retiré, il revint, assembla quelques forces, & chassa les gens du Duc de ses terres, ce qui ne servit qu'à allumer le feu: car le Duc irrité d'avoir reçu cet affront, fit de nouvelles levées, se joignit avec Eudon son frere, & rentra en sa terre de Cornoüaille, que Caignard, sçachant qu'il n'étoit pas en état de soutenir les forces du Duc, abandonna, & se retira en France; le Duc y fit tout ce qu'il voulut, & mit des garnisons à sa devotion par tout, mais peu de temps aprés il se fit ouverture de paix, même d'amitié entre eux, par le moyen d'un mariage que Alain Caignard fit faire au Duc.

Odom Comte de Chartres avoit une fille d'un beauté merveilleuse, elle étoit veuve d'un Comte du Mans, & avoit nom Berthe. Alain Caignard la trouvant si belle, crut que le Duc Alain seroit ravy de l'épouser, il negocia le mariage avec tant de bonheur, que son pere & elle y donnerent leur consentement : il l'emmena en Bretagne par ordre du Duc, qui la voyant si belle, eut ce service si agreable, qu'il rétablit Caignard dans toutes ses terres, & luy donna des forces pour en chasser le Comte de Leon qui en avoit occupé une partie durant son absence : il y eut deux ou trois combats entre eux, & finalement le Comte de Leon fut chassé de la partie de la Cornoüaille qu'il avoit usurpée. Alain Caignard se voyant en paix épousa Judith fille de Judicaël Comte de Nantes, qui avoit été assassiné en allant à la cour du Duc ; elle étoit de droit heririere du Comté de Nantes, dont son pere avoit été investi par le Duc, mais Budic fils naturel de son pere s'en étoit saisi & s'y maintenoit par la force, ce qui causa dans la suite de grandes guerres entre Caignard & Budic.

Alain Caignard eut quatre enfans de Judith sa femme, Hoël l'aîné qui fut Duc de Bretagne, le second Benedic, le troisiéme Budic, & une fille nommée Oüen qui fut mariée à Eudon de Rennes frere du Duc Alain.

Le Duc Alain eut de Berthe sa femme deux enfans, Conan & Havoise, laquelle fut mariée à Hoël fils aîné de Caignard Comte de Cornoüaille ; il eut aussi deux fils

naturels, dont l'un avoit nom Geffroy, & l'autre Rivalon : il donna à Geffroy le Comté de Rennes, & le maria avec Berthe fille unique & heritiere du Comte de Dol

La profonde paix dont le Duc Alain joüissoit, fut un peu troublée par deux petites occasions de guerre qui survinrent; Gaultier Evêque de Nantes ayant pacifié la querelle qu'il avoit eu avec Budic Seigneur du lieu, crut (n'ayant plus d'ennemis) pouvoir faire un voyage en terre sainte, son voyage dura un an. A son retour il trouva que Budic s'estoit emparé de ses maisons & de ses terres qu'il ne luy voulut pas rendre; Gautier n'en pouvant avoir la raison, l'excommunia avec tous ses adherans, & se refugia chez le Duc Alain qui l'avoit pourvû de l'Evêché. Le Duc à qui il demanda sa protection, la luy accorda, & envoya quelques troupes courir le territoire de Nantes. Budic vint au devant, les combattit, & les fit retirer, ce qui ne decida pas l'affaire, se trouvant trop foible pour resister au Duc avec toutes ses forces; il chercha l'apuy de Foulques Comte d'Anjou, qu'il gagna par la pratique de quelqu'un de son conseil, ce qui pouvoit causer une grande guerre si Lanfranc Archevêque de Dol qui étoit homme d'entendement, ne se fût employé pour faire la paix dont il vint à bout, aux conditions que Budic quitteroit l'alliance de Foulques, & que le Duc le recevroit à foy & hommage du Comté de Nantes. Budic étoit mécontent de Foulques qui luy detenoit l'Abbaye de S. Florent anciennement des

dependances de la Seigneurie de Nantes, Foulques y avoit fait bâtir un château & y tenoit garnison, la necessité seule de se soutenir avoit obligé Budic à rechercher son alliance. Ce petit embaras fut suivy d'un autre de petite consequence, les païsans, on ne sçait par quel mouvement, se soulevèrent contre la noblesse, & forcerent quelques maisons où ils mirent le feu, la noblesse s'assembla & tailla facilement en pieces cette populace sans chef.

Les Histoires de Normandie rapportent que Robert Duc de Normandie pretendoit l'hommage de Bretagne dont il n'avoit été fait aucune mention depuis le temps de Guillaume longue épée, ses successeurs ayant été assez occupez des affaires qu'ils avoient à demêler avec la France. On trouve dans ces mêmes histoires que le Prince de Normandie fit bâtir un château sur la riviere de Coesnon qu'il nomma carouftes, (on juge que c'est Pontorson) pour pouvoir tenir des garnisons sur la frontiere de Bretagne, & qu'il entra en Bretagne où il fit quelque desordre, que le Duc Alain le suivit dans sa retraite & défit ses gens, mais que les gens du Duc furent aprés chargez par ceux qui tenoient le château de Carouftes pour le Duc de Normandie qui mirent en pieces ceux qu'ils trouverent en delà de la riviere; On voit encore dans ces histoires que le Duc de Normandie assembla une grande armée sous le pretexte de passer en Angleterre au secours du Roy, & que quand cette armée fut prête, il fit entrer le Comte de Longueville en Bretagne

avec une partie de ses gens pour piller & faire le degât, & pour luy qu'il s'embarqua avec des grandes forces pour y venir aborder. L'Archevêque de Roüen oncle commun intervenu detourna ce coup & les accorda à condition de l'hommage. M. d'Argentré écrit que les memoires de ce temps-là qu'il a trouvé en Bretagne ne disent rien de semblable & qu'il n'étoit plus parlé d'hommage depuis Guillaume longue-épée.

Eudon frere du Duc Alain, ne se trouvant pas suffisament partagé, demanda qu'on luy donnât encore le territoire de dol & celuy Daleth presentement S. Malo, & s'en étoit saisi quoy qu'il possedât déja Peinthievre, Porhoet, Goetlo, Carahais, Lamballe, Chateau-laudren, Jugon, Châteaulin, Broon, la Rocheluard Mesnibriac, Chasteaulin sur Trieu, Lanvodon, & saint Brieuc, c'étoit le partage que le Duc luy avoit donné à condition de l'hommage; Eudon ne se pouvant tenir en repos, Alain assembla son armée pour le mettre à la raison, & assiegea le chasteau de Lehon scitué sur une petite éminence proche de Dinan; le Vicomte de Dinan qui tenoit le party d'Eudon y avoit de ses gens. Alain y ayant mis le siege laissa pour le conduire Hamon Vicomte de Leon & l'Archevêque de Dol lequel n'avoit pas voulu suivre le party d'Eudon, quoy qu'il se fût saisi comme j'ay dit de son Evêché, & mis des hommes pour le garder.

Alain marcha de ce pas à Aleth, il avoit à sa suite le Seigneur Rivallon le Vi-

caire; de qui sont issus les Vicomtes de Rennes, Méen Seigneur de Foulgeres, Guerin Evêque de Rennes, Gautier Evêque de Nantes, & plusieurs autres Seigneurs & Barons; aussi-tôt que Eudon le sçût il se mit en chemin pour charger ceux qui étoient demeurez au siege qu'il surprit & en tua grand nombre; Alain averty de sa marche, fit toute diligence de venir secourir les siens, mais il trouva la riviere de Rance qu'il falloit passer si enflée, qu'il fut obligé d'aller chercher les ponts, il les passa & marcha avec toutes ses forces pour combattre Eudon. ceux qu'il avoit laissé au siege ne le pouvoient joindre; ils avoient a soûtenir d'un costé les sorties du château, & de l'autre les efforts d'Eudon. Alain l'attaqua si vivement qu'il le mit en deroute, il se sauva à bride abbatuë jusques à Guingamp qui appartenoit en ce temps-là à un Seigneur particulier, là s'arêta Eudon pour recueillir le debris de son armée, & attendre de nouvelles forces, mais Judicaël leur oncle, avec le secours du Duc de Normandie qui intervint, mit la paix entre eux.

Robert de Normandie aprés avoir moyenné la paix entre Alain & Eudon voulant faire un voyage en Terre sainte, mit Guillaume son fils & ses Etats sous la tutelle & l'administration du Duc Alain pour tout le temps de son absence; Robert fit son voyage & au retour il mourut à Nice en l'an 1036. Alain avoit soin du gouvernement de Normandie, mais les habitans ne tinrent pas long-temps la foy donnée au pupille d'Alain, il s'éleva parmy eux plu- 1036.

sieurs partis qui saccageoient le païs, Alain n'ayant pû les appaiser, ny les obliger à mettre les armes bas, fut obligé d'entrer en Normandie à main forte & de punir quelques seditieux, ce qui fut cause de sa mort. Les mutins repandirent le bruit qu'il n'étoit venu que pour se saisir du Duché qu'il pretendoit de son chef étant issu du sang des Ducs de Normandie, le jeune Duc le creut & consentit qu'on l'empoisonnât; ce qui fut executé. Il mourut en l'an 1039. &
1039. fut enterré à Fescamp. Il avoit durant sa vie fait beaucoup de bonnes œuvres, rétabli plusieurs Eglises & monasteres ruinez par les Danois.

CONAN.

CONAN n'étant âgé que de trois mois luy succeda sous la regence de Berthe sa mere, mais Eudon son oncle ôta à Berthe l'enfant & le gouvernement; les Seigneurs du païs en murmuroient, & ne trouvoient pas a propos qu'Eudon qui avoit fait la guerre au pere & qui étoit le plus proche à succeder, eut l'enfant entre les mains, cependant Eudon l'avoit en sa puissance & ses Etats, & avoit pris le titre de Duc. Il fut convié d'aller en Normandie au secours du Duc de Bourgogne qui étoit fils d'une sœur d'Avoise sa mere.

Le Duc de Bourgogne disputoit la Normandie au Duc Guillaume qu'il disoit illegitime & incapable de succeder; il se donna une bataille entr'eux, Eudon revint

aprés en Bretagne en l'an 1046. 1046.

Dans cette même année les seigneurs & Barons du païs s'étant fort offensez qu'Eudon eut pris la garde & le gouvernement de leur Duc & du Duché sans leur consentement s'assemblerent à Rennes, où par deliberation des Etats, la regence luy fut ôtée & donnée à Berthe mere du Duc: Eudon tres mecontent faisoit des efforts pour la reprendre, ce qui fut cause qu'ils s'assemblerent encore l'année suivante, reconnurent & reçûrent le jeune Conan pour leur Duc, avec resolution de prendre les armes si Eudon attentoit quelque chose contre le decret des Etats: Eudon voulant faire de nouvelles entreprises on prit les armes pour deffendre le Duc contre qui on jugeoit qu'Eudon avoit quelque mauvais dessein puis qu'il se donnoit tant de mouvemens; les armées en vinrent aux mains, la victoire demeura au Duc & Eudon son prisonnier, ce qui ne mit pas fin à la guerre, car Geoffroy fils aîné d'Eudon releva le parti de son pere, assembla des troupes, se saisit de quelques places, qu'il garda & deffendit jusques en 1062.
l'an 1062. que la paix fut faite, & Conan mis en possession de tout le Duché, dont il joüit depuis fort paisiblement.

En cette année 1062. le Duc tint ses Etats 1062.
à Rennes. M. d'Argentré rapporte un titre qui porte la reconnoissance des Evêques de tenir leur temporel du Duc, & régle leur sceance comme elle suit, Dol, Rennes, Nantes, S. Malo; Cornoüaille, Vannes, Saint Brieuc, Leon, Treguyer, & c'est tout ce qui y est de remarquable.

Conan étant seigneur paisible voulut se rétablir dans tous les droits de son Duché & ses anciennes limites. Neomene & Heruspée avoient été en possession d'une partie d'Anjou jusqu'au pont de Mayenne. Conan voulant y rentrer assembla une armée, marcha en Anjou & assiegea le château de Pouncé que Silvestre qui en étoit Seigneur & de la Guerche rendit par composition : delà il s'avança jusques aux villes de Châteaugontier & de Segré qu'il prit.

Geoffroy Barbe Comte d'Anjou fils de Geffroy Martel étoit mal-voulu de ses sujets qu'il avoit maltraitez, ce qui fut cause que Guerin seigneur de Craon conseillé par Tristan Seigneur de Vitré qui avoit epousé sa fille se retira vers Conan à qui il fit hommage de sa terre, le Comte d'Anjou s'en voulut ressentir, Conan pour soutenir son nouveau vassal marcha avec une bonne armée à Craon, où il combattit le Comte d'Anjou & eut la victoire.

Conan ne fut pas plûtôt venu à bout de son entreprise qu'il en voulut tenter une seconde, il pretendoit droit au Duché de Normandie à l'exclusion du Duc Guillaume qu'il envoya défier, & luy dire qu'il sçavoit qu'il avoit un grand dessein en Angleterre où il luy souhaittoit un heureux succés, mais qu'auparavant qu'il entreprît ce voyage il falloit qu'il luy fist raison du Duché de Normandie qu'il detenoit injustement, & qu'il étoit resolu d'avoir par le feu & par le sang si on le luy refusoit, le Duc Guillaume fort étonné de la pretention de Conan capable de traverser

son entreprise d'Angleterre qu'il avoit fort à cœur, se mit en tête de pratiquer l'envoyé de Conan qui étoit son chambellan, ce traître ne put resister aux esperances que luy donna Guillaume, porta des gands empoisonnez à son maître, qui le firent mourir au grand regret de tous ses bons sujets.

C'étoit un jeune Prince de grande esperance, hardy, liberal, doux, adroit à tous exercices & doüé de toutes les vertus, il aimoit la justice, étoit conduit par la raison en toutes occasions, & il y avoit lieu de croire qu'il eut été un des plus grands Princes de son temps. Ce scelerat se retira aussitôt en Normandie pour recevoir la recompense d'un si horrible forfait.

Durant la vie de Conan, il s'étoit tenu un Synode Provincial à Nantes où presidoit Hildebert Archevêque de Tours, il y fut parlé non seulement de la reformation des Ecclesiastiques & de l'observance des saints Canons, mais encore de la reformation de quelques coûtumes, du consentement du Duc : La premiere étoit pour la succession des meubles qui appartenoient au Prince aprés la mort du premier qui mouroit des mariez. La seconde pour le droit de bris, que le Prince prenoit. La troisiéme pour les mariages en degré prohibé, ces trois coûtumes furent annullées avec deffenses de les pratiquer sous peine d'excommunication.

En ces même temps, de la vie de Conan Alain Caignard Comte de Cornoüaille & Mathias fils de Budic Comte de Nantes avoient eu de grandes affaires & de grands

combats par mer & par terre pour le Comté de Nantes que Alain Caignard pretendoit de la part de Judith fille legitime de Judicaël preferablement à Budic qui n'étoit que son fils naturel. La mort de Mathias arrivée en l'an 1051. mit fin à la querelle & le Comté de Nantes vint à Hoël fils d'Alain Caignard par le droit de Judith sa mere qui restoit seule du sang des Comtes de Nantes venus d'Alain Barbetorte.

Alain Caignard avoit fondé l'Abbaye de sainte Croix de Quimperlé & y avoit donné de grands biens. Il avoit aussi donné l'Isle de Belisle à des Reilgieux qui l'ont tenuë long-temps, il fut enterré en l'Abbaye de sainte Croix.

A Alain avoit succedé Hoël son fils aîné qui avoit favorisé Eudon & Geffroy son fils contre Conan, quoy qu'il eut épousé Avoyse sa sœur par le droit de laquelle il vint enfin au Duché.

M. d'Argentré dit que quelques historiens rapportent que Conan & Guillaume de Normandie en étoient venus aux mains deux ou trois fois sur la frontiere de Normandie, & que le Duc Guillaume avoit fait bâtir le château de Beuvron pour arrêter les courses des Bretons, il dit aussi que Conan ayant découvert que Rivalon Comte de Dol favorisoit son ennemy, avoit assiegé & pris son château, & que Meen Evêque de Rennes, Geffroy Comte de Rennes frere naturel de Conan, Morvan Vicomte de Leon, Raoul de Gaël, Juhaël de Loheac, Alain de Rieux, & Ammon qui avoit été Gouverneur de Conan étoient au siege.

HOEL SECOND.

HOEL fils d'Alain Caignard Comte de Cornoüaille succeda à Conan par le droit de sa mere qui étoit sa sœur. Les Comtes de Cornoüaille étoient issus en ligne directe de Rivalon Murmarçon de qui étoient descendus successivement plusieurs dont on trouve les noms rapportez par M. d'Argentré, qui ne dit pas d'où il les a tirez, Dans le second livre de son Histoire il luy donne pour successeurs Derech, Riatham, Iona, Judual, Juhaël & Judicaël, & dans cet endroit icy qui est son livre troisiéme, il nomme tous ceux qui suivent, & que je rapporte aprés luy pour être encore descendus de Rivalon Murmaçon, Marcheu, Congar, Grallon, Mur, Daniel, Demrud, Budic & Marence, Jean Reith, Daniel Uva, Grallon Flain, Cherenoc, Budic, Murfregal, Fraglure, Grallon Allevenord, Anfred, Alfondam, Nules, Virogogebré, Budic, Vinogogebré, autrement Castolin pere de Budic de qui sont sortis Alain Caignard & Auriscand Evêque de Cornoüaille, & d'Alain, Caignard, Hoël Duc de Bretagne, & Ouën sa sœur mariée à Eudon frere de Conan. Voilà la Genealogie des Comtes de Cornoüaille qui étoient des Seigneurs fort puissans en Bretagne & les premiers aprés le souverain, toute cette posterité de Rivalon qui étoit de race royale a été l'origine de quelques maisons de la basse Bretagne, ce qu'on peut reconnoître par les

châteaux de leur nom ; Mur par exemple a donné son nom à la terre de Mur possedée presentement par les Seigneurs de Rohan ; j'ay vû une reformation de la chambre des comptes de l'an 1426. retirée par un Seigneur de la riviere, où il est rapporté qu'il y avoit anciennement Comté à Mur, & il est à remarquer que dans les premiers tems les Comtez étoient apanages des cadets des Souverains; de ce Comté de Mur sont sorties les maisons de Launay Mur & de la Feuillée, qui en ont long-tems conservé le nom & les armes, celle de la Riviere qui en est sortie environ l'an 1200. en a conservé les armes & pris le nom de la riviere par convention entre Chrystophe de Mur & Louise de la Riviere fille unique de Thibault Seigneur de la Riviere qu'il épousa.

Au commencement du regne de Hoël se fit cette fameuse entreprise de Guillaume Duc de Normandie pour décendre en Angleterre, & en prendre la couronne, à laquelle il étoit appellé par le Testament du Roy Edoüard mort sans enfans: tous les Princes, & Seigneurs voisins y étoient conviez, & il y avoit de l'honneur à esperer à la suitte d'un Prince de grande valeur tel qu'étoit Guillaume ; il envoya prier le Duc Hoël de luy donner quelque secours, Hoël fit une levée de gens de pied, & de cheval que Alain Fergent son Fils aîné commanda & conduisit à l'embouchure de la riviere de somme où le Duc Guillaume avoit donné le rendez-vous à ceux qui devoient passer la mer avec luy, les troupes de Hoël étoient commandées sous Alain Fergent par le Vicomte de Léon

Robert sire de Vitré, Raoül de Foulgeres, le Vicomte de Dinan, le Sire de Châteaugiron, Raoül Sire de Gaël le Sire de Loheac, & quelques autres dont les noms ne sont pas connus à M. d'Argentré.

Le Duc Guillaume passa en Angleterre, fit trois corps de son armée, en donna un à commander à Alain Fergent, & aprés la victoire luy fit don du Comté de Richemont pour luy & ses successeurs qui en ont toûjours joüy tant que les Princes Bretons ont été en paix avec les rois d'Angleterre, le sire de Gael reçût aussi les Comtés de Suffolch & de Norfolch que luy & ses successeurs ont possedez long-temps. L'expedition finie Alain repassa la mer avec les principaux de ceux qui l'avoient suivy; il ne demeura en Angleterre que ceux qui y trouverent une meilleure fortune que celle qu'ils venoient de quitter en Bretagne. Alain revint à propos car il y avoit quelques factions dans les états de son pere & des gens qui n'obéïssoient pas volontiers; Eudon sur tous & Geffroy son fils ne se pouvoient contenter que le droit de representation eût lieu & devoir la principauté devoluë à une femme à l'exclusion d'Eudon qui étoit frere de Conan dernier Duc, il fallut pourtant ceder & Hoël posseda le Duché.

Sur ces entrefaites le Comte Foulques d'Anjou sur qui Conan avoit pris Château-gontier & Segré, & reçû Guerin de Craon à foy & hommage, voulant en tirer raison, observa une formalité que les Seigneurs observoient anciennement en matiere de fief, il assembla les Seigneurs & pairs de

la Cour & leur demanda leur jugement sur le forfait de Guerin de Craon qui avoit avoüé sa terre du Duc de Bretagne, quoy qu'elle relevât du Comté d'Anjou; plusieurs jugerent qu'il étoit de droit d'appeller Guerin pour dire ses raisons auparavant de le juger; le seul Hugues de Bourgon ancien amy & compagnon de guerre du Comte d'Anjou, dit qu'il luy sembloit & qu'il étoit vray que Guerin de Craon avoit forfait & perdu ce qu'il tenoit dans le Comté d'Anjou. Guerin ayant sçû le jugement de Hugues de Bourgon choisit parmy les prisonniers de guerre qu'il avoit faits sur le Comte d'Anjou, deux hommes à qui il fit jurer sur leur honneur qu'ils diroient l'un au Comte d'Anjou que Guerin étoit homme de bien & ne luy avoit forfait en aucune maniere & que ce qu'il avoit passé avec le Duc de Bretagne étoit de droit & de raison, ce qu'il étoit tout prêt de prouver au Comte d'Anjou de sa personne à la sienne, ou contre le meilleur des siens devant le roy de France ou par tout ailleurs. L'autre fut chargé de dire à Hugues de Bourgon que son jugement n'étoit ny loyal ny droiturier & qu'il le luy feroit avoüer à la premiere rencontre, qu'il esperoit que ce seroit dans l'an. Il est vray que sur la fin de l'année Guerin de Craon & le sire de Vitré entrerent dans le Comté d'Anjou faisant le dégât & des courses jusques aux portes d'Angers; En s'en retournant Guerin se trouvant las & se voulant rafraîchir, au pont d'Espinars ôta ses armes & envoya une grande partie de ses gens devant luy à Craon, le

Comte d'Anjou le suivoit & donna dans le village où il étoit, Guerin n'eut le loisir que de monter à cheval sans cuirasse, Bourgon le rencontra & le perça d'un coup de lance qui le fit tomber, il fut relevé par ses gens qui voulurent l'emporter à Craon, mais il mourut entre leurs bras, le Comte d'Anjou suivant sa fortune entra dans la ville de Craon, s'y rendit le maître & la donna à Hugues de Bourgon qui la deffendit contre Robert de Vitré qui avoit épousé la fille unique de Guerin; leur differend s'accommoda depuis & Bourgon épousa Agnes fille unique de Robert de Vitré & obtint tout le droit de la Terre par ce mariage qui se fit en l'an 1071.

En ce même temps mourut la Duchesse Avoise femme de Hoël, de laquelle il avoit trois enfans, Alain Fergent l'aîné qui fut Duc par le droit de sa mere, le second étoit Mathias, & le troisiéme Benedic qui fut Religieux en l'Abbaye de Quimperlé, quoy qu'Alain eût droit d'être Duc depuis la mort de sa mere, il rendit à son pere le respect qui luy étoit dû & luy laissa la disposition du Duché tant qu'il vécut.

Hoël fort adonné à la devotion voulut faire un voyage à Rome, il trouva à son retour quelque tumulte en Cornoüaille qu'il appaisa & dompta ceux qui l'avoient causé.

Durant le regne de Hoël il y eut en l'an 1069. un Synode national à Rennes, où s'assemblerent les Evêques suffragans ds l'Archevêque de Tours, il y fut fait plusieurs bons reglemens, Even Abbé de saint Melaine y fut nommé Archevêque de Dol & fut 1069.

depuis pourvû à Rome par le Pape Gregoire & sacré à S. Jean de Latran.

Hoël assiegea Dol que tenoit Geffroy Gravomen fils d'Eudon, qui étoit toûjours en inquietude, & ne pouvoit se resoudre à renoncer à sa pretention au Duché, la place fut battuë par des machines durant quarante jours, sans qu'on la pût prendre, cette guerre finit par la mort d'Eudon arrivée

1069. en 1069. il fut enterré à S. Brieuc siege du Comté de Peinthievre dont il étoit Comte, il eut pour enfans Geffroy Gravomen, Estienne Derien, Robert, Alain le Noir & Briand; Briand fut fort vaillant, il fit deux combats en Angleterre, où il acquit beaucoup de reputation.

ALAIN FERGENT.

1084. En l'an 1084. mourut Hoël second de ce nom & laissa pour successeur au Duché Alain Fergent qui donna à Mathias son frere le Comté de Nantes en partage.

Alain voulant aller à Rennes pour se faire reconnoître pour Duc, & faire les sermens accoûtumez, Geoffroy son oncle luy en refusa l'entrée: Alain irrité l'assiegea, le prit & le confina à Quimper Corantin où il mourut.

Le Duc Alain épousa Constance fille de Guillaume Roy d'Angleterre & de Matilde fille du Comte de Flandres.

L'année suivante mourut Guillaume Roy d'Angleterre aprés avoir partagé ses enfans, il donna à Robert l'aîné le Duché de Nor-

mandie, le royaume d'Angleterre à Guillaume qui étoit le second, & Henry le troisiéme eut ses meubles & tresors, il y eut entre le premier & le second de grandes querelles pour le royaume d'Angleterre; pour fournir aux frais de la guerre Robert emprunta l'argent de Henry à qui il engagea le Cotantin, mais Robert s'étant accordé avec son frere & n'ayant plus d'affaires ne voulut rien donner à Henry, qui se voyant sans argent & sans terre s'empara du mont S. Michel & se refugia chez Alain Duc de Bretagne qui avoit épousé leur sœur, Alain luy donna quelques troupes avec lesquelles il entra au Cotantin qu'il pilla, ce qui causa des divisions entre les Bretons & les Normands qui firent quelques courses les uns sur les autres.

Robert Comte de Mortaing entra sur les Terres d'André de Vitré qui défit ses troupes, ce qui fut suivy d'une alliance entr'eux, car André épousa Agnes fille du Comte de Mortaing.

La Duchesse Constance mourut bien-tôt aprés, & fut enterrée à Rennes avec grandes ceremonies; on trouve outre les Evêques, que le Viconte Eudon, Raoul de Foulgeres, Bernard de la Roche, Iosselin de Rieux, Riou de Loheac, Gautier son frere, & Geffroy Bothcrel assisterent à ses funerailles.

Le Duc Fergent épousa en seconde noces Ermengarde fille de Foulques Comte d'Anjou, de laquelle il eut deux fils, Conan qui luy succeda & Geffroy. Geffroy fils d'Eudon ne se pouvoit tenir en paix,

il s'attira le Duc Alain Fergent qui l'assiegea dans la ville de Dol, & le tua en l'an
1093. 1093. Estienne frere de Geffroy avoit épousé Havoise fille du Comte de Guingamp, autrement Mengam, de laquelle il eut six fils, Geffroy, Eudon, Henry Alain, Jean & Gedoüin qui prirent tous le titre de Comte de Bretagne; il eut aussi une fille nommée Agnoria qui fut mariée à Olivier de Dinan, il en eut deux fils, Rolland & Alain, & une fille nommée Anne mariée à Robert de Vitré, Agnoria aprés la mort de son mary fut Abbesse de S. Sulpice.

Le mariage d'Estienne & d'Havoise fut l'origine des Comtes de Pemthievre qui tenoient un quart du Duché, sçavoir Lamballe, Château-Laudren, Avaugour, Lanvolon, Treguier, S. Brieuc, Jugon, Broon, Menibriac, la Rochederien, Avray, la Rochesuard & Guingamp, & encore demandoient-ils pour supplément de partage le Comté de Dol & le païs de S. Malo.

1095. En l'an 1095. le Pape présida au concile tenu à Clermont en Auvergne, où luy & Pierre l'Hermite firent resoudre cette celebre croisade, Alain Fergent, Conan fils du Comte Geffroy tué à Dol, Hervé fils de Guihomar de Leon, Raoul de Gael, Alain son fils, Rion de Loheac, Alain le Boutheillier, & plusieurs autres Seigneurs de Bretagne que M. d'Argentré dit être nommez par Baldric, se croiserent.

Le Duc Fergent & les siens combattirent en trois batailles fameuses, & furent des premiers qui entrerent dans Jerusalem, que les chrétiens prirent d'assaut. Alain par son

retour de ce voyage, où il avoit esté six ans, & où il avoit fait de grandes actions, causa beaucoup de joye à Ermengarde sa femme & à ses enfans.

Conan fils de Geffroy étoit à ce voyage, il épousa aussi-tôt qu'il fut revenu Noga fille de Gedoüin Comte de Dol, & de ce mariage sortirent Rivalon, Estienne & Marguerite qui fut femme de Conan le petit; durant ce voyage Guyhomar de Leon pere de Hervé qui étoit à la suite du Duc, fut tué par ses sujets.

Mathias Comte de Nantes, frere du Duc, mourut aussi en ce même temps.

Ce fut le dernier voyage du Duc qui envoya son fils Geffroy avec beaucoup de cavalerie à la seconde entreprise qu'on fit en terre sainte sous Baudoüin qui y commandoit aprés la mort de Godefroy de Boüillon. Geffroy mourut en ce voyage, & fut regreté de tous, c'étoit un jeune Prince de belle esperance.

En l'an 1111. le Duc Alain tombé en une grande maladie, se croyant en danger de mort, se fit porter au monastere de Rhedon pour se preparer à mourir en bon chrétien; il guerit de cette maladie, mais il se démit du Duché entre les mains de Conan son fils, & se retira pour s'occuper uniquement de son salut, comme fit Benedic son frere Abbé de Quinperlé, & Evêque de Nantes, qui renonça à son état pour vivre en solitude, & vaquer à l'oraison. 1111.

Rolland Archevêque de Dol mourut en ce même temps, & Baldric Abbé de Bour-

gueil qui a écrit l'histoire de ces voyages de la terre sainte, fut élevé en sa place.

Durant le regne d'Alain, Robert Duc de Normandie & Henry son frere se firent la guerre, Alain avoit d'anciennes liaisons d'amitié avec Henry à qui il envoya un secours considerable de cavalerie qui contribua au gain de la bataille, où Robert Duc de Normandie fut pris ; Alain vêcut depuis en paix, il fit bâtir le château de Blain ; il maria Conan son fils à Maltilde fille de Henry.

Conan eut de Maltilde un fils nommé Hoël, & deux filles Berthe & Constance.

Alain qui étoit homme de grand sens & bon justicier, voulut pourvoir de quelques reglemens à la justice dans ses états, il fit des loix & des ordonnances, établit un Senéchal à Rennes devant qui ressortissoient tous les juges du Duché, à la reserve de ceux de Nantes, où il institua aussi un Senéchal pour tout le Comté de Nantes : ils furent l'un & l'autre soûmis à un Parlement que le Duc crea pour juger les appellations des jugemens des deux Senéchaux. Ce Parlement n'étoit pas une cour ou séance ordinaire, mais une assemblée de ceux que le Duc nommoit, à qui il donnoit commission de s'assembler quand il luy plaisoit.

Les jugemens de ce Parlement étoient souverains, le Duc le tenoit : voicy l'ordre de l'assise que j'ay tiré de M. d'Argentré.

Le Duc en son état royal avoit à sa droite un peu plus bas le Comte de Nantes, Geffroy Comte de Peinthievre, & Estienne

son frere. Aux pieds du Duc étoit le chancelier, au côté du chancelier le Seigneur de Guimené tenant un carreau de drap d'or, & dessus une couronne d'or à hauts fleurons; de l'autre côté du chancelier le S. de Belossac grand écuyer portant l'épée. Aprés les Seigneurs du sang, étoient Baldric Archevêque de Dol, les Evêques de Rennes, Nantes, S. Malo, Cornoüaille, Vannes, S. Brieuc, Leon, & Treguier, & les Abbez au nombre de trente. A la gauche du Duc, les Barons d'Avaugour, de Leon, de Vitré, de Foulgeres, de Châteaubriant, de Rais & d'Ancenis. Il y eut quelque different entre le Baron d'Ancenis & le S. du Pont, & entre le S. de la Roche-bernard & le Baron de Lanvaux. Voilà ce que rapporte M. d'Argentré, que les rangs n'étoient pas en ce temps-là sans difficulté, & qu'ils n'ont pas été depuis entretenus comme en cette séance: il dit que ce Parlement n'étoit pas une nouvelle institution, mais qu'on n'a pas grande connoissance des séances qui avoient précedé celle-cy.

En l'an 1119. mourut le Duc Alain Fergent, il fut enterré à Rhedon avec les honneurs qui luy appartenoient; quoiqu'il eût deffendu les pompes, tous les Evêques y assisterent, & des Princes & Seigneurs, le Comte Conan son fils & successeur, Estienne Comte de Ponthievre Geffroy, Eudon, Henry, Jean, & Gédoüin ses freres, Robert & André de Vitré, Rolland de Rais, Jacques de Malestroit, Olivier Seigneur de Dinan & Hervé Vicomte de Leon. 1119.

CONAN DIT ERMENGARD.

CONAN ayant ſuccedé à Alain ſon pere, alla ſe faire recevoir à Rennes, & faire les ſermens accoûtumez entre les mains de l'Evêque; il prit le nom de Conan Ermengard, pour ſe diſtinguer de ceux qui avoient porté le nom de Conan.

Le Roy Henry d'Angleterre de qui il avoit épouſé la fille, faiſoit la guerre à Loüis le gros Roy de France; il demanda du ſecours à Conan ſon gendre, qui ſe declara pour Loüis, & prit ſon party en pluſieurs occaſions, même contre Henry Empereur d'Allemagne, qui avoit épouſé une fille de Henry Roy d'Angleterre, ſœur de Matilde, femme de Conan. Conan mena au ſecours du Roy Loüis, dix mille hommes ſur les frontieres d'Allemagne, par où Henry menaçoit d'entrer en France; mais on ſe retira de part & d'autre ſans en venir aux mains.

1135. L'an 1135. les ſujets du Baron de Vitré ayant porté leur plainte au Duc des oppreſſions que leur faiſoit Robert leur Seigneur, le Duc voulut qu'il les reparât; le refus qu'il en fit obligea Conan à le contraindre par armes, & à entrer dans la ville de Vitré, où il trouva Emme femme de Robert, à qui il permit de ſe retirer avec ſon fils.

Le Seigneur de Vitré chaſſé de ſa terre, eut recours au Baron de Foulgeres qui le refugia pour quelque temps; mais Conan

pour gagner le Baron de Fougeres luy donna la terre de Gahart & quelque part aux forests de Rennes, ce fut assez pour faire congedier le Baron de Vitré qui se retira chez Juhaël S. de Mayenne; Conan pour le faire chasser donna Constance la plus jeune de ses filles en mariage à Geffroy fils de Juhaël, avec la Baronnie de Vitré pour dot, le Baron de Vitré encore abandonné eut recours au S. de Laval son cousin germain, ils étoient fils des deux sœurs, il le reçût & luy aida à faire la guerre à ceux qui tenoient la ville de Vitré, Conan gagna encore le S. de Laval en luy faisant part des biens de son cousin qu'il abandonna comme avoient fait les autres, Guillaume de la Guerche qui étoit frere uterin d'André de Vitré fils de Robert fut sa derniere resource & luy fut fidelle, il luy aida de tout son pouvoir & tous deux coururent sus à ceux qui tenoient la terre de Vitré & pillerent ce qu'ils pûrent.

Conan aprés avoir fait quelques levées prit la campagne pour rencontrer Robert de Vitré qui se mit en embuscade dans des bois avec le seigneur de la Guerche, André de Vitré son fils, Thebault de Mathefelon qui avoit épousé la sœur d'André & le Seigneur de Candé, les gens du Duc défiloient en desordre sur le pont de Visache dans le territoire de la Guerche, Robert de Vitré sortit de son embuscade les chargea, & les mit en déroute, le vainqueur profita du bagage du Duc jusques à ses lits & à ses coffres, ceux de Judicaël de Rais, de Geffroy de Malestroit & de plusieurs autres

furent aussi pris & le tout conduit à la Guerche.

Quelques Bourgeois de la ville de Vitré qui avoient aidé au Duc à s'en rendre le maitre s'en trouvant la conscience chargée, allerent à Rome pour en estre absous par le Pape Lucius qui leur ordonna de la faire restituer à son Seigneur, ce qu'ils firent par les mesmes adresses dont ils s'étoient servis pour la livrer au Duc, par ce moyen Robert y rentra; il fit aprés sa paix avec le Duc par l'entremise de ses amis, mais la guerre luy continua avec Judicaël de Mayenne à qui la terre de Vitré avoit été donnée, elle fut aussi terminée par une alliance qui se fit entre eux.

Geoffroy fils d'Estienne Comte de Peinthievre avoit pris les armes contre son pere & luy avoit fait la guerre durant plusieurs année, sluy retenant la plûpart de ses châteaux dont il avoit chassé les officiers; le ciel delivra la terre de ce fils denaturé, il mourut, Estienne avoit encore cinq fils.

En ce temps mourut la Duchesse Ermengarde veuve d'Alain Fergent, les Lettres que S. Bernard luy avoit écrites qui sont en ses œuvres font foy de la pieté d'Ermeugarde, elle avoit fait des fondations & plusieurs bonnes œuvres.

Cette Princesse avoit été à Jerusalem trouver son frere Foulques Comte de Touraine qui étoit devenu Roy de Jerusalem, aprés la mort de Baudoüin de qui il avoit épousé la fille unique Melicende; Ermengarde y avoit demeuré douze ans avec son frere.

Estienne de Bretagne Comte de Peinthievre mourut en l'an 1134. & fut enterré à S. Brieuc auprés d'Eudon son pere, ses enfans apres sa mort disputerent sept ans pour leur partage, Eudon qui étoit devenu l'aîné par la mort de Geffroy eut le Vicomté de Porhoët, le Comté de Guinguam & la moitié de Broerec, il fut sage & vaillant, ce qui convia Conan à luy donner en mariage Berthe sa fille aînée, de laquelle il eut un fils nommé Conan le petit & une fille nommée Constance.

Henry le second eut pour son partage Goeslo, Peinthievre & Treguyer.

Alain le troisiéme eut Avaugour & la Rochederien que son oncle Derien avoit fait bâtir & luy avoit donné son nom, Alain fut nommé Alain le Noir, Jean & Gedouin moururent jeunes & ne furent pas partagez.

En l'an 1148. mourut Conan dit Ermengard, à sa mort il desavoüa Hoël & declara qu'il n'étoit pas son fils, & Hoël n'eut effectivement aucune part au Duché, que le comté de Nantes où les habitans le reçurent.

EUDON.

EUDON fils du Comte de Peinthievre qui avoit épousé Berthe fille de Conan Ermengarde s'empara du Duché & en frustra Hoël, ceux de Nantes seuls ne le voulurent pas abandonner, il avoit été nourry parmy eux aussi le reconnurent

ils & le soutinrent tant qu'ils pûrent Comte de Nantes ; apres plusieurs rencontres Eudon marcha en personne à la tête de son armée contre Hoël, mais il fut défait & obligé de se retirer. Sur ces entrefaites la Duchesse Berthe femme d'Eudon mourut, ce qui produisit une plus grande querelle.

CONAN LE PETIT.

CONAN le petit Comte de Richemont fils d'Eudon & de Berthe voulut entrer en possession du Duché où il avoit droit par la mort de sa mere qui en étoit heritiere ; Eudon son pere ne voulant pas se desaisir ils assemblerent des troupes de part & d'autre, ceux qui tenoient le party du pere étoient Alain de Dinan son neveu, Hervé Comte de Leon, André de Vitré, Raoul de Foulgeres, Jean seigneur de Dol & quelqu'autres Seigneurs, Barõs & Chevaliers qui luy avoient fait serment de fidelité, le pere & le fils se rencontrerent & combatirent à toute outrance: il demeura de part & d'autre beaucoup de morts sur la place, quoy que la victoire demeurât á Eudon qui mit Conan en fuite ; il se refugia en Angleterre & demanda du secours au Roy Henry cousin germain de Berthe sa mere ; Henry luy fit fort bon accueïl quoy qu'il n'approuvât pas que le fils fit la guere à son pere, il luy donna à cause de la proximité du sang l'esperance de quelque secours quand il seroit
1155. passé en Normandie où il avoit un voyage à faire, il y passa en l'an 1155. & donna quel-

ques troupes à Conan qui marcha en Bretagne, les Seigneurs de son party vinrent au devant de luy, les principaux étoient Raoul de Fougeres, Robert de Montfort & Jacques son fils; ils marcherent droit au château de Hedé qui leur fut rendu sans resistance par l'intelligence qu'y avoit le Seigneur de Monfort, aussi bien que le château de Monmuran à une lieuë de Hedé, de là ils allerent assieger Rennes où Eudon se tenoit; Conan qui y trouva beaucoup de resistance ne se rebuta pas, resolu d'y entrer à quelque prix que ce fût, c'étoit la ville capitale du païs qui luy importoit de toute son entreprise; il pressa le siege & batit la ville avec ses machines; les assiegez firent des sorties frequentes mais avec peu de succés: les attaques étoient vives & se renouvelloient d'heure en heure, ce qui donna la peur à Eudon qui se voyoit trop peu de monde pour deffendre une grande ville mal fermée; il en sortit, & les assiegez se rendirent à condition d'emporter armes & bagages: Eudon ayant pris la campagne, voulant rassembler quelques troupes & revenir faire la guerre, fut fait prisonnier par le Baron de Fougeres qui le surprit courant ç'a & là pour mettre des gens sur pied: quand les Barons le virent prisonnier, ils reconnurent Conan pour leur Duc & luy firent serment de fidelité, à l'exception de Jean comte de Dol. Eudon sçût gagner le Baron de Fougeres qui luy donna moyen de s'enfuïr, il se refugia en France en l'an 1155. le Roy Charles le jeune luy donna le commandement de quelques troupes contre

le Comte de Mascon qu'il fit prisonnier, Eudon étoit veritablement vaillant & sage capitaine.

Conan venu à bout de l'entreprise de Rennes, étant en état de tout soumettre, donna à penser à ceux de Nantes qu'ils seroient bientôt recherchez; ne voyant pas grand fond à faire sur Hoël, à qui ils ne voyoient ny courage ny adresse pour les deffendre, ils le mirent hors de leur ville, on ne sçut depuis ce qu'il étoit devenu; ils se donnerent à Geffroy comte d'Anjou & frere de Henry Roy d'Angleterre de qui ils esperoient une grande protection. Conan ne put recouvrer Nantes en ce temps-là, mais deux ans apres, Geffroy étant mort, il somma la ville de se rendre qui n'en fit aucune difficulté & Conan la reçût en son obeïssance, ce qui ne finit pas la querelle; car Henry Roy d'Angleterre soûtenant que Geffroy son frere avoit été veritablement comte de Nantes par l'élection des habitans, pretendoit devoir luy succeder: pour se mettre en possession de cette succession, il passa la mer, vint à Argentan & donna le rendez-vous de ses troupes à Avranches: pendant qu'elles s'assembloient: il s'en alla à Paris où il fit le mariage de ses deux fils avec les filles du Roy Louis: cela fait quand il fut arrivé à Avranches il envoya sommer le Duc Conan de luy rendre Nantes qu'il pretendoit de la succession de son frere; Conan répondit que c'étoit son ancien domaine & que les habitans de Nantes n'avoient eu aucun droit de se soustraire de sa domination ny d'appeller un étranger dans leur ville, le Roy qui

se sentoit le plus fort depuis sa nouvelle alliance, ne se payoit pas des raisons de Conan, on y trouva un expedient: Conan avoit une fille nommée Constance, née de son mariage avec Marguerite fille du Comte Conan de Bretagne, il l'a donna en mariage avec le Comté de Nantes pour sa dot à Geffroy troi-troisiéme fils du Roy Henry quoy qu'il n'ût qu'un mois le Roy Henry étoit puissant, il étoit Seigneur d'Anjou, de Touraine & Maine par succession de son pere, il tenoit l'Angleterre & la Normandie par les droits de Matilde sa mere, & Alienor sa femme luy avoit donné les Seigneuries d'Aquitaine, de Gascogne & de Poitou, outre qu'il venoit de s'allier avec le Roy de France, & de plus Eudon revenu en Bretagne dressoit son party pour recommencer la guerre. Toutes ces raisons obligerent le Duc Conan d'aller trouver le Roy Henry à Avranches pour luy mettre le Comté de Nantes entre les mains pour son fils & pour Constance qui devoit être sa femme, Henry en envoya prendre possession, & y établir des officiers pour son fils.

En l'an 1160. Eudon recommença la guerre contre Conan son fils & pour acquerir un nouveau partisan il épousa la fille de Guyhomar Vicomte de Leon qui abandonna Conan, de qui il avoit suivy les interêts, Raoul de Fougeres aprés la mort du Comte de Dol son beaupere ayant pris aussi le party d'Eudon, se saisit de Dol & de Combour où il mit garnison, la guerre declarée par ces hostilitez, Conan assembla de son côté ce qu'il avoit de forces au païs & en- 1160.

voya demander en Normandie des troupes du Roy Henry, Richard Homet connêtable de Normandie les conduisit en Bretagne; Aussi-tôt que Conan eut ce secours; il alla assieger le château de Combour qu'il prit aprés l'avoir battu quelques jours; delà il marcha à Dol qu'il prit aussi, y mit garnison & se retira; Aussi-tôt que les partisans d'Eudon sçurent Conan retiré, ils se mirent en campagne, pillant & faisant le degât par tout, ils firent des prisonniers & tirerent rançon d'où ils pûrent; Conan fut obligé d'avoir recours à Alienor Duchesse d'Aquitaine qui commandoit en l'absence de son mary dans les provinces en deça la mer, Anjou, Maine, Poitou & Normandie, car le Roy Henry étoit occupé en Angleterre par les Galois qui luy faisoient la guerre, la Duchesse ne donna pas de secours, mais elle se voulut entremettre pour les accorder, à quoy elle ne reüssit pas. Le Roy Henry ayant mis fin à ses affaires d'Angleterre, passa en Normandie pour se disposer à secourir le Duc Conan, il apprit le peu de respect que Eudon & ses partisans avoient eu pour l'entremise de la Duchesse Alienor, ce qui le fâcha fort & le fit hâter d'entrer en Bretagne avec ses forces; il assiegea & prit Fougeres, rasa le château & fit à sa volonté de leurs maisons & les punit comme il luy plut.

En l'an 115S. le mariage d'entre Constance fille de Conan & Geffroy, le troisiéme fils du Roy avoit été accordé, il fut solemnisé en
1165. l'an 1165. & il fut fait un traité par lequel le Duché de Bretagne devoit venir tout en-

tier à Constance par la mort du Duc Conan son pere. Le roy Henry reçût l'hommage & le serment des Barons, Seigneurs & de tous les vassaux du Duché pour son fils, & entra à Rennes la ville capitale du pais, où il prit possession de tout le Duché, d'où il se retira en Normandie par Combour & Dol.

Aussi tôt que le roy Henry fut hors de Bretagne, ceux de Leon prirent les armes, entrerent en Cornoüaille & pillerent le pais, le Roy revint sur ses pas pour châtier les rebelles, il brûla & ruina les maisons & châteaux de Guyhomar de Leon beaupere d'Eudon & de quelques autres & l'obligea à donner caution de sa conduite pour l'avenir; il apprit dans le temps de cette execution que Matilde sa mere étoit morte à Roüen, ce qui luy fit quitter la Bretagne à la hâte.

Eudon, Olivier comte de Dinan, Rolland son cousin & quelques autres avoient donné parole d'aller servir le roy Henry dans la guerre qu'il meditoit de faire au Roy de France: quand il eut le dos tourné, ils ne firent aucun compte de ce qu'ils luy avoient promis, ce qui l'irrita si fort, qu'il revint en Bretagne: en arrivant il assiegea le château de Josselin dependant du comté de Porhoet qui appartenoit à Eudon, le château fut pris brûlé & demoly & la terre pillée, le comté de Broerec duquel le siege principal est Vannes appartenoit aussi à Eudon; Le Roy s'en rendit le maître & de la moitié de Cornoüaille, il assiegea & prit le château Dauray & y mit garnison: aprés

cela il reprit le chemin de Normandie ; en passant à Hedé Geffroy de Montfort le luy rendit, de là il marcha au château de Tintinac & à Becherel où il y avoit un fort château qui aprés quelques jours de resistance fut forcé, il etoit à Rolland de Dinan, le Roy avoit intention de se saisir du château de Lehon proche de Dinan s'il n'eût pas été pressé de se retirer, il brûla seulement les maisons & fauxbourgs qui étoient aux pieds du château & ne souffrit pas qu'on touchât aux maisons du Prieuré, ny qu'on y fist aucun dommage, il pilla en passant tout le territoire de Dinan & de S. Malo, & s'en alla à la Ferté Bernard où il avoit une entrevuë assignée avec le Roy de France qui ne produisit rien, ils ne pûrent s'accorder ; les partisans d'Eudon avoient quelque intelligence avec le Roy de France qui avoit promis de ne point faire de traité qu'il ne les y comprît, il ne s'en fit point, & la guerre dura jusques en 1169.
1169. elle finit par un traitté où le Seigneur de Dinan fut compris, à condition que le château de Lehon seroit démoly, ce qui fut executé, on en voit encore les ruines dans une assiette élevée & facile à deffendre.

En cette même année le roy d'Angleterre fit reconnoître son fils pour Duc de Bretagne, il fit son entrée à Rennes, où il reçût les hommages du Duché & fit les sermens accoutumez entre les mains d'Etienne qui en étoit Evêque, ce que Conan n'oza contredire.

Quelque temps aprés Conan qui commençoit a joüir du peu de repos fut obligé

de prendre les armes pour rétablir Hamon Evêque de Leon que le Vicomte de Leon son frere avoit chassé de son Evêché, il combattit le Vicomte & rétablit l'Evêque.

Eudon qui ne se pouvoit tenir en paix fit encore quelque entreprise, & obligea Conan de le poursuivre jusques à ce qu'il eût fuï en France, son château de Josselin qu'il avoit fait reparer fut abbatu, & toutes ses terres furent mises en la main du Duc.

Hamon Evêque de Leon fut tué par l'ordre du Vicomte de Leon son frere & mourut en odeur de sainteté.

En l'an 1163. Jean Evêque avoit transferé le siege de l'Evêché de Guidalet dans l'Isle où est presentement S. Malo.

Conan mourut en l'an 1171. aprés avoir éprouvé des fortunes bien diverses, il fut enterré en l'Abbaye de Begar; il avoit durant sa vie fait de grandes œuvres de pieté. 1171.

GEFFROY.

A CONAN succeda le Prince Geffroy troisiéme fils du roy Henry d'Angleterre à cause de son mariage avec Constance fille de Conan, Geffroy n'avoit que 15. ans, & pour cela le Roy prit l'administration du Duché, aussi-tôt qu'il eut apris la mort de Conan, il vint à Pontorson où il demeura quinze jours. Guihomar Viccomte de Leon, qui avoit toûjours tenu le party d'Eudon y alla & se soumit aussi bien que les autres Seigneurs du païs, Henry étant si puissant que personne n'osoit luy faire tete.

Eudon demeura dépoüillé de toutes ses terres & de toute esperance & sa petite fille occupa le Duché avec Geffroy son mary. Voicy la Genealogie de l'un & de l'autre.

Geffroy étoit fils de Henry Roy d'Angleterre & d'Alienor Duchesse d'Aquitaine	Constance étoit fille de Conan le Petit.
Henry étoit fils de Geffroy Comte d'Anjou & de Matilde fille de Henry Roy d'Angleterre.	Conan le petit étoit fils d'Eudon & de Berthe fille du Duc Conan Ermengarde.
Geffroy étoit fils de Foulques Comte d'Anjou & Roi de Jerusalem & de la fille du Comte du Maine.	Conan Ermengard étoit fils d'Alain Fergent.

1173. En l'an 1173. le Roy Henry tint les hommages de Bretagne pour son fils où tous les Seigneurs du païs comparurent par la crainte d'un si puissant administrateur, à la reserve du Baron de Foulgeres qui ne s'y trouva pas, & qui même faisoit fortifier son château de Foulgeres, que Henry avoit fait démolir, & il dressoit un nouveau party, où entrerent Astolphe de S. Hilaire, Guillaume Patry, le Vicomte de Cestric, Raoul de la Haye avec quelques soldats & le malheureux Comte Eudon qui lutoit encore contre la fortune : le Roy envoya contre eux quel-

ques troupes de Brabant qu'il avoit à sa solde, avec ordre de faire le degât dans la terre de Foulgeres: mais comme ils étoient conduits par un chef mal avisé, & qu'ils marchoient en confusion, ils furent chargez par Raoul de Foulgeres, entre Foulgeres & S. James de Beuvron sur les marches de Normandie, même Raoul prit le château de S. James, brûla & ruina le Tilleul, où il y avoit un château sur la même frontiere, mais le Roy le luy rendit bien: car aussi-tôt qu'il l'eût sçû, il marcha avec toutes ses forces droit à Foulgeres, d'où Raoul fut obligé de s'enfuir au plus vîte & de tout abandonner au Roy qui y fit un grand butin, car Raoul de Fougeres ayant resolu de tenir bon, avoit obligé ses sujets à transporter tous leurs meubles en la forest proche la ville, où il avoit fait faire des souterrains pour retirer tout leur bien, mais le roy les surprit auparavant qu'ils fussent dans la forest, & pilla tout ce qu'ils avoient, meubles, vivres, & bestiaux; le Baron de Foulgeres ne perdit pas cœur, ne pouvant deffendre ce qui étoit à luy, il alla devant Dol & Combour & pratiqua si bien les garnisons, qu'on lui rendit ces deux places: le Roy y envoya aussi-tôt ses troupes de Brabant, Hugues Comte de Cestric, & Raoul de Foulgeres leur voulurent disputer le passage, mais ils étoient trop foibles & furent renversez, le peuple qui les suivoit fut entierement deffait & eux obligez de se sauver par la suite; Astulphe de S. Hilaire & Guillaume Patry furent pris, le Baron de Foulgeres, & le Comte Cestric, aprés avoir perdu la ville de

Dol se retirent dans le château, les troupes de Brabant, la cavalerie du Roi Henry & le peuple de la Marche assiegerent le château: le Roi qui étoit à Roüen, vint en deux jours au siege resolu de n'en point partir qu'il n'eût pris le château, il fit ses aproches en arrivant & fit mettre ses machines en batterie, ce qui étonna Raoul de Fougeres & l'obligea à se rendre à discretion avec cent gentilshommes; Le Roi les envoya prisonniers dans ses forteresses de Normandie, à la reserve de quelques-uns qui demeurerent à sa suitte, aprés avoir donné des cautions. Le Comte Cestric fut bien tôt mis en liberté, le Baron de Foulgeres donna Guillaume & Juhaël deux de ses enfans en ôtage & se retira dans les bois avec Geffroy de Poencé, Bavus Abbé de Rillé, & Raoul de la Haye de Normandie, qui tous ayant perdu leurs terres, n'avoient pas d'autres retraites que les forests d'où ils faisoïent des courses sur les terres du roi Henry.

Pour Eudon malgré l'obstination de la fortune il s'en alla en Porhoet, fit rebâtir le château de Josselin reprit celui de Ploelme, & se flatta de quelque esperance qui ne dura

1176. pas long-temps, car en l'an 1176. Geffroy revenu d'Angleterre avec Rolland de Dinan, que le Roi son pere lui avoit donné pour gouverneur, Rolland de Dinan, sous l'autorité, de Geffroy assembla toutes ses forces, remit en l'obeïssance toutes les terres d'Eudon & ne luy laissa que deux paroisses pour vivre, jamais la fortune n'avoit tant agité homme qu'Eudon, qui ne vêcut pas un jour en paix, Guinomar de Leon qui avoit en-

core repris les armes pour rétablir Eudon son gendre fut aussi entierement soumis,

Les enfans de Henry Roy d'Angleterre & d'Alienor sa femme se liguerent contre lui Geffroy Duc de Bretagne étoit entré dans cette Ligue, mais ils firent la paix à Saumur & Henry prit le serment de ses enfans. Aprés ce serment il obligea Geffroy de faire homage du Duché de Bretagne à Henry son fils aîné qu'il avoit fait couronner Roy d'Angleterre, il vint à Angers pour cela où il fit une grande assemblée & de grande festes, ses trois premiers fils y étoient.

La concorde qui paroissoit entr'eux n'étoit pas sincere, ils rentrerent bien-tost en querelle : Henry qui n'étoit pas content de son fils Geffroy, on ne dit pas pourquoy, envoya son armée en Bretagne qui assiegea la ville de Rennes; les Anglois qui n'y trouverent pas grande deffense, la prirent & la brûlerent en grande partie : Geffroy y survint avec son armée, se rendit maître du château, de l'Abbaye de S. Georges, & en suite de la ville, qu'il fit rétablir. Aprés cette expedition il reprit le château de Becherel, qui étoit à Roland de Dinan,& dont les Anglois s'étoient saisis.

En 1183. la paix se fit entre Henry & ses 1183.
enfans, & le Comté d'Anjou fut donné au Duc Geffroy,

Le jeune Roy Henry mourut, le Roy son pere rentré dans les droits qu'il avoit cedez, voulut obliger Geffroy son fils à luy faire homage du Duché : étant enfant & sous la tutelle de son pere, il avoit été contraint en l'an 1168. de faire homage à

Henry son frere, couronné Roy. Mais aprés sa mort étant en un âge plus avancé, il soûtint qu'il ne devoit pas l'homage, & le refusa à son pere, qui disoit y avoir droit par le traité fait entre Charles le simple Roy de France, & Rollon Duc de Normandie. Cette contestation alla si avant, que la guerre étant survenuë entre Philippe Roy de France & Henry Roy d'Angleterre, Geffroy prit le parti du Roy de France, & gagna si bien ses bonnes graces, qu'il les posseda tant qu'il vécut, aussi bien que Richard Duc d'Aquitaine son frere, qui étoit aussi fort bien avec le Roy de France, & Henry fut delaissé de ses enfans.

1185. Geffroy en l'an 1185. assembla les Etats generaux de Bretagne. Cette assemblée a toujours depuis esté nommée l'assise du Comte Geffroy, où il fut reglé que la succession d'un Baron, ou d'un Chevalier, appartiendroit en entier à l'aîné de ses enfans, qui par l'avis de ses parens devroit pourvoir à ses puisnez suivant l'état & la qualité de la maison. Il fut reglé dans un autre temps depuis, que les cadets mâles n'auroient de partage qu'à viage, & que les filles l'auroient en fond & en proprieté. Ces loix parurent si rudes dans la suite des temps, que la portion des cadets fut enfin determinée au tiers du bien.

1186. Le Comte Geffroy en l'an 1186. entreprit un voyage à Paris pour les affaires du Comté d'Anjou, que le Roy Henry son pere lui vouloit ôter, & qu'il mettoit peine de conserver par son intelligence avec le Roy Philippe de France, qui l'aimoit particuliere-

ment. Il tomba malade en arrivant à Paris, & mourut au mois d'Aoust 1186. Le Roy qui n'étoit pas à Paris en arrivant le trouva mort ; & le fit enterrer en grande pompe au choeur de l'Eglise de Nôtre-Dame. Le Comte Thebault de Blois Marêchal de France, la Maison du Roy, toute la Noblesse & les Bourgeois de Paris assisterent aux funerailles, le Roy crea quatre Prebendes en cette Eglise pour faire prier Dieu pour lui, il regretoit fort ce jeune Prince mort à vingt-huit ans, Constance sa femme demeurée grosse de trois mois mit au monde Artur, qui lui succeda. Elle avoit déja une fille née en l'an 1184.

Philippe Evêque de Rennes avoit fait bâtir le choeur de l'Eglise de S Pierre de Rennes en l'an 1180. en creusaut pour mettre les fondemens, il trouva beaucoup d'argent monnoyé, qui lui servit à son bâtiment. Il fut tenu en ce temps-là un Concile Provincial.

Robert de Vitré mourut, André son fils lui succeda ; il avoit un cadet qui avoit nom Alain, & tous deux étoient nez d'Agnoria soeur de Roland de Dinan, lequel se voyant sans enfans institua Alain pour son heritier, à condition de prendre le nom de Dinan.

Geffroy avoit pris le titre de Comte, & quelquesfois celui de Duc : c'étoient en ce temps-là titres de même dignité.

ARTUR.

CE fut le propre jour de pâques que Artur vint au monde, tous ses sujets le virent naître avec grãde joye. parce qu'il les garẽtissoit de domination étrangere; mais cette joye ne fut pas de durée : Henry Roy d'Angleterre vint en Bretagne, & soutint que la garde de l'Enfant qui étoit son petit fils luy appartenoit, Constance s'y opposoit on trouva un expedient pour les contenter tous deux; & il fut conclu que l'éducation, & la garde de la personne d'Artur demeureroit à Constance sa mere, & que l'administration du Duché se feroit en son nom, mais par les conseils du Roy d'Angleterre qui prit le serment au nom d'Artur de tous les Barons, & vassaux qui se trouverent présens, cet établissements dura deux ans jusqu'à la mort de Henry qui arriva en
1189. l'an 1189. Il avoit un peu auparavant fait un traité de paix avec Philippe Roy de France, où furent compris les Bretons qui avoient suivi pendant seize ans le parti du Roy de France. M. d'Argentré ne nomme que Raoül de Foulgeres, Geffroy de Mayenne, & le Seigneur de Vitré. Aprés la mort de Henry regna Richard son fils, qui se saisit du Comté d'Anjou, dont le Duc Geffroy avoit été revêtu de son consentement; il vint en Bretagne & voulut se rendre le maître de la personne du Duc Artur, & avoir le maniement du Duché cõme l'avoit prétendu le Roy Henry, ce que Constance,

& les Etats du païs empêcherent. Raoül de Foulgeres, Juhael de mayenne qui étoient dépoüillez de leurs terres, furent les premiers qu'il eut en tête, & dans ce party se jetterent Guihomar, & Hervé de Leon, Henry Seigneur de Goëllo fils du Comte Henri de Bretagne, André de Vitré, Alsolphe de Soligné gendre de Jean de Dol Seigneur de Combour; aprés de grandes contestations, ils convinrent des mêmes conditions qui avoient été entre Henry, & Constance.

Les differends appaisez Richard voulut entreprendre un voyage en terre Sainte: Raoül de Foulgeres, Juhaël de Mayenne qui s'étoient accomodez avec luy, André de Vitré, & plusieurs autres Seigneurs & Barons se croiserent pour ce voyage: en s'acheminant en terre Sainte, ils relacherent en Sicile, où le Roy Tancrede les reçeut fort civillement, pendant le sejour qu'ils y firent le Roy Richard trouva occasion de proposer le mariage de la fille aînée de Tancrede, avec Artur de Bretagne son neveu, sur la foy des Seigneurs, & Barons qui y accompagnoient Richard, à condition que si Tancrede mouroit sans heritiers mâles, Artur succederoit à l'une & a l'autre Sicile: Richard acheva son voyage, & fit en la terre Sainte des exploits incroyables, il se rendit si terrible aux ennemis, que quand quelqu'un paroissoit avoir peur, on demandoit s'il n'avoit pas veu le Roy Richard; pendant ce tems la la Bretagne étoit en paix, & son jeune Prince devenoit grand.

Le jeune Prince étoit nourri à S. Malo, du Bignon, les Evêques de Rennes, de Nantes, de S. Brieuc, & Vannes, & les Seigneurs Alain Comte de Peinthievre, Juhaël de Mayenne, Guihomar & Hervé de Leon, André de Vitré, Geffroy de Foulgeres fils de Raoul mort au voyage d'Oultremer, Alain de Rohan, Guillaume de Loheac, Geffroy de Châteaubriant Peàn de Malestroit, Amaury de Monfort, Alain de Châteaugiron & Philippe son frere, Guillaume de la Guerche, & grand nombre de Seigneurs, & Gentilhommes luy allerent voüer leur service, & luy faire serment de le deffendre contre tous jusques à la mort, luy de son côté leur promit qu'il ne feroit aucun traité avec le Roy Richard que de leur consentement.

La question depuis si long-tems indécise pour le titre d'Archevêque de Dol, fut enfin
1198. jugée par le Pape Innoc. III. en l'année 1198. regnant Constance, & Artur son fils en Bretagne ; par le jugement intervenu l'Evêque de Dol, & les autres Evêques de Bretagne furent soûmis à l'Archevêque de Tours leur Metropolitain.

Le Roy Richard d'Angleterre mourut en
1199. l'an 1199. le Prince Artur étoit fils de Geffroy plus proche a succeder que Jean sans Terre, & de plus Richard par son Testament avoit declaré Artur pour son heritier ; cependant Jean sans Terre disputant le droit de representation, & se disant plus proche du sang qu'Artur, s'empara des Tresors de Richard son frere qui étoient à Chinon à la garde de Messire Robert de Tournehan, & envoya en Angleterre Humbert Archevêqe de Cantor-

bery,

bery pour avoir soin de ses interest ; sur ces commencemens d'injustice, le Roy Philippe de France, parut vouloir entreprendre la protection du jeune Pupille contre Jean sans Terre, par raison de politique, pour empêcher son agrandissement. Il prit effectivement les armes entra à Angers qu'il mit entre les mains du Duc Artur qui y fut reçû au grand contentement des Barons, Seigneurs, & habitans qui luy firent hommage, jugeans que par la representation de Geffroy son pere, le Comté d'Anjou luy appartenoit, parce que Geffroy étoit l'aîné de Jean sans Terre.

La Duchesse Constance sortie depuis peu de prison, & les Barons avoient par embassade solemnelle demandé la protection du Roy Philippe pour le jeune Prince, il continua à faire son devoir de le soûtenir, il entra en Normandie prit Evreux, & plusieurs autres places aprés avoir fait confederation avec les Seigneurs du païs, c'étoit en l'an 1199. il vint de là au Mans 1199.
où Constance, & Artur son fils arriverent pour témoigner leur reconnoissance au Roy de sa protection, il assura Artur de l'investiture des Comtés d'Anjou, Poitou, Touraine, & Maine, & de le recevoir à en rendre hommage, ce qui fut executé deux ans aprés à Gournay : cet hommage se fit aussi pour le Duché de Bretagne, l'acte qui en fut dressé a souvent été cité contre les Ducs de Bretagne, parce qu'on y avoit inseré l'infeodation de Bretagne comme d'Anjou Touraine, & Maine. Le Duc n'avoit que quinze ans, & étoit passionné

pour l'alliance du Roy, qui luy avoit promis Marie sa fille en mariage, & de le secourir pour le recouvrement du royaume d'Angleterre, dont Jean sans Terre s'étoit saisi. En partant du Mans, le Roy qui vouloit prendre soin de la personne du Duc, qu'il voyoit de grande esperance, l'avoit emmené à Paris. Le jeune Duc avoit confié la garde du Mans à Guillaume des Roches, qui le trahit, & y reçût Jean sans Terre.

L'alliance & la protection promises à Artur donnerent grande inquietude à Jean sans Terre, qui eût voulu passer la mer pour se mettre en possession du royaume d'Angleterre; mais il abandonnoit à la mercy des Puissances liguées ce qu'il possedoit en deça la mer, n'étant pas seur du succés d'Angleterre, & c'étoit se mettre en hazard de se voir depossedé de tout. Le remede étoit de rompre l'alliance d'Artur avec le Roy; il mit tout en usage pour en venir à bout, & il y eut une entreveuë du Roy & luy proche Vernon, où le Roy lui accorda toutes les terres que le Roy Richard possedoit au jour de sa mort en deçà la mer, & Jean sans Terre soûmit au Roy ce qu'il avoit en Normandie; il y eut même un mariage resolu de Loüis fils du Roy avec la fille d'Alphonse Roy de Castille, niéce de Jean sans Terre, qui assuroit à Loüis aprés sa mort la possession de toutes les terres qu'il tenoit en deça la mer.

Le roy Jean ayant par ce traité mis ses affaires en seureté passa en Angleterre, où il fit tout ce qu'il voulut; Ces negociations

avoient été bien secretes, & apparemment le Duc Artur n'en avoit aucune connoissance, quoy qu'il fût auprés du Roy.

Les deux Rois ne furent pas long-temps en bonne intelligence, le sujet de leur rupture n'est pas de l'histoire de Bretagne, mais seulement la resolution du Roy Philippe de reprendre la querelle du Duc Artur, & de faire la guerre au Roy Jean. Aussi-tôt que cette resolution fut declarée, plusieurs Seigneurs Bretons allerent joindre l'armée du Roy de France, qui prit beaucoup de places en Normandie, raza le château de Boutavant, & assiegea Gournay, qui resista quelque temps, & ce fut où le Duc Artur fit l'homage dont il a déja été parlé. Le Duc y ayant appris la mort de Constance sa mere, pria le Roy de trouver bon qu'il fit un voyage en Bretagne pour mettre une armée sur pied; le Roy le fit Chevalier, lui mit de sa main l'épée au côté, lui donna deux cent lances pour son escorte, & de l'argent pour les soudoyer.

Artur vint tout droit à Rennes, où il fut reçû Duc; de là il marcha à Tours, aprés avoir assemblé de toutes parts les Seigneurs, Gentilshommes & Soldats de Bretagne & de Poitou, pour conquerir Anjou, Touraine, & toutes les terres dont il avoit fait homage. Le Seigneur de Laval & Vitré l'y trouva avec de bonnes troupes. Le Duc en reconnoissance lui donna la terre de Langeais, que le roy Philippe retira depuis par échange.

Les Seigneurs de Lusignan & de la Marche haïssoient le roy d'Angleterre mortel-

lement : auſſi ſe trouverent-ils bien-tôt aux champs, & preſſoient fort le Duc Artur d'entrer en action ; quoy que tous enſemble ils ne fuſſent pas ſuffiſans de combattre Jean ſans terre qui avoit une forte armée ; le Duc quoique jeune étoit d'avis qu'on attendiſt la jonction de toutes les troupes pour être aſſurez de l'evenement, & diſoit qu'il n'y avoit pas long-temps à attendre, qu'il n'étoit pas prudent de hazarder toute ſa fortune avec une partie de ſes forces ; que le ſecours que le Roy de France envoyoit arriveroit bien-tôt, auſſi bien que quelques troupes qui venoient de Bretagne, qu'on avoit beſoin de tout pour attaquer un ennemi ſi puiſſant ; de ſi bonnes raiſons ne furent pas ſuivies, on prit le mauvais parti, & on attaqua la ville & château de Mirebeau en Poitou, où étoit Alienor mere du roi Jean Sans-Terre, & de Geffroy pere d'Artur, qui étoit entierement devoüée aux intereſts du roi ſon fils ; le Duc eſperoit, s'il ſe pouvoit, rendre maître de la perſonne d'Alienor, de reduire par ſon moyen le Roi à quelque raiſonnable compoſition. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé devant la place, la batterie fut dreſſée, & il y eut bien-tôt bréche, on entra & on prit la ville, le château tenoit, où étoit la Reine Alienor, & Alienor ſa petite fille ſœur du Duc Artur. La Reine avoit fait ſortir un des ſiens pour aller avertir du danger où elle étoit. l'avis ne fut pas plutôt reçû, que le roi Jean ſe mit en marche. Deſroches vieux chevalier, qui avoit été dans le parti du Duc Artur, étoit dans les troupes du Roi, à qui

Il dit, qu'il ne le ſuivroit pas, s'il ne lui donnoit parole, qu'il n'attenteroit pas à la vie du Duc ſon neveu; le roi lui donna ſa parole, & Desroches le ſuivit : il arriva en peu de jours devant la place, il ſurprit les aſſiegeans n'ayant ni guet ni ſentinelle, & tous à table, ou au lit, ils furent deffaits ſans peine, & tous les Seigneurs pris comme dans un filet. Le Roi envoya le Duc Artur priſonnier à Falaiſe, mit quelques-uns à rançon, & envoya les autres dans ſes places de Normandie.

Le Duc Artur fut mené de Falaiſe à Roüen, & de Roüen à Cherbourg; le roi fut ſoupçonné de s'en être defait en une promenade ſur les bords de la mer, & il fut dit qu'ayant laiſſé ſes gens derriere étant ſeul avec lui, il lui avoit donné de l'épée au travers du corps, & l'avoit jetté dans la mer. M. d'Argentré dit qu'il fut condamné à la mort par le parlement des Pairs de France, pour avoir de ſa main tué traitreuſement ſon neveu : il dit auſſi que Desroches, à qui le roi avoit manqué de parole, ne le voulut plus ſuivre.

Jean Sans Terre traita auſſi tres-mal Aliénor ſœur d'Artur, il l'envoya priſonniere au château de Briſtol en Angleterre, & quelque temps aprés l'enferma dans un convent où elle vêcut quarante ans.

Conſtance mere d'Artur étoit morte en l'an 1201. aprés la mort du Comte Geffroy, elle avoit été mariée au Comte Ceſtric; & aprés la mort de Ceſtric, à Guy de Thoüars vaillant chevalier qui avoit toute ſa vie ſuivi les armes, & avoit acquis beaucoup

de reputation aux guerres d'outremer ; il étoit issu de la maison de France, & portoit pour ses armes un écu semé de fleurs de lys d'or en champ d'azur ; de ce mariage étoit née une fille nommée Alix, qui succeda au Duché de Bretagne.

Constance avoit joui de quelque repos depuis qu'elle avoit épousé Guy de Thoüars, & s'étoit entierement addonnée à la devotion ; elle avoit fait commencer le bâtiment de l'abbaye de Villeneuve prés de Nantes, & fondé celle de la Couture prés du Mans.

ALIX DUCHESSE,
Guy de Thouars son pere.

LA nouvelle venuë en Bretagne de la mort du jeune Prince causa une affliction generale ; chacun avoit en horreur l'auteur d'une si mauvaise action, qui privoit des sujets d'un Prince de grande esperance, & qui avoit déja donné de grandes marques de bonté aux Seigneurs, Gentilshommes & gens de merite du Duché. Ils s'assemblerent tous à Vannes pour deliberer de leurs affaires ; car le Roy d'Angleterre, qu'ils avoient tant de sujet de détester, pretendoit que l'administration de Bretagne lui appartenoit comme tuteur d'Aliénor sœur d'Artur, qu'il tenoit en son pouvoir, & qui avoit droit au Duché. En cette assemblée se trouverent Guy de Thouars, qui avoit la garde de sa fille

Alix heritiere présomptive du Duché, Alain fils du Comte d'Avaugour, qui prenoit le titre de Comte de Bretagne, & estoit Comte de Peinthieure, Seigneur de Treguier, Avaugour & Goelle, lequel tenoit un grand rang, comme le premier descendu de la maison de Bretagne, & y étoient aussi ses deux freres Estienne & Conan Comtes, Guihomar & Hervé Vicomtes de Leon y étoient aussi. M. d'Argentré dit, qu'il a toujours trouvé ces deux noms en concurrence en cette maison; y étoient encore Conan & Soliman de Leon, André Sire de Vitré, Guillaume Seigneur de Foulgeres, Jean Sire de Dol, Gedoüin son fils, Olivier Vicomte de Rohan ses freres, & Geffroy son fils, Juhaël Sire de Mayenne, Geffroy Sire de Chasteaubriant, Guillaume Sire de Derval, Geffroy Sire Dancenis, Alain Sire de Chasteaugiron, Jacques & Galuron ses enfans, Alain Sire de Rochefort, Olivien Vicomte de Dinan, Richard le Mareschal, Ascot Sire de Raix, & Garsuire son fils, Raoul Sire de Monfort, le Sire de Loheac, Roland Sire de Rieux, Geffroy Sire de Poencé, Jean Sire de Montaubàn, Alain Sire de la Roche, Estienne Sire de Pontchateau, Bonabés Sire de Rougé, Foulgues, Painel S. d'Aubigné, Olivier Sire de Coelquem, Briand le Bœuf, Hervé Blain, Vicomte de Donges, Hervé de Beaumanoir, & Geffroy son fils, Amaury Sire de Machecou, Jean Sire de Malestroit, Soudan Vicomte du Rou, Hervé Eudon du Pont, Goranton, de Vitré, Alain Sire d'Acigné, Hervé S. de Joüé, Guillaume Seneschal

de Rennes, Henry Seneschal de Cornoüaille, & grand nombre de Gentilshommes; les Evêques de Rennes, Nantes, S. Brieux, Leon, & Cornoüaille. Le rapport fait à l'assemblée de l'assassinat commis en la personne du Duc, & de la détention d'Alienor sa sœur, il fut resolu qu'on se pourvoiroit par requeste devant le roi de France, comme seigneur de fief de ce que tenoit le roi d'Angleterre en deça la mer; sçavoir, Normandie, Anjou, Aquitaine & Poitou, devant qui il devoit répondre de ses forfaits. Pierre Evêque de Rennes qui avoit été chancelier, d'Artur, & Richard le Mareschal qui étoit de grande maison, furent deputez & chargez de la commission. Ils allerent en France, où on étoit disposé à les écouter sur leur plainte de la mort du Duc. Le roy assembla son Parlement & ses Pairs, & mit en deliberation la requeste presentée par les deputez des Etats de Bretagne; sur quoy il fut ordonné, que Jean sans Terre seroit asigné pour comparoître à jour précis, & répondre sur la plainte des Etats de Bretagne, & celle des habitans d'Anjou qui s'étoient joints, il fut appellé, & laissa defaut, sur le defaut & les informations, il fut declaré atteint & convaincu du crime dont il étoit accusé, & ses terres acquises au roy seigneur souverain, & unies à perpetuité au domaine de la Couronne de France pour forfait.

Pour executer cet Arrest, le roy de France entra en armes en Normandie, assiegea & prit Arques. Dans le même temps le roy d'Angleterre entra dans Tours

qu'il pilla & brula : l'hiver venu le roy de France retourna à Paris, & celui d'Angleterre à Caën, & de là passa en Angleterre : & au Printemps le roy de France continuant ses conquestes, se rendit maître de toute la Normandie, à la reserve de Roüen. C'étoit en l'an 1203. 1203.

GUY DE THOUARS,
qui avois pris le titre de Duc.

LES Bretons de leur côté sous Guy de Thoüars, qui avoit pris le titre de Duc de Bretagne, assiegerent le mont S. Michel, place tres forte par sa situation, mais qui n'étoit quasi fermée que de palissades. Guy de Thoüars avoit quatre cent chevaux, & beaucoup d'infanterie ; il y avoit difficulté à former ce siege, à cause que la mer entoure la place deux fois le jour, & que quand elle est retirée on ne trouve que des sables mouvans où il n'est pas possible de s'établir. Les Bretons prenant le temps des basses marées, allerent teste baissée attaquer la seule porte, & l'ayant forcée mirent le feu ; les maisons bâties le long du rocher toujours en montant, furent bientôt brûlées, mesme l'Eglise ; la garnison fut passée au fil de l'épée, & la ville razée. Guy de Thouars marcha de ce pas à Avranches, qu'il prit & pilla ; de là il alla rencontrer le Roy de France à Caën, lequel étant fâché que l'Eglise du Mont S. Michel eût été brûlée, donna de l'argent aux Reli-

gieux qui en avoient soin, pour aider à la rétablir.

Le Roy Iean qui étoit en Angleterre apprenoit tous les jours la perte de quelqu'une de ses places; pour s'en ressentir il envoya une armée en Bretagne qui se rendit maitresse de dol en peu de temps & pilla le païs. Guy de Thoüars marcha pour rencontrer les Anglois, fortifié de quelques troupes que le Roi de France luy avoit données conduites par le Comte de Boulogne & le Capitaine des Barres: les Anglois qui avoient l'œil au guet & qui tenoient leurs vaisseaux prêts à la rade de Cancalle, s'embarquerent & prirent le large.

Le Roi de France s'en alla à Rouen, la seule ville de Normandie qui n'étoit pas en son pouvoir: elle y fut dans peu de jours, & le Roi fut maître de toute la Normandie, où il n'avoit pas trouvé grande resistance. Elle rentra sous son obeïssance trois cent quinze ans aprés la concession qui en avoit été faite aux peuples du Nord qui lui ont donné le nom de Normandie.

Guy de Thoüars mourut: & les Seigneurs du païs songerent à donner Alix leur Duchesse en mariage au jeune Henry fils d'Alain Comte de Peinthievre, qui étoit du sang de leurs Princes.

Le Roi d'Angleterre passa la mer, prit Dol qu'il fit rebâtir: de là aprés avoir passé à Angers & à la Rochelle, il revint à Nantes qu'il tenta d'en ever inutilement.

Le roi Philippe de France étant venu en Poitou s'avança jusques à Nantes que les habitans lui livrerent à cause de quelques

soupçons qu'ils avoient de certains partisans du Roi d'Angleterre.

Le Vicomte de Thoüars frere de Guy se declara pour le Roi d'Angleterre, il avoit plusieurs amis qui firent une entreprise de consequence, ils firent bâtir un fort sur une roche nommée Guarplic proche S. Paul de Leon, où ils mirent beaucoup d'hommes & de munitions, coururent le plat païs & y firent de grands dommages, c'étoit une entrée libre pour les Anglois qui prétendoient se servir de ce poste là pour mettre le pied en Bretagne quand il leur plairoit, & de là en France. Juhaël de Mayenne Senechal de Bretagne sous le Comte d'Avaugour, destiné Duc par le mariage d'Alix qui luy étoit promise, en ayant donné avis au Roi de France, le Comte de S. Paul y fut envoyé avec une armée, il enleva le fort de Guarplic, & y mit pour commander Juhaël de Mayenne qui l'avoit guidé.

En l'an 1210. se fit une grande croisade de Bretons contre les Albigeois heretiques qui avoient corrompu le Languedoc, le Givaudan, & la Guyenne; André de Vitré étoit des croisez, qui avant son départ fonda l'Eglise de la Magdelaine au pied de son château où il fut enterré bien-tôt aprés son retour de ce voyage. Il laissa deux enfans, dont l'aîné, qui avoit nom André, épousa Catherine fille de Guy de Thoüars de son premier mariage. 1210

PIERRE DE DREUX.

1212. EN l'an 1212. mourut Henry Comte de Peinthievre qui avoit été regardé depuis cinq ans comme Duc de Bretagne par son mariage resolu avec Alix heritiere du Duché quand elle seroit en âge : cette mort mit les Seigneurs de Bretagne en de nouveaux embarras, ils n'avoient plus personne du sang de leurs Princes, à qui donner Alix, il falloit donc se determiner à une alliance étrangere, & à choisir quelqu'un propre à soutenir la dignité de la principauté & les droits d'Alix leur Duchesse : ils s'étoient mal-trouvé des alliances d'Angleterre, & ils sçavoient que Jean sans Terre eût voulu empieter sur le Duché : il avoit déja voulu s'en rendre maître sous le nom d'Alienor qu'il tenoit dans ses prisons à qui veritablement le Duché appartenoit : il avoit quelquefois donné l'esperance aux Seigneurs de la mettre en liberté & il n'en avoit jamais eû la volonté : Aprés de mûres deliberations, ils ne jugerent personne mieux convenir aux interêts de la nation que Pierre de Dreux jeune Prince, qui avoit été beaucoup adonné aux Lettres ; mais il commençoit depuis quelque temps à s'attacher à la Cour. Il étoit fils de Robert de Dreux qui étoit fils de Loüis le gros Roy de France, le mariage fut accordé du consentement du Roy Philippe, qui envoya Pierre de Dreux en Bretagne accompagné de beaucoup de noblesse, les nopces se firent en grande magnificence en l'an 1212.

Pierre de Dreux ne put faire long ſejour en Bretagne, parce que le Roy Philippe ſon couſin germain avoit reſolu de paſſer en Angleterre, Pierre de Dreux marcha avec ſon armée pour le joindre à Boulogne.

Le Roy avoit reſolu d'aller punir Jean Sans Terre de l'aſſaſſinat du Duc Artur, & rétablir les Eccleſiaſtiques qu'il avoit chaſſez : Le Comte Ferrand de Flandres devoit venir avec toutes ſes forces pour paſſer avec le Roy, il manqua de parole, ce qui fit rompre le deſſein du Roy, & luy fit prendre celuy de piller & ravager les terres du Comte de Flandres, & d'aſſieger Gand. Pendant que le Roy étoit occupé au ſiege, le Comte de Boulogne, Guillaume de Salbury, quelques autres partiſans du Roy d'Angleterre, & le Comte Ferrand, ſe jetterent ſur les vaiſſeaux & équipages du Roy qui étoient au port de Dan, & s'en ſaiſirent. Sur l'avis qu'il en eut, il fit partir le Duc Pierre avec ſept cens hommes d'armes, & quittant le ſiege le ſuivit, chaſſa les ennemis, reprit le port & ſes vaiſſeaux.

Jean ſans Terre pour ſe vanger des deſſeins qu'on formoit contre luy, vint aborder avec ſon armée à la Rochelle, traverſa le Poitou, vint en Anjou, prit Beaufort & Ancenis & fit des courſes juſques aux portes de Nantes. Quelques-uns diſent qu'il voulut même mettre le ſiege devant Nantes, mais que Pierre de Dreux, & le Comte Robert ſon frere qui revenoient de Flandres s'étoient jettez dans la place avec quelques hommes d'armes François, & que ſe voyans aſſez forts pour le combattre en campagne,

ils sortirent au devant de luy, le combattirent proche la ville & l'obligerent à se retirer bien vite ; mais que le Comte Robert s'étant inconsiderement avancé ; fut pris avec quatorze hommes d'armes qui ne l'avoient pas voulu quitter. Le Roy ne se sentant pas en état de poursuivre son entreprise s'éloigna, & n'étant pas suivy, s'attacha à vouloir reduire la Roche au Moine place forte sur Loire que Güillaume des Roches, Senechal d'Anjou & Marêchal de France avoit fait bâtir pour tenir des pillards en bride, qui empêchoient le commerce entre Angers & Nantes; Desroches l'avoit plantée vis à vis du château de Rochefort, que Jean de Rochefort tenoit de l'autre côté de la riviere; & étoit remply de brigands, Le Roy d'Angleterre avoit cette entreprise à cœur, il y consomma trois semaines en vain & leva le siege, parce que Loüis fils ainé du roy de France, & le Duc Pierre dé Bretagne marchoient à luy, il fut si pressé d'abandonner ce siege, qu'il y laissa ses machines de batterie & qu'il se noya beaucoup de ses gens dans la riviere ; tant la peur les avoit saisis.

Le Duc reconcilia avec le Roy de France le Comte de Thoüars, qui avoit tenu le parti du Roy d'Angleterre.

Bien-tôt aprés mourut le Roy Jean sans
1217. terre, c'est à dire en 1217.

Le Duc Pierre de retour en Bretagne la Duchesse sa femme mit au monde un fils qui fut nommé Jean en l'an 1217. l'année qui suivit elle eut une fille qui eut nom Yolland.

En l'an 1219. se fit en France l'entreprise contre les Albigeois, le Duc Pierre se croisa & avec luy beaucoup de Seigneurs, Barons & Chevaliers de Bretagne; ils trouverent le Comte Amaury de Montfort fils de Simon le vaillant Comte de Montfort au siege de Marmande qu'on prit; on tua tout ce qui étoit dans la place, même les femmes & les enfans, delà cette armée s'aprocha de Thoulouze où elle n'executa rien à cause de quelque intelligence de quelques uns du party avec les ennemis; le Duc revint chez luy, où bien-tôt aprés il perdit la Duchesse sa femme, elle fut enterrée à l'Abbaye de ville-neuve auprés de ses pere & mere.

Peu de temps aprés la mort de la Duchesse Aix, le Duc eut de grands embaras, ayant la regence du Duché pour son fils, il entreprit de faire de nouvelles impositions sur les Marchandises dans ses ports de Mer, les Seigneurs, les Barons, & les gens d'Eglise s'y opposerent & en empêcherent l'execution comme nouveautez faites au préjudice des droits & franchises des états, Pierre de Dreux eut recours à la ruse & entreprit pour les diviser, de rendre le Clergé odieux à la noblesse & au peuple, il l'accusa d'exiger des retributions contre les saints Canons, comme d'avoir élevé un droit de tierçage sur le peuple contre toute raison, c'étoit le tiers des meubles des mariés, aprés la mort de l'un, il se plaignoit encore de ce qu'on levoit le past nuptial c'est-à-dire quarante-sols pour chaque mariage & plusieurs autres choses que le Clergé étoit

accusé de faire contre l'authorité des Canons de l'Eglise. On croit que cette entreprise contre le Clergé lui fit donner le nom de Mauclerc; il crut qu'ayant mis cette division entre le Clergé, & les autres ordres, il pourroit plus hardiment continuer ses nouvelles exactions.

Il vouloit joüir du bien des mineurs nobles jusques à l'âge de 20 ans; Les Seigneurs & Gentilshommes s'en plaignoient, & de ce que ce droit s'exerçoit trop rigoureusement, & que les mineurs n'étoient pas entretenus aux occupations & exercices qui convenoient à leur condition; ils se plaignoient encore de l'inexecution des testamens, de la prescription des actions non-suivies, que les maisons tomboient en ruine, que les biens étoient divertis & les dettes non-payées. Le Duc s'attachoit de plus à retrancher les droits que ceux de la noblesse prétendoient avoir en leurs terres, voulant ôter à Guihomar Vicomte de Leon le droit de donner des brefs dont le Vicomte disoit être en possession de toute antiquité. Le Duc soutenoit que c'étoit un droit de souverain qui ne pouvoit appartenir à aucun autre, ces pretentions du Duc firent former un party contre son autorité, le Vicomte de Leon se ligua avec Herve, Conan & Salomon de Leon, avec le Vicomte de Rohan, & ses freres avec Oudan Vicomte du Fou, Hervé du Pont, & plusieurs autres qui s'unirent si bien qu'ils empécherent les officiers du Duc, de rien lever dans leurs terres; ils firent bien plus, ils s'emparerent de plusieurs châteaux que

le Duc avoit en basse-Bretagne ; ils attirerent dans leur ligue Amaury de Craon, le Senechal d'Anjou, Jean de Montoir Comte de Vendosme. Hardoüin de Maillé, & plusieurs autres de Maine, Anjou & Normandie. Pierre de Dreux de son côté leva des troupes, & plusieurs Seigneurs se declarerent pour luy, Henry d'Avaugour seigneur de Goello fils aîné du Comte Alain, Geffroy de Chateau-briand, Gedoüin de Dol; Galeran de Chateau-giron, Alain d'Acigné, & beaucoup de gens du peuple suivirent son party.

Les Seigneurs & Barons de la Ligue furent les premiers prêts & arriverent avec de grandes forces à Chateau Briant où étoit le rendez-vous avec ceux du Maine, d'Anjou & de Normandie qui ne se firent pas attendre; aussi-tôt qu'ils furent joints, ils coururent & pillerent la terre de Chasteaubriant & celles du voisinage, Le Duc arriva incontinent qui avoit auprés de luy le Seigneur de Chateau-briant; les deux armées ne tarderent guéres à venir aux mains: Le Duc n'avoit pas beaucoup de cavalerie, mais il étoit fort en gens de pied : le combat fut rude & opiniâtré; la deffaite des Liguez commença par ceux de Normandie qui plierent; leur cavalerie chargée de fleches par les Archers du Duc lâcha le pied & la victoire se declara pour le Duc qui ne degeneroit pas de la valeur de ses ancestres; Le Senechal d'Anjou, le Comte de Vendosme, le S. de Maillé & plusieurs autres chefs demeurerent prisonniers, ils furent en plus grande partie delivrez par rançon

devant la Fête de Pâques.

Aprés cette disgrace les Seigneurs employerent l'intercession de leurs amis pour faire leur paix; Amaury de Craon qui étoit riche avoit une fille unique, elle fut promise au jeune Artur second fils du Duc Pierre, & Amaury sortit de prison, en payant une grande somme pour les frais de la guerre; le jeune Artur mourut auparavant que la mariage pût estre accompli, il y avoit encore quelques Seigneurs opiniatres qui ne se rendoient point, & le differend du Clergé duroit encore avec le Duc qui ne se vouloit pas relacher.

En cette même année le Duc Pierre fit bâtir le Château de S. Aubin du Cormier où il fit une place de petite enceinte, mais si bien fortifiée qu'elle étoit jugée en ce temps là imprenable; le Duc se plaisoit fort en ce lieu-là à cause du voisinage de la forest; il accorda aux habitans de la petite ville qui étoit prés du château des privileges & exemptions, & des droits dans la forest qui ne subsistent plus, n'y ayant plus de forest, & qu'il importe fort peu de sçavoir.

Tous les Seigneurs & Barons avoient accordé de pareilles franchises dans leurs terres, M. d'Argentré en nomme plusieurs que je nommeray aprés luy, pour faire connoître les maisons qui étoient considerables dés ce temps là en Bretagne, André de Vitré, Geffroy de Poence, Jacques de Chateaugiron, Foulques Painel, Messire Jean de Dol, O de Coron Maréchal, Alain de Beaufort, O. de Tintiniac, Rolland de Dinan, R. de

Montfort, Eudon de Loheac, Geffroy de Chateau-briand, G. d'Ancenis, Bonabés de Derval, Bonabés de Rougé, Briand le Bœuf, Hervé de Blain Vicomte de Donges, Geffroy de Beaumortier, Garsuirç de Rais, Amery de Machecou, Eudon fils du Comte Rolland de Rais, Jean de Montauban, O. Vicomte de Rohan & ses freres, N. de Maleltroit, R. de Melecia, Alain de la Roche, Henry d'Avaugour, Simon de Coronan, O. Tournemine Eudon d'Argenten, Eudon fils de Merien, Olivier fils d'Alain; Henry de Merien, Henry Senéchal de Cornoüaille, Pierre fils de Hamelin, Tanguy son frere, Soudan du Fou, Hervé du Pont, Guillaume Senechal de Rennes, Gorantin de Vitré, Bertrand de Tisé, le S. de S. Gilles, Pierre de Cornillé, Alain Dacigné, Guy d'Oranges, le S. Derien du Mool, Gedoüin de Dol, Bonabés du Plessis Bertrand, Hervé du Fou.

En cette mesme année le Duc marcha en Anjou & prit Cellieres un fort château que Thebaut Crespin tenoit il y avoit longtemps, & l'avoit souvent bien deffendu, car il étoit homme de guerre, mais grand pillard; il tiroit contribution de tous ceux qui passoient sur la riviere de Loire, ce qui fut cause que le Duc attaqua son château & le prit, & Crespin fut banny.

L'an 1225. le differend d'entre le Duc & le Clergé se renouvella, le Duc pour le terminer assembla les Etats à Nantes, où il fit des reglemens & des ordonnances contre les pretendues exactions des Ecclesiastiques, qui disoient que les droits en que- 1225.

stion leur avoient esté accordez pour re
placer les dixmes alienées ou usurpées.

Le Duc Pierre traittoit avec la femm
de Ferrand Comte de Flandres, qui éto
belle & riche pour faire annuller son ma
riage & l'épouser; L'affaire étoit si avancé
que le Pape Honorius avoit envoyé u
bref addressant à quelques Commissaire
pour proceder à la dissolution du mariage
sur quelques raisons ou pretextes. Le Com
te Ferrand étoit prisonnier en France il y
avoit long-temps. Le Roy Loüis qui étoit
au siege d'Avignon ayant sçû cette intrigue,
resolut de la traverser ne voulant pas avoir
un voisin qui eût joint la puissance de Bre-
tagne à celle du Comté de Flandres; & pour
y parvenir, il racheta le Comte Ferrand
qui etoit à quarante mille francs de rançon
& le renvoya pour observer sa femme.

Le Duc Pierre ayant appris le mauvais
tour que le Roy luy venoit de faire, en fut
fort picqué, & chercha tout à l'heure à
gagner les Comtes de Champagne & de la
marche, qui n'étoient pas contens du Roy;
il en vint à bout, & le Comte de Champagne
quitta le Roy au camp devant Avignon sans
luy rien dire.

1226. Aprés la prise d'Avignon le Roy tomba
malade, & mourut en 1226. le Roy S. Loüis
lui succeda: Le Duc de Bretagne & quel-
ques autres, comme le Duc de Bourgogne
& le Comte de la Marche, furent avertis
d'assister à son couronnement à Reims, ils
n'y voulurent aller ny s'en excuser: Blan-
che mere du Roy qui avoit la regence
soubçonna qu'il y avoit quelque cabale.

Le Duc Pierre toûjours opposé aux Ecclesiastiques de son Duché, leur donna continuellement quelque sujet de se plaindre, en 1230. voulant faire la guerre au Roy Loüis, il assembla ses Etats à Rhedon, pour les avertir de le servir dans la guerre qu'il vouloit entreprendre. La noblesse luy demanda qu'il luy plût de revoquer toutes les nouvelles impositions qu'il avoit faites sur ses sujets : & le Clergé luy demanda qu'il supprimât les Ordonnaces qu'il avoit faites contre les droits & privileges des Ecclesiastiques ; sur le refus qu'il en fit, le Clergé obtint du Pape Gregoire IX. un bref de commission addressée à l'Evêque du Mans au Doyen de Laval & à celuy de Domfront, par lequel il leur étoit ordonné d'admonester le Duc de reparer les torts injures & entreprises faites contre les Evêques & le Clergé & leurs droits, biens, & jurisdictions dans quatre mois, & faute à luy d'y obeïr & les quatre mois passez, de mettre son Duché en interdit, l'excommunier & declarer de plus publiquement & solemnellement ses Barons, vassaux & sujets déchargez de tous sermens d'obeissance, fidelité & services, ce qui fut executé, & les Barons & sujets dechargez de toute obeïssance.

En cette même année les Seigneurs de Poitou se soûleverent contre le Roy de France, appellerent Richard frere de Richard Roy d'Angleterre qui vint & luy firent hommage, qu'il reçeut au nom du Roi son frere ; ils sçavoient le mécontentement du Duc Pierre, ils l'attirerent dans leur parti & aussi le Comte de champagne ; Le Roi se prepara

à marcher contre eux avec une armée ; sur l'avis qu'on en eut, le Duc Pierre de Dreux & les autres de l'intelligence, se trouverent à la cariere du Cartroy pour conferer de leurs affaires communes & y passerent vingt jours ; Le Roy le sçut & envoya prier le Duc de le venir trouver, il n'y voulut pas aller pour la premiere fois, le Roi y renvoya & le Duc l'alla trouver, & là furent debatuës les prétentions respectives, & ne pouvant convenir on s'avisa d'un expedient, ce fut le mariage de Jean frere du roy âgé seulement de huit ans avec Yolande fille du Duc ; Le Roy promit en faveur des mariez le Comté d'Anjou, & en heritages à perpetuité au Duc la ville & château de Saint James de Beuvron en Normandie, la Haye Painel, la Perriere, le château de Belesme & dépendances : pour la sureté des conventions, il fut dit que la jeune Princesse Yolande seroit déposée au pouvoir de l'Archevêque de Reims, de Philippe Comte de Boulogne, de Robert Comte de Dreux, & d'Enguerand de Concy, ou que le Duc donneroit caution de dix mille francs. qu'il ne la marieroit ni au roy d'Angleterre ni à son fils ni à son frere, & de tout ce traité rien ne s'executa.

Il y avoit à la Cour du Roi des Seigneurs qui crurent que le temps de minorité étoit propre à demander des recompenses ; ils representerent les services qu'ils lui avoient rendus ou à son pere, & demanderent quelques terres qui étoient du domaine de la couronne, ils en furent refusez, ce qui les mécontenta ; ils s'en prirent à la Reine

blanche qui avoit la Regence, & resolurent de la lui ôter, disant qu'elle étoit étrangere & qu'il y avoit des Princes du sang à qui le gouvernement du Royaume appartenoit plûtôt qu'à elle: comme le Comte de Boulogne, le Duc de Bretagne, le Comte de Dreux & le Seigneur de Coucy, le Duc de Bretagne & son frere Robert de Dreux se joignirent à ce parti, ils s'assemblerent tous à Corbeil pour resoudre ensemble ce qu'ils avoient à faire : ils y conclurent de marcher sous la banniere du Duc de Bretagne & de le secourir de tous leurs moyens.

Les desseins des Seigneurs decouverts, le Roy manda au Duc Pierre & à son frere de le venir trouver, & s'ils y manquoient qu'ils se préparassent d'avoir la guerre : Le Duc répondit qu'ils desiroient d'avoir la paix, & que s'il plaisoit au Roi d'assigner un lieu & heure qu'il s'y trouveroient : le Roi les assigna à Chinon où ils n'allerent pas, ils furent sommez d'aller à Vendosme ce qu'ils promirent de faire, le Roy partit de Paris pour Vendosme, le Duc le sçachant crut que s'il se saisissoit de sa personne qu'il se feroit faire un bon party, & lui dressa une embuscade sur le chemin d'Estampes où il fit cacher de la cavalerie pour l'enlever. Le Comte de Champagne qui s'étoit retiré à Montlhery aprés avoir renoncé à la caballe en avertit le Roi, il eut avis d'ailleurs que plusieurs des Seigneurs de la ligue étoient à Corbeil bien armez en dessein de luy tomber sur les bras; Le Roi depêcha en diligence pour dire à sa mere le danger où il

étoit, & lui demander du secours; elle en fit avertir les habitans de Paris qui prirent les armes, allerent chercher le Roi à Montlhery, & l'amenerent en sureté à Paris: sur cette nouvelle les Seigneurs s'écarterent deçà delà secrettement voulant cacher leur entreprise; indignés contre le comte de champagne qui les avoit decelez, ils completerent de s'en vanger en toutes façons, & pour cela de soutenir la Reine de Chypre, & de la rétablir dans le Comté de Champagne qui lui appartenoit, & que le Comte de Champagne avoit usurpé; au cas qu'on ne pût le rappeller dans le party, on proposa [illegible] accomodement entre le Duc Pierre & [illegible] dans la vûë si on ne pouvoit l'engager, de le rendre du moins suspect au Roi par cette negociation dont on luy feroit donner la connoissance. L'affaire fut si bien menée qu'ils accorderent le mariage du fils du Comte avec Yolande fille du Duc; quoy-qu'elle eût été promise à Jean frere du Roi, on convint de Vaulserre prés de Châteauthierry pour celebrer les nopces; Le Duc partit de Bretagne emmena plusieurs Barons de ses Etats & fut joint par grand nombre de Barons de France, il fit avertir le Comte quand il fut arrivé à Vaulserres d'y emmener son fils: comme le Comte se preparoit d'aller au rendez-vous, le roi lui écrivit qu'il sçavoit l'alliance qu'il avoit traitée avec le Duc de Bretagne son ennemi & leurs conventions, & qu'il lui défendoit de passer outre à peine d'encourir sa haine & de voir tout ce qu'il tenoit en France saisi. Le comte qui eut peur de

tous

tout perdre, manda au Duc de Bretagne les menaces que le Roi lui faisoit, & qu'il ne se pouvoit trouver à Vaulserre.

Le Duc & les Seigneurs assemblez, mortellement offensez du manquement du Comte, resolurent de luy courre sus, & pour faire voir que c'étoit une entreprise serieuse, ils envoyerent offrir à la reine de Chypre tous leurs moyens pour deposseder le Comte de Champagne: la Reine voulant profiter de l'occasion les vint trouver, le Duc de Bretagne se mit en armes & fit avertir les Seigneurs de son intelligence, qui ne lui manquerent pas; le Duc de Bourgogne se joignit aussi à eux dans la Brie, ils marcherent en champagne.

Le comte de Champagne qui se voyoit attaqué par un si grand nombre d'ennemis, manda au Roi l'état où il étoit, le Duc cependant & les Seigneurs liguez étoient entrez en action & avoient pris les châteaux du Comte, & fait le dégast jusques à Caruse qu'ils assiegerent, Caruse est entre Bar-sur-Seine & Troyes.

Le Comte avoit fait brûler Espernai, Vertus & Sesanne, de peur que les ennemis ne s'y fussent fortifiez: le Roi pour s'opposer aux Seigneurs liguez assembla en toute diligence son armée, marcha à grandes journées en Champagne & leur presenta la bataille, mais ils ne voulurent pas quitter leur poste ni combattre le Roi, ils lui envoyerent dire qu'ils étoient venus contre le comte de Champagne & le Duc de Lorraine qui étoit à son secours pour le tort que le Comte leur avoit fait; qu'ils le

ſupploient de les laiſſer faire, ou du moins d'envoyer ſes troupes ſans expoſer ſa perſonne: Le Roy leur répondit que ſon armée ne combattroit pas ſans luy, & que s'ils entreprenoient contre le Comte, qu'ils l'auroient en tête. Les Seigneurs qui ne vouloient pas combattre le Roi, le firent prier qu'il lui plût donc de faire faire justice à la Reine de Chypre par le Comte de Champagne qui tenoit ſon bien.

Le Roy ne voulut écouter aucune propoſition qu'ils ne fuſſent ſortis des terres du Comte de champagne : ce qu'ils firent, car ils craignoient de ſe commettre avec leur Seigneur ſouverain ; ſi le Duc en eût été crû, il eût tout hazardé; car il étoit vaillant, entreprenant & mal-content du Roi ; mais les autres Seigneurs l'emporterent ſur lui dans le conſeil. Pour concluſion les liguez ſe retirerent ſans combattre, & la paix ſuivit aux conditions que le Comte de champagne feroit une aſſiette de deux mil livres de rente à la Reine de Chypre & payeroit 4000 francs pour les frais de la guerre. Le Roi donna les quarante mille francs & on lui tranſporta pour cette ſomme les Comtez de Blois, Chartres, Sancerre & Châteaudun, ce qui étoit un bon marché pour le Roi.

Le Duc étoit bien irrité contre le Roi qui lui avoit fait manquer ſon mariage avec la Comteſſe de Flandres, & celui de ſa fille avec le fils du comte de Champagne : il avoit bien reſolu de s'en vanger par quelque moyen que ce fût; il n'en pouvoit avoir un meilleur que de réveiller les viel-

les pretentions du Roi d'Angleterre pour le faire entrer en France avec une armée; il lui promit un passage par ses Etats; Le Roi d'Angleterre ne s'en fit pas prier & descendit à S. Malo avec une armée considerable au mois de May 1239. le Duc le reçût à bras ouverts & lui livra aussi-tôt la place de S. James de Beuvron, en reconnoissance dequoy le Roi lui rendit des terres qui lui appartenoient en Angleterre qui avoient été saisies & données en partage à Richard frere du Roi; Le Roi & le Duc joignirent incontinent leurs troupes, le Baron de Vitré & quelques autres Barons ne voulurent pas être de la partie & se tenoient dans leurs châteaux resolus de resister au Roi d'Angleterre s'il y venoit. 1239.

Le roi de France ayant sçû la jonction du roi d'Angleterre & du Duc, mit son armée en campagne & marcha pour assieger Belesme où le Duc tenoit garnison, depuis que le Roi le lui avoit mis en main sur la promesse du mariage de sa fille Yolande avec Jean frere du Roi, la place fut battuë pendant quelques jours & renduë par composition, aprés une assez foible resistance, la garnison sortit bagues sauves.

Les Barons de Bretagne qui avoient les Anglois en horreur pour leurs déportemens passez en Bretagne & qui étoient fort mécontens que le Duc les eût reçûs chez lui, sans avoir pris leurs avis, traitterent incontinent avec le roi de France par l'entremise de l'Evêque de Paris qu'il leur avoit envoyé: ils promirent même de recevoir ses troupes dans leurs châteaux s'il en étoit besoin, &

de ne faire jamais aucune paix avec le roy d'Angleterre ny avec leur Duc que de son consentement, & qu'il n'y fût compris: ceux que je trouve qui ont traité avec le roi de France sont, André de Vitré, Raoul de Foulgeres, Geffroy de Chateaubriant, Henry Seigneur d'Avaugour, Gedoüin de Dol, Geffroy d'Ancenis, Richard le Marêchal, Olivier de Coesquen.

Le Roi de France vint à Angers pour être à portée d'empêcher le roi d'Angleterre de passer en Poitou, il attendoit à Nantes le reste de ses troupes; le roi de France étant à Angers manda aux Barons qu'il seroit bien-tôt à Ancenis où il les prioit de se trouver: ils y allerent, à la reserve de Raoul de Foulgeres qui s'alla ranger auprés du Duc à Nantes, il fut le seul quoy que le Duc les eût tous mandez.

Le Roi logea sous ses tentes proche Ancenis où les Barons aprés de longues conferences furent reçûs en sa protection & lui jurerent de ne faire jamais ni paix ni tréve avec le roi d'Angleterre, ni avec le Duc Pierre que de son consentement, reservant toûjours leurs obéissances aux enfans du Duc, à qui appartenoit le Duché, quand ils seroient en âge de commander. Ce traité fait le Roi alla assieger & prendre le château d'Oudon à quatre lieuës de Nantes où il y avoit garnison Angloise, il assiegea aussi & prit la ville & le château de Chantoceaux.

Le roi d'Angleterre qui étoit à Nantes, pendant qu'on prenoit des places à sa veuë, ne songeoit qu'à la bonne chere, où lui &

les siens faisoient de grandes dépenses. Aprés avoir prodigué ses finances, & ruiné ses Seigneurs & ses gens de guerre, il s'alla embarquer à S. Malo & débarqua à Porsmout, il laissa au Duc cinq cens chevaux & mille hommes de pied sous la charge du Comte de Cestric, de Guillaume le Maréchal & du Comte d'Aubermale.

Aussi-tôt que le roi d'Angleterre fut parti, le roi de France s'étant aussi retiré, le Comte de Cestric & les Anglois coururent l'Anjou pendant quinze jours, prirent la ville de Chateaugontier, & y mirent le feu; ils brûlerent encore Nogent sur Sartre & revinrent en Bretagne chargez de butin: ils firent bien-tôt aprés une autre course à Pontorson où ils prirent & ruinerent le château, & aprés avoir fait de grands ravages, se retirerent en Bretagne. Le Comte de Cestric laissa une bonne garnison à S. James avec des munitions sufisament: Voilà comme le Duc Pierre faisoit le plus de mal qu'il pouvoit au Roi, qui de son côté, lui avoit ôté l'obeïssance de tous ses Barons. Le roi assembla même un conseil, où il fut résolu qu'on publieroit que les Barons étoient dispensez & quites de toute obéïssance, tous ces maux arriverent au Duc à la suggestion de son Clergé, à qui il faisoit de son côté de la peine. Il se tenoit à Nantes qu'il faisoit fortifier: parce qu'il se voyoit tant d'affaires, il avoit toûjours avec lui le Comte Cestric Lieutenant du roy d'Angleterre.

Le roi de France qui étoit revenu sur la frontiere fit une tentative d'entrer en Bre-

tagne, le Duc & le Comte de Cestric allerent au devant & l'arrêterent, il se voulut retirer, ils lui chargerent son arriere-garde & défirent ceux qui étoient à l'escorte du bagage & des munitions qu'ils enleverent & brûlerent.

Quand les affaires paroissoient les plus animées Robert Comte de Dreux, frere du Duc Pierre s'entremit & fit conclure une tréve pour trois ans sous les conditions qu'elle seroit jurée par le Comte de Cestric, par le roi d'Angleterre, par les Gouverneurs des places du Roi, & par le Duc Pierre avec sept de ses Barons qui le Roi nommeroit. Il fut dit de plus que si le Duc rompoit la tréve, qu'il fût averty de reparer le tort fait & qu'il ne le fit pas dans quatre jours; les Barons nommez ne lui aideroient en aucune occasion & le pourroient abandonner jusques à ce qu'il eût fait la reparation demandée. Pour plus grande seureté du traité le Duc consigna le châtean de S. Aubin du Cormier aux mains du Comte de Boulogne & de l'Archevêque de Rheims qui traitoient pour le Roi, & consentoit qu'ils le livrassent au Roi en cas d'infraction, jusques à la pleine satisfaction où jusques à l'âge valable des enfans du Duc à qui appartenoit le Duché. Le Roi rendit au Comte de la Marche l'Isle d'Oleron & le Duc Pierre deux châteaux au Comte de Brosse qu'il lui retenoit; Ce traité fait on congedia les gens de guerre & chacun retourna à ses terres. Un peu de temps aprés le Duc ayant avec lui le Comte de Cestric, fit un voyage en Angleterre où il fut re-

çû avec toute sorte d'agrémens.

La paix faite entre les Princes, la dissention d'entre le Duc & le Clergé de Nantes continua, il y eut plusieurs appellations au S. Siege, qui ordonna quelque interdiction contre le Duc.

L'Abbaye de Ville-neuve fut achevée de bâtir, & y furent portez les corps de Guy de Thoüars, de Constance sa femme & d'Alix leur fille qui avoient été déposez en des Chapelles, les neuf Evêques y assisterent & grand nombre de Seigneurs & Barons.

La tréve de trois ans étant prête d'expirer, le roi d'Angleterre envoya deux mille homme de pied & six cens chevaux en Bretagne pour deffendre les lieux les plus menacez: Le roy de France s'approcha de la frontiere de Bretagne, où souvent les Anglois mettoient son camp en allarme par leurs courses. L'armée du Roy étoit pourtant si forte, que le Duc jugea bien qu'il ne lui pourroit resister; il demanda prolongation de la tréve jusques à la Toussaint, c'étoit gagner du temps pour attendre un plus grand secours d'Angleterre. Cette prolongation de tréve donna lieu aux serviteurs du roi d'Angleterre de lui faire remarquer que le roi de France & le Duc paroissoient s'entendre, & qu'il étoit desormais inutile de consommer ses finances pour secourir le Duc; ce discours là fit impression & le roi d'Angleterre refusa quelques sommes d'argent que le Duc lui avoit fait demander pour aider aux frais de la guerre entreprise pour ses interêts, disant qu'il étoit averti de ses negligences, & qu'il étoit resolu de

ne se plus laisser abuser. Le Duc fort offensé de cette réponse, prit la résolution de faire sa paix avec le roi de France. Le roi d'Angleterre fit saisir les terres que le Duc possedoit dans son royaume & les effets des Marchands qui trafiquoient en Angleterre, ce qui fortifia la resolution que le Duc avoit déja prise; le Comte Robert de Dreux continua son entremise & mena le Duc Pierre à Angers, où le Roi étoit arrivé, on parla d'affaire: le Duc se rendit un peu difficile, on mit sur le tapis le voyage de la Terre-Sainte & toutes les beatitudes qu'on y pouvoit acquerir. Il y avoit un Legat chargé de la bulle du Pape qui faisoit prêcher ce voyage, faisant esperer remission de tous pechez, & menaçant d'excommunication tous ceux qui y mettroient quelque empeschement, le Roy disoit qu'il étoit tout prêt d'y aller, mais qu'il ne pouvoit laisser un voisin si dangereux que le Duc de Brétagne qui pourroit entrer dans son royaume pendant son absence. Le Cardinal Legat entreprit d'exhorter le Duc à la paix, il y employa menaces du courroux du ciel, promesses de benedictions & tout ce qui étoit en sa puissance: il le persuada, le traité se fit, M. d'Argentré le rapporte tout du long comme un traité fort important.

Le Duc Pierre dans le commencement difficile, fit un traité qui a été la cause de plusieurs guerres arrivées depuis, il promettoit hommage & obeissance en des termes qu'on croit contraires aux droits de souveraineté des Ducs. On prétend de plus qu'il passoit les bornes de son pouvoir puis

qu'il n'étoit qu'administrateur du Duché qui appartenoit à son fils, & que les Barons n'y étoient pas appellez, ce traitté là peut aussi-tôt l'avoir fait nommer Mauclerc que son demeslé avec les gens d'Eglise. Quelque temps aprés le Duc Pierre fit reflexion qu'il étoit tres-mal voulu du Clergé & presque de tous ses sujets & que Jean son fils avoit 20. ans: pour ces raisons il assembla les Etats & se démit du Duché entre les mains de Jean son fils aprés l'avoir possedé vingt-quatre ans dont il y en avoit huit depuis la mort d'Alix sa femme.

JEAN PREMIER.

JEan premier du nom reçût à Rennes en l'an 1237. les sermens des Barons dont les noms suivent, Guihomar Vicomte de Leon, Hervé son fils, Alain Vicomte de Rohan, Henry d'Avaugour Comte de Goetlo, André de Vitré, Alain fils de Conan d'Avaugour, un autre Hervé de Leon Seigneur de Noyon, il épousa incontinent Blanche fille du comte de Champagne: le roy de France ne prit pas plaisir à voir le Duc de Bretagne fortifié de cette alliance, mais elle avoit été concluë auparavant qu'il eût sçû qu'on y pensat. 1237.

Yolande soeur du Duc qui avoit été promise au frere du roi saint Loüis, & depuis au comte de Champagne, fut enfin mariée à Hugues de Lusignan Comte d'Angoulesme, & on luy donna le Comté de Penthievre pour sa dot.

Le Roy d'Angletere Henry III. s'embarqua à Porsmout avec la Reine sa femme, en
1242. l'an 1242. il vouloit aller debarquer à Bourdeaux, mais les vents le jetterent à la coste de la basse Bretagne, & il prit terre à S. Matthieu du conquest, proche l'entrée des rades de Brest; il se rembarqua & alla debarquer à Royan, à l'emboucheure de la Garonne. Il tenoit en ce voisinage là cinq ports à sa devotion, où il avoit des vaisseaux pour faire la guerre à tous François, marchands, ou autres qu'on rencontroit à la mer.

Le Roy de France ne le souffrit qu'autant de temps qu'il ne le sçût pas; il envoya dire à Pierre de Dreux, & aux autres Seigneurs de son parti voisins des ports de Bretagne, Normandie & de la Rochelle, d'assembler une bonne flote & de poursuivre les Anglois, ce qui fut executé promptement; & les Anglois suivis si vivement, qu'ils furent obligez de se retirer dans leurs ports, & d'envoyer demander du secours à l'Archevêque d'Yorch, que le Roy avoit ordonné son Lieutenant en Angleterre. Pierre de Dreux à la tête des Bretons, de ceux du Poitou & de Normandie, aprés avoir fait une guerre bien rude à tous les Anglois qu'il avoit trouvé à la mer, serra le Roy d'Angletere de si prés à Bourdeaux, qu'il le tenoit comme prisonnier; il ne peut retourner en son royaume qu'aprés une tréve qu'il eut beaucoup de peine à obtenir; elle fut concluë au jour de S. Georges de l'an 1243. sous la condition que le Roi conserveroit tout ce qu'il avoit pris en cette guerre, & que le Roi

d'Angleterre payeroit cinq mille livres sterlin.

Vne livre sterlin vaut 12 Francs.

Encore que la tréve fût accordée, Pierre de Dreux la voulut ignorer & continua ses hostilitez ; il n'approchoit pas de terre, de peur qu'on lui fit entrendre la tréve, il mena ce metier là long-temps, & y fit un fort grand butin. Le Roi prié avec importunité de faire observer la tréve, lui envoya dire de mettre fin à la guerre, il s'y resolut avec beaucoup de peine, la mer estant libre le roy d'Angleterre repassa en son royaume.

Le Duc Pierre s'entremit pour faire la paix du Comte de la Marche, avec le Roi & y reussit.

Le different avec le Clergé continua, le Duc Jean fit saisir leurs benefices.

Pierre de Dreux se croisa avec les Seigneurs François pour aller faire la guerre en Terre-Sainte, & se croiserent avec lui le Vicomte de Leon, Henry Comte de Goelo, André de Vitré, Raoul de Fougeres, Geffroy d'Ancenis, Foulques Painel & plusieurs autres, dont les noms sont ignorez, ce qui est à regreter. Il fit dans la Terre-Sainte en arrivant des actions de grande valeur qui lui acquirent de la reputation ; Les Bretons y firent fort bien à son exemple : on nomme Raoul de Cesson qui le dégagea d'un grand peril ; la jalousie se mit entre les Seigneurs de cette entreprise, ce qui fit que le Duc Pierre la quitta & revint en bretagne.

Pierre de Dreux fit un second voyage en Terre-Sainte avec le Roy S. Loüis, il fit des merveilles & fut blessé au visage dans une occasion où le Comte d'Artois frere du Roi

fut tué : à son retour il tomba malade sur sa mer & mourut, son corps fut embaumé & apporté à Marseille ; le Duc Jean envoya des Prelats & des Seigneurs pour le faire apporter en bretagne ; il fut enterré à l'Abbaye de Villeneuve proche de Nantes.

Le Duc Jean vivoit en paix, quand le Baron de Lanvaux s'avisa de prendre les armes pour soûtenir quelques pretendus droits de sa terre ; il fit quelques hostilitez sur les terres du Duc ; le Seigneur de Caon s'estoit joint avec lui ; le Duc les alla attaquer, les défit sans peine, & les envoya prisonniers, le Baron de Lanvaux au château de Sussinio & de Caon au Bouffay à Nantes ; il confisqua la Baronnie de Lanvaux ; & le bien que le Seigneur de Caon possedoit en Bretagne, cette Baronie de Lanvaux unie au domaine du Duc, fut dans la suite des temps employée à la fondation de l'Abbaye qui en porte le nom.

Droit de brefs étoit celui de donner des congez aux vaisseaux qui sortoient de ses ports.

Guihomar de Leon prit aussi les armes pour soûtenir le droit de brefs dont il joüissoit dans sa terre ; il brûla le château de Quimperlé, cette affaire fut appaisée, & le Vicomte conserva sa possession.

En ce même temps le Duc chassa par ordonnance les Juifs de ses Etats, à la priere de tous ses sujets qui se plaignoient de leurs usures.

Le Duc fit un voyage à Melun pour visiter le Roi, qui le reçût fort favorablement, il se passa quelque traité d'alliance entre eux, & le Duc jura de ne faire jamais la guerre au Roy.

Les querelles avec le Clergé duroient en

core : le Duc Jean alla à Rome où il se soûmit à faire observer les decrets du Pape Innocent IV. sur les articles qui suivent : que nul excommunié ne seroit reçû à plaider, est en jugement, en témoignage ny en aucun autre acte de justice.

Que le droit de tierçage seroit payé.

Que les Ecclesiastiques seroient sous la protection du Duc, & que la connoissance des usures & des sermens violez leur appartiendroit.

Que les Laïcques pourroient ceder si bon leur sembloit, les dixmes qu'ils possedoient aux Ecclesiastiques sans nouveau consentement du Duc, ny des Barons, ny autres reconnoissances de les tenir de lui ou d'eux. Le Duc jura d'observer ces articles & quelques autres, & aprés prit congé du Pape Alexandre.

Le Duc trouva à son retour la noblesse de son Duché & le tiers état bien mécontens de ce qu'il avoit tant accordé aux gens d'Eglise.

Le Duc avoit plusieurs enfans, on proposa le mariage de Jean Comte de Richemont, avec Beatrix fille de Henry roi d'Angleterre, & pour le conclure, le Duc Jean & Madame Blanche de Champagne sa femme allerent à Paris, le mariage fut celebré en presence des deux rois de France & d'Angleterre, & de plusieurs Prelats & Seigneurs.

Le Duc, la Duchesse & le Comte de Richemont leur fils emmenerent bien-tôt la jeune Comtesse en Bretaigne, elle accouha en l'an 1262. d'un fils qui fut nommé Artur ; 1262

peu de temps aprés, le Duc & le Comte de Richemont son fils se croiserent pour une entreprise en Terre-Sainte, dont S. Loüis étoit le chef.

Avant son depart, le Duc assigna son doüaire à la Duchesse sa femme sur ce qu'il possedoit en Cornoüaille & Vannes, à la reserve de l'Isle de Raiz & de la Senéchaussée de Guerrande, si mieux elle n'aimoit le tiers de tout le Duché.

Le Roi S. Loüis mourut en ce voyage, de la peste, qui s'estoit mise dans son armée.

Le Duc de Bretagne & son fils revinrent sains & saufs chez eux, au grand contentement de tous leurs sujets.

1272. En l'an 1272. mourut Beatrix, femme du Comte de Richemont, qui fut fort regretée, car elle estoit sage & bonne; son corps fut porté à Londres & enterré dans un convent de Cordeliers qu'elle avoit fait bâtir & y avoit choisi son tombeau; elle étoit mere de quatre enfans, Artur, Jean, & deux filles, Blanche & Marguerite.

Le Duc Jean n'ayant plus de guerre ny de voyage en tête, s'adonna à la reformation des loix & des mœurs de ses sujets qui vivoient dans une licence, que les guerres avoit introduite; il changea plusieurs coûtumes, fit quelques ordonnances, & convertit le droit de bail qu'il avoit sur les mineurs en celui de rachat, le droit de bail étoit celui de joüir du bien des mineurs Nobles, jusques à ce qu'ils fussent en l'âge de vingt ans, en les entretenant suivant leur état, ce droit fut changé en celui de rachat, qui est la joüissance du revenu d'une

année aprés la mort du possesseur.

Le Duc acquit une partie du Vicomté de Leon, & dans son acquêt estoient compris les droits de brefs & debris donc les Vicomtes de Leon estoient en possession depuis un temps infini. Le Duc acquit encore la Seigneurie de Dinan, donna quelque argent & quelques terres en échange à Alain d'Avaugour, qui étoit Seigneur de Dinan, par son mariage avec la fille de Iuhael de Mayenne & de Gervaise de Dinan. Il tint les conventions qu'il avoit faites avec le Clergé, mais les Seigneurs & le peuple contestoient toûjours le tierçage & le past nuptial : il fit bâtir & fonda l'Abbaye de Prieres de l'Ordre de S. Bernard.

La Duchesse Blanche fonda l'Abbaye de la Joye proche Hennebont, & fit bâtir le Convent des Jacobins de Quimperlé, elle mourut en l'an 1283. & fut enterrée en l'Abbaye de la Joye. 1283.

En l'année suivante se fit le mariage d'Artur fils aîné de Jean Comte de Richemont, & petit fils du Duc, avec la fille unique & heritiere de Guy Vicomte de Limoges & d'Ancenis : Blanche l'aînée de ses sœurs fut mariée à Philippe d'Artois, cousin germain du Roi Philippe regnant en France, & Marie sa cadete fut mariée à Guy de Chastillon Comte de S. Paul ; elle fit dans la suite des temps un procés au Duc devant le Parlement des Pairs de France, pretendant de partager également ; on lui opposa la coûtume de Bretagne & l'assise du Comte Geffroy qui reglent les partages.

En l'année 1285. quoy que la tréve qui 1285.

étoit entre le Roi de France & celui d'Angleterre, ne fût pas encore expirée, Edoüard roi d'Angleterre ne laissa pas de mettre à la mer une flotte de trois cens cinquante vaisseaux : elle étoit commandée par Edmond Comte de Lincestre son frere, & Henry de Lassy Comte de Lincolne, qui s'embarquerent à Pleimouth & vinrent prendre terre à S. Mathieu du Conquest proche Brest, ce qui étonna les habitans qui s'en fuirent avec ce qu'ils pûrent. Les Anglois pillerent la ville & l'Abbaye, & emporterent la tête de S. Matthieu & les ornemens de l'Eglise, qu'ils mirent aux mains d'Emond leur General, qui les rendit aux Religieux de l'Abbaye. Ils mirent à la voile & allerent à Brest. Ils brûlerent trente galeres & quelques autres vaisseaux dans les rades de Brest, d'où ne pouvant sortir à cause des vents contraires, & les vivres leur manquant : ils s'aviserent de chercher dans les soûterrains le long de la côte où ils trouverent grande quantité de bleds ; le vent étant changé ils sortirent & allerent à Blaye où Edmond mit son armée à terre pour faire la guerre aux François.

Le Pape Martin ayant excommunié Dom Pierre d'Arragon pour cause d'heresie, & donné son royaume a Charles Comte de Valois, fils du Roi de France ; le Roi Phillippe entreprit de le conquerir pour son fils, Iean Comte de Richemont se croisa pour ce voyage, & avec lui le Sire de Laval, le Sire de la Rochebernard, Girard Chabot Sire de Rais, Geffroy Sire d'Ancenis, Bonnabés de Derval, Guillaume Sire de Roche-

fort & de Donges, Galerand de Château-giron, Olivier de Rougé, & plusieurs dont on ne dit pas les noms, cette entreprise n'eut pas grand succés ; au retour du Comte de Richemont, la Vicomtesse de Limoges femme d'Artur son fils accoucha d'un fils qui fut nommé Jean & qui a esté depuis Jean III. il vint au monde au Château de Chantoceaux, & fut baptisé à Saint Florent le vieil.

La soumission faite par le Duc Pierre Mauclere du Duché de Bretagne au Roi de France, & la soumission au Parlement de Paris en cas d'appel du jugement de ses Senéchaux eut quelque suite sous le Duc Jean; ses sujets furent souvent évoquez au Parlement de Paris, dequoi ayant porté sa plainte au Roi Philippe le Hardy, il renonça à ce droit d'évocation à son Parlement, & en fit expedier des Lettres qui furent confirmées par ses successeurs ; il renouça encore à appeller à l'avenir les Estats de Bretagne à ses Estats Generaux.

En l'an 1286. mourut le Duc Jean, aprés avoir regné quarante-neuf ans, il fut enterré en l'Abbaye de Prieres qu'il avoit fait bâtir. 1286.

IEAN SECOND.

JEAN II. du nom fut reçû à Rennes à la maniere accoûtumée, au grand contentement de tous : car il étoit doux & gracieux, & on sortoit d'un gouvernement qu'on avoit trouvé rude : deux ans aprés il

assembla ses Estats, & confirma à chacun ses privileges, à la reserve du Clergé, contre lequel il fut ferme, & ne voulut pas tenir les reglemens qui avoient été faits pour le tierçage & le past nuptial.

Thebaut de Moreac Evêque de Dol soûtint aigrement les pretentions du Clergé; il fut deputé par les Evêques pour aller porter leurs plaintes au Pape Nicolas & demander des censures contre le Duc & sa Noblesse : le Duc envoya à Rome, & le voyage de l'Evêque ne produisit rien.

Les divisions & inimitiez causées par ce different duroient toûjours : le Duc pour y mettre une bonne fin, resolut d'aller à Rome; la mort du Pape Benoist fit differer ce voyage.

Le Duc n'étant occupé que de la police de ses Estats, (car il ne fut pas beaucoup porté à la guerre,) donna quelque modification sur l'assisse du Comte Geffroy, pour la succession des Barons & Chevaliers : les aînez n'étoient obligez de fournir à leurs cadets aucune portion determinée : le Duc la fixa au tiers des fiefs sans expliquer si c'étoit à vie seulement, ou pour eux & leurs successeurs, depuis ce tems-là la coûtume a été reformée, & le droit des cadets de tous nobles arrêté au tiers de tous les biens des peres & meres.

Saint Yves mourut en ce tems-là, il étoit le refuge des veuves, pauvres & orphelins; il s'employoit tous les jours à défendre leurs droits, quoi qu'il ne fût pas Avocat de profession : il étoit de la maison de Saint Martin proche Treguyer ancienne noblesse, qui

avoit de bonnes alliances : il étoit Chanoine de Treguyer.

Le Duc étoit en de grandes liaisons avec le roi Philippe, qu'il alla secourir au siege de Courtray, avec huit ou dix mille hommes à ses depens : les affaires finies le Duc se voulant retirer chez lui, le Roi ne sçachant quelle demonstration d'amitié & de reconnoissance lui faire, s'avisa de l'avis de son conseil, de lui offrir le titre de Pair de France. Ce Prince qui étoit puissant & souverain dans ses Etats, ne s'empressoit pas beaucoup pour cette nouvelle qualité, mais il y eût eu du mépris à la refuser ; le Roi lui en fit sceller les Lettres & les lui envoya : le Duc les reçût avec des remercîmens, sans pourtant les presenter à la cour des Pairs comme c'étoit la coûtume : le Roi en donnant ce nouveau titre au Duc, s'assuroit d'autant mieux de l'homage du Duché, que la qualité de Duc est inseparable de celle de Pair, qui obligeoit à foy & homage ; par les lettres de pairie le Roi établissoit le titre de Duc à la place de celui de Comte, que le Parlement de Paris avoit toûjours donné aux Princes de Bretagne.

Le Duc qui avoit resolu d'aller à Rome n'eut pas un si long voyage à faire : aprés de grandes contestations, les Cardinaux éleverent au Pontificat Bertrand Gothor né à Bourdeaux, qui fut nommé Clement V. le sacre de ce Pape se faisant à Lyon, où tous les Cardinaux étoient assemblez, le Duc y alla, & avec lui beaucoup de Barons & Seigneurs de ses Estats ; il y trouva le Roi de France, deux de ses freres, &

un grand nombre de Princes & Seigneurs, tous invitez à cette ceremonie, elle se fit à l'Eglise S. Just avec grande pompe, qui eut des suites funestes. Aprés le couronnement la procession se fit avec un concours infini de peuple; les Princes suivoient le S. Pere de prés, un des freres du Roi tenoit une des rênes de la monture du Pape, & le Duc de Bretagne tenoit l'autre: la procession avoit à passer le long d'un vieux mur qui se trouva si chargé d'hommes qui y étoient pour le spectacle, qu'il tomba dans le moment que le Pape passoit, il accabla sous sa ruine beaucoup de monde, blessa le Duc de Bretagne à mort, renversa le S. Pere; sa mitre tomba; il en sortit plusieurs pierres de prix qui furent perduës: le Duc fut porté en son logis & vêcut encore deux ou trois jours, son corps fut emporté en Bretagne avec grand convoy & fut enterré au convent des Carmes de Ploermel qu'il avoit fondé: ce fut en
1305. l'an 1305. il laissa six enfans: Artur qui regna aprés lui, Jean Comte de Richemont & Pierre, Blanche qui étoit mariée à Philippe d'Artois, la seconde de ses sœurs au Comte Guy de Chastillon, & la troisiéme fut Abbesse de Frontevaux.

ARTUR.

ARTUR succeda à Jean son pere & fut reçû à Rennes avec les solemnitez ordinaires: il avoit porté le titre de Comte de Richemont, le Roi d'Angleterre menaçoit de confisquer ce Comté faute d'homa-

ge; ce qui obligea le Duc Artur de passer incontinent en Angleterre pour s'acquiter de ce devoir.

Le Duc Artur fut marié deux fois, sa premiere femme fut Marie fille unique, heritiere de Guy Vicomte de Limoges, de laquelle il eut trois enfans, l'aîné Jean qui fut Duc, Guy & Pierre; sa seconde femme fut Yolande de Dreux Comtesse de Monfort de qui il eut cinq enfans, Jean Comte de Monfort qui épousa Jeanne de Flandres, Jeanne ou Blanche, qui fut mariée à Robert de Flandres, Alix au Comte de Vandôme, Beatrix au Comte de Laval & Marie fut Religieuse à Poissy.

Yolande de Dreux fit quelque opposition à l'établissement de Pairie pour le Duché de Bretagne, & obtint une Declaration du Roi Philippe le Bel, qu'elle ne lui pourroit porter de préjudice, ny empêcher que les coûtumes de Bretagne n'eussent lieu entre elle & ses enfans.

Artur aussi-tôt qu'il fut Duc donna à son fils Jean le Vicomté de Limoges, & Avennes en Hainaut pour entretenir son état, & le maria à Jeanne de Valois fille de Charles Comte de Valois, qui étoit fils de Philippe Roi de France, de qui il n'eut point d'enfans: depuis la mort de Jeanne de Valois, il épousa Isabelle fille du Roi Sansy d'Espagne, a qui il assigna pour seureté de sa dot & de son doüaire le Vicomté de Limoges, ce qui fut cause d'un grand procés entre Isabelle & Guy second fils du Duc Artur, parce que le Duc son pere lui avoit promis le Vicomté de Limoges en appana-

ge, quoi que Jean son aîné en fût déja en possession. Isabelle & Alphonse Roi d'Espagne pour elle se pourvûrent contre Guy devant le Roi de France seant en son Parlement, où il fut dit que Guy cederoit le Vicomté de Limoges ce qu'il executa, & le Duc lui donna le Comté de Penthievre, à la reserve du château de Jugon & trois cens livres de rente de proche en proche pour entretenir la garnison.

A Jean Comte de Monfort, le Duc Artur donna pour partage du côté paternel la terre & Seigneurie de Guerande, & cinq cens livres de rente sûr les terres du Perche & de Monfaucon.

1307. En l'an 1307. le Roi Philippe le Bel maria sa fille Isabelle avec le Roi Edoüard d'Angleterre, laquelle seroit venuë à la succession de la couronne de France, sans l'obstacle de la Loy Salique. Le Roi Edoüard en faisant le traitté de son mariage demanda que le Roi lui transportât l'obeissance de Bretagne, ce que les Barons de Bretagne soûtinrent n'être pas au pouvoir du Roi, ce qui fit agiter la question, si un Seigneur de fief peut transporter ses droits sur son vassal, M. d'Argentré decide qu'il le peut. Le Duc Artur vivoit en paix, mais la querelle entre les Barons & le Clergé subsistoit encore, ennuyez de part & d'autre de se faire de la peine, ils demeurerent d'accord de se soumettre au jugement du Pape & de lui envoyer leurs deputez pour l'instruire de leurs raisons.

Le Duc y envoya pour lui & pour sa Noblesse Jean son fils aîné, Pierre de Baio, Guy

de Badan, Guillaume de Rieux, Guillaume le Borgne Barons, Geffroy du Past & Regnault de Monstrelaix ; & le Clergé envoya de sa part Daniel Evêque de Nantes, & Nicolas Curé de S. Medard du même Evêché: sur les difficultez qu'il y avoit à juger les contestations, on eut recours aux expediens; Le Pape employa quelques Cardinaux pour les proposer : on trouva celuy de reduire le droit de tierçage en un neuvième, ce qui appaisa le different, car le peuple s'y soumit & une partie de la noblesse.

Pierre fils du Duc, de son premier mariage l'appella devant le roi sçeant en son Parlement & demanda un partage pour lui & ses successeurs comme ses freres l'avoient eu, le Duc répondit, qu'il ne devoit de partage qu'à viage suivant la coûtume du païs; le Roi s'entremit, il les accorda, & régla que le Duc donneroit la terre & Seigneurie d'avenes jusqu'à 450 livres de rente viagere, & 500 livres de rente en fond pour lui & ses successeurs, cet accord fut omologué à la cour de Parlement l'appanage, retourna bien-tôt au Duc, car Pierre mourut d'un coup de pied de cheval & fut enterré à l'Eglise des Cordeliers de Paris; le Duc Artur ne luy survêcut guéres; il mourut en l'an 1312. en son château de l'Isle proche la Rochebernard; il fut enterré à l'Eglise des Cordeliers de Vannes, c'étoit un Prince bon & gracieux qui aimoit la justice & la raison; la Duchesse Yolande vêcut jusques en l'an 1312. 1312.

JEAN TROISIE'ME.

JEAN son fils troisiéme du nom succeda audit Duc Artur, il fut reçû à Rennes en la mesme année 1312. & y reçut en même temps les homages des Seigneurs & Barons ses sujet s:il étoit déja avancé en âge, avoit été marié deux fois, & avoit fait un voyage à Rome pour deffendre la cause de la noblesse contre le Clergé.

1315. En 1315. il partit bien accompagné & bien suivy pour se joindre avec le roi de France Philippe le Bel qui avoit fait de grands preparatifs contre les Flamans, ils furent inutiles, & le Roi quitta l'entreprise sans avoir rien executé, se promettant d'y retourner dans un autre temps, mais il mourut bien-tôt aprés.

Le Duc n'ayant aucune autre affaire s'avisa de rechercher celle qu'il avoit avec le Clergé, il fit appeller les Evêques en pleins Etats; & leur demanda qu'ils declarassent precisement s'ils ne demeuroient pas d'accord de reconnoître sa souveraineté. Ils étoient tous assemblez: aprés meure deliberation, ils reconnurent le Duc pour leur souverain, & qu'ils tenoient de lui immediatement, & non d'aucun autre leurs biens temporels, justices, & jurisdictions.

1316. En l'an 1316. Charles Comte de la Marche fils du roi de France dernier mort envoya faire homage au Duc de la Baronie de Foulgeres qu'il tenoit.

En cette même année fut accordé le mariage

riage de Marie fille & heritiere de Henry Seigneur d'Avaugour descendu du Comte Eudon de Bretagne, avec Guy un des fils d'Artur, Henry & marie de Beaumont sa femme entreprirent un voyage: & parce que la fille étoit fort jeune on differa de celebrer le mariage ils furent de retour un an aprés & les nopces se firent, de cette union est née Jeanne mariée a Charles de Blois qui a eu de si grandes guerres pour soutenir les prétentions de Jeanne sa femme au Duché.

En l'an 1319. Guillaume de Coëlmochan chantre de l'Eglise de Treguyer, Chanoine de l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, & conseiller au Parlement, sorty de la maison de Quervanchane en Treguyer, fonda le college de Treguyer à Paris, & en reserva la presentation a ses heritiers: En 1574. y fut annexée une fondation du college de Leon faite par les Seigneurs de Zigroadés qui est une bonne & ancienne maison de Leon.

En l'an 1322. Messire Geffroy du Plessis 1322. Balisson de l'Evêché de S. Malo Secretaire du roi Philippe le Long fonda le college du Plessis, & celuy de Marmoutier à Paris.

En l'an 1327. mourut Jeanne d'Avaugour & fut enterrée en l'Eglise du convent des Peres Cordeliers de Guingamp, que Guy de Bretagne son mary avoit fait bâtir & fondé.

Edoüard roi d'Angleterre faisant la guer- 1327. re en Ecosse contre Robert de Brus roi d'Ecosse: Le roi de France envoya Jean Comte

de Richemont oncle du Duç de Bretagne en Angleterre & avec luy le S. de Sueilly ; ils rencontrerent le Roi en l'Abbaye Royland proche de la montagne Blanche-marre, où il étoit revenu aprés avoir donné la chasse à son ennemy qu'il croyoit éloigné de 24 lieuës pour le moins ; dans cette confiance il avoit congedié une grande partie de ses troupes & vivoit en ce lieu avec peu de precaution, Robert de Brus le voulant surprendre, marcha toute la nuit & luy tomba sur les bras pendant qu'il dînoit; le Comte de Richemont, le S. de Sueilly & quelques autres firent tête au roi d'Ecosse, pour donner le temps au Roy de se sauver en un château ; le Comte de Richemont & le S. de Sueilly accablez de la multitude furent obliez de se rendre ; de Sueilly fut bien-tôt delivrée à la priere de la Reine de France, quantau Comte de Richemont, le roi d'Ecosse ne le voulut jamais mettre à rançon pour le déplaisir qu'il en avoit reçeu, & le garda prisonnier tant qu'il vécut.

Le roi de France qui faisoit en ce temps-là la guerre en Flandres, fut secouru par le Duc de Bretagne, qui lui mena quinze bannieres de gens de cheval & huit ou dix mille hommes de pied: Le roi donna une bataille au mont-Cassel, où il emporta une victoire entiere; il en coûta du sang au vainqueur: Le Duc de Bretagne y fut blessé, & plusieurs autres Princes & Seigneurs; Quand il fut guery de sa blessure, il retourna en Bretagne, aprés avoir reçu du Roi toutes les marques de bienveillance imaginables, même une declaration que le ser-

vice que lui & ses predecesseurs luy avoient rendu, & aux Rois qui avoient regné devant lui, n'étoient que de pure bonne volonté, sans qu'il y eût ny obligation ny servitude.

L'an 1329. mourut Marie de Beaumont femme de Henry d'Avaugour & mere de Jeanne femme de Guy de Bretagne, & d'une autre fille mariée en la maison de Rohan. 1329.

Le Duc Jean troisiéme du nom n'ayant eu aucuns enfans de ses deux premieres femmes, épousa pour troisiéme Jeanne fille d'Othon Comte de Savoye : aprés la mort d'Othon, le Duc pretendit que le Comté de Savoye appartenoit à sa femme qui étoit fille unique : on lui representa, que par la coûtume de Savoye les filles ne succedoient pas tant qu'il y avoit des mâles du nom ; Amé de Savoye fut reconnu Seigneur : le Duc de Bretagne en fut mal satisfait, & tenté de faire la guerre, son conseil considera qu'il y avoit trop loin à l'aller porter en Savoye, outre que le Duc n'étoit pas homme de grande entreprise, il se contenta de recevoir quelque somme d'argent en vertu d'un traité qui se passa entre le nouveau Seigneur & lui.

En l'an 1330. mourut Guy Comte de Peinthievre frere du Duc : il fut enterré à Guingamp dans l'Eglise des Peres Cordeliers, où étoit déja le corps de Jeanne d'Avougour sa femme. 1330.

Mourut aussi en cette même année Jean Comte de Richemont, qui avoit été longtemps prisonnier en Ecosse.

Guy Comte de Peinthievre laissa Jeanne

sa fille unique son heritiere, & l'eut été aussi du Duc qui n'avoit point d'enfans, si la representation eût eu lieu, puisque Guy son pere étoit frere du Duc le plus proche à succeder.

Le Comte de Monfort frere du Duc d'un second mariage étoit plus proche du sang que Jeanne sa niece.

Le Duc qui prevoyoit les pretentions que pourroit avoir le Comte de Monfort, qu'il regardoit comme un homme d'entreprise, fit assembler les Etats pour y pourvoir par leur avis: apres avoir meurement consideré cette affaire, il jugea qu'il falloit marier Jeanne sa niece à un Prince capable de soutenir ses droits: il jetta les yeux sur Charles de Chastillon frere du Comte de Blois qui ne devoit pas manquer d'appuy, puis qu'il étoit proche parent du roi de France. La résolution prise de la lui donner en mariage, on députa incontinent pour en porter la nouvelle au roi de France & au Comte de Blois, qui envoyerent Charles en Bretagne bien accompagné.

Le mariage se celebra, & les conditions furent, que Charles de Blois prendroit le nom & les armes de Bretagne, & qu'il succederoit au Duché avec Jeanne sa femme; Le Comte de Blois lui donna pour son partage la Seigneurie de Guise: depuis le mariage le Duc regarda Charles de Blois & Jeanne sa niece comme ses successeurs au Duché, & les faisoit entretenir sur l'état de ses finances: il leur avoit fait faire le serment de fidelité par ses Seigneurs & Barons,

Le roi de France & le roi Edoüard d'Angleterre rentrerent en guerre, le Duc alla au secours du roi de France jusques à saint Quentin & lui donna des vaisseaux que commandoit un capitaine qui avoit nom Tête Noire.

Le roi de France avoit une armée formidable, elle étoit de soixante mille hommes de pied & de quatre mille hommes d'armes, étant preparé au combat il en fut diverti par la prediction du Roi de Sicile qui se piquoit d'estre sçavant dans l'Astrologie judiciaire & luy manda que s'il combattoit le roi d'Angleterre en personne il perdroit la bataille, ce qui fit retirer le Roi avec son armée. Le Duc de Bretagne ayant pris congé du Roi & reçu les demonstrations de reconnoissance ordinaire, se mit en chemin & tomba malade à Caën où il passoit pour retourner en Bretagne, il y mourut & fut apporté à l'Eglise des Peres Carmes de Ploermel où il fut enterré. C'étoit un bon Prince qui aimoit ses sujets, il étoit équitable en tout, sa mort fut suivie d'une guerre de longue durée qui sera la plus remarquable de cette histoire.

LE COMTE DE MONFORT, & Charles de Blois.

LE Duc Jean III. mort & enterré, le Comte de Monfort partit aussi-tôt de Ploermel & s'en alla à Nantes où il avoit de longue-main pratiqué des amis parmy

les habitans qui le reçurent dans la ville & se declarerent pour lui ; ce n'étoit pas un petit commencement dans une grande entreprise d'être maître d'une telle ville. Le Comte & Jeanne de Flandres la Comtesse sa femme jugerent à propos d'y faire convoquer par Lettres patentes sous le titre de Duc, les Prelats, Barons, & les deputez des villes pour leur faire les homages qui appartenoient aux Ducs : on n'avoit rien oublié dans les lettres de toutes les raisons qui pouvoient faire pour eux : pendant le delay porté par les lettres pour s'assembler, le Comte pour ne pas perdre de temps, laissant la Comtesse à Nantes, alla en poste à Limoges où le dernier Duc tenoit ses finances ; Apres s'en être saisi & avoir reçu le serment des habitans, il retourna avec la même diligence à Nantes, où il esperoit de trouver les Prelats & Barons assemblez ; il y fut trompé, il ne comparut ni Seigneur ni Baron que Messire Henry de Leon chevalier, il ne perdit pas pour cela courage ; il eut recours à un moyen qui facilite beaucoup les entreprises ; il fit distribuer de l'argent & gagna capitaines & soldats ; il mit tout en usage pour s'attirer quelques communautez & quelques Seigneurs, & fit si bien qu'en peu de temps il assembla tant d'hommes qu'il se trouva assez fort pour tenir la campagne, même pour attaquer des places ; il marcha droit à Brest qui étoit un bon poste par où il pouvoit recevoir le secours des étrangers & pour cela lui convenoit beaucoup : Garnier de Clisson sage & vaillant chevalier y

commandoit, resolu de se bien deffendre; il étoit du nombre de ceux qui avoient prêté le serment à Charles de Blois en presence du deffunt Duc; le comte de Monfort tentoit des escalades & faisoit des efforts pour entrer dans la place, & Garnier de Clisson qui avoit trois cens hommes faisoit souvent des sorties pour tenir le Comte éloigné; sur tout un jour qu'il étoit sorti avec quarante hommes, il se presenta à ses barrieres, mais le Comte les força & l'obligea à regagner sa porte apres avoir perdu une partie de ses gens; les premiers rentrez leverent le pont & abbatirent la Herse si promptement, que Clisson ne put entrer qu'à grande peine: Le lendemain le comte de Monfort fit encore une rude attaque; trois jours aprés il apprit que Clisson étoit mort des blessures qu'il avoit reçuës en entrant dans la place; Aussi-tôt qu'il l'eut sçu, il redoubla ses efforts qui intimiderent si fort les assiegez qu'ils le reçurent par composition; il marcha de là promtement à Rennes, la ville capitale des Etats; il se fortifioit en marchant, parce qu'il gagna beaucoup de gentilshommes qui le suivirent; Messire Henry d'Espine fort homme de reputation commandoit dans Rennes; le comte de Monfort l'assiegea, il se passoit souvent des escarmouches à coups de traits: Apres quelques jours de siege, Despinefort fit une sortie avec deux cens hommes, tua quelques-uns des assiegeans & mit du desordre parmy eux: mais ne s'étant pas retiré assez-tôt les gens du Comte se jetterent entre la ville & lui, & le firent prisonnier apres

lui avoir tué beaucoup de son monde auprés de lui : dans le moment le Comte fit sommer les habitans de rendre la ville, s'ils vouloient sauver la vie à leur commandant, qu'il alloit faire pendre à leurs yeux, s'ils ne se rendoient : le Comte sçavoit que Despinefort étoit fort aimé dans la ville, & qu'on ne voudroit pas l'abandonner ; les riches bourgeois & ceux qui tenoient plus opiniâtrement les interests de Charles de Blois, ne se vouloient pas rendre, & disoient que le Comte ne voudroit pas faire mourir un si brave capitaine, qu'il ne le menaçoit que pour les intimider: le menu peuple étoit d'avis de ne rien hazarder, tant Despinefort lui étoit cher, outre qu'il n'avoit pas grande provision de vivres, & par consequent ne pouvoit tenir long-temps : sur cette contestation, on en vint aux mains, le petit peuple força deux mille bourgeois qui s'étoient mis ensemble : aprés la mort de quelques-uns, les autres furent obligez de convenir de sauver leur commandant ; incontinent on courut ouvrir les portes sans attendre de composition ; le comte de Montfort entra, & aprés avoir rassuré les habitans, il leur parla si bien, qu'il les gagna à son party : ils le reçeurent pour Seigneur, & les principaux luy firent le serment de fidelité ; aprés y avoir demeuré trois jours, étably ses officiers & sa garnison, il fit marcher à Hennebon, bonne place, où il y avoit ville & château avec un port de mer : le capitaine Despinefort frere de messire Henri y commandoit : messire Henri avoit pris le parti du Comte

de Monfort, où il entreprit d'attirer son frere; il communiqua son dessein au Comte & le moyen qu'il croyoit le pouvoir faire réüssir; il lui demanda cinq cent chevaux avec lesquels il s'avança; il se presenta à la porte avec cette troupe, qui portoit la cornette de bretagne, son frere vint qui le reconnut, & croyant que c'étoit du secours que lui envoyoit Charles de blois, il fit ouvrir la porte & le reçût dans la ville: Henri lui declara ce qui lui étoit arrivé, & qu'il avoit pris les interests du Comte, qu'il lui conseilloit d'en faire autant, n'oubliant aucune de toutes les raisons qui pouvoient le persuader, il n'y resista pas. Le Comte entra, se fit reconnoître pour Seigneur, & aprés avoir pris le serment des chefs & des principaux habitans, leur avoir donné toutes les paroles qui pouvoient les retenir à son service, il marcha en diligence à Vannes, où il trouva les portes fermées: il fit avancer quelques gentilshommes des plus apparens de ceux qui le suivoient, qui demanderent à parler aux habitans: ils se rendirent facilement à leurs remontrances & reçurent le Comte dans leur ville, il prit les seuretez qu'il avoit prises ailleurs: & aprés y avoir passé trois jours, s'en alla assieger le château de la Rocheperiou forte place, où commandoit messire Olivier de Clisson; il ne put jamais ni gagner de Clisson ni forcer sa place: il y employa dix jours, & tout son pouvoir inutilement: il remit cette entreprise à un autre temps, & s'en alla devant Auray, Messire Geffroy de Malestroit y deffendoit le château, & messire Olivier de Tresiguidy la

ville : ne pouvant en veuir à bout par la force, il eut recours à la negociation : mefsire Henry de Leon chèvalier ménagea si bien les deux commandans, qu'ils reconnurent le Comte & lui firent hommage, & serment de garder desormais la ville & le château pour lui : de ce pas le Comte courut au châteauvoy, la Forest. bonne place qui appartenoit au Seigneur de Rohan partisan de Charles de Blois ; le capitaine à qui on l'avoit confiée se laissa aussi gagner par Henri de Leon, de qui il avoit été compagnon d'armes en Espagne & Grenade, il promit de garder la place pour le Comte, & on l'y laissa : de là le Connetable alla recevoir la ville & château de Carahaix, que l'Evêque de Leon oncle de mefsire Henry de Leon luy mit entre les mains : ce fut le premier des Evêques qui se declara pour le Comte, il lui livra la ville & le reconnu pour Seigneur, à condition que ce seroit pour autant de temps qu'un autre ne lui paroîtroit pas avoir meilleur droit que lui, ce qui étoit une exception singuliere, & qui pouvoit l'autoriser à quitter son parti, comme il fit depuis : le Comte alla à Guerrande, où il mit garnison comme en plusieurs autres places & châteaux : se faisant recõnoitre par tout pour Duc & Seigneur, quand il fut au Guildo, il passa en Angleterre, cõme il l'avoit premedité il y avoit long-tems : il ne doutoit pas qu'il ne deût avoir bien-tôt Charles de Blois sur les bras avec les forces du Roi de France son oncle, qu'il lui eût été difficile de soutenir sans des secours étrangers, il avoit jugé qu'il n'auroit pas grande peine à obtenir celui du Roi d'Angleterre si opposé au Roi

de France pour tant de raisons: il avoit épousé Isabelle de France, & pretendoit droit à la succession de ce Royaume malgré les loix Saliques qu'il disputoit : il eût bien voulu avoir quelque occasion de rentrer en Normandie qu'il avoit perdu : le comte de Montfort arriva donc en Angleterre, & fut tres-bien reçu à la cour, où il n'eut pas de peine à faire gouter ses raisons; le Roi les approuva, il fut fait un Traité d'alliance avec promesse de se secourir reciproquement envers tous & contre tous : il prit congé du Roi qui lui fit des presens, & aux seigneurs & chevaliers de la suite. Il revint aborder au Guildo où il s'étoit embarqué & alla trouver la Comtesse sa femme à Nantes, qu'il rendit fort satisfaite par la relation de ce qui étoit réussy de son voyage, c'étoit une femme d'un merite infini, ce qu'on connoîtra par la suite de cette histoire ; on lui verra une conduite & des vertus dont les plus grands hommes se pourroient faire honneur. Charles de Blois qui avoit appris les Exploits du Comte de Monfort, sçachant bien qu'il n'étoit pas assez fort sans quelque secours pour regagner ce qu'il avoit perdu, eut recours au Roi de France, qui sçavoit son droit & ses sujets de plainte ; le Roi fit assembler ses Pairs ; & il fut ordonné que le different étant pour une pairie, le Comte seroit assigné pour être jugé suivant les loix & la raison : les gens deputez pour lui donner une assignation, le trouverent à Nantes, lui rendirent conte de leur commission & lui donnérent jour pour comparoître ; le Comte de Monfort répondit qu'il s'y

trouveroit, ce qu'il fit, il y alla à jour nommé, accompagné des Barons & Seigneurs de son party, il avoit jusqu'à quatre cent chevaux à sa suite, il n'alla voir le Roi que le lendemain, qui le reçut en presence de ses Pairs & de son conseil, qu'il avoit assemblé pour ouyr ce qui se traiteroit; le Comte fit la reverence au Roi, & lui dit qu'il étoit venu à son mandement, & pour entendre ce qu'il lui plairoit de lui dire; le Roy répondit qu'il lui en sçavoit bon gré, mais qu'il avoit trouvé fort étrange qu'il eût entrepris sur le Duché de Bretagne dont il avoit saisy les places & s'attribuoit le titre de Duc qui ne lui appartenoit pas: que de plus il sçavoit fort bien qu'il avoit été trouver le Roi d'Angleterre ancien ennemi de la France, avec qui il avoit fait alliance, & même lui avoit hommage du Duché, ce qui seroit suffisant pour le priver de son droit s'il en avoit; le Comte de Monfort répondit que le Duché lui appartenoit comme au plus proche du sang; puisqu'il étoit frere du dernier Duc, ce qu'il étoit venu representer au Roi, qu'il supplioit de lui faire justice; qu'il étoit vrai qu'il avoit été en Angleterre pour voir ses amis: que le Roi n'étoit pas bien informé de ce qui s'y étoit passé, & qu'il n'avoit pas été fait d'hommage: qu'au surplus il étoit venu pour rendre raison de son droit & recevoir tel jugement qui seroit trouvé raisonnable par juges competens: Le Roi dit que c'étoit assez, & lui défendit de sortir de Paris pendant quinze jours, sur peine de perdre ce qu'il tenoit de la couronne, que dans ce temps-là il lui feroit rendre justice

sur les titres qu'il disoit avoir ; le Comte le promit : mais retiré chez lui, aprés avoir fait des reflexions sur tout ce qui s'étoit dit, il connut qu'il avoit fait une faute, qu'on étoit disposé à donner un jugement qui lui seroit desavantageux, qu'on feroit executer par la detention de sa propre personne, jusques à ce qu'on eût rendu les places qu'il avoit occupées ; ce qui lui fit prendre la resolution de tout hazarder pour se tirer du mauvais pas où il étoit. Il partit de Paris déguisé en marchant lui quatriéme, & s'enfuit en Bretagne en toute diligence, il y étoit arrivé auparavant que le Roi eût sçû qu'il fût sorti de Paris, il avoit ordonné en partant que ses gens parussent dans sa maison comme s'il y eût été retenu au lit par quelque incommodité ; il avoit donné une requête au Roi pour être reçû à faire hommage, & on en poursuivoit la réponse de sa part ; Charles de Blois en donna aussi une où il offroit pareillement l'hommage, le procés commença par ces deux requêtes.

Le Comte venu en Bretagne, aprés avoir communiqué à la Comtesse sa femme & à son Conseil ce qui lui étoit arrivé, alla par toutes les places pour les rassurer & y mettre de bonnes garnisons, s'attendant d'avoir bien-tôt la guerre.

Le Roi fut irrité contre le Comte de Monfort qui lui avoit manqué de parole & rendu vaine la resolution qu'on avoit peut-être prise de lui faire executer d'autorité l'Arrest qui interviendroit ; il en fut donné un sur la requeste de Charles de Blois qui regloit la question, & declaroit Jeanne fille

de Guy de Bretagne & femme de Charles de Blois Duchesse de Bretagne par representation de Guy son pere, le premier à succeder s'il eût été envie, malgré les raisons du Comte de Monfort, qui pretendoit comme plus proche du sang avoir droit au Duché, Pairie & fief relevant de la couronne de France, dont on devoit suivre les loix. M. d'Argentré rapporte tout du long les raisons des parties & l'Arrest qui fut donné à Conflans en faveur de Charles de Blois, ce qui ne peut pas trouver de place dans un abbregé, mais seulement les noms des bonnes maisons qui furent citées en exemple de la representation pour faire voir leur ancienneté, la maison de Guebriac, celle de Monsieur Briand le Bœuf de qui les filles avoient été mariées : l'une au Sire de Rieux & l'autre au Sire de Monfort, celles du Sire de Guergolay Baron de Pluscallec qui tenoit une Baronnie, du Baron de Dinan, du Sire de Ploüer, & du Vicomte de Cœtmen ; Voila les noms employez dans la requeste de Charles de Blois, & tirez en exemple pour soûtenir la representation.

Le Roi de France, l'Arrest donné, fit appeller Charles de Blois, le fit Chevalier & lui dit qu'il avoit un arrest pour lui ; qu'il cherchât les moyens de le mettre en execution : qu'il falloit employer ses amis qui ne lui devoient pas manquer dans une si belle occasion, qu'il pouvoit conter sur lui, & qu'il n'abandonneroit pas son neveu : qu'il lui fourniroit autant d'argent qu'il pourroit, & commanderoit au Duc de Normandie son fils aîné d'assembler le plus de

forces qu'il seroit possible, pour aller à son secours; plusieurs Princes, Barons, & Seigneurs, les uns ses parens, & quelques-uns de Bretagne lui promirent de le servir & accompagner à la guerre: le Duc de Normandie leur donna le rendez-vous à la ville d'Angers, où tous assemblez ils marcherent à Ancenis la premiere ville de Bretagne; d'où aprés quelque sejour, ils allerent attaquer Chantoceaux, c'étoit un château fort d'assiete & bien muni, avec une bonne garnison. Le Comte de Monfort avoit bien préveû que les François ne laisseroient pas derriere eux une si forte garnison qui eût peu les incommoder beaucoup. Le Duc de Normandie avoit six mille hommes, & Messire Othon Adorne conduisoit trois mille Genois; deux Lorrains braves gens deffendoient la place, & firent perdre la vie à plusieurs de ceux qui les attaquoient, sur tout des Genois qui se hazardoient plus que les autres. Le Duc de Normandie avoit deux machines qu'on nommoit chats, qui servoient à jetter beaucoup de pierres sur la muraille, où les assiegez n'osoient se montrer; en faveur de cela & de mantelets & fascines qui couvroient les assiegeans, ils s'étoient si bien aprochez du corps de la place, qu'ils étoient attachez à la sappe: aussi-tôt que les assiegez s'en apperçûrent, ils capitulerent & se rendirent à condition de leurs vies & bagues sauves. Le Duc de Normandie remit la place à Charles de Blois qui y laissa une bonne garnison pour favoriser le passage de ceux qui viendroient au camp. Aprés cette expedition ils marcherent à Nantes, ils prirent

en passant & brûlerent la petite ville de Carquefou qui n'étoit environnée que d'un fossé & de quelques palissades, en arrivant devant Nantes, ils se camperént des deux costez de la riviere, le Comte de Monfort étoit dedans avec un assez bon nombre de gens de guerre, & quelques jeunes bourgeois qui avoient pris les armes à la venuë des François: on assigna à chacun son poste à garder.

Le lendemain les Genois s'approcherent des barrieres pour reconnoître la garnison, qui fit une sortie, & il y eut une rude escarmouche, où il demeura plusieurs morts de part & d'autre, & plusieurs furent blessez. Tous les jours on s'essayoit par de petits combats; ceux de la garnison ayant appris par leurs espions qu'il arrivoit un convoy au camp des ennemis, sortirent en bon nombre pour l'enlever; ils rencontrerent au point du jour environ quinze chariots, que quatre-vingts soldats conduisoient qui furent chargez & mis en deroute, on le sçût au camp: on y fit un détachement pour suivre ceux qui emmenoient les chariots; ils furent joints fort proche des barrieres où se commença un rude combat, parce qu'il arrivoit à tous momens du renfort pour les deux partis du camp & de la ville: ceux de la ville se voyant trop pressez, delatelerent les chevaux & les chasserent jusques dans les portes, pour oster les moyens aux ennemis d'emmener les chariots: le combat s'opiniâtra des deux côtez, & toûjours des gens frais venant au secours, Messire Henry de Leon qui eut peur que les ennemis ne de-

vinssent enfin les plus forts, par le grand nombre qui arrivoit toûjours du camp, & qu'ils n'entrassent dans la ville pesle mesle avec les habitans repoussez, fit sonner la retraitte qui fut suivie de si prés par les ennemis, qu'ils y firent deux cens prisonniers, dequoi le Comte de Monfort tres-mal satisfait, blâma fort Mesire Henry, lui disant, qu'il avoit fait une grande faute, pour un homme de guerre, de s'être retiré avec tant de précipitation, & que, comme il étoit connu pour homme fort entendu, il y avoit lieu de soupçonner du dessein. Messire Henry qui étoit le seul des Seigneurs du païs qui eût suivi la fortune du Comte dés le commencement, & qui étoit le seul qui fût venu aux Estats convoquez à Nantes, fut si sensible au discours que le Comte lui avoit fait, qu'il ne se trouva plus au Conseil : Les habitans de Nantes qui voioient leur ville bloquée, les fauxbourgs occupez, leurs metairies brûlées, leurs parens prisonniers, commencerent à changer d'opinion & à consulter secretement entre-eux comment ils se pourroient délivrer des maux de cette guerre : ils firent sortir quelques-uns des leurs pour traiter avec les François, qui accorderent que les prisonniers leur seroient rendus sans rançon, & que les habitans ne recevroient ny tort ny dommage, moyennant quoi ils promirent de tenir une porte ouverte la nuit, ce qui fut fait. les François s'introduisirent par cette porte en aussi grand nombre qu'ils voulurent, allerent tout droit au château, rompirent la porte & surprirent le Comte

qu'ils menerent au camp ; il fut conduit à Paris & emprisonné dans la grosse Tour du
1342. Louvre, en l'an 1342.

Il n'y avoit personne qui ne jugeât la querelle finie, n'y ayant plus qu'une femme en état de la soûtenir ; mais on verra bientôt quelle femme c'étoit : elle fera des actions dans cette guerre que tous les hommes pourroient avoüer : elle apprit cette nouvelle à Rennes où elle étoit avec son fils âgé de trois ans, il est facile de juger qu'elle fut bien vivement frappée du coup : elle ne perdit pas pour cela courage, elle consoloit ses sujets, confortoit les soldats & les habitans, leur montrant son fils qu'elle portoit entre ses bras, les priant de ne le point abandonner, & les assurant qu'il seroit un jour Prince de valeur : qu'en attendant elle ne leur manqueroit pas, qu'elle espéroit la liberté de son mary, & que la fortune ne leur seroit pas toûjours contraire.

Charles de Blois passa l'hyver à Nantes ou tous les Seigneurs du païs allerent offrir leurs obeïssances, la Comtesse de son côté n'oublioit rien pour conserver les villes de son parti : à la sortie de Rennes elle alla à Hennebon bonne & forte place, elle avoit laissé pour commander à Rennes Messire Guillaume de Cadoudal, qui avoit sa maison prés de Vannes, c'étoit un homme de grande valeur.

Le printems venu, l'armée de France arriva pour achever une conquête où on ne croioit plus trouver de difficulté, elle partit de Nantes pour aller assieger Rennes, aprés trois jours de siege on donna un assaut ou les

Genois sur tout firent de grands efforts, ils furent repoussez par Cadoudal qui se deffendoit vaillamment, & ils y laisserent beaucoup des leurs.

La Comtesse avertie de l'entreprise envoya en toute diligence Messire Amaury de Clisson en Angleterre, pour supplier le Roi d'être touché de l'état de ses affaires, & de la fortune de son fils qu'elle lui envoyoit pour être en sureté auprés de lui, & qui, si le Roi l'avoit agreable, épouseroit une des Princesses ses filles : Le roi d'Angleterre qui voioit que la Comtesse avoit grand besoin d'être secouruë, envoya Messire Gautier de Mauny chevalier Anglois avec six mille archers ; mais ils eurent le vent si contraire, qu'ils furent soixante jours sans pouvoir prendre terre ; cependant les assiegez à Rennes étoient fort pressez & ne recevoient aucunes nouvelles ny aucune esperance de secours, ce qui les fit resoudre de capituler malgré Cadoudal qui vouloit attendre l'extremité, de qui ils se saisirent pour pouvoir traitter à leur volonté. Ce fut en May 1342. la composition fut que les gens 1342.
de guerre de la Comtesse sortiroient armes & bagues sauves. Charles de Blois entré dans la ville reçût le serment des habitans, & y mit garnison, Cadoudal se retira auprés de la Comtesse à Hennebon.

Charles de Blois, aprés quelque sejour à Rennes, fit marcher à Hennebon où il sçavoit que la Comtesse s'étoit retirée, croiant que s'il pouvoit se saisir de sa personne, il n'auroit plus d'ennemis.

La Comtesse avoit auprés d'elle l'Evêque

de Leon oncle de Messire Henry de Leon, lequel avoit abandonné le Comte de Monfort à Nantes pour quelques reproches qui étoient échapez au Comte, & lui firent perdre un des meilleurs serviteurs qu'il eût, que Charles de Blois reçût volontiers, Messire Guy de Tresiguidy deux freres de Quersec, le Sire de Landerinau, le Capitaine Guingamp, Messire Henry & Olivier d'Espincfort, plusieurs Barons, Chevaliers, Ecuyers & beaucoup de braves soldats étoient à Hennebon sous les ordres de la Comtesse; à l'arrivée de Charles de Blois ils firent une sortie, & repousserent les Genois qui avoient taché de gagner les barrieres: le lendemain l'escarmouche recommença, que ceux de la ville attaquerent si vivement, qu'il demeura beaucoup d'ennemis sur la place, & plusieurs furent emportez dans leurs tentes fort blessez: Les Seigneurs de France voyant ployer leurs soldats, les renvoyerent rudement & le combat recommença; pendant toute l'action la Comtesse armée de toutes pieces & montée sur un bon cheval, exhortoit & soûtenoit ses gens, elle s'avisa d'aller voir du haut d'une tour la contenance des ennemis, s'étant apperceuë que le camp étoit abandonné, & qu'il n'y avoit personne dans les tentes, toute l'armée s'étant approchée de la ville pour le combat ou le spectacle, elle remonte à cheval, sort de la ville avec trois cens chevaux par un côté que les ennemis avoient laissé libre, donne dans le camp, met le feu dans les tentes & dans les équipages & se retira: elle trouva que la retraite étoit devenuë

difficile, qu'elle eût été obligée de combatre & de hazarder beaucoup des siens, elle aima mieux aller au grand trot & à Auray: Messire Loüis d'Espagne officier considerable, dans l'armée de Charles de Blois la suivit & prit quelques-uns de ses gens des plus mal montez; pour la Comtesse elle entra dans Auray.

Les assiegez étoient fort en peine de ce qu'étoit devenuë la Comtesse, de qui ils ne peurent apprendre de nouvelles durant cinq jours: elle arriva suivie de cinq cens chevaux, & rentra par un côté que les ennemis n'avoient pas occupé, elle fut reçuë à Hennebon au bruit des tambours & des trompetes; ce que les ennemis ayant sçû, ils eurent grande honte de s'être laissez surprendre encore une fois par une femme. Pour tâcher à rétablir leur honneur, ils firent une attaque qui dura long-tems, leur coûta de bons hommes morts ou blessez, & furent obligez de se retirer: rebutez de tant de mauvais succés, ils tinrent conseil & resolurent d'abandonner l'entreprise, ils separerent leur armée en deux: Charles de Blois, le Comte de Blois son frere, le Duc de Bourbon, Messire Robert Bertrand Maréchal de France, avec un grand nombre de leurs troupes, & une partie des Genois allerent assieger Auray: Messire Henry de Leon, Messire Loüis d'Espagne, le Vicomte de Rohan, l'autre partie des Genois & le reste de l'armée demeurerent pour tenir Hennebon investi, ils avoient fait amener douze machines de Rennes avec quoi ils battoient la ville, jettans de grosses pierres pour ruiner

les deffenses & ébranler la muraille, ce qui étonna fort les habitans, car on tiroit nuit & jour. Messire Henry de Leon qui avoit son oncle l'Evêque de Leon dans la ville, se voulut servir de son ministere pour persuader aux habitans étonnez de traitter, & pour tenter les gens de guerre par l'esperance de grandes faveurs & une composition avantageuse, ce qui les avoit ébranlez & mis la Comtesse qui le sçavoit, en de grandes inquietudes; quand à point nommé le secours parut, la Comtesse étoit à une fenêtre qui avoit veuë sur le port, & fut la premiere qui le découvrit; elle s'écria, mes amis voilà nôtre secours, c'étoit Messire Amaury de Clisson qui menoit les troupes que le roi d'Angleterre lui avoit accordées. Ces troupes entrées dans la ville changerent la face des affaires: dans le moment toutes pratiques furent rompuës, on fit entendre aux assiegeans qu'il ne falloit plus parler de composition qu'on n'abandonneroit pas la Comtesse, l'Evêque de Leon se declara pour Charles de Blois & alla dire au camp les resolutions prises dans la ville, ce qui fit redoubler sur l'heure les batteries: la Comtesse aprés avoir fait ses remercîmens aux chefs qui conduisoient le secours, les employa sans perdre de temps, Amaury de Clisson fit une sortie avec trois cents hommes. Aprés avoir taillé en pieces ceux qui étoient à la garde des machines, il les renversa même celle qui étoit la plus grande & la plus proche des murailles & qui incommodoit beaucoup qu'il rompit & rendit inutile; aprés cette expedition il marcha au camp & brûla

les tentes sans peine, parce que les ennemis avoient entrepris ce jour là une attaque d'un autre côté de la ville, il se retiroit en bon ordre, quelques troupes les plus proches le suivirent, il les soutint à la faveur d'une nouvelle sortie qui facilita sa retraite : les ennemis voyant les assiegez en si bon état, qu'on ne les pourroit jamais reduire, prirent le parti d'aller joindre Charles de Blois à Auray. Quelques memoires portent que Messire Tanguy du Chastel étoit dans la ville & qu'il avoit fait une sortie qui avoit achevé de les deconcerter, Charles de Blois les employa en une entreprise plus facile il les envoya assieger Conquernau, que Messire Mausson né de Normandie deffendoit pour la Comtesse : il soûtint vaillament leurs premieres attaques, ils s'opiniâtrerent, le forcerent & passerent tout au fil de l'épée : La Comtesse avoit ordonné à Messire Gautier de Mauny Lieutenant du roi d'Angleterre de l'aller secourir, il apprit en chemin que Messire Loüis d'Espagne s'étoit retiré & avoit laissé soixante soldats pour la garde du château : de Mauny étoit fâché d'avoir manqué Messire Loüis d'Espagne, qu'il avoit envie de combatre, il alla reprendre le château où il tua tout, à la reserve de dix soldats qu'il emmena prisonniers & laissa le château a l'abandon.

Messire Loüis d'Espagne entreprit de se rendre maitre de Guingamp ville mal-close, Messire Regnaud le fils qui y commandoit la vouloit deffendre, les habitans se soûleverent & le tuerent dans la place d'armes, & aprés se rendirent le cinquiéme jour du

siege : ils conserverent par la composition qu'ils furent leurs vies & leurs biens qu'ils eussent perdu étant pris par force ; Messire Pierre de porte-bœuf & Messire Gerard de Malain deux capitaines de Bourgogne que Regnaud tenoit prisonniers furent delivrez, & porte-bœuf laissé pour commander dans la ville.

Loüis d'Espagne marcha à Guerrande, qu'il prit d'assaut & tout ce qu'il rencontra: les soldats brûlerent cinq Eglises, il en fut si fâché, qu'il en fit pendre vingt-cinq ; Les Espagnols & Genois firent un grand butin, ils trouverent des vaisseaux au Port où Loüis d'Espagne & Othon Adorne les firent embarquer & les menerent chercher fortune.

Le roy Philippe avoit envoyé quelques Seigneurs François au secours de Charles de Blois devant Auray, le siege duroit long-temps : les assiegez qui étoient reduits à manger leurs chevaux, étoient au desespoir, parce que Charles de Blois les vouloit avoir à discretion : ils resolurent de sortir une nuit & de se faire un passage l'épée à la main, ils s'y firent quasi tous tuer, Messire Henry Despinefort & Olivier son frere passerent & allerent trouver la Comtesse à Hennebon.

Charles de Blois maître d'Auray apres six semaines de siege, y mit garnison, & incontinent attaqua Vannes où commandoit Messire Geffroy de Malestroit : la ville investie & les attaques commencées les Anglois qui étoient en garnison à Ploermel ennuyez d'un long repos, sortirent conduits par Gaultier de Vertelay & allerent la nuit attaquer

attaquer l'armée de Charles de Blois devant Vannes : ils pousserent en arrivant les troupes de garde que commandoit le Comte de Melun & mirent l'allarme au camp qui fut si grande que les generaux avoient peine à rassurer leurs troupes qui ne voyoient pas par quelles forces elles étoient attaquées : Messire Bertrand du Guesclin qui ne faisoit que commencer à porter les armes, se mit à la tête de treize gentils-hommes & vingt bons soldats, se saisit d'un defilé & soutint si bien les Anglois, qu'il leur tua beaucoup de monde & les arrêta ; ils abandonnerent l'entreprise & se retirerent à Ploermet d'où ils étoient partis. Voicy les noms d'une partie des Gentils-hommes qui eurent part à une si belle action, Olivier de Porchon, Loüis de Mallechat, Jean Hongar, Hamon Clerant, Rolland de la Chesnaye, les autres sont ignorez ce qui est malheureux. Cette expedition de du Guesclin fut si promte, que quand il rentra dans le camp on n'avoit pas encore pris les armes: Le Vicomte de Rohan & le Marêchal d'Andrehan furent les premiers qu'il rencontra, à qui il rendit conte de ce qu'il venoit de faire ; ils dirent qu'ils ne sçavoient laquelle de ces deux resolutions étoit la plus grande, celle des Anglois qui étoient venus de si loin pousser les gardes d'un camp, où celle de Bertrand du Guesclin qui avec si peu d'hommes les avoit arrêtez & obligez à se retirer. Apres que le siege eut duré plusieurs jours, & que les assiegez eurent fait de frequentes sorties qui leur avoient couté beaucoup de sang, ils demanderent un jour de tréve pour delibe-

rer & se rendirent le lendemain malgré Malestroit qui les commandoit, qui fit tous ses efforts pour empêcher cette resolution : il luy fût permis d'aller trouver la Comtesse à Hennebon. Charles de Blois entra dans la ville, s'y rafraîchit pendant cinq jours & aprés prit le chemin de Carahais.

Il est à remarquer que Messire Loüis d'Espagne & Adorne capitaine des Genois s'étoient embarquez sur les vaisseaux qu'ils avoient trouvez au port de Guerrande, aprés avoir couru la mer ils s'étoient avisez de prendre terre en Cornoüaille entre Quimper & Quimperlé, où ils avoient pillé & fait un grand butin sur les sujets de la Comtesse qui n'avoient été en état de faire aucune resistance; les Seigneurs & Gentilshommes qui étoient à Hennebon en grande oisiveté l'ayant appris, s'embarquerent en diligence avec trois mille Archers & s'en allerent droit où d'Espagne avoit laissé ses vaisseaux à l'encre, ils s'en saisirent en arrivant & de tout le butin qu'on y avoit déja mis, apres avoir tué ceux qu'on avoit laissé pour les garder : non-contens de cela ils laisserent trois cens Archers pour la sureté des vaisseaux & prirent terre pour chercher d'Espagne, ils se separerent en trois bandes pour ne le pas manquer, & l'eurent bien tôt découvert à la fumée des maisons où il mettoit le feu. D'Espagne fut averty qu'on marchoit à lui : comme il ne s'étoit pas attendu à pareille rencontre il avoit laissé écarter ses troupes pour le pillage, il envoya des hommes à cheval pour tâcher de les rallier ne pensant qu'à se retirer à ses vaisseaux. Sur ces entrefaites, il fut joint par une des trois

bandes qui le cherchoient, elle le chargea vivement & fut soutenuë avec fermeté, le combat dura long-temps, & d'Espagne paroissoit avec quelque avantage quand les deux autres bandes survinrent suivies par les païsans qui venoient d'être pillez : Les Genois & les Espagnols qui s'étoient tenus long-temps fort serrez furent enfin rompus & obligez de se debander & de prendre la fuitte ce qui les fit tomber entre les mains des païsans, qu'ils éprouverent si impitoyables, que de six mille qu'ils étoient, il n'en demeura que trois cens. Messire Alphonse neveu d'Espagne qu'il avoit fait Chevalier ce jour-là fut trouvé parmy les morts : d'Espagne qui avoit gagné la mer dans l'esperance de se mettre dans ses vaisseaux, les voyant au pouvoir de ses ennemis, se jetta dans une barque & tint le vent autant qu'il put, on le suivit à toutes voiles & on l'obligea à entrer dans la riviere de vilaine à Rhedon où il quitta sa barque, & toûjours suivy prit des chevaux & s'enfuit à Rennes en toute diligence, mais de tous ceux de sa suitte à pied où mal montez il n'en échapa pas un : Les Seigneurs ayant manqué d'Espagne remonterent sur leurs vaisseaux pour aller rejoindre la Comtesse : Le vent étant contraire ils relâcherent à la coste de Cornoüaille, entreprirent d'aller par terre à Hennebon, & en passant d'attaquer la Roche-Periou, château où commandoit Gerard de Malain qui avoit son frere René de Malain qui commandoit au château du Faouet à une lieuë de la Rocheperiou. A la premiere attaque Alain le Boutbeiller

couper la tête à la vuë de leurs amis pour vanger la mort de son neveu Alphonse qu'il avoit perdu à la rencontre proche Quimperlé. Charles de Blois trouva du premier abord la proposition étrange, mais il avoit à ménager d'Espagne qui luy étoit tres necessaire pour la suite de cette guerre, Charles luy dit donc qu'il ne luy pouvoit rien refuser qu'il mettroit les deux chevaliers en son pouvoir, qu'il croyoit qu'il en useroit en homme de guerre, qu'ils avoient été pris en guerre ouverte & ne devoient estre sujets à aucune peine qu'à la rançon, que le mauvais traitement qu'on leur feroit en pourroit attirer un pareil sur leurs parens & amis qui tomberoient entre les mains des ennemis. Toutes ces raisons là ne reduisoient pas d'Espagne, il étoit resolu de les avoir & dit à Charles de Blois que s'il les lui refusoit, il quitteroit son service; ils lui furent livrez & condamnez à perdre la teste, même dans le jour: La Comtesse avertie par ses espions que le danger étoit pressant, resolut avec les Seigneurs de faire tous les efforts possibles pour les délivrer, & pour cela Messire Amaury de Clisson fit une sortie avec mille hommes de pied & trois cent chevaux, & s'en alla donner tête baissée dans le camp avec grand bruit de tambours & de trompettes, il renversa tout ce qu'il trouva devant lui, apres avoir attiré toute l'armée de son côté, il regagna ses barrieres où il fit teste, soutenant vaillament pendant que Gautier de Mauny sortoit par une autre porte avec cent chevaux & trois cens Archers, conduit par ses espions tout droit

aux tentes de Charles de Blois, d'où il enleva les deux chevaliers qui attendoient la mort qu'on leur avoit déja annoncée, il les amena dans la ville; sur l'avis qu'on eut de cette sortie, Charles de Blois fit sonner la retraite & abandonner le combat des barrieres pour aller deffendre son quartier mais c'étoit trop tard, il manqua les deux occasions & tout étoit rentré dans la ville d'Espagne en étoit au desespoir, mais il n'y avoit pas de remede.

Cette action & quelques autres des jours suivans firent juger à Charles de Blois qu'il seroit impossible de prendre une place bien fortifiée, bien munie & deffenduë par tant de gens de bien; outre que l'hyver approchoit, il resolut donc de lever le siege & de se retirer à Carahaix avec tous les Seigneurs de son party; il s'étoit fait & il se faisoit des entreprises en d'autres endroits du Duché, le Maréchal de Beaumanoir qui avoit cette qualité sous Charles de Blois se saisit de Jugon par le moyen d'un riche habitant qui luy livra une porte: La ville prise, il assiegea le château où les bourgeois s'étoient retirez, les soldats & les habitans manquant de vivres se rendirent à condition de la vie & bagues sauves, & firent serment à Charles de Blois; le capitaine de Rochefort qui y commandoit prêta aussi le serment & fut continué dans le commandement qu'il y avoit.

Dans ces entrefaites chacun étant las de la guerre, il fut proposé une tréve & accordée à commencer à la Toussaint jusqu'au mois de May, ce qui arriva fort à propos

pour les affaires de la Comtesse qui étoient en fort grand desordre. Ce qu'il y a de singulier est que Charles de Blois la propofa quoy qu'il eût beaucoup de prosperité dont il ne sçut pas se servir, il voulut donner le temps à la Comtesse de prendre haleine & se mettre en meilleur état comme elle fit, tant il est vray que dans les occasions les plus serieuses, les hommes font quelquefois par legereté des fautes irreparables.

Comme j'ay déja dit, il s'étoit fait des entreprises de tous les côtez dans le Duché. peu de jours devant la conclusion de la tréve, Messire Gautier de Manny ayant avec luy Messire Tanguy du Chastel & Messire Yves de Tresiguidy avoit forcé Messire Hervé de Leon dans son château, il l'avoit fait prisonnier & avoit tué tout ceux qui étoient auprés de luy, il fut ensuite envoyé en Angleterre.

La tréve donna le moyen à la Comtesse de respirer & de passer en Angleterre où elle demeura tout l'hyver auprés de la Reine: elle sçût si bien gagner le Roi Edoüard, qu'il resolut de laisser toute autre affaire pour soutenir la guerre en Bretagne; il voulut que Messire Robert d'Artois qui étoit refugié chez luy, parce qu'il n'étoit pas assez fort pour faire tête au roi de France qui lui faisoit la guerre, prit le commandement des troupes qu'il envoyoit au secours de la Comtesse.

Robert d'Artois les assembla & s'embarqua à Antonne avec la Comtesse; les Comtes de Pembroch, de Salbery, Sulfolch & Kenfort s'embarquerent aussi: Charles de

Blois qui avoit eu avis de tous les preparatifs qu'on faisoit, avoit fait les siens pour faire attaquer la Comtesse au passage & embarqué pour cela 3000 Genois & mille François que Messire Loüis d'Espagne commandoit sur 32 gros vaisseaux; Loüis d'Espagne il découvrit la flotte Angloise qu'il alla aborder sans balancer, on n'avoit pas encore vû un si rude combat à la mer, la Comtesse armée y combattoit de sa main, comme eût pû faire le plus brave soldat, le combat ne finit qu'avec le jour; la nuit il se leva une tempeste qui separa si bien les deux armées, que le lendemain les vaisseaux de Charles de Blois que commandoit d'Espagne se trouverent à cinquante lieuës de l'endroit où s'étoit donné le combat; la Comtesse fut plus heureuse, sa flotte aborda à la coste de Vannes où elle prit terre, renvoya ses vaisseaux à Hennebon & s'en alla assieger Vannes où il y avoit une bonne garnison sous les ordres de Messire Henry de Léon & Messire Olivier de Clisson qui avoient avec eux les sires de Loheac & de Tournemine. Ils étoient bien resolus de deffendre la place; ils assignérent les postes sur les rempars à un chacun, & mirent à chacune des portes dix hommes d'armes, vingt archers, plusieurs arbalestriers, & un capitaine pour les commander.

Loüis d'Espagne ayant été poussé à la vuë du royaume de Navarre revint, la tempeste finie, regagner la coste de Bretagne, & aborda à Guerrande où il apprit le siege de Vannes : il depescha incontinent vers Charles de Blois pour apprendre sa volonté

pour les affaires de la Comtesse qui étoient en fort grand desordre. Ce qu'il y a de singulier est que Charles de Blois la proposa quoy qu'il eût beaucoup de prosperité dont il ne sçut pas se servir, il voulut donner le temps à la Comtesse de prendre haleine & se mettre en meilleur état comme elle fit, tant il est vray que dans les occasions les plus serieuses, les hommes font quelquefois par legereté des fautes irreparables.

Comme j'ay déja dit, il s'étoit fait des entreprises de tous les côtez dans le Duché, peu de jours devant la conclusion de la tréve, Messire Gautier de Manny ayant avec luy Messire Tanguy du Chastel & Messire Yves de Tresiguidy avoit forcé Messire Hervé de Leon dans son château, il l'avoit fait prisonnier & avoit tué tout ceux qui étoient auprés de luy, il fut ensuite envoyé en Angleterre.

La tréve donna le moyen à la Comtesse de respirer & de passer en Angleterre où elle demeura tout l'hyver auprés de la Reine: elle sçût si bien gagner le Roi Edoüard, qu'il resolut de laisser toute autre affaire pour soutenir la guerre en Bretagne: il voulut que Messire Robert d'Artois qui étoit refugié chez luy, parce qu'il n'étoit pas assez fort pour faire tête au roi de France qui lui faisoit la guerre, prit le commandement des troupes qu'il envoyoit au secours de la Comtesse.

Robert d'Artois les assembla & s'embarqua à Antonne avec la Comtesse; les Comtes de Pembroch, de Salbery, Sulfolch & Kenfort s'embarquerent aussi: Charles de

Blois qui avoit eu avis de tous les preparatifs qu'on faisoit, avoit fait les siens pour faire attaquer la Comtesse au passage & embarqué pour cela 3000 Genois & mille François que Messire Loüis d'Espagne commandoit sur 32 gros vaisseaux; Loüis d'Espagne il découvrit la flotte Angloise qu'il alla aborder sans balancer, on n'avoit pas encore vû un si rude combat à la mer, la Comtesse armée y combattoit de la main, comme eût pû faire le plus brave soldat, le combat ne finit qu'avec le jour, la nuit il se leva une tempeste qui separa si bien les deux armées, que le lendemain les vaisseaux de Charles de Blois que commandoit d'Espagne se trouverent à cinquante lieues de l'endroit où s'étoit donné le combat; la Comtesse fut plus heureuse, sa flotte aborda à la coste de Vannes où elle prit terre, renvoya ses vaisseaux à Hennebon & s'en alla assieger Vannes où il y avoit une bonne garnison sous les ordres de Messire Henry de Leon & Messire Olivier de Clisson qui avoient avec eux les sires de Loheac & de Tournemine. Ils étoient bien resolus de deffendre la place ; ils assignerent les postes sur les rempars à un chacun, & mirent à chacune des portes dix hommes d'armes, vingt archers, plusieurs arbalestriers, & un capitaine pour les commander.

Loüis d'Espagne ayant été poussé à la vuë du royaume de Navarre revint, la tempeste finie, regagner la coste de Bretagne, & aborda à Guerrande où il apprit le siege de Vannes : il depescha incontinent vers Charles de Blois pour apprendre sa volonté

& ce qu'il y avoit à faire en cette occasion.

La Comtesse étoit donc au siege & Robert d'Artois se mit à la tête de quatre mille hommes pour piller & enlever tout ce qu'il trouveroit sur le plat-païs, il alla jusqu'aux portes de Dinan & aprés revint au siege que la Comtesse pressoit & y faisoit tous les efforts possibles, Messire Gautier de Mauny & Messire Yves de Tresignidy, amenerent à la Comtesse cent chevaux & deux cens Archers, ils avoient laissé pour la garde de Hennebon Messire Guillaume Cadoudal & Messire Guillaume de Rochefort. On resolut aussi-tôt qu'ils furent arrivez, de donner un assaut & de faire trois attaques, les échelles furent posées & on fit plusieurs tentatives pendant un jour entier, mais on fut repoussé par tout, & il demeura beaucoup de morts sur la place ; la nuit venuë l'attaque finit & on se retira ; ceux de la ville qui croyoient les ennemis rebuttez, s'allerent rafraîchir & prendre du repos aprés s'être desarmez, ils y furent deçus. Les assiegeans aprés avoir un peu repris haleine revinrent à la charge en trois corps. Robert d'Artois & le Comte Salbery marcherent à l'une des portes, ils avoient fait allumer de grands feux pour mieux conduire leur entreprise tous ceux qui étoient dans la ville coururent de ce côté pour soutenir cette attaque, croyant que ce fût la seule, ce qui favorisa Gautier de Mauny & le comte de Kenfort qui firent donner l'escalade du côté qui étoit abandonné & entrerent jusqu'au milieu de la ville sans être apperçus, tant on étoit occupé à deffendre

la porte attaquée : tout d'un coup les assiegez avertis par les cris qu'ils entendirent deriere eux, ne penserent plus qu'à fuir, chacun comme il put ; les capitaines monterent à cheval, firent ouvrir une des portes & se sauverent dans la confusion, & favorisez de la nuit, les vainqueurs taillerent en pieces ce qu'ils rencontrerent dans la premiere chaleur, & le reste fut mis à rançon : la Comtesse y demeura cinq jours ; & de là se retira à Hennebon, ayant avec elle Gautier de Mauny & Tresiguidy. Les Comtes de Salbery & de Pembroch allerent de ce pas avec trois cents chevaux & trois mille archers pour assieger Rennes, d'où Charles de Blois étoit nouvellement sorti ; mais il y avoit laissé beaucoup de gentilshommes & une forte garnison.

La prise de Vannes surprit tous ceux du païs, c'étoit une ville forte & bien munie, on la voyoit deffenduë par de braves hommes : ils avoient été surpris ; aussi n'ayant en tête que de rétablir leur honneur, ils firent la resolution d'y rentrer à quelque prix que ce fût, ils assemblerent douze mille hommes que Messire Robert de Beaumanoir Maréchal de Bretagne conduisit devant la ville & l'assiegea ; Robert d'Artois y commandoit, resolu de se bien deffendre : les assiegeans qui craignoient d'être envelopez, si ceux qui étoient devant Rennes revenoient ; voulurent se presser, & donnerent un assaut si rude, qu'ayant poussé ceux qui étoient aux barrieres ils les suivirent de si prés, qu'ils entrerent comme eux, se saisirent de la porte, & tuerent tous ceux qui

la deffendoient, Robert d'Artois qui se sentant blessé, s'étoit retiré de la mêlée, gagna une poterne, & ensuite Hennebon, & le Comte de Kenfor avec lui : Robert d'Artois esperant de trouver de meilleurs chirurgiens en Angleterre, y alla; mais ses blessures devenuës plus difficiles à guerir par l'agitation de la mer, il mourut en Angleterre aussi-tôt qu'il y fut arrivé.

Le roi d'Angleterre fut si touché de la mort de Robert d'Artois, qu'il jura qu'il passeroit la mer en personne & qu'il mettroit Charles de Blois à la raison. Le Roi fut fort exact, il assembla une grande armée & l'embarqua sous un mois, il vint descendre au port du Morbihan où il employa trois jours au debarquement de son armée, au quatriéme il campa devant Vannes : il fit publier, qu'il ne prétendoit pas rompre la tréve jurée entre le Roi de France & lui, qu'il ne venoit que pour soûtenir les droits du Comte de Monfort son gendre. Messire Olivier de Clisson le pere, Messire Henry de Leon, Messire Geffroy de Malestroit, Messire Guy de Lohcac, le Sire de Tournemine, des principaux Seigneurs du païs, qui tenoient le parti de Charles de Blois, s'étoient enfermez dans la ville avec tout ce qui étoit necessaire pour soûtenir un siege, ayant même prevû que le Roi les viendroit attaquer en personne aussi-tôt que le Roi fut campé, il fit donner un assaut qui dura la moitié du jour, mais pour cette fois les Anglois ne gagnerent rien.

Il seroit à desirer de pouvoir donner les

détail des assauts continuels dont M. d'Argentré parle dans son histoire, car pour emporter par assaut des villes où il y a un fossé & une muraille, il faut ou quelque machine qui abbatte la muraille, de maniere quelle remplisse le fossé, ou du moins faut il faire les attaques par escalade, ce qui reüssit difficilement dans les lieux où il y a des gens de guerre. Il y a apparence que M. d'Argentré n'a trouvé dans les memoires sur quoi il écrit aucune instruction de ce détail d'assauts, puis qu'il n'en a pas donné. Comment faire donc, parler toûjours d'assauts & laisser deviner le Lecteur de quelle maniere on les pouvoit donner pour forcer des murailles, ce qui est pourtant arrivé tres-souvent dans le cours de cette Histoire. Je dirai donc aprés M. d'Argentré, que le roi d'Angleterre fit attaquer Vannes, que l'attaque dura la moitié du jour, & que les Anglois furent repoussez, sans que je puisse dire ny la maniere de l'attaque ny des deffenses. Ausi-tôt que la Comtesse sçût le roi d'Angleterre attaché à l'entreprise de Vannes, elle partit de Hennebon & le vint visiter, ayant avec elle Gautier de Maury, le quatriéme jour ayant rempli ses devoirs vers le Roi & les Seigneurs Anglois de sa suite, elle retourna à Hennebon.

Le roi d'Angleterre étant instruit combien la ville étoit bien munie, & manquant de fourrage dans un païs ruiné par les guerres précedentes, resolut d'y laisser pour la tenir bloquée six cents chevaux & mille hommes de pied & partit avec quinze cents chevaux, & six mille archers pour aller

renforcer ceux de ses gens qui tenoient Rennes assiégé, il y arriva & demeura cinq jours jusques à ce qu'il eût appris que Charles de Blois assembloit des troupes à Nantes, il y alla aussi-tôt resolu de le combatre, en arrivant il campa devant la ville tenant seulement un côté de la riviere, parce qu'il n'avoit pas voulu separer ses forces. Pour obliger Charles de Blois à sortir, il fit brûler les fauxbourgs & se mit en bataille; Charles de Blois n'étoit pas assez fort pour le combatre, & attendoit du secours qu'il avoit demandé au Roi de France, dans le tems qu'il avoit sçû le roi d'Angleterre en Bretagne.

Le Roi de France avoit envoyé Jean Duc de Normandie son fils à Angers pour assembler des troupes qui n'étoient pas prêtes.

Le roi d'Angleterre qui voioit que Charles de Blois ne vouloit pas sortir de sa ville, aprés avoir tenté quelques attaques inutiles, laissa pour la tenir toûjours serrée d'un côté le Comte de Kenfort avec six cens lances & deux mille archers, & ayant auprés de lui neuf cens hommes d'armes & quatre mille archers, s'en alla faisant le degât jusques à Guingamp.

Il se passoit toûjours quelques escarmouches devant Vannes. Un jour que les Anglois étoient venus jusques aux barrieres, le Sire de Clisson & Henry de Leon firent ouvrir les portes & sortirent pour deffendre les barrieres, la mêlée devenant forte, & ceux de la ville craignant que les Anglois n'y entrassent pêle mêle avec les leurs qu'ils voioient pressez par les Anglois, à qui il

venoit toûjours des gens frais, fermerent les portes; Le Sire de Clisson & Henry de Leon étoient si engagez qu'ils demeurerent prisonniers; ceux qui rentrerent dans la ville emmenerent le Baron d'Estanfort & celui qui portoit sa Banniere qui s'étoient si fort avancez entre les barrieres & la porte, qu'ils ne pûrent se retirer.

Le roi d'Angleterre de son côté fit donner un assaut à la ville de Guingamp, qui n'étoit fermée que de palissades & l'emporta, les Anglois y firent un grand butin, car les habitans étoient marchands & riches; Messire Pierre Porteboeuf qui y commandoit, fut emmené prisonnier, ce poste ne valoit pas d'être gardé, aussi le Roi l'abandonna & s'en retourna à Vannes pour en continuer le siege.

Loüis d'Espagne qui tenoit la mer, ayant reconnu que les vaisseaux du Roi étoient mal gardez au Morbihan, vint pour les enlever; l'allarme étant donnée au camp du Roi, ils furent secourus, & le Roi ne perdit que quatre vaisseaux chargez de vivres qu'on emmena, & trois qui furent coulez bas, ce qui lui apprit à les mettre dans des ports en seureté, il en envoya une partie à Brest & l'autre à Hennebon.

Le Duc de Normandie ayant enfin mis sur pied une armée de quatre mille hommes d'armes, & de trente mille hommes de pied, étoit venu à Nantes.

Le roi d'Angleterre vouloit assembler ses forces pour aller au devant: son conseil fut d'avis qu'il mandât les troupes qui étoient devant Rennes, (car celles qui étoient de-

meurées devant Nantes avoient déja joint, & qu'il attendist son ennemi dans le lieu où il étoit posté avantageusement. Le Duc de Normandie marcha, disant qu'il vouloit combattre, arrivé à Vannes il campa dans des prés vis-à-vis du Roi, & fit faire des retranchemens autour de son camp.

Il est rapporté dans l'Histore de M. d'Argentré que l'avant garde étoit sous les ordres des Seigneurs de Montmorency & de S. Venant Marêchaux de France ; qu'au corps de bataille étoient le Duc de Normandie, le Comte d'Alençon son oncle, le Comte de Blois, le Duc de Bourbon, le Comte de Ponthieu & plusieurs autres Seigneurs : Le Comte de Charny & le Comte de Guisnes fils du Connêtable de Nesle commandoient à l'arriere garde, j'avoue que je n'entends pas bien cet ordre de bataille : on connoit bien l'avant garde & l'arriere garde dans une marche, mais en front de bataille : on ne connoît que l'aîle droite & l'aîle gauche, il y a apparence qu'ils faisoient trois corps separez par quelques intervalles, qu'ils nommoient avant garde, corps de bataille & arriere garde, quoy qu'ils fussent sur une même ligne.

Il se faisoit tous les jours quelques petits combats de cavalerie dans le terrain qui étoit entre les deux camps.

Le roi d'Angleterre averty que le Duc de Normandie envoyoit un détachement de son armée pour combattre les Anglois qu'il croyoit devant Rennes, leur manda de revenir par un chemin écarté pour éviter le combat ; ils l'éviterent & joignirent, ils

avoient fait ce qu'ils avoient pû pour se rendre maîtres de la ville de Rennes, qui avoit été bien deffenduë par le Baron d'Ancenis, le Sire du Pont, Messire Jean de Malestroit, par Yves Cheruvel Evêque de la ville & Messire Bertrand du Guesclin, qui commençoit à acquerir de la reputation.

Le roi d'Angleterre avoit une armée de deux mille cinq cens hommes d'armes, de six mille archers, & de quatre mille hommes de pied, tant de ses troupes que de celles de la Comtesse: Le Duc de Normandie étoit plus fort de la moitié, mais le Roi étoit bien campé & avoit ses aîles couvertes, il avoit abandonné l'attaque de la ville, voulant conserver ses forces pour faire tête au Duc, s'il entreprenoit de venir à lui : ces deux armées demeurerent dans leurs postes jusques à l'hyver, n'entreprenant rien de considerable l'une sur l'autre, ce qui donna le tems au Pape d'interposer sa mediation : il envoya les Cardinaux de Penestre & de Clermont, qui firent plusieurs ouvertures de paix ; mais l'affaire étant tres-difficile à terminer, ils firent conclure une tréve de trois ans qui fut jurée par le roi d'Angleterre & le Duc de Normandie.

Le roi de France qui venoit en Bretagne rencontra les Cardinaux, qui lui rendirent conte de la tréve, le Roi l'agrea & retourna sur ses pas.

La tréve avoit été accordée à Malestroit en 1344. entre les Ducs de Bourbon & de 1344.
Bourgogne pour le roi de France, & les Comtes d'Herby & de Noranton de la part

du roi d'Angleterre, & fut stipulée pour les deux Rois & leurs alliez; il fut stipulé que la ville de Vannes seroit deposée au pouvoir des Cardinaux faisant pour le Pape qui étoit en Avignon, devant lequel chacun s'obligea de justifier ses droits sous un jour nommé: On promit que le Comte de Monfort detenu au château du Louvre seroit mis en liberté, que la tréve seroit exactement observée en Bretagne & dans l'étenduë de la domination des deux Rois, & qu'elle seroit publiée sous quinze jours en France, Angleterre, Bretagne, Guyenne & Flandres.

Le roi d'Angleterre alla visiter la Comtesse à Hennebon & se retira dans son royaume; il se fit une échange du Baron Destanfort avec Messire Olivier de Clisson. Clisson alla peu de tems aprés à Paris pour un Tournoy qui y étoit assigné: le roi de France le fit arrêter aussi-tôt & lui fit couper la tête, pour avoir découvert qu'il avoit été gagné par le roi d'Angleterre pendant sa prison, & qu'il avoit engagé sa foy: sa tête fut portée à Nantes pour jetter de la terreur dans le païs: dix autres chevaliers hommes de valeur & de reputation, qui avoient toûjours servi Charles de Blois, eurent le même sort sur la même accusation d'avoir eu intelligence avec le roi d'Angleterre, voici leurs noms Messire Geffroy de Malestroit & Jean son fils, Jean de Montauban, Alain de Quedillac, Denis Duplessis, Guillaume de B[illegible]ieux, Jean Malard [illegible]s de Senedany, Jean Soudan & Messire Denis de Cablac, la Dame de Belle-ville femm[illegible]

de Mestire Olivier de Clisson fut bannie sur quelques autres accusations.

Le roi d'Angleterre fut fort irrité de ces executions, & pour cette seule cause rompit la tréve.

Le Comte de Monfort suivant un des articles du traitté avoit été élargy, à condition qu'il ne sortiroit pas de Paris, ce qu'il fut obligé de jurer mais il faussa son serment : & s'enfuit en Bretagne.

Le roi d'Angleterre avoit envoyé ses Ambassadeurs trouver le Pape comme on étoit convenu; le Duc de Normandie y alla de la part du Roi son pere pour traitter de la paix, mais il n'y fut rien conclu. Le roi d'Angleterre étant, comme j'ay dit, fort irrité de la mort des chevaliers executez à Paris, fit venir Messire Henry de Leon qu'il tenoit dans ses prisons, & le menaça d'un pareil traittement. Le Comte d'Herby en qui le Roi avoit confiance, lui dit que les mauvais exemples n'étoient pas à suivre, qu'il trouveroit assez d'occasions d'exercer sa vengeance : Le Roi s'y accorda & dit à Messire Henry qu'il étoit en droit de lui faire trancher la tête comme avoit fait le roi de France qui avoit fait mourir des chevaliers de marque pour lui faire du deplaisir, mais qu'il ne vouloit pas suivre un si mauvais exemple, qu'il le quitteroit même pour dix mille écus de rançon, encore qu'il en deût payer quarante, pourveu qu'il lui promît sur sa foy d'aller trouver le Roi en quelque endroit qu'il fût, & de lui dire de sa part, qu'en faisant mourir les Seigneurs de Bretagne contre tout droit, il avoit rompu

la tréve, à laquelle il ne prétendoit plus être tenu, & qu'il lui declaroit la guerre à feu & à sang, & le defioit de sa personne à la sienne, le Sire de Leon pour sortir de prison, promit sur son honneur de faire la commission; arrivé à Paris il supplia tres-humblement le Roi de lui permettre de tenir la parole qu'il avoit été obligé de donner pour sauver ce qui lui restoit de vie & sortir de prison: aprés avoir fait une fidéle relation au Roi, il voulut se retirer en Bretagne, il n'acheva pas son voyage, il mourut à Angers de fatigue & de vieillesse.

Cette declaration de guerre faite, le roi d'Angleterre envoya des troupes en Gascogne; & au Comte de Monfort, qui étoit revenu en Bretagne, Thomas d'Agorne avec cent hommes d'armes & trois cents archers. Il fit aussi porter ses plaintes au Pape, de ce que le roi de France avoit rompu la tréve, en faisant mourir les Seigneurs de Bretagne, ce qui arriva en Gascogne n'est pas de l'histoire de Bretagne.

Le roi de France qui gagnoit les Seigneurs de Bretagne par ses bienfaits, leur fit dire qu'il tiendroit pour ennemis tous ceux qui suivroient le Comte de Monfort.

Charles de Blois recommença la guerre par la prise de Quimper Corentin où furent tuez quatorze cens hommes ou femmes: il fit cesser le carnage aprés avoir apris qu'on avoit trouvé un enfant qui tetoit sa mere morte, il fut tres-mal voulu pour n'avoir pas arrêté assez tôt la fureur du soldat.

Le Comte de Monfort joignit les troupes de Messire Thomas d'Agorne & marcha

pour tâcher de reprendre Quimper qu'il venoit de perdre : Charles de Blois y envoya un secours si considerable ; qu'il fit lever le siege : Le Comte de Monfort avoit été pris en un combat qui s'y donna, il gagna ceux qui le gardoient, se sauva & joignit ses troupes qu'il conduisit devant la ville de Dinan, il la prit, & aprés l'avoir saccagée y fit mettre le feu. Ayant grande passion de relever ses affaires qu'il avoit trouvées en mauvais état à son retour, il demanda du secours au Comte de Flandres neveu de la Comtesse sa femme, & n'ayant rien obtenu, parce que le Comte de Flandres étoit jeune & mal-obeï de ses sujets, il passa la mer pour supplier le roi d'Angleterre de ne le point abandonner : le Roi promit tout ce qui seroit en son pouvoir quand il se seroit délivré des forces du roi de France qui le pressoit fort en Gascogne.

Le Comte de Monfort retourna en Bretagne si fort desoié du mauvais succés de son voyage & du desordre de ses affaires, qu'il tomba malade, & mourut bien-tôt aprés au château de Hennebon ; il fut enterré à Quimperlé en l'Eglise des Peres Jacobins.

JEAN COMTE DE MONFORT.

APRES la mort du Comte de Monfort son fils unique Jean, qui avoit épousé Marie fille du Roi d'Angleterre, lui succeda, le Roi son beaupere ayant peur que les affaires de Jean, qu'on nomma quatrié-

me allassent si mal qu'elles ne pussent être relevées, envoya le comte de Noranton pour le soutenir avec bon nombre d'hommes, tant à pied qu'à cheval. Le Roy lui-même entra en France pour faire diversion & donna cette fameuse bataille de Crecy qui coûta tant de sang à la France.

Le comte de Noranton envoyé en Bretagne pour faire la guerre au party de Charles de Blois, commença par l'attaque de Guingamp qu'il ne put prendre ; il brûla seulement les faux-bourgs, de-là il marcha à la Rochederien qu'il fit attaquer, & l'attaque dura un jour entier ; Les habitans demanderent tréve d'un jour pour deliberer s'il se rendroient ; Le lendemain ils dirent qu'ils avoient resolu de se deffendre : On redoubla l'attaque & on brûla une des portes, il y avoit un retranchement au devant qui conserva la ville : ils demanderent encore une suspension d'armes, qu'on leur accorda : ils envoyerent Huë Cassiel leur commandant pour traiter avec le comte de Noranton, avec qui il convint que les habitans sortiroient en huit jours bagues sauves, si en ce temps-là ils n'étoient secourus : Les huit jours passez, ils firent place aux Anglois qui y entrerent. Le comte de Noranton donna une escorte à l'Evêque de Treguyer, à Messire Henry Ariel & Messire Loüis de la Roche qui étoient dans la place.

Les Anglois trouverent dans la ville trois cent tonneaux de vin François & treize de vin d'Espagne que des marchands Espagnols avoient emmenez pour les vendre dans le

port. Comme ils étoient armez ils les voulurent disputer, mais ils furent forcez: Delà le Comte de Noranton, s'en alla à Lanion qu'il attaqua; aprés avoir reconnu qu'il y avoit une bonne garnison dans la place, il desespera de la prendre & se retira: il s'en alla à Morlaix & en Leon où la Comtesse tenoit plusieurs postes; ceux qu'il avoit laissez à la Rochederien gagnerent deux soldats de la garnison de Lanion qui firent tenir une porte ouverte, par où entra au point du jour Messire Richard Toussaint officier de la Rochederieu avec le détachement qu'il conduisoit: il pilla les marchands qui étoient riches, il en tua ce qu'il voulut, les soldats trouverent en un endroit de la ville Geffroy du Pont-blanc Chevalier, un grand homme bien fort & tres-vaillant armé d'une pique & d'une épée: il abbatit à coups de picque les deux premiers qui l'attaquerent; & le troisiéme luy ayant fait rompre sa picque, il mit l'épée à la main, chargeant à droit & à gauche tout ce qui se presentoit autour de luy: de peur d'être envelopé il s'adossa contre une muraille: d'où il terrassoit tout ce qu'il avoit en tête; & personne n'osant plus l'approcher, il se trouva un archer qui lui tira une fleche dans la jointure du genou: aprés cela n'ayant plus le même mouvement, & sa force diminuant, ils se jetterent sur lui & lui firent mille cruautez & à son écuyer qui le secondoit. Le capitaine Toussaint en fut fort fâché, & de ce qu'ils n'avoient pas sauvé la vie à un si brave homme; Messire Rolland de Kimel & Messire Rolland, Philip-

pe, Senéchal universel de Bretagne y moururent, le S. de Coethuan & Thibault Meran Docteur en droit & plusieurs gentilshommes & Bourgeois furent menez prisonniers.

Messire Geffroy de Tournemine qui commandoit à Guinguamp ayant sçu qu'une partie de la garnison de la Rochederien étoit sortie, voulut profiter de l'occasion & l'aller attaquer ; ceux qui étoient à l'expedition de Lanion avertis de son entreprise, marcherent par un chemin detourné pour le surprendre & le pouvoir enfermer entre la ville & eux, ce qui arriva comme ils l'avoient projetté : ils luy tomberent sur les bras, l'obligerent à se retirer en desordre, & entrerent dans la ville chargez de butin,
1346. cecy se passoit en l'an 1346. l'année qui suivit, Messire Raoul Cadurse surprit dans son lit le Vicomte de Thoüars qui étoit en Bretagne pour Charles de Blois de la part du roi de France, & le mena à la Comtesse : en ce même temps les Anglois se saisirent de Ploermel & s'y conserverent sous Bembro leur capitaine jusques en l'an 1370.

Charles de Blois fort inquiet de voir prosperer les armes de la Comtesse & de Jean son fils, mit tout en usage pour être en état de tenir la campagne, & s'il étoit possible, de chasser les Anglois des places qu'ils avoient prises: Thomas Dagorne de son côté veillant à les conserver, les visitoit & les munissoit d'hommes & de vivres : chacun marchant pour ses desseins, la fortune les fit rencontrer dans la plaine qu'on nomme de Cadoret. M. d'Argentré dit que Dagone

n'avoit

n'avoit que quatre-vingt hommes d'armes & cent archers, & que Charles de Blois avoit des troupes beaucoup au dessus de ce petit nombre. Cependant Dagorne qui se voyoit engagé en lieu d'où il ne pouvoit se retirer sans combattre, eut l'entendement de mettre un grand retranchement avec quelques arbres à ses épaules : il avoit apperçu ce poste là dont il se saisit avant que Charles de Blois l'en pût empêcher, je veux croire qu'il avoit aussi les flancs couverts & un defilé devant luy, car il seroit fort difficile sans ces précautions de resister à un nombre si superieur ; il est pourtant rapporté qu'il soûtint plusieurs charges, qu'il repoussa même Charles de Blois & le mit en quelque desordre. M. d'Argentré en rend conte avec de grandes exagerations, il dit que le Galois de la Heuse françois venu au secours de Charles de Blois, & Jean de Fontenay demeurerent prisonniers, & que plusieurs de ses capitaines furent tuez ou blessez. Dans cette même relation il est dit que Charles de Blois rallia ses troupes, en fit trois corps qu'il donna à commander aux Seigneurs de Rohan, de Tournemine, de Montauban, de Rostrenen & au Marêchal de Beaumanoir, & que sur les aîles il ordonna le Seigneur de Rochefort & le Vicomte de Coetmen, qui apparament commandoient chacun un petit corps de reserve : Voilà veritablement un grand ordre de bataille pour aller attaquer une seconde fois une si petite troupe, M. d'Argentré dit que l'évenement du second combat fut comme celuy du premier, & que Charles de Blois fut pous-

sé & obligé de ceder le champ de bataille aux Anglois, apres la perte de beaucoup de ses gens.

Si Charles de Blois fut touché d'une pareille disgrace, il l'étoit encore d'avoir perdu ses places, sur tout la Rochederien lui tenoit au cœur: il assembla seize cens hommes d'armes où il y avoit quatre-vingt Chevaliers: il avoit de plus douze milles hommes, ce qui faisoit la plus grande armée qu'on eût vû en Bretagne aprés les armées royalles. Avec ce preparatif il marcha à la Rochederien, il investit la place en arrivant, établit ses quartiers & mit un corps en un endroit nommé le placis vert, par où il croyoit que le secour devroit venir, avec ordre à celui qui le commandoit, de n'abandonner son poste pour quelque chose que ce fût, quelque allarme qu'on entendit: il fit faire des machines si grandes, qu'elles jettoient des pierres de trois cens livres dont il battoit continuellement la ville & le chateau: il en tomba une sur la chambre de la femme du commandant de la place nouvellement accouchée, qui prioit instamment son mary de capituler. Les assiegeans faisoient de si frequentes attaques, outre les grandes batteries, qu'ils rebuterent la garnison: elle demanda à sortir vies & bagues sauves, ce que Charles de Blois luy refusa, dans l'esperance de deffaire le secours que la Comtesse envoyeroit, elle manda qu'elle l'assembloit & qu'il arriveroit incessament, ce qui fit reprendre cœur aux assiegez. Ce secours ne fut pas long-temps attendu, il étoit de huit

mille hommes de pied & mill
Fer ; Voilà comme parle M.
trois braves Chevaliers le coi
Messire Thomas d'Agorne, M
Hartecelle, & Messire Tang
bien resolus de secourir la pl
cherent par des chemins det
peu de bruit, que Charles de
aucune nouvelle. d'Agorne
faire alte pour faire prendre h
avoir fait sa priere dans l'Eg
baye de Begar, donna le mot
se mit en marche & entra par
Charles de Blois, & non par
où on avoit posté un corps pc
L'attaque commença quelque
le jour, les Seigneurs de Der
manoir & Messire Robert Arr
chargez de la garde du cam
surprendre ; quelques valets c
étoient sur le passage donnere
allarme, les gardes du camp
qui furent poussées ; on prit
tout fort à la haste. d'Agorn
alloit en avant, rencontra qu
qu'il chargea, & qui le sout
qu'il fut fait prisonnier ; les
efforts & le délivrerent sur l'
Charles de Blois leur
bras avec ses meilleures trou
sa propre main d'Agorne p
Seigneurs faisoient des mer
comte de Rohan & le sire de l
miers : Celui qui command
enfin sortit avec cinq cens h
armez de grandes haches : il

les troupes qui gardoient d'Agorne prisonnier, le delivrerent aprés avoir mis beaucoup d'hommes par terre, & ce fut par où commença la déroute de Charles de Blois: Les partisans de la Comtesse suivirent vivement la victoire & mirent tout le camp de Charles de Blois au fil de l'épée ou en fuite. Le vicomte de Rohan, le sire de Laval de qui le corps est en la Chapelle du château de Vitré en un beau tombeau, y demeurerent sur la place & plusieurs autres Seigneurs & Barons, entre lesquels on nomme les Seigneurs de Châteaubriant & de Rais, Messire Geffroy de Tournemine, Messire Thibaut du Boisboissel chevalier de grande valeur, les sires de Rieux, de Machecou, de Rostrenen, de Loheac, & de la Jaille: j'ay rapporté les noms & les qualitez comme je les ay trouvez dans l'histoire de M. d'Argentré.

Charles de Blois voyant son armée en deroute, voulut faire sa retraite avec le Vicomte de Coetmen & ce qu'il avoit aupres de luy, les Anglois le suivirent de fort prés: il vit qu'il se falloit rendre, il demanda s'il n'y avoit pas de chevalier Breton, Erard autrement Tanguy du Châtel se presenta, Charles de Blois se rendit à luy, il fut conduit au Château de la Rochederrien & avec luy le Maréchal de Beaumanoir, le fils du Seigneur de Laval, le Seigneur de la Rochebernard son frere, le sire de Derval, le sire de Quintin, Messire Guillaume son fils: Messire Jean son frere qui étoit blessé demeurerent aussi prisonniers,
1347. cette action se passa le 20. Juin de l'an 1347. le lendemain Charles de Blois fut mé-

né à Carahaix, delà à Quimperlé, & dix jours aprés à Vannes. Ce qu'il y a de plus remarquable, est que toutes les villes de son party luy furent fidelles malgré sa disgrace.

Quoy que Charles de Blois fût prisonnier, on fit toûjours la guerre, les deux Dames de Montfort & de Peinthievre prenant toutes deux le titre de Duchesse, soûtinrent chacune ses affaires avec autant de capacité que les plus habiles hommes eussent pû faire.

Charles de Blois fut un an tout entier prisonnier à Vannes : La Comtesse de Monfort le vouloit envoyer en Angleterre pour le tenir plus en sureté : elle attendoit de le pouvoir faire sans danger qu'on l'enlevât, car ceux de son party tenoient la mer ; La Comtesse de Peinthievre demanda qu'il luy fût permis d'aller voir Charles de Blois son mary, ce que la Comtesse de Monfort luy accorda humainement. Aprés avoir conferé avec luy pendant quelques jours, elle le quitta pour reprendre le soin de leurs affaires : On le mena à Brest pour y attendre un temps propre à le faire passer en Angleterre. On rapporte que ceux qui étoient commis à sa garde ne luy rendoient pas le respect qui luy étoit dû, mais on ne rend pas conte s'il s'en plaignit & si la Comtesse de Monfort refusa d'y apporter l'ordre qu'elle devoit. il fut enfin envoyé en Angleterre, & le roy Edoüard luy donna pour prison le château de Londres où étoit déja le roy d'Ecosse ; un peu de temps aprés on luy laissa une plus grande liberté à la priere de la reine qui étoit sa cousine, même celle d'aller à la cour, à condition qu'il ne couchât pas

deux nuits de suite hors du château.

Les Anglois de la garnison de la Roche-derien faisoient devant & aprés le combat de grandes vexations sur le peuple du plat païs, ce qui fit soûlever contre eux tous leurs voisins, lesquels soutenus par quelques troupes que le roi de France avoit envoyées sous la conduite de Messire Pierre de Craon, & de Messire Pierre Dorie Genois, resolurent de les aller enlever, & effectivement les attaquerent avec tant d'animosité, qu'aprés une longue & opiniâtre resistance, ils les reduisirent à parlementer: On leur refusa toute composition, de Craon voulant faire un dernier effort pour les enlever, promit cinquante écus au premier qui entreroit dans la place, il les mit dans une bourse, & l'atacha à une picque à la vuë de tous: cinq Genois poussez par l'esperance de la récompense s'attacherent à la muraille, & en abbatirent cinquante pieds par la sappe; La breche faite, un des Genois y monta le premier & gagna le prix proposé: il fut suivy, la ville fut forcée & pillée, & tous ceux qu'on y rencontra passez au fil de l'épée, deux cent cinquante hommes se sauverent dans le château, qui bien-tôt aprés firent leur capitulation, & obtinrent de sortir la vie & bagues sauves, & d'être conduits à dix lieuës, dont Messire Silvestre de la Feüillée & un autre Gentilhomme furent chargez qui n'eurent pas le pouvoir de les garentir de la fureur du peuple, il les assommoit aussi-tôt qu'ils s'écartoient, ce qu'on put sauver, & conduire jusqu'au vieux Quintin y fut exterminé

par les artisans & les paisans qui n'en laisserent pas un en vie. La Comtesse de Pointhievre mit pour commander à la Rochederien Messire Antoine Doric, Messire Raoul de Foulgeres envoyé en Bretagne par le roy de France avec six vingt hommes d'armes pour les interests de Charles de Blois passant devant Auray avec sa troupe fut chargé par Thomas d'Agorne qui sortit de la ville pour l'attaquer, mais il n'y r'entra pas: il demeura sur la place avec cent des siens, ce qui irrita les Anglois qui firent depuis la guerre à toute outrance, sur tout Messire Richard Bembro qui tenoit Ploermel, fit des courses continuelles: Jean de Beaumanoir qui tenoit Josselin à deux lieuës de Ploermel, eût bien voulu le trouver en campagne, ce qui étoit difficile: il sortoit de nuit, faisoit ses expeditions & se retiroit promtement: Le Sire de Beaumanoir luy fit demander un sauf conduit, l'alla voir à Ploermel & luy reprocha qu'il faisoit mauvaise guerre, qu'il la faisoit au peuple de la campagne plus volontiers qu'aux gens qui portoient les armes. Bembro qui se trouva offensé, soutint qu'il ne faisoit pas mauvaise guerre, que les Anglois étoient de braves gens, & que les Bretons n'étoient en rien comparables à eux, ce qui fit une jalousie de l'honneur des deux Nations, qui fut suivie d'un défi & d'une convention pour un combat de trente Anglois contre trente gentilshommes Bretons proche d'un chesne remarquable qui étoit à moitié chemin de Ploermel à Josselin, & fut le jour assigné; c'étoit en l'an 1350. par la convention cha- 1352.

cun se pouvoit servir de telles armes il luy plairoit Aprés qu'elle fut réglée Beaumanoir se retira à Josselin où il declara en arrivant la partie qu'il avoit engagée, chacun en vouloit être, ce fut à luy à nommer ceux en qui il croyoit pouvoir prendre plus de onfiance le combat & les combattans sont dignes de curiosité, je les rapporteray dans le même ordre que M. d'Argentré.

Le sire de Beaumanoir.
Le sire de Tintiniac.
Messire Yves Charuel, homme qui surpassoit la taille ordinaire.
Messire Huon de S. Yvon.
Messire Olivier Arrel.
Messire Jean Rousselet.
Guillaume de Montaub an
Tristan de Pistivian.
Robin de Beaumont.
Alexandre Fardel.
Haterel.
Messire Geffroy ou Guy de Rochefort.
Messire Robin Raquenel.
Messire Garo de Bogedat,
Messire Geffroy Dubois.

Messire Richard Bembro ne pouvant fournir assez d'Anglois en qui il eût pris confiance, choisit quatre Bretons & six Allemans.

Voicy les noms de tous.

Bembro.
Messire Robert Knole.
Croquart soldat de fortune.
Messire Hervé de Lexavalant.
Messire Jean Plesanton.
Thomelin Billefort qui se servoit dans le combat d'un maillet de plomb de 25 livres.
Hucheton Clamaban ou Clervalant qui se servoit d'un fauchart taillant des

Olivier de Kenrais.
Geoffroy de la Roche.
Geffroy de Beaucorps.
Jeannot de Serens.
Huët ou Morice de Tresiguidy.
Maurice & Geslin d'Entragues.
Guillaume de la Lande.
Olivier de Monteville.
Simon Richard.
Geffroy Poulard.
Alain de Tintiniac.
Alain de Kaerenray.
Loüis Gouyon.
Guyon du Pontblanc.
Maurice du Parc.
Deux freres de la maison de Fontenay.
C'étoient tous hommes d'élite.

deux côtez.
Gautier Lalleman.
Richard le Gaillard.
Hugo son frere.
Jannequin Taillard.
Repefort.
Richard de la Lande.
Jannequin de Hameslonp.
Hannequin Herouard ou Henouard.
Jannequin le Maréchal.
Thomelin Huleton ou Holeton.
Robinet Malepaye ou Melipart.
Yfrayou Isannay.
Valentin.
Jean Troussel ou Robin Troussel.
Huë de Caurelée.
Knoles.
Ces deux derniers furent depuis de grands Capitaines.
Les Bretons du party de Langlois étoient Perrin de Cameleon ou Perrot de Comelan.
Jean le Gaillard.
Raoulet Prevost.
Dardaine.

Quoy qu'il eût été juré lors de la con-

vention que tous les combattans seroient gentilshommes: Bembro fut obligé de prendre un soldat qui n'étoit pas noble, il étoit puissant & fort: Croquart étoit aussi né de tres bas lieu, mais c'étoit un vaillant homme qui avoit acquis une grande reputation; il étoit grand partisan & s'y étoit enrichy.

Monsieur d'Argentré rapporte que Bembro sur le champ de bataille proposa de differer le combat, Beaumanoir & ceux de sa troupe repondirent que ce seroit se donner un ridicule infini, & qu'on en étoit venu trop avant.

On commença de part & d'autre fort vivement. Les Anglois eurent quelque avantage & mirent quatre ou cinq de la troupe de Beaumanoir par terre, ils ne le conservérent pas long-temps: Bembro fut tué, & sa mort étonna les siens: ils se serrerent pour disputer encore la victoire: ils furent enfoncez & quelques-uns faits prisonniers comme Knole, Caurelée, Billefort & Croquart. Je rapporte aprés M. d'Argentré que dans la chaleur du combat Beaumanoir disant qu'il avoit grand soif: Il luy fut répondu par Geffroy du Bois qu'il bût de son sang. Il y a lieu de juger que c'étoit tous des hommes de grande valeur. Le sire de Tintiniac y fit des actions tres remarquables: Geffroy de la Roche pria le sire de Beaumanoir de le faire Chevalier, ce qu'il luy accorda, le faisant souvenir qu'il avoit à soutenir la reputation de Messire Budes de la Roche l'un de ses predecesseurs qui avoit fait de si grands exploits au service d'un Empereur de Constantinople.

Charles de Blois prisonniers en Angleterre depuis l'an 1347. fut mis en liberté en l'an 1351. 1351.

Le Sire de Beaumanoir, Martin de Frehieres, Yvon Cheruel, le Chevalier Penhoet, Bertrand du Guesclin, Bertrand de S. Pern, & quelques autres conduisirent en Angleterre les deux enfans de Charles de Blois en ostage pour la rançon du pere. Le roi Edoüard fit le dessein de faire les mariages des enfans de Charles de Blois avec les filles du Duc de Lenclastre, & d'abandonner le jeune Comte de Monfort qui eût été sans resource; le Comte d'Herby neveu du Roi rompit ce coup, & lui remontra qu'il avoit donné sa foy au jeune Comte de Monfort son gendre, lui disant qu'il ne croioit pas qu'il y voulût manquer.

Le Roi pour faire feste aux envoyez de Bretagne ordonna des tournois & les pria d'en vouloir être : ils s'en excuserent; le Roi les pressa, il se fallut rendre : Beaumanoir, Cheruel, de Frehieres, Geffroy de Dinan, Henry de Pledran, Pierre du Bois Boissel, Bertrand du Guesclin, & S. Pern entrerent en lice & rompirent des lances. Par malheur un Anglois favory du Roi y fut tué, ce qui le mécontenta si fort, que les Bretons ne se croioient pas en sureté à sa cour; ce chagrin passa : Charles de Blois ayant sa liberté & laissé ses enfans, repassa en Bretagne avec les Seigneurs Bretons qui les avoient conduits, ils y apprirent en revenant, que pendant leur absence les Anglois de la garnison de Becherel avoient surpris le château de la Roche sur la riviere

de Rance, d'où ils faisoient des courses continuelles sur le plat-païs, n'y ayant paroisse jusques au Guildo qu'ils n'eussent mis à contribution. Bertrand du Guesclin qui tenoit en ce même territoire le château de la Noüe, presentement Châteauneuf, envoya avertir Olivier & Eon de Mauny ses parens, Robert de Pleguen, Lucas de Malechat, Henry & Jean Hongar, le Sire de Coetquen & Olivier de Porçon qu'ils le vinssent joindre avec leurs troupes, tant cavalerie que gens de pied pour aller rencontrer les Anglois qui desoloient le païs sous les ordres de Robert Richer chevalier du païs de Raix & Jannequin Toigne Anglois leurs capitaines. Bertrand du Guesclin les rencontra, les chargea, & les deux capitaines furent faits prisonniers: Toigne se rendit à Olivier de Mauny, & Richer à Bertrand du Guesclin: Toigne fut mis à rançon, il se taxa lui-même à six cens écus, il étoit homme de guerre & brave homme: aussi dit-il à Bertrand du Guesclin qu'il conservât cet argent qu'il esperoit de lui faire rendre avant la fin du mois; ce qu'il executa comme il l'avoit dit; car il le surprit entre Dinan & Becherel, le fit son prisonnier, & l'obligea à lui rendre les six cens écus & une fois autant.

Charles de Blois mis en liberté, sur parole de ne s'armer qu'il n'eût payé sa rançon, ne laissoit pas de se pourvoir de gens de guerre de toutes parts. Le roi Jean de France lui envoya le Maréchal d'Offemont & le Comte de la Marche avec des troupes considerables & la guerre recommença.

La Comtesse de Monfort de son côté mit autant de forces sur pied qu'elle put : Messire Tanguy du Chastel, Messire Garnier de Cadoudal, Messire Yves de Tresiguidy de braves & experimentez capitaines lui emmenerent trois cens chevaux & autant d'archers, & se mirent en campagne pour rencontrer d'Offemont quoi qu'il fût incomparablement plus fort qu'eux ; ils le joignirent à Moron : Le Marêchal méprisant leur petit nombre, les alla attaquer aussitôt qu'ils parurent, le combat fut rude : Tanguy du Chastel donna tête baissée & enfonça le corps à la tête duquel étoit placé le Marêchal d'Offemont : il le tua & mit ses troupes en déroute. Le Vicomte de Rohan fils de celui qui avoit été tué à la Rochederrien, & le Sire de Tintiniac qui avoit tant acquis d'honneur au combat des Trente, moururent aussi en cette occasion. Tanguy du Chastel, Cadoudal & Tresiguidy y acquirent un honneur immortel; Gautier de Ventelay Anglois, il fit fort bien son devoir. Il se faisoit des hostilitez de tous costez en Bretagne : les Anglois qui étoient continuellement en campagne surprirent le château de Nantes, un soir de Carnaval toute la garnison étant occupée à faire bonne chere, ils escaladerent la Tour neuve, entrerent par les fenêtres au nombre de cinquante & se rendirent les maîtres : Messire Guy de Rochefort commandant du château étoit à la ville, il assembla en grande diligence les habitans & ce qu'il trouva de soldats, investit le château & fit tant qu'il le regagna dans la même nuit : tous les An-

glois qui y étoient entrez furent tuez.

Il se faisoit, comme j'ay dit, des hostilitez & des courses continuelles, Messire Hue de Caurelée homme de reputation parmi les Anglois, tenoit la campagne: il eut à passer un jour devant le château de Montmurant la principale demeure des Seigneurs de Tintiniac: Jeanne de Combour femme de Jean de Tintiniac y donnoit une fête à des Dames, le Seigneur d'Andrehan François qui fut depuis Marêchal de France & Bertrand du Guesclin y étoient: quand ils sçurent la marche de Caurelée ils envoyerent trente archers s'embusquer sur son passage: Caurelée ayant découvert l'embuscade, mit pied à terre pour combatre les archers: Andrehan & Bertrand du Guesclin lui tomberent sur les bras: Enguerrand de Hesdin, gentilhomme François s'étant attaché au combat avec Caurelée, l'abbatit & le fit son prisonnier. Quand les Anglois virent leur chef pris, ils perdirent courage & se mirent en fuite: plusieurs furent faits prisonniers & menez à Pontorson que Andrehan tenoit, Bertrand du Guesclin avoit aussi des prisonniers. En allant au combat il avoit prié Aleatre du Marest chevalier du païs de Caux de le faire chevalier ce qu'il fit & lui ceignit l'épée, depuis ce jour là Bertrand du Guesclin prit le titre de chevalier & un cry d'armes qui étoit nôtre Dame Guesclin: sous l'enseigne de Bertrand du Guesclin étoient Messire Nicole Painel, un de ses freres, Jean d'Oranges, Raoul de Beauchamp, Jean Ruffier, Jean du Halay & Jean de Mucilien tous gentilshommes de marque.

En l'an 1356. se donna la bataille de Poitiers où le Roi Jean perdit sa liberté, Thibaut de Laval, Olivier de S. Gilles, Bonabez de Rougé chevaliers, Richard de Vendel, Jean de Brignac, Champaign Escuyers tous Bretons y perdirent la vie, & le Seigneur de Derval fut fait prisonnier & mené en Angleterre. 1356.

Aprés la bataille de Poitiers le Duc de Lanclastre vint en Bretagne pour secourir sa Comtesse de Monfort & le jeune Duc son fils, gendre du roi d'Angleterre qui commençoit à faire ses premieres armes, aprés avoir passé à Hennebon pour visiter la Comtesse, il marcha à Rennes faisant en passant le degast sur les terres de Charles de Blois: il avoit mille hommes d'armes, cinq cens hommes de pied & quelque quantité d'archers: Rennes étoit deffendu par Penhoet & Messire Geffroy de Cheruel vaillant homme & experimenté s'y étoit enfermé. En ce même-tems Bertrand du Guesclin étoit devenu considerable par la quantité de gens qu'il avoit à sa suitte & il fit une entreprise qu'on ne peut obmettre; ceux qui seront curieux de sa naissance, de ses alliances, de la conduite de sa premiere jeunesse, & de toutes les grandes actions qu'il a faites jusques à sa mort, en seront parfaitement instruits dans l'histoire de sa vie écrite par Monsieur du Chastelet. Pour moi je diray seulement qu'il étoit gentilhomme de bonne maison, & je rendray conte de ce qu'il a fait qui regarde l'Histoire de Bretagne. Je reviens à l'entreprise qu'il fit au même-tems que le Duc de Lenclastre étoit devant Ren-

nes : il battoit la campagne, étoit toûjours en party avec beaucoup d'avanturiers qu'il avoit à sa solde. & n'avoit de retraite que les forests, il en vouloit une : Il apprit que le château de Foulgeray étoit souvent mal gardé, parce que Bembro Anglois qui le tenoit en sortoit avec ses meilleurs hommes pour battre la campagne. Bertrand épia l'occasion, & fut averty un jour par un valet qu'il avoit gagné, qu'il n'y avoit que fort peu de gens dans le château ; Bembro ayant quasi tout emmené pour quelque expedition ; aussi-tôt Bertrand monta à cheval avec sa troupe, la mena dans la forest de tillay & la cacha tout le plus prés du château qu'il pust, il mit pied à terre, s'habilla lui quatriéme en bucheron, & tous quatre chargez de chacun un faix de bois, allerent demander au château si on en avoit besoin : on ouvrit, on les reçût, ils jetterent leur bois pour embarasser la porte & firent un signal à ceux qui étoient destinez pour les secourir. ils vinrent, tuerent tout ce qui se presenta, & se rendirent maîtres du château. Du Guesclin étoit blessé à la tête, & avoit le visage couvert de sang, ce qui ne l'empêcha pas d'agir & de donner ses ordres pour conserver sa conquéste. Bembro avoit rencontré quelques troupes de Charles de Blois qui l'avoient poussé & il revenoit à sa retraite : ayant appris qu'un autre en étoit le maître, il meditoit de se jetter dans quelque place de son party, quand du Guesclin qui le cherchoit l'obligea à faire tête & le tua sur la place. Voila des actions qui augmenterent beaucoup la reputation de Bertrand du Guesclin.

Aprés cette digression, je reviens au siege de Rennes où le Duc de Lanclastre s'opiniâtroit : il avoit fait serment de ne point partir de devant Rennes qu'il n'eût mis ses enseignes sur la muraille. Bertrand du Guesclin étoit toûjours à cheval & avec lui Lucas de Malechat, Henry Herault, Jean Hongar, Olivier de Porçon & Robert de Pleguen, il harceloit le camp du Duc, lui donnoit des allarmes toutes les nuits & se retiroit dans les forests : il prit un jour un gendarme de l'armée du Duc a qui il donna la liberté à condition qu'il diroit au Duc qu'il lui enleveroit ses vivres, & le feroit souvent monter à cheval jusques à ce qu'il lui eût donné un sauf conduit pour entrer dans la ville, ce qui lui fut refusé. Le Duc de Lanclastre redoubloit ses efforts & faisoit continuellement quelque attaque, des mines & des fousterrains qui étoient inutiles. M. d'Argentré dit qu'il avoit voulu entrer dans la ville par un chemin sous terre qu'il avoit conduit jusques au milieu de la ville ce qui est impraticable.

Toutes les entreprises du Duc de Lanclastre ne faisoient pas grande peine aux assiegez, la famine étoit leur plus dangereux ennemy: la place étoit si bien investie, qu'il n'y pouvoit rien entrer. Le commandant assembla les habitans pour déliberer avec eux sur le remede : un bourgeois offrit de se sacrifier pour tous, & de hazarder de passer dans le camp du Duc pour aller porter de leurs nouvelles à Charles de Blois : Il leur dit que l'expedient dont il se serviroit pour avoir le passage libre seroit de se plaindre

d'avoir été maltraité dans la ville, dépoüillé de tous ses biens, & reduit avec sept enfans dans la derniere misere, & qu'il persuaderoit au Duc de Lanclastre que le secours étoit attendu incessamment. On approuva sa resolution, & on fit une sortie afin de faciliter son evasion, & quelle ne parût pas concertée. Il se jetta aux pieds du Duc & fit fort bien son personnage. Le Duc fut touché de son malheur, & lui par reconnoissance de la bonté du Duc qui le plaignoit, lui dit bien misterieusement qu on attendoit un grand convoi de vivres escorté par quatre mille hommes & qu'on l'esperoit avant la fin de la nuit : il assura qu'il arriveroit par un côté qu'il nomma : Le Duc le crut, monta à cheval à l'entrée de la nuit avec une partie considerable de son armée pour aller combattre ce secours. Le bourgeois qu'il avoit laissé sur sa foi, part par un autre chemin pour aller trouver Charles de Blois; il rencontra par hazard Bertrand du Guesclin qui battoit toûjours la campagne, lui declara son entreprise & ce qui étoit déja arrivé : Bertrand resolut sur le champ de profiter de l'avis, assembla tout ce qu'il put pour aller attaquer le camp & se faire un passage dans la ville : il rencontra heureusement des marchands qui conduisoient au camp deux cens chariots rempli de vivres, Bertrand les fait marcher par un chemin qui conduisoit plus facilement à la ville, entre brusquement dans le camp, renverse tentes & pavillons, tue tout ce qui s'oppose, conduit les marchands & leur marchandise dans la ville & y entre avec ses

troupes, & cela dans le tems que le Duc attendoit un secours pour le combattre auquel Charles de Blois n'avoit pas encore pensé : ceux de la ville reçûrent Bertrand du Guesclin comme leur liberateur, il fit une action de justice bien loüable, il demanda qu'on payât les marchands & qu'on les renvoyât avec tout leur attirail, à condition qu'ils ne porteroient plus de vivres au camp du Duc, ce qu'ils promirent.

Le Duc de retour interrogea les marchands, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé il eut curiosité de voir Bertrand du Guesclin, il lui envoya un Heraut, avec un sauf conduit, Bertrand donna cent florins au Heraut, monta à cheval lui quatriéme & alla mettre pied à terre à la tente du Duc qui le reçût fort favorablement, & lui proposa de bons partis, l'assûrant qu'il ne manqueroit ny de biens ny d'emplois, Bertrand lui répondit qu'il s'estimoit fort glorieux de l'honneur que le Duc lui faisoit, mais qu'il s'en fût rendu indigne s'il eût manqué de foy à celui à qui il l'avoit engagée, le Duc l'en estima davantage Bembro cousin de celui que Bertrand avoit tué aprés la surprise du château de Foulgeray, lui demanda en presence du Duc la courtoisie de trois coups de lance, Bertrand lui dit qu'il les lui accordoit volontiers & trois par dessus s'il l'avoit agreable, le Duc leur promit seureté & le champ de bataille pour le lendemain; il donna un beau cheval à Bertrand, sur lequel il rentra dans la ville : il dit en entrant qu'il avoit un combat à faire le lendemain dans le camp des Anglois, Penhoet

voulut lui faire soupçonner la foy du Duc ; Bertrand se tenoit seur qu'elle ne lui manqueroit pas. Le lendemain aprés avoir fait ses devotions il entra au champ de bataille où tout étoit prest, à la premiere course Bembro fut un peu blessé & Bertrand ébranlé dans la selle, ils firent deux autres courses sans se blesser, Bertrand dit à Bembro, je vous ay accordé ce que vous m'avez demandé & je vous ay épargné pour la consideration du Duc : Bembro indigné lui demanda encore trois coups de lance, disant on verra si vous m'avez épargné ; ils coururent une quatriéme fois & Bertrand lui donna un si grand coup de lance qu'il perça ses armes & le fit tomber mort sur la place : il se saisit de son cheval, & alla sans mettre pied à terre rendre ses respects au Duc. Le Heraut étoit tout prest à le reconduire dans la ville, à qui il donna le cheval qu'il venoit de gagner. Du Guesclin rentré dans la ville, le Duc fit faire une nouvelle attaque qui dura jusques au soir : il avoit fait avancer une machine proche la ville où il fit laisser plusieurs archers & arbalestriers pour la garder & pouvoir s'en servir pour l'attaque du lendemain. Du Guesclin & Penhoet sortirent à pied, allerent droit à la machine, tuerent ceux qui étoient dedans & y mirent le feu, les Anglois vinrent pour la deffendre, mais trop tard : ceux qui étoient sortis rentrerent sans perte, l'hyver s'avançoit fort & le siege ne s'avançoit pas beaucoup, le Duc l'eût abandonné s'il l'eût pû faire avec honneur ; il avoit fait serment de ne point quitter son entreprise qu'il n'eût mis ses enseignes sur

les murs de la ville ; Bertrand du Gueclin fit l'ouverture d'un moyen de desgager le serment du Duc en le recevant dans la place lui dixiéme & ses enseignes sur la muraille; la proposition en fut portée au Duc, il demanda trois jours pour deliberer, aprés quoi il l'accepta, on convint de l'execution pour le lendemain ; ce trait d'histoire ne me paroît pas assez serieux, quelques memoires portent que les habitans donnerent soixante mille écus pour les frais de la guerre & quarante pour la rançon des prisonniers, parce qu'on leveroit le siege, ce qui est plus vraysemblable.

Le Duc de Lanclastre s'en alla à Auray où il séjourna & distribua ses troupes dans les places de son party : Charles de Blois arriva à Rennes ; on lui rendit conte des exploits de Bertrand du Guesclin & de sa fidelité, qu'il avoit refusé de bons partis que le Duc de Lanclastre lui avoit offerts : Charles de Blois lui donna pour reconnoître sa fidelité & son merite la joüissance de la terre de la Rochederien : Bertrand du Guesclin faisoit sa demeure à Pontorson où il mena les prisonniers qu'il avoit fait pendant cette derniere guerre ; il tenoit entre autres un Anglois parent de Messire Guillaume Troussel ; Troussel lui offrit une promesse de lui payer la rançon de son parent s'il lui plaisoit de le renvoyer ce que Bertrand du Guesclin lui refusa, l'Anglois picqué du refus, envoya demander trois coups de lance & deux coups d'épée ; du Guesclin accepta le défi, à condition que celui qui seroit battu, payeroit cent écus pour don-

ner à diner à tous ceux qui assisteroient : le combat se passa à Pontorson devant le Sire d'Andrehan qui commandoit en basse Normandie pour le roi de France, Troussel reçût un coup de lance qui lui perçoit l'épaule & paya les cent écus.

La premiere occasion qui suivit fut le siege de Dinan que le Duc de Lanclastre entreprit : Penhoet avoit eu ordre de se jetter dans la place pour la deffendre : elle étoit de tres difficile garde, & il n'avoit pas assez d'hommes : il capitula & promit de le rendre si en quinze jours Charles de Blois ne le venoit secourir ; ce qui fit une suspension d'armes & donna lieu à Olivier frere de Bertrand du Guesclin, jeune homme qui sortoit de Page, de monter à cheval pour se promener hors la ville : il rencontra Thomas de Cantorbie Anglois qui étoit considerable par sa reputation : Cantorbie sçut qui étoit Olivier & le fit son prisonnier en attendant de pouvoir trouver son frere de qui les Anglois avoient, disoit-il, de grandes vengeances à prendre : Bertrand du Guesclin, qui étoit à Pontorson, courut aussi-tôt où étoit le Duc de Lanclastre : le Duc lui fit un fort bon accueil, lui demanda ce qui le menoit, & lui fit apporter le vin suivant l'usage de ces temps-là. Bertrand prit la liberté de lui dire qu'il ne boiroit ni ne mangeroit qu'il ne luy eût plu de lui promettre qu'il lui feroit faire raison d'un outrage qu'il avoit reçu ; il lui rendit conte comme durant la tréve, Cantorbie avoit emmené son jeune frere prisonnier & qu'il en vouloit tirer rançon : Cantorbie étoit relent & ré-

pondit, que si quelqu'un l'accusoit d'avoir fait chose qui ne fût pas d'homme de bien qu'il le combattroit, & jetta son gage: Bertrand le releva & lui soutint qu'il avoit mal-à propos arrêté son frere, & qu'il le retenoit lâchement; ils demeurerent d'accord du combat, Bertrand entra dans la ville pour s'armer & en sortit incontinent: ils combattirent, l'épée de Cantorbie lui tomba de la main, Duguesclin mit pied à terre releva l'épée de son ennemi & la jetta hors du champ de bataille: L'Anglois poussa son cheval & voulut passer sur le corps à Bertrand qui évita, & donna l'épée dans le ventre au cheval, le cheval chancela, Cantorbie tomba Duguesclin se jetta dessus, lui donna de l'épée ou de son poignard dans la gorge. les Anglois se jetterent entre eux: on vint demander à Duguesclin son ressentiment de la part du Duc de Lancastre, à qui il l'accorda volontiers: le Duc lui en sçut gré, ordonna que son frere lui seroit rendu sans rançon, & bien plus, que Cantorbie lui payeroit mille florins pour le tort qu'il lui avoit fait de l'avoir tenu prisonnier, & ordonna que Bertrant auroit le cheval & les armes de Cantorbie, que le Duc assuroit qu'il banniroit de sa presence, parce qu'il ne vouloit pas d'hommes dans son armée ni auprés de lui qui manquassent à la foy promise. Sur ces entrefaites Edoüard Roy d'Angleterre qui étoit entré en France avec une armée, eut besoin du Duc de Lanclastre qui l'alla joindre aprés avoir moyenné une longue tréve entre le jeune Comte de Monfort & Charles de Blois.

Les Rois de France & d'Angleterre firent un traité de paix où ne furent pas compris les deux pretendans au Duché de Bretagne; il fut seulement dit que le comte de Monfort faisant hommage des terres qu'il avoit en France, qui étoient saisies depuis la guerre, on les lui rendroit, ce qui fut executé aprés l'hommage fait : Les deux Rois se promettoient de prendre counoissance de cette querelle & de faire tenir de concert ce qu'ils auroient jugé raisonnable : cette affaire fut negligée, & la guerre recommença en Bretagne aussi-tôt que la tréve fut expirée. Le Comte de Monfort se trouvoit le plus fort & tenoit la campagne, les Seigneurs & les Prelats s'étant entremis, firent faire une nouvelle tréve qui dura depuis le mois d'Aoust de l'an 1362. jusques à
1362. la fin de Septembre de l'an 1363.

Le roi de France sur le rapport que lui fit le Seigneur d'Andrehan de la valeur de Bertrand du Guesclin le voulut attirer à son service : Bertrand dit qu'il avoit des compagnons d'armes qui avoient eu part à toutes ses entreprises & avec qui il avoit coûtume de partager toute sa fortune; il assura le Roi que c'étoient des gens capables de rendre de bons services, & le supplia qu'il ne s'en separât pas : Le Roi lui donna une compagnie de cent lances où il pouvoit appointer qui il lui plairoit : Le Duc d'Orleans lui donna la capitainerie de Pôntorson où il s'en alla incontinent ; car les Anglois avoient commencé des hostilitez en basse Normandie, nonobstant le traitté de paix conclu depuis peu & qui ne dura gueres, Messire Bertrand

trand du Guesclin manda aussi-tôt ses amis de Bretagne ; Je les rapporteray comme ils sont nommez & qualifiez par M. d'Argentré. Eon & Olivier de Mauny freres, Bertrand & Jean de Beaumont freres, Frasleu de Husson Seigneur de Ducé qui avoit épousé une sœur de Bertrand, Messire Henry de Pledren, Monsieur Jean de Coësquen, Monsieur Yvon Charruel, Monsieur Nicole Painel, Monsieur Raoul Tesson, Monsieur Pierre du Boisboissel, Monsieur de Kimel, Guillaume de Kemerech, Geffroy son frere, de Gourgos, Jean & Henry Davy, Eon le Moine, Jean & Geffroy Pean freres, Monsieur Thibaut de la Riviere, Raoul de Coesquen, Monsieur Guillaume de la Chapelle & Olivier son frere, Jean du Hiel, Thomas Boutier, Geffroy Gaurel, Jean Hongart Hamon Lerault, Breusevilly Malechat, Chesnaye, Cardevilly, Lorgeril, Jean Bouxiere, Jean d Oranges, Jean & Tibault de Langan freres, Bertrand de S. Pern, Robert Pleguen, Jean Ruffier, Guillaume de Querbriac, Olivier de Porcon, le Bontheillier de Dol, Alain du Parc, Pleumaugat, Philippe Lardoux, Romillé de S. Brieuc, Jean Gouyon Monbourchet, Simon de Litré, Bertrand d'Angoulvent, ce sont les noms des gentilshommes de Bretagne, que Bertrand du Guesclin appella auprés de lui & eurent part a toutes les grandes actions de sa vie.

Felleton descendit en Normandie avec trois cens Anglois, passa à la porte de Pontorson où étoit Bertrand du Gueslin, & lui fit un défi en passant ; du Guesclin, le

suivit, l'attaqua en une plaine proche Combour, défit ses troupes & le fit prisonnier.

Bertrand du Guesclin vint en Bretagne pour visiter Charles de Blois : étant logé à S. Meen il fut attaqué par les Anglois de la garnison de Ploermel qui crurent le pouvoir surprendre la nuit ; les premiers qui firent tête furent M. Olivier le Vayer officier de la compagnie de Duguesclin, Raoul du Kcoet & Romillé qui y perdirent la vie ; Bertrand assembla cent des siens, & à leur tête mit les Anglois en déroutte & fit des prisonniers qu'il mena à Pontorson.

Ces petites rencontres se passoient durant la tréve qui n'étoit pas gardée exactement par les particuliers, ny même par les chefs ; car Charles de Blois assembla secretement ses amis & les troupes de ses garnisons, même Bertrand du Guesclin, vint à son secours : quand il se vit en état d'entreprendre il alla à Carahaix qu'on lui rendit, à condition que les soldats de la garnison sortiroient avec armes & bagage.

Robin de Vaucouleur capitaine prit le château de la Roche sur Rance.

Charles de Blois attaqua bien tôt aprés Becherel bonne place bien munie où commandoit pour le Comte de Monfort Latymer Anglois : Le Comte de Monfort qui s'étoit laissé prévenir par Charles de Blois, sur la foy de la tréve, fit grande diligence d'assembler ses forces pour faire lever le siege, il fut joint à Vannes où étoit le rendez-vous de son armée par Messire Olivier de Clisson qui étoit fort jeune & qui l'avoit suivi en Angleterre, par Messire Tanguy

du Chastel, Messire Olivier de Tresiguidy, Messire Olivier de Cadoudal & plusieurs autres chevaliers bretons, & par Jean Chandos vaillant chevalier, Robert Knole, Herpedane, & Gaultier Huet tous quatre Anglois: il marcha avec son armée pour attaquer Charles de Blois qui s'y étoit avantageusement campé, qu'il n'étoit pas possible de l'obliger au combat il fut conseillé de le contre-assieger & lui empêcher les vivres & les fourrages, ce qu'il fit, & aprés s'être tenu quelque-tems en cet état, il presenta la bataille à Charles de Blois, qui lui manda qu'il ne pouvoit combattre parce qu'il n'avoit pas de terrain pour étendre son armée, mais que s'il vouloit assigner un lieu égal en rase campagne, qu'il le combattroit volontiers: ils convinrent d'une plaine nommée dans le païs les Landes de Beaumanoir entre Bechérel & le bourg d'Euvran: Le Comte de Montfort y alla aussi-tôt & fut suivi de prés par Charles de Blois: Les deux armées se rangoient en bataille quand les Prelats & Seigneurs proposerent de partager le Duché; comme il avoit déja été dit en presence des deux Rois à Calais & à S. Omer, les mediateurs étoient zelez pour la conservation de tant de sang qu'on étoit prêts à répandre, & s'y employerent avec tant d'ardeur & de capacité, qu'ils desarmerent les deux Princes & les firent resoudre à signer sur l'heure un traitté que les Prelats, Barons & Seigneurs presens signerent: les séaux y furent apposez & des ostages donnez de part & d'autre pour la seureté du partage qui se devoit faire dans un mois. La ville de

Rennes demeuroit à Charles de Blois qui promettoit de remettre celle de Nantes au Comte de Monfort dans un mois; ce traitté fut signé & scellé sur le champ de bataille
1363. le 12. Juillet 1363. & a été connu sous le nom du traitté d'Euvran. Les deux Princes en jurerent l'execution & se remirent à être reglez pour les armes qu'ils porteroient dans leurs écus par l'avis des deux Rois. La ratification de ce traitté fut promise dans huit jours au Chesne remarquable par le combat des trente, entre Josselin & Ploërmel, où se devoient trouver les deputez avec le contract en bonne forme pour être ratifié & homologué : cela fait, les deux armées se separerent; & les Seigneurs s'en allerent chacun à sa maison.

Charles de Blois envoya les articles à Jeanne de Bretagne sa femme, qui les desapprouva fort; lui reprochant qu'il avoit fait bon marché de ce qui n'étoit pas à lui; qu'il avoit disposé de son bien, qu'elle l'avoit prié de défendre. Les deputez de Charles de Blois arrivez au rendez-vous pris pour la ratification, dirent qu'ils n'avoient aucun pouvoir & que Charles de Blois avoit été conseillé de ne pas achever un traitté qui lui étoit desavantageux. Le Comte de Monfort averty des difficultez survenuës au traitté, envoya un Heraut sommer Charles de Blois de l'accomplir, protestant contre lui de tout le sang qui seroit répandu pour son manquement de parole. Charles de Blois répondit, qu'il étoit tres-fâché de ne pouvoir conclurre ce qui étoit si bien commencé, mais que le Duché n'étoit pas de ses

droits & qu'il n'en pouvoit disposer ; que pour éviter tous les maux qui en pourroient arriver, il offroit de se soumettre au jugement du Prince de Galles qui étoit à Poitiers, si le Comte de Monfort s'y vouloit aussi soumettre ; ils promirent tous deux de suivre son avis, allerent à Poitiers, dirent chacun ses raisons & ne pûrent être mis d'accord ; le Comte de Monfort offrit la bataille ; Charles de Blois dit qu'il l'accepteroit en tems & lieu.

Toute esperance d'accommodement perduë, chacun se prepara de revenir en Bretagne & à prendre des mesures contre son ennemy, il avoit été accordé que les ostages seroient rendus, ce qui fut executé, à la reserve de Bertrand du Guesclin que le Comte de Monfort donna en garde à Felleton chevalier Anglois. Bertrand tres-ennuyé d'être retenu si injustement, prioit souvent Felleton de remontrer au Comte de Monfort qu'il n'avoit aucun droit de le traiter comme il faisoit : Le Comte répondit qu'il seroit mis en liberté, s'il vouloit donner sa parole de ne porter jamais des armes contre lui ; s'il le refusoit, qu'il pouvoit conter qu'il l'envoyeroit au roi d'Angleterre qui le garderoit jusques à la fin de la guerre : Messire Bertrand trouvant le Comte inexorable, resolu de sortir de ses mains par quelque moyen que ce fût, donna ordre qu'on lui amenât des chevaux en lieu & heure assignée, où il alla sous pretexte de se promener avec le fils de Felleton au tour du château où on le gardoit, ses gardes ne le suivoient plus il y avoit quelques jours,

arrivé au lieu où on l'attendoit, en montant à cheval il dit au jeune Felleton qu'il s'en retournât trouver son pere, à qui il le prioit de dire qu'il étoit fâché de le quitter comme il faisoit, mais que, comme il n'étoit pas prisonnier de guerre ny tenu d'aucune parole, il étoit obligé de se faire une justice que le Comte lui refusoit, il lui dit que si son pere le traittoit rudement, qu'il le vinst trouver où il seroit, qu'il auroit soin de lui fournir armes & chevaux & qu'il pouvoit s'assurer que rien ne lui manqueroit; il prit le galop & se retira à Guingamp.

Felleton soupçonné d'avoir été d'intelligence avec du Guesclin & de s'être laissé gagner pour de l'argent, fut mis aux arrêts: Gautier Huet ennemy de Felleton avoit inspiré ce soupçon là au Comte, Bertrand du Guesclin l'ayant sçû, envoya faire le recit de la maniere de son evasion & assurer le Comte qu'il n'y avoit eu aucune intelligence entre Felleton & lui, & que quiconque l'avoit dit, avoit tort, qu'il offroit de le combattre dans le lieu où il plaisoit au Comte de l'ordonner, & qu'à son égard n'étant pas prisonnier de guerre, ny obligé de parole ny de serment, il avoit cru avoir droit de se retirer, ce qu'il offroit de prouver par armes. Le Comte sur l'assurance que lui donnoit du Guesclin fit lever les arrêts de Felleton, lequel croyant avoir sujet de se plaindre de Duguesclin lui manda qu'il en demanderoit justice au roi de France en son Parlement, ce qu'il fit; & les raisons dites de part & d'autre, Messire Bertrand fut declaré absous.

Dans le tems qu'il avoit voulu sortir de Guingamp pour se retirer chez lui, il avoit trouvé les portes fermées ; les habitans lui en demanderent excuse, & le supplierent de les vouloir commander : ils avoient formé le dessein de forcer le château de Pestivien qui les incommodoit beaucoup à cause des courses de sa garnison, ils lui dirent qu'ils s'assuroient du succés, s'il lui plaisoit de conduire l'entreprise ; ils avoient assemblé six mille hommes que Bertrand mena devant cette place, aprés l'avoir investie, il envoya couper des fascines, fit combler le fossé, planta par tout des échelles, brûla une porte & entra dans la place ; le capitaine s'opiniâtroit à la deffense, & ne se voulut rendre qu'à Bertrand du Guesclin, ce qui le sauva ; car les habitans de Guingamp étoient fort animez contre lui pour les maux qu'il leur avoit faits : ce capitaine avoit nom Roger David, c'étoit un vaillant homme de Pestivien ; Messire Bertrand marcha contre le château de Trogof qui n'étoit pas éloigné, Thomelin Anglois le tenoit depuis quinze ans, on lui permit d'en sortir avec armes & bagages.

Aprés ces expeditions, Messire Bertrand ayant reconduit les troupes à Guingamp, alla visiter Charles de Blois qui lui fit de grands remercimens, & le maria avec Thiephane Raquenel fille du Vicomte de la Belliere ; de là il passa en France.

La guerre recommença tout de bon en Bretagne en esté de l'an 1364. Le Comte de Monfort assembla ses troupes & manda quelques Anglois qui faisoient la guerre en 1364.

Normandie, Messire Robert Knoles, Gautier Huet, Messire Mathieu de Gournay & Messire Huë de Caurelée, quatre capitaines de grande reputation le vinrent servir avec deux cens bons soldats Anglois; il se rendit maître de la campagne, prit le château de Suffinio & celui de la Rochepe:io, & de là s'en alla mettre le siege devant Auray avec ferme resolution de n'en point partir qu'il n'y fust le maitre: Le capitaine Artecelle François & Hervé de Kmadion y commandoient; Charles de Blois connut bien que s'il ne secouroit ses places il les perdroit toutes l'une aprés l'autre, & qu'il avoit besoin de tous ses amis, parce que le Comte de Monfort avoit une bonne armée & étoit resolu à la bataille: il supplia le Roi de France de ne le point abandonner dans une occasion si serieuse d'où dependoit la conservation de son état, qui seroit bien ébranlé s'il perdoit Auray. Le Roi envoya ordre à Messire Bertrand du Guesclin de quitter pour un tems les affaires de Normandie, & de s'en aller avec ce qu'il avoit de troupes au secours de Charles de Blois; il obeït d'autant plus volontiers, qu'il avoit beaucoup de respect pour Charles de Blois à qui il devoit le commencement de sa fortune: Arrivé à Nantes avec les troupes qu'il conduisoit, il conseilla à Charles de Blois d'assembler incessamment ses partisans; le rendez vous fut donné à Guingamp où se trouverent promtement le Vicomte de Rohan, les Sires de Leon, de Rieux, de Rochefort, Messire Charles de Dinan, les Sires d'Anceuis, de Rais, de Malestroit, de

Quintin, de la Hunaudaye, de Lohéac, de Kgorlay, du Pont, & de Beaumanoir, tous Seigneurs portans banniere, plusieurs Gentilshommes de marque & capitaines de reputation, Messire Pierre de Boisboessel, Messire Olivier de Mauny & ses freres, Eustache de la Houssaye, Messire Guillaume de Launay Seigneur de Pluscallec, Maclin Carlonet, qui depuis fut fameux par les armes, Messire Guillaume Boestel, Messire Guillaume de Broon, Messire Silvestre Budes, le S. de la Tour, Jean de la Barre, le S. de S. Rion, Messire Guillaume Bruslé, le S. de Ferriere, Messire Jean Ruffier, Olivier Ferron, Thibaut de la Riviere, Raquenel Vicomte de la Belliere, & de France vinrent de Chalons Comte d'Auxerre, le Chevalier Vert son frere; le Comte de Joigny, Philippe de Beauien, le Moine de Bethune, le S. de Renneval, de Treauville, le Sire de Prie, le Begue de Vilaines, Henry de Pierrefort, Eurard de Poitiers, le Sire de Foulqumy tous gentilshommes considerables.

Le Comte de Monfort de son côté n'oublia pas ses amis, Messire Olivier de Clisson qui avoit été nourry auprés de lui en Angleterre, Messire Jean Harpedane, le Sire de Parthenay se joignirent à lui, le Prince de Galles lui envoya Mesire Jean Chandos homme tres-remarquable & le roi d'Angleterre, le Sire de Lathymer, que le Comte nommoit son compagnon d'armes, Mesire Guillaume Felleton & autres, Chandos amena deux cens archers & deux cens hommes d'armes le Roi lui avoit bien re-

commandé de secourir le Comte de toute sa puissance, ce renfort encouragea le Comte qui fit battre le château avec ses machines & renouveller continuellement les attaques: celui qui y commandoit manda à Charles de Blois que ses deffenses étoient ruinées, & la place perduë si elle n'étoit bien-tôt secouruë, ce qui le fit hâter de marcher : en passant à Vannes il trouva madame sa femme qui le pria de n'écouter aucune proposition si le duché ne lui demeuroit en entier, que c'étoit son patrimoine qu'elle ne vouloit pas demembrer : il lui promit en prenant congé d'elle qu'il employeroit sa vie pour deffendre ses droits, & qu'il ne traitteroit pas sans sa participation. Le Comte de Monfort tint conseil sur les approches de son ennemy; tous les Seigneurs & Capitaines, & Chandos des premiers furent d'avis qu'il envoyât encore une fois un Heraut à Charles de Blois pour le faire souvenir du traitté de la plaine d'Euvran, & le sommer de l'accomplir, ce qu'ils conseilloient pour mettre la raison de leur côté & rendre Charles de Blois respon sable devant Dieu de tous les maux qui arriveroient : Charles de Blois répondit au Heraut qu'il avoit déja declaré ses intentions la dessus, & que si le Comte de Monfort ne levoit le siege d'Auray qu'il pouvoit s'assûrer d'avoir la bataille dans quatre jours. Le Comte sur cette réponse continua de battre le château; celui qui y commandoit ne pouvant plus tenir faute de vivres, capitula: Il fut accordé entre lui & Chandos, que s'il n'étoit secouru au jour S. Michel 29. Septembre il rendroit la pla-

ce, & qu'en attendant il lui seroit donné des vivres du camp.

Charles de Blois ayant eu quelques nouvelles, quoi qu'incertaines de cette composition, resolu de tenter le secours s'avancea à la veuë des assiegez, se campa & fortifia son camp de quelques retranchemens; Le Comte abandonna le siege & s'alla camper vis-à-vis de lui, ayant des prairies où couloit un ruisseau entre eux, il brûloit d'impatience de le charger: Messire Olivier de Clisson, & Robert Knoles lui remontrerent qu'il eût été imprudent d'aller attaquer un ennemy dans un camp retranché & fort par son assiette, qu'il falloit attendre qu'il sortît en campagne & qu'on en auroit meilleur marché, ce qui arriva dans le jour: Charles de Blois sortit de ses retranchemens & ils se mirent en bataille chacun à la tête de son camp, ils firent un même ordre de bataille, il paroît par la relation de M. d'Argentré, que les armées étoient ordonnées chacune sur une ligne divisée en trois corps avec un petit corps de reserve en seconde ligne: Messire Bertrand du Guesclin commandoit l'aîle droite de Charles de Blois: Les Comtes d'Auxerre & de Joigny étoient au corps de bataille composé des troupes Françoises, à l'aîle gauche étoit Charles de Blois avec plusieurs Seigneurs & Barons de Bretagne, & le corps de reserve étoit commandé par les Sires de Rieux, de Rais, de Tournemine & du Pont.

Chandos mit l'armée du Comte de Monfort en la même ordonnance & le plaça à la gauche vis-à-vis de Bertrand du Guesclin,

il avoit avec lui Messire Robert Knoles, Gautier Huet & Robert Brulé; le corps de bataille étoit commandé par Matthieu de Gournay & l'aile droite par le Comte de Montfort; le corps de reserve étoit sous les ordres de Huë de Caurelée qui se croyant méprisé étoit au desesp ir & demanda instament d'être employée ailleurs, Chandos luy répondit qu'il l'avoit choisi comme un homme vaillant & sage dont il avoit besoin à la tête de ce corps-là qui seroit peut-estre celuy qui serviroit plus utilement dans la journée, c'est comme j'ay crû devoir expliquer l'ordre de combat des deux armées que M. d'Argentré nous rapporte sous des termes differens qui ne sont pas à l'usage de ce temps.

Voilà des armées en face & les deux Princes attentifs chacun à voir passer le ruisseau à son ennemy, les deux armées étant en presence sans mouvement, le sire de Beaumanoir passa le ruisseau & vint faire des propositions de paix, il obtint une surseance de la bataille jusques au lendemain au lever du sol il, sur le soir comme les deux armées se retiroient, Messire Gaultier Huet s'avança sur le bord du ruisseau & demanda si quelqu'un vouloit faire un coup de Lance, Hervé du Kgoet accepta le défi, le mit par terre du premier coup & luy rendit son cheval & ses armes pour s'en servir à la bataille il y eut quelques escarmouches le long du ruisseau Charles de Blois voulant sur cela faire prendre les armes, le Comte fit retirer ses gens & envoya dire que ce seroit pour le lendemain, il permit à Harte-

telle qui commandoit au château de sortir avec quarante lances pour aller à l'armée de son Prince, le sire de Beaumanoir revint le lendemain sur quelque esperance qu'il avoit conçu la veille, Chandos alla au devant de luy, luy conseilla de se retirer, l'assurant qu'un nouveau pourparler seroit inutile, qu'on en étoit venu trop avant, & qu'il n'étoit plus possible de se separer sans combattre, ce qu'il avança sans ordre du comte de Montfort poussé par tous ceux de son party qui demandoient la bataille, la derniere resolution prise, le Comte fit lire publiquement le traité d'Euvran & demanda ce qu'on jugeoit de son droit, s'il n'avoit pas fait tout devoir & si la justice n'étoit pas pour luy : tous répondirent d'une commune voix que sa cause étoit juste & qu'ils combattroient pour la soûtenir jusques à répandre la derniere goutte de leur sang, qu'il pouvoit s'en assurer. Remply de confiance par ce discours, il fit sa priere, il luy arriva dans ce moment un homme qui luy apportoit des lettres du roy de France qui lui demandoit qu'il quittât le siege d'Auray & qu'il luy feroit bonne justice à Paris malgré tout ce qui s'étoit passé: Le Comte envoya dire à Charles de Blois qu'il étoit prêt d'aller à paris & de se soumettre au jugement du Roy, pourvû qu'on mît la place en dépost entre les mains du sire de Clisson & du sire de Beaumanoir pour la remettre à celui à qui elle seroit ordonnée ; Charles de Blois ne s'y voulut pas accorder, c'étoit un Dimanche ; le Comte de Monfort demanda qu'on differât le combat par res-

pect pour le jour, ce que Charles de Blois refusa : il fallut enfin en venir aux mains, & Charles de Blois ayant pris confiance par les avances que le Comte avoit faites pour differer, passa le ruisseau pour le combattre ; Le Comte marcha, & les deux armées furent bien-tôt jointes, on combattit de part & d'autre avec opiniâtreté, les haches étoient leurs armes principales: Chandos qui avoit l'œil par tout, alla pendant le combat se mettre à la teste du corps de bataille où il crut apparemment sa presence necessaire : Olivier de Clisson & luy y firent de si grands exploits, qu'ils enfoncerent les François commandez par les Comtes d'Auxerre & de Joigny qui furent pris & leurs bannieres enlevées, & c'est par où la victoire commença à se declarer ; Chandos marcha pour enveloper l'aîle droite où commandoit Bertrand du Guesclin qui avoit déja ses rangs éclaircis & plusieurs morts & blessez, Chandos acheva de le mettre en desordre ; à l'aîle droite de l'armée du Comte opposée à la gauche de Charles de Blois, le combat étoit fort aspre & le Comte fort pressé : Caurelée qui menoit sa reserve marcha à son secours & prenant Charles de Blois par les flancs du corps qu'il commandoit, fut cause de sa perte : les Seigneurs de Laval & de Rohan & quelques autres se rallierent en vain auprés de luy, ils furent envelopez & Charles de Blois tué, Bertrand du Guesclin faisoit des efforts pour rétablir le combat & rallier quelques troupes, ils furent inutiles, il fut renversé & obligé de ceder à la fortune, il demeura prisonnier des

Chandos, ce ne fut plus que meurtres, fuitte ou prisonniers, les plus remarquables furent les Comtes d'Auxerre & de Joigny; les sires de Raix, de Beaumanoir, de Rohan, de Leon & Messire Bertrand du Guesclin; les morts furent les sires de Rochefort, de Rieux, de Dinan, de Tourneminne, de Montauban, du Pont & de Coetmen les Seigneurs de Kgorlay, du Bois-boissel & du Kgoet furent trouvez morts auprés de Charles de Blois & aussi son fils naturel, le Seigneur de Rochefort & Guillaume le moine, le Comte de Monfort vit Charles de Blois mort & en fut fort touché; Cette bataille mit fin à la plus grande guerre qu'il y ayt eu en Bretagne & fit le Comte de Monfort Duc sans contestation. Auray se rendit dans le jour, le corps de Charles de Blois y fut porté, & de-là à Guingamp où il fut enterré dans l'Eglise des Peres Cordeliers, il étoit vaillant & avoit vû beaucoup d'occasions comme on le connoît par cette histoire, il étoit doux & affable & fort pieux.

Le Comte ordonna qu'on bâtist une chapelle dans le champ de bataille qu'il fonda & dedia à S. Michel en commemoration de sa victoire gagnée le jour de la Feste de ce saint 29. Septembre 1364. sans perdre 1364.
de temps il marcha à Vannes, les portes luy furent ouvertes, le sire de Malestroit qui y commandoit le reconnut pour son souverain & luy fit serment de fidelité.

La Comtesse de Peinthievre qui étoit allée à Nantes pour attendre l'evenement fut accablée de douleur quand elle apprit une aussi cruelle nouvelle.

Loüis Duc d'Anjou qui avoit épousé sa fille lui envoya offrir son assistance, lui promettant de tout employer pour relever sa fortune, il étoit frere du roy de France : Jean & Guy les deux aînez des enfans de la Comtesse de Peinthievre étoient encore en Angleterre [illegible]s avoient été envoyez en ôtage, Hen[illegible]e troisiéme fut conduit par sa mere au Duc d'Anjou de peur qu'il tombât entre les mains du vainqueur. Le roy d'Angleterre ayant appris ce grand succés trois jours aprés qu'il fut arrivé, récompensa liberalement celui qui luy en porta la nouvelle & fit faire des feux de joye.

Le roy de France au contraire fort sensi-à la perte de Charles de Blois, envoya assurer la Comtesse sa veuve qu'il la secoureroit & employeroit tous ses moyens pour la soûtenir : il fit prier le Duc d'Anjou qui se tenoit à Angers de prendre soin de la consoler & la tenir en esperance pendant qu'on chercheroit à faire quelque accommodement avec le Comte de Monfort devenu Duc de Bretagne, aux meilleures conditions qu'on pourroit pour elle & ses enfans.

LE COMTE DE MONFORT *Duc sous le nom de Jean le vaillant, ou Jean IV.*

LE Comte de Monfort qui avoit pris le titre de Duc ne sera plus connu que sous le nom de Duc Jean dit le vaillant. Aprés s'être rendu maître de quelques châ-

teaux depuis la bataille, il alla passer quelques jours en Guerrande où Messire Nicolas Bouchard son Admiral avoit fait bâtir le château du Croisic, qu'il avoit bien conservé pendant les guerres. Ce château avoit facilité l'entrée des vivres & des secours qui étoient venus de dehors: Aprés quelque sejour en Guerrande, le Duc fit marcher son armée à Jugon où il y avoit ville & chateau tenus par quelques partisans de Charles de Blois: la ville se rendit incontinent; ceux du château firent contenance de se deffendre, attendirent quelques attaques & le troisiéme jour reconnurent le Duc pour souverain, il y mit garnison & alla assieger Dinan ville forte ou plusieurs s'étoient retirez depuis la bataille d'Auray, aussi ce siege dura-t'il jusques bien avant en hyver, parce que le Duc d'Anjou entretenoit les assiegez de quelque esperance de secours; quand ils eurent reconnu qu'il les abusoit, ils reçurent le Duc pour leur souverain & lui firent le serment de fidelité.

Quimper tenoit encore le party de Charles de Blois & quelques petites places en basse Bretagne: le Duc y conduisit ses machines de guerre qu'il avoit tirées de Rennes, fit battre la place jour & nuit & tenter plusieurs attaques, durant le siege il envoya courir le païs circonvoisin qu'il reduisit: Aprés que les assiegez eurent tenu quelque temps, ne sçachant d'où pouvoir être secourus, ils se donnerent au Duc à condition de sureté pour leurs biens, le Duc y établit garnison.

La ville de Rhedon se rendit aussi en ce

temps-là aux troupes que le Duc y avoit envoyées.

Dans le même temps que le Duc étoit devant Quimper. Le roi de France qui étoit en peine comment il feroit faire un bon party à la Comtesse de Peinthievre & à ses enfans & qui vouloit mettre fin aux affaires de Bretagne de peur qu'elles servissent de pretexte au roy d'Angleterre pour entrer en France; craignant encore de perdre un beau fleuron, si pour se mieux soutenir le Duc vouloit relever du roy d'Angleterre : Le roy de France dis-je avoit envoyé pour pressentir le Duc Messire Jean de Craon Archevêque de Reims le sire de Craon son cousin & Messire Pierre le Meingre de Bou icault Maréchal de France ; Le Duc les reçut devant Quimper, ils lui rendirent conte de la charge qu'ils avoient de sçavoir s'il lui plaisoit de traiter par la voye de douceur les differens que la Comtesse de Peinthievre avoit avec lui : le Duc répondit qu'il en confereroit avec les gens de son conseil & en quelques jours leur feroit réponse : ils l'allerent attendre à Rennes tant pour éviter les incommoditez qu'on a à un siege que pour découvrir les dispositions des esprits dans le Duché, & le Duc prit ce temps-là pour envoyer le sire de Lathymer Anglois, rendre conte au roy d'Angleterre des propositions qu'on luy étoit venu faire & recevoir son conseil, le Roy lui manda qu'il croyoit qu'il devoit écouter les propositions de paix & donner à la veuve de Charles de Blois sa cousine un établissement par avis de gens sages qu'il sçauroit choi-

fit, pourvû que le corps du Duché luy demeurât.

Le Duc bien aise d'apprendre que le roy d'Angleterre authorisoit le dessein qu'il avoit de faire un bon party à sa cousine fit revenir les Ambassadeurs qui étoient à Rennes, à qui il dit qu'ils pouvoient assurer le roi de France qu'il étoit disposé à une bonne paix, & qu'il recevroit toutes les conditions raisonnables, pourvû qu'on ne voulût rien diminuer de l'honneur de son titre. Il leur dit qu'il seroit juste de lui faire remettre les places du Duché qui n'étoient pas entre ses mains, & qu'aprés cela il reconnoîtroit le roy comme ses predecesseurs, & s'employeroit de tout son pouvoir pour la delivrance des enfans de la Comtesse de Peinthievre qui étoient en Angleterre. Comme l'hommage du Duché étoit peut-être le but principal de l'ambassade, le surplus de leur commission eût été facile à terminer, mais les Ambassadeurs crurent qu'il ne se falloit pas rendre si faciles, & dirent qu'ils iroient rendre conte au Roy des bonnes dispositions où ils avoient trouvé le Duc & recevoir plus précisement ses ordres pour revenir incessament. Le Roy leur avoit commandé d'aller rendre conte de ce qu'ils auroient negocié au Duc d'Anjou à qui le fait touchoit de plus prés, & suivre ses intentions dans la conduite de l'affaire qu'ils avoient en main; Le Duc d'Anjou envoya des personnes affidées pour sçavoir positivement les volontez du Roy : Aprés les avoir apprises il renvoya les Ambassadeurs au Duc qui étoit encore devant Quimper; peu de

temps aprés il alla à Guerrande où il remit à traiter avec les Ambassadeurs & y manda les principaux Seigneurs pour prendre leurs avis ; l'assemblée faite on entra en matiere, il y eut plusieurs conferences & furent les raisons de part & d'autres dites & débattuës : & enfin à la priere du peuple qui demandoit la paix à la porte du conseil, les articles furent accordez & jurez en l'Eglise de saint Aubin de Guerrande il en fut passé Lettres que M. d'Argentré rapporte & qui seroient trop longues pour un abbregé, elles établissent paix & concorde, oubly de tout le passé, declarent Jean Duc souverain, à condition de l'hommage au roi de France, & les terres de Peinthievre à la Comtesse & à ses enfans ; Le sire de Clisson rentra dans les siennes qui avoient été confisquées par le roy de France aprés la mort de son pere, à qui le roi avoit fait couper la tête, il fut pratiqué dés ce temps-là pour le service du Roi qui lui donna dans la suite de grands appointemens & le fit son Connétable.

Messire Bertrand du Guesclin fut mis à cent mille francs de rançon : c'étoit une somme si excessive, que tout le monde s'en étonna : on eût été bien aise de l'empêcher d'agir, car c'étoit un grand homme de guerre : Le roi de France qui s'en vouloit servir fournit une partie de cette somme Bertrand paya l'autre & eut sa liberté.

Le Duc Jean IV. devenu paisible possesseur assembla ses Etats où il fit les sermens accoutumez ! Marie d'Angleterre sa premiere femme étoit morte, il épousa Jeanne

de Hollande fille de Thomas de Hollande & de la Princesse de Galles, Thomas étoit un Prince qui se tenoit à la Cour d'Angleterre, la Princesse Jeanne fut amenée à Nantes où les noces se firent avec beaucoup de magnificence.

Le Duc envoya le sire de Clisson & Lathymer Anglois demander au Roi la ratification & l'omologation du traité de Guerrande & le supplier de luy permetre de differer l'hommage qu'il avoit promis jusqu'à la fin de Septembre 1368. Ce temps-là venu le Duc alla faire son hommage au Roi qu'il fit comme l'avoient fait ses predecesseurs Ducs de Bretagne, & non autrement. Il revint en Bretagne avec les bonnes graces du Roy en apparence, il y eût vécu fort paisible, si la guerre n'étoit survenuë entre le roi de France & le Prince de Galles; il s'y trouva embarassé, ce qui lui attira de grandes affaires même avec ses sujets. Dans les années qui suivent Messire Bertrand du Guesclin fit de grandes entreprises où les Bretons qui étoient engagez avec lui, depuis qu'il faisoit la guerre & que j'ay déja nommez, acquirent beaucoup de reputation: La Bretagne avoit donné naissance en ce siecle-la à trois hommes que la fortune & leur valeur éleverent aux plus hautes dignitez. Bertrand du Gueslin, Olivier de Clisson & Tanguy du Châtel étoient trois hommes tres-illustres.

Le Duc de Bretagne qui avoit joüy d'une parfaite tranquilité depuis le traité de Guerande fait en 1364. se trouva engagé dans la guerre qui s'alluma entre le roi de

France & d'Angleterre : Le Duc avoit de grandes obligations au roi d'Angleterre qui l'avoit soutenu, & les Anglois l'avoient bien servi lui & son pere, ce qui lui avoit fait prendre confiance en eux, leur commettre la garde de quelques-unes de ses places, & aliena peu à peu l'esprit de ses sujets qui delà prirent occasion de haïr les Anglois, d'un autre côté : Bertrand du Guesclin & Olivier de Clisson s'étoient fort accreditez en France & avoient fort à cœur le service du roi de qui ils recevoient de grands bienfaits, beaucoup de braves Bretons les avoient suivis, ils en avoient fait employer une grande partie & le roy leur faisoit à tous du bien ; les Barons même & les Seigneurs étoient gagnez par les intrigues secrettes de Bertrand du Guesclin & d'Olivier de Clisson, & recevoient des faveurs du roi de France, voilà ce qui insensiblement fit prendre aux Bretons de l'aversion pour les Anglois & des liaisons avec la France opposées quelquefois aux interests de leur Duc.

Comme le Duc étoit tres-obligé au roi d'Angleterre, il ne pouvoit refuser de passage sur ses terres aux troupes de celui à qui il devoit tout, les Comtes de Cantorbery & de Pembroch qui venoient pour faire la guerre en France prirent terre à S. Malo : aussi-tôt que le Duc l'eût appris, il envoya Messire Jean de Languihan & Messire Jean Augustin pour les recevoir, leur offrir tout ce qui dépendoit de lui & le passage libre pour aller où il leur plairoit, même du consentement des Seigneurs du païs : le passage leur fut accordé pour aller en Poitou ; à

condition de payer de gré à gré & de ne faire tort à personne. Ils passerent à Nantes où le Duc leur fit toute sorte de fêtes pendant trois jours; delà ils entrerent en Poitou ils allerent à Angoulême où le Prince de Galles les attendoit: Aussi tôt aprés Messire Eustache d'Aubloticour qui avoit beaucoup d'Anglois à sa suite obtint du Duc le même passage & fit la même route.

Messire Robert Knoles à qui le Duc avoit donné le château de Derval, apprenant que le Prince de Galles avoit la guerre fit une levée d'hommes en Bretagne qu'il embarqua sur quatre vaisseaux & les mena au service du Prince de Galles: Le roy de France averti des passages accordez & de cette levée de Knolès en sçut fort mauvais gré au Duc & le soupçonna d'être du party de son ennemy. Bertrand du Guesclin avoit été fait Connétable pour soûtenir cette guerre: il étoit suivy des Bretons qu'il employoit il y avoit long-temps & de plusieurs autres qui s'étoient joints à luy, dont on verra les noms dans son histoire faite par M. du Chatelet, & dans celle de M. d'Argentré qui rend conte aussi fort exactement de ce qu'à exploité Messire Bertrand dans tant de guerres étrangeres.

La haine contre les Anglois commença à éclater en Leon & en Cornoüaille, Messire Robert de Quitté en Leon, & Messire Jean Dust en Cornoüaille suivis du peuple de ces lieux en tuerent grand nombre, le Duc voyant que le peuple ne pouvoit souffrir les Anglois s'avisa de les mettre dans ses bonnes places, à Brest, Conquernau,

Quimperlé, & Hennebon, les Barons s'en émurent & envoyerent solliciter le roi de France de leur donner des gens de guerre pour se saisir des bonnes villes, & sans marchander le Sire de Rohan surprit Vannes, le Sire de Laval Rennes quitté Dinan, Bon Dol, Guillaume de Poulfragan le château de Cesson, & presque tout le Duché fut occupé par les Barons & Seigneurs du païs. Le Duc irrité, alla mettre le siege devant le fort de S. Mathieu, les Barons en donnerent avis au Roi qui envoya le Connêtable du Guesclin en Bretagne.

Le Connêtable arriva en Bretagne avec quatre mille hommes, le Duc de Bourbon s'y trouva aussi & le Comte de Perche avec beaucoup de troupes de Normandie, le Comte de Sancere, le Comte de Soissons, le Dauphin d'Auvergne, le Vicomte de Rohan, les Sires de Rieux, de Beaumont & de Beaumanoir, ils se vinrent tous loger aux fauxbourgs de Rennes: la ville avoit déja été pratiquée pour le Roi par le Seigneur de Laval, si bien qu'il y étoit obeï: de-là ils allerent à Gael: le Duc fit contenance de les vouloir combattre: il avoit sept cens hommes & tenoit la campagne, ce nombre étant trop inferieur, il fut conseillé de se reserver à un meilleur tems, & cependant de faire demonstration, d'abandoner les Anglois à quoi il ne fut jamais possible de le faire resoudre: il ne se pouvoit declarer contre ses amis pour adherer à ceux qui l'avoient toûjours traversé, quoi qu'il fut dans un état difficile à soûtenir; car les Seigneurs, le peuple, tout étoit contre lui, & plusieurs

de

de ses places au pouvoir de ses ennemis. Il avoit envoyé demander du secours au roi d'Angleterre, qui avoit commandé aussitôt le Seigneur de Neufville avec quatre cens hommes d'armes & autant d'archers qui debarquerent à S. Mathieu & y furent tenus long-tems, le Duc n'osant les faire avancer ny les mettre dans ses places; quand on sçût ce secours arrivé, on s'en irrita davantage, & un chacun ferma & villes & château, resolu de n'y laisser entrer personne de la part du Duc: par tout où on rencontroit les Anglois, on les chargeoit & il en fut tué beaucoup: Le Connétable fit tout ce qu'il voulut sans avoir trouvé homme en campagne qui eût osé lui faire tête: le Duc se voyant persecuté de tous costez, même par ses propres sujets, se détermina aprés avoir bien resisté de passer en Angleterre, il partit de Nantes, mena la Duchesse sa femme à Aulray où il la mit à la garde de Messire Jean Augustin chevalier Anglois, s'en alla à Conquernau où il s'embarqua en l'an 1373. il avoit laissé Knoles pour com- 1373.
mander au Duché en son absence. Dans ce même-tems arriverent à S. Malo le Comte de Salbery & Messire Philipes de Courtenay capitaines Anglois envoyez pour secourir le Duc: ils brûlerent en arrivant sept gros vaisseaux Espagnols qu'ils trouverent à la rade, ce qui causa quelque étonnement; de-là le Comte de Salbery fit voile a Brest où il sçavoit que tout le païs étoit souslevé contre le Duc. cependant comme j'ay dit, le Connétable faisoit ce qu'il lui plaisoit, il alla à Dinan & à la Tour de Solidor qu'on

lui rendit aussi-tôt qu'il parut ; Jugon se donna à lui malgré le capitaine Vauclair qui y commandoit, le Connétable y mit de Pargas pour capitaine, Ploermel, Sufsinio, Vannes ouvrirent leurs portes : Le Connétable mit le siege devant Hennebon qui fut investy de toutes parts, le fossé fut comblé, on vint à la sappe, il y eut bréche faite malgré la resistance des assiegez qui jettoient incessamment de dessus le mur tout ce qui pouvoit rebutter leurs ennemis, le Comte d'Alençon y fut blessé & obligé de quitter l'attaque: Messire Geffroy de Kimel Messire Nicole Painel, le S. de Parigné, Tirerocq, Roche Rousse, les deux Couvrans, Alain du Parc, Alain de Litré Gentilshommes & capitaines qui suivoient ordinairement le Connétable se presenterent à la bréche, monterent & planterent sur le rempart les enseignes du Connétable, il s'étoit approché de la ville & avoit dit aux habitans qu'ils eussent bien pris garde à leur conduite, que si on en voyoit un seul desormais aux deffenses ils seroient tous pendus, qu'il leur conseilloit de ne pas participer à la fortune des Anglois qu'on cherchoit, les habitans ne se presenterent plus, la ville fut forcée, & les Anglois tous taillez en pieces.

Cette ville qui avoit resisté à toutes les forces de Charles de Blois n'ayant pû tenir, la conquête des autres places devoit être facile ; on fit marcher à Quimperlé qui fut emporté par escalade ; les enseignes des Seigneurs de Rohan, de Beaumanoir & d'Alain de Beaumont y entrerent les pre-

mieres: le Quimperlé, le Connétable alla pour se saisir de Conquernau, petite ville, avec un château que la mer environne deux fois en vingt-quatre heures ; on l'attaqua fort vivement, les Anglois qui étoient dedans se deffendirent fort bien, le retour de la mer fit finir l'attaque : quand elle fut retirée le Connétable voulut lui même conduire l'entreprise & s'approcha pour être témoin de la valeur de chacun : il avoit auprés de lui le Duc de Bourbon, les Seigneurs de Beaumanoir, de Beaumont, de Rohan, de Vaucouleur, le Comte d'Alençon, Henry de Pledren le Mouton de Blamville, Chamfreval, Perrin du Clos, Amaury de Fontenay, le Vicomte de la Belliere, Hervé de Mauny, l'Abbé de Mallepaye, tous vaillans hommes. Quand les Anglois virent une bréche faite par la sappe, ils jugerent qu'il n'étoit pas possible de resister & se rendirent sous la condition, qu'il leur fût permis de retirer de la place tout ce qu'ils pourroient emporter.

La nouvelle de la prise de Conquernau étant portée à Châteaulin, les Anglois y mirent le feu : ils furent rencontrez sur le chemin de Brest, (où ils se vouloient sauver avec ce qu'ils avoient pû emporter de Châteaulin,) par Campion, Penhoet & de Launay suivis du peuple du païs, qui firent un grand butin & mirent les plus riches à rançon, la femme de Messire Robert Knoles qui y étoit, perdit joyaux, habits, vaisselle d'argent & tout ce qu'elle avoit.

Le château de S. Mathieu fut abandonné & les Anglois se retirerent à Brest à l'appro-

che du Connétable, tout avoit reçû ses loix dans le Duché, à la reserve de trois ou quatre places, Brest en étoit une où plusieurs Anglois s'étoient retirez, Messire Robert de Neufville y commandoit, le Connétable l'assiegea : la garnison fut bien tôt étonnée, elle capitula & promit de se rendre si dans un mois le Duc ne venoit assez fort pour tenir la campagne. Pendant ce delay le Connétable alla descendre à l'isle de Jersé où il y avoit un bon château ; il ravagea l'isle, fit des prisonniers, & attaqua le château : aprés quelque deffense les assiegez se retirerent au Donjon, d'où ils parlementerent & promirent de se rendre s'ils n'étoient secourus dans un jour dont on convint ; ils donnerent des ostages & quelques vaisseaux pour aider à faire repasser l'armée en Bretagne.

Le Connétable de retour, marcha contre Derval où Knoles tenoit le fort, il eut nouvelles en arrivant que les Anglois étoient venus à Brest avec quatre-vingt voiles & qu'en descendant ils avoient passé au fil de l'épée tous ceux qu'ils avoient rencontrez, même femmes & enfans. Le Connétable touché de cette nouvelle, assembla aussi-tôt toutes ses forces & marcha droit à Brest : il mit en arrivant ses troupes en bataille : Les Anglois ne paroissant point, il leur envoya offrir le combat, le Heraut les trouva dans un camp bien fortifié de bons retranchemens avec des palissades & la place à leurs épaules ; Le Connétable les tenant fort serrez les reduisit à capituler : ils promirent de rendre la place, si dans deux mois le Duc ne venoit assez fort pour tenir

la campagne, & on leur promit que s'il venoit en cet état-là, on les laisseroit en paix: on donna des ostages de part & d'autre pour la seureté de la convention.

Le même traitté se fit à Derval que le Connétable avoit bloqué & où le Seigneur de Clisson étoit venu pour en faire le siege.

Le Roi avoit envoyé ordre au Connétable de dépêcher promtement les affaires de Bretagne, parce qu'il sçavoit que le Roi d'Angleterre se preparoit d'entrer en France avec une armée : en se retirant il passa à Nantes où il trouva les portes fermées : on lui envoya demander quel dessein il avoit, il répondit, qu'il étoit venu de la part du Roi pour prendre possession du Duché, que le Duc avoit perdu par forfait, & qu'il prétendoit d'entrer dans la ville; Les habitans demanderent du tems pour deliberer, & lui firent dire aprés la deliberation, qu'ils étoient prests de le recevoir dans leur ville sous deux conditions: La premiere, que toutes les fois que le Duc rempliroit ses devoirs vers le Roi, ils lui rendroient l'obeïssance & les services qu'ils lui devoient, sans qu'ils en pûssent être empêchez; La seconde condition étoit, que le revenu de leur ressort demeureroit entre les mains des habitans qui en seroient depositaires pour en tenir conte, sans que les Officiers du Roi pûssent prétendre d'y porter la main, le Connétable trouva ces conditions raisonnables, jura de les tenir & entra dans la ville avec ses troupes : aprés cette expedition il s'en alla en France où il fut employé à observer de prés, les Anglois qui y étoient descendus,

Le Duc de Bretagne qui étoit dans leur armée envoya faire un défi au roi de France, parce qu'il lui avoit ravy son Duché : aprés ce défi les Ducs de Lanclastre & de Bretagne marcherent en France avec trente mille hommes, le Connétable les suivoit avec une armée qui n'étoit pas si forte que la leur ; il les fatiguoit en les obligeant de marcher serrez ; il avoit ordre de leur empêcher les vivres autant qu'il pourroit sans rien hazarder.

1372. Il y eut en Poitou en 1372. des rencontres où le Connétable défit les Anglois, les capitaines Bretons qui servoient sous lui y firent leur devoir : on en trouvera les noms à la fin de cet Ouvrage.

Le Pape Gregoire onziéme fit faire des propositions de paix par deux Cardinaux ses ambassadeurs, mais ils s'y employerent en vain.

Le Duc de Lanclastre & le Duc de Bretagne se mirent en si mauvaise intelligence, que le Duc de Bretagne marchoit separé avec une petite troupe qui étoit à lui, cette armée arriva à Bourdeaux à la fin de l'an-

1373. née 1373.

Le Duc de Bretagne y demeura jusques au mois de Fevrier : il vint par mer voir la Duchesse sa femme à Aulray, d'où n'ayant pas trouvé ses affaires en meilleur état, il retourna à Bourdeaux.

Un peu aprés il y eut tréve entre le roi de France & le roi d'Angleterre par l'entremise des Cardinaux que le Pape avoit envoyez, ce qui fit repasser en Angleterre les Ducs de Lancastre & de Bretagne au mois

1374. de Juillet 1374.

Ceux de la garnison de Becherel avoient toûjours été fideles au Duc & soûtenoient depuis un an le siege que des Gentilshommes de Normandie avec des troupes de cette nation y poursuivoient pour le Roi ; les assiegez n'entendant pas parler du Duc traiterent & promirent de se rendre, s'ils n'étoient pas secourus dans un jour fixe, & donnerent des ostages ; le jour venu ils livrerent la place & se retirerent en Angleterre. Comme ce poste étoit important, le Vicomte de Rohan, les Sires de Laval, de Rieux, de Beaumanoir, de Rochefort & le Sire de Clisson étoient venus pour recevoir la place des mains des Anglois, ils y entrerent, & le Sire de Clisson y mit garnison.

Le Duc de Bretagne se tenoit en Angleterre & ménageoit les bonnes graces du Roi pour obtenir quelque secours & quelques moyens de se rétablir dans ses Etats, ce que le Roi lui accorda & la liberté de lever des hommes dans ses terres. Le Duc vint à bout d'assembler deux mille hommes d'armes & trois mille archers qu'il embarqua à Hantonne : il vint aborder à S. Mathieu du Conquest, & attaqua en arrivant un fort qui étoit proche l'Abbaye qu'il emporta, il passa au fil de l'épée les François qu'il y trouva. Les habitans de la ville du Conquest lui ouvrirent aprés cela leurs portes & le reconnurent pour leur souverain : il marcha à S. Paul de Leon : les habitans voulurent deffendre leur ville, elle fut prise de vive force & pillée ; cet exemple jetta la terreur dans les villes du voisinage, Mor-

laix, Lanion, Trequier & la Rochederien ouvrirent leurs portes : il trouva plus de difficulté à S. Brieuc, où Messire Olivier de Clisson avoit fait faire des fortifications autour de l'Eglise & y avoit mis bonne garnison ; & pour lui il se tenoit à Lamballe. Le Duc occupé devant cette Eglise s'avisa d'aller faire une course du côté de Lamballe pour apprendre ce que faisoit de Clisson & tâcher de l'attirer en campagne, il apprit qu'il étoit party & avec lui le Seigneur de Beaumanoir à la priere des habitans de Quimper é pour les délivrer de l'incommodité que leur donnoit un fort bâty à la porte de Quimperlé par Messire Jean d'Evreux capitaine du party du Duc.

Le Duc ne perdit aucun tems, il marcha de ce pas & à grandes journées pour surprendre de Clisson à qui il en vouloit fort : de Clisson pressoit beaucoup ce fort & alloit commencer une nouvelle attaque, quand il fut averty que le Duc lui alloit tomber sur les bras, il fit sonner la retraitte & n'eut le loisir que d'entrer dans la ville : aussi-tôt voilà le Duc à la barriere, il investit sur l'heure la ville, établit son camp & fit faire une rude attaque, que de Clisson n'oublia rien pour faire bien soûtenir : il étoit persuadé qu'il couroit hazard de la vie s'il tomboit entre les mains du Duc qui étoit fort animé contre lui : il étoit fort embarrassé, car il ne pouvoit tenir dans une mauvaise place que bien peu de tems & il ne voyoit aucune esperance d'être secouru, ils offroient déja de se mettre à rançon lui & Beaumanoir, ce que le Duc refusoit ; il les

vouloit avoir à discretion, une fortune bien impreveuë les tira de peine ; il arriva fort à propos deux capitaines de la part du Duc de Lanclastre & de ceux qui avoient conclu le traitté de Bruges, qui portoient nouvelles d'une tréve accordée sous les sceaux des deux Rois pour eux & leurs alliez, dont les conditions étoient qu'un chacun demeureroit saisi des places qu'il tenoit au jour de la signature du traitté & qu'il seroit fait suspension d'armes dans le moment du premier avis.

Le Duc leva aussi-tôt le siege, publia la tréve, congedia les gens de guerre & s'en alla à Aulray. Les Anglois repasserent en Angleterre, & le Duc aprés avoir rafraichy ses places, y passa aussi avec la Duchesse sa femme. Dans l'espace du long sejour qu'il fit en Anglettre, il se passa peu d'actions remarquables dans le Duché.

Le Duc de Lanclastre qui, aprés la mort du Roi & de ce grand Prince de Galles son fils, étoit regent en Angleterre, voulant rompre avec la France, vint assieger S. Malo qui avoit garnison Françoise : Le Connétable fut envoyé pour l'incommoder au siege, & non pour hazarder un combat ; les incommoditez qu'il recevoit d'un voisin comme le Connétable qui avoit une armée, la difficulté qu'il y a à assieger une place bâtie sur le roch qui n'a de fossez que la mer ; une sortie faite la nuit par les assiegez qui surprirent un costé du camp où on ne faisoit pas trop bonne garde, obligerent le Duc de Lanclastre à lever le siege ;

outre que les histoires de ce tems-là ne le donnent pas pour un homme de grande capacité, il fit du moins cette entreprise fort inutilement & se retira en Angleterre.

Les François voyant le Duc de Lanclastre party, allerent assieger la ville d'Aluray qui tenoit encore pour le Duc: les assiegez aprés avoir soûtenu long-tems le siege, ne sçachant d'où leur pourroit venir du secours, resolurent de traitter; ils promirent de rendre la place dans un jour dit, si le Duc ne les venoit secourir: ce jour arrivé ils la rendirent, cette armée fut de ce pas conduite devant Brest pour en faire le blocus & empêcher qu'on y jettât des vivres, car c'étoit un bon château qu'on ne pouvoit prendre par force. Jacques le Clerc capitaine Anglois commandoit dedans, le Duc qui étoit en Angleterre & qui voyoit que s'il perdoit Brest, il n'auroit plus de port par où rentrer en Bretagne, pria le roi Richard avec grande instance de lui accorder un secours assez fort pour délivrer Brest du blocus: Les Comtes de Salbery & d'Arondel furent commandez avec deux cens hommes d'armes & quatre cens archers qu'ils firent embarquer pour les passer à Brest, mais ils eurent toûjours les vents contraires au grand détriment des affaires du Duc.

1375. En 1375. les Bretons avoient si grande reputation d'être gens de guerre, que le Pape Gregoire II. envoya faire une levée de six mille chevaux en Bretagne: ils passerent en Italie conduits par Messire Jean de Males-

étoit & par Messire Silvestre Budes experimenté capitaine qui avoit été à toutes les expeditions de Bertrand du Guesclin ; ces six mille hommes firent long-tems la guerre en Italie & y firent de grands exploits.

En 1377. le roi Charles V. sçachant que le Duc ménageoit autant qu'il pouvoit en Angleterre les moyens de rentrer dans ses Etats, resolut de l'en exclure pour toûjours & de confisquer le Duché pour prétenduë felonnie du Duc : pour y parvenir il le fit adjourner à son parlement, l'adjournement fut publié à Rennes, Nantes, & Dinan que le Roi occupoit par ses garnisons. 1377.

Le Roi assembla ses Pairs dans son Parlement, accusa lui-même & fit accuser par son Procureur General le Duc de Bretagne Jean quatriéme son vassal & sujet de s'être ligué avec le roi d'Angleterre son ennemy perpetuel, d'avoir envoyé un cartel de défi au Roi son Seigneur souverain, d'avoir couru le Royaume avec ses ennemis, & d'y avoir commis toute sorte d'hostilitez. Les conclusions étoient qu'il étoit criminel de leze majesté, & que pour avoir forfait & manqué de foy, il étoit déchû de son droit au Duché qui étoit dés-là confisqué aussi bien que les autres terres qu'il possedoit en France, & le tout reüny à la couronne. Il fut contre lui donné défaut & par le profit les conclusions du Roi, & de son Procureur General declarées justes par Arrest, sans avoir égard aux oppositions de la Comtesse de Peinthievre veuve de Charles de Blois qui envoya au jour de l'assignation, Messire Loüis de Cle-

der, Messire Raoul de Kadeuc Docteurs aux Loix, Messires Loüis des Fossez, Olivier de la Villeon, Geffroy de la Motte, & Jean Bevayer : pour exposer ses droits, ils citterent en premier lieu l'Arest de Conflans qui avoit reçû Charles de Blois à faire hommage du Duché, ils dirent que son droit étoit par representation de Guy de Bretagne son pere second fils du Duc Artur, qui devoit preceder Jean Comte de Monfort cadet de Guy & pere du Duc contre lequel on procedoit si par le traité de Guerrande elle avoit composé de son droit que le Roi l'y avoit forcée, parce qu'il avoit les Anglois sur les bras & qu'il les vouloit renvoyer chez eux par un traitté : ils exposoient de plus que le Duché ne pouvoit être confisqué, puisque originairement il étoit païs libre, lequel avoit été possedé par ses Souverains, ne relevant de personne ; que quelques-uns des successeurs ayant eu besoin de secours, avoient fait hommage à la France, mais un simple hommage nommé communément dans le païs baiser d'honneur sans serment de feauté, c'est l'ancien terme.

1379. En 1379. le Roi voulant accomplir son dessein, manda de Clisson, de Rohan, de Laval, de Malestroit & de Loheac Seigneurs de Bretagne, qui étoient tous engagez à son service par honneurs & bienfaits, il leur declara l'Arrest qu'il avoit fait donner contre le Duc de Bretagne, & qu'il avoit resolu d'envoyer M. Loüis de Bourbon son parent, M. Loüis de Sancerre Marêchal, M. Jean de Vienne Admiral, & le Seigneur

de la Riviere * son grand Chambellan pour prendre possession du Duché ; Il leur dit de plus qu'il étoit persuadé qu'ils y tiendroient la main, & qu'ils remettroient les places fortes qu'ils avoient au païs, au pouvoir de ceux qu'il envoyoit, pour les conserver contre les entreprises du Comte de Monfort & du roi d'Angleterre. Le Seigneur de Laval qui étoit cousin germain du Duc répondit, qu'il n'avoit pas cru que l'affaire eût dû aller à une telle extremité ; que veritablement il étoit tres-fâché de la conduite du Duc qui devoit être desagreable au Roi ; qu'il esperoit qu'elle deviendroit meilleure, & que le Roi le recevroit un jour en ses bonnes graces ; qu'il osoit le supplier tres-humblement d'y reflechir, & qu'il croyoit qu'il modereroit sa rigueur ; quant aux places, qu'il sçauroit bien garder les siennes sans qu'il eût besoin de secours étrangers.

Le discours du Roi donna à penser aux Seigneurs de Bretagne ; ils s'assemblerent chez le Seigneur de Laval, qu'il leur avoüa qu'il n'eût pas cru que le Roi se fût porté à une telle entreprise & sans leur participation : il se plaignit qu'on ne les eût appellez qu'aprés les resolutions prises & seulement pour l'execution, & de ce qu'on leur demandoit leurs places : il avoüa qu'il étoit vray que le Duc s'étoit trop engagé avec les

* *M. du Chastelet dans l'histoire de Bertrand du Guesclin dit que ce Seigneur de la Riviere, étoit anciennement sorti de la maison de ce nom en Bretagne.*

Anglois, quoi qu'il y eût été obligé pour se conserver : il leur dit qu'il croyoit que le Roi devoit le recevoir quand il se remettroit dans son devoir en quittant des engagemens qui lui étoient desagreables, & quand cela ne seroit pas, qu'il n'étoit pas juste qu'étant engagez de serment & de sang avec le Duc ils donnassent les mains pour le dépoüil'er, qu'ils alloient faire de leur païs une Province de France, & perdre tous leurs honneurs & privileges : On lui répondit, qu'il y avoit long-tems que les faveurs du Roi leur devoient être suspectes, qu'ils eussent dû avoir plûtôt reconnu ses desseins, & qu'il y falloit chercher du remede. Le resultat fut qu'ils s'en allerent tous le lendemain en Bretagne, où les desseins du Roi étant sçûs il se fit plusieurs associations pour la conservation du Duché, & pour rappeller le Duc de qui on ne s'étoit éloigné que par la jalousie de la confiance qu'il avoit aux Anglois, à qui il donnoit tous les emplois & toute sa faveur. Il se fit à Rennes des actes d'associations pour la conservation du Duché. Je les mets à la fin de cet abbregé pour n'interompre pas le cours de l'Histoire. Il se fit par toute la Bretagne de pareilles associations : & tous les associez convinrent qu'il falloit rappeller le Duc : ils deputerent Messire Geffroy de Kimel & Eustache de la Houssaye pour lui rendre conte de ce qui se passoit, & le supplier tres humblement de revenir dans ses Etats ; ils l'assurerent qu'il trouveroit tous ses sujets tres-obeïssans & resolus de donner leur vie & leurs biens pour son service & la

conservation de ses droits, s'il lui plaisoit d'oublier & de leur pardonner le passé.

Le Duc ne se pouvant encore confier à un si subit changement, leur répondit, qu'il esperoit de prendre ses mesures pour retourner en son païs d'où on l'avoit obligé de sortir par une conduite si étrange, & que, si on avoit bien resolu d'en avoir une meilleure, il croyoit bien qu'on voudroit lui en donner de plus grandes assurances.

Les Deputez revenus, les Seigneurs s'apperçûrent par la réponse du Duc qu'il n'étoit pas content de la deputation & qu'ils ne s'étoient pas assez mis en leur devoir, ils resolurent d'y remedier, comme on le verra dans la suite : Cependant le roi de France avoit envoyé M Loüis de Bourbon, M. Loüis de Sancerre Maréchal, M. Jean de Vienne Admiral & le Seigneur de la Riviere dire au Duc d'Anjou qui étoit à Angers qu'il les avoit chargez d'entrer en Bretagne pour executer son Arrest, se saisir des places du Duché & le reünir à la couronne. Les Commissaires étoient pourvûs des patentes, par lesquelles le Roi confirmoit les privileges, droits & prerogatives qu'avoient les Seigneurs sous les Ducs dont il leur declaroit qu'ils joüiroient comme leurs predecesseurs en avoient joüi.

Le Roi, quoi que quelques-uns des Seigneurs de Bretagne eussent quitté sa Cour, ne croyoit pas que ses Commissaires dussent trouver de grandes difficultez il s'étoit beaucoup trompé, il ny avoit homme dans le Duché qui voulût entendre parler de changement de maître, les Bretons voi-

loient un Duc qui demeurât parmy eux & disoient qu'il y avoit mille ans qu'ils se deffendoient des entreprises des François, & qu'ils s'en deffendroient encore.

Les commissaires commencerent leur commission par Nantes où ils esperoient de la facilité, parce que Messire Amaury de Clisson cousin du sire de Clisson qui étoit si mal avec le Duc, & si bien avec le Roy, y commandoit : mais les habitans luy firent sçavoir qu'ils n'obeïroient pas s'il entreprenoit de mettre leur ville entre les mains des commissaires du Roi. Les Commissaires bien étonnez ne jugerent pas à propos d'aller plus loin ils retournerent à Angers d'où ils firent sçavoir au Roy les oppositions qu'ils avoient rencontrées ; le Roy leur manda qu'il envoyeroit bien-tôt le Connétable, ce qu'il fit, & la guerre recommença ouvertement.

Les Etats du païs s'assemblerent & firent une nouvelle deputation au Duc avec de plus grandes assurances de leur obéïssance. Les deputez furent Messire Estienne Gouyon, Rolland Kfalicur, Berthelot d'Angoulvent & Jean Quelen qui portoient des lettres de creance de Raoul sire de Monfort, de Charles sire de Montafilan, de Jean sire de Beaumanoir, de Pierre sire de la Hunaudaye, d'Olivier sire de Montauban, de Rolland Vicomte de Coetmen, de Raoul de Monfort S. de Kergorlay, de Robert de Guitté, d'Eustache de la Houssaye & de Geffroy Kaerimel qui avoient tous donné leur seing & leur scellé pour assurance de ce que les deputez disoient au Duc de leur part.

Les deputez passerent en Angleterre & le Duc prit confiance aux assurances que lui donnoient tant de gens de bien; quelques-uns des principaux Seigneurs qui n'avoient pas signé les Lettres de creance, parce qu'ils avoient quelque ménagement à garder encore avec le Roi, firent donner des assurances de leur fidelité secrettement au Duc. Sur de si belles apparences le roi d'Angleterre & ceux de son conseil furent d'avis qu'il allât reconnoître de plus prés la disposition où étoient ses sujets & qu'il laissât la Duchesse sa femme en Angleterre en attendant l'évenement: Le Roi l'assura qu'il lui envoyeroit du secours à jour nommé s'il en avoit besoin, le priant de le tenir bien averti de ce qu'il feroit en ses affaires & des dispositions qu'il trouveroit en arrivant Messire Robert Knoles lui fut donné avec deux cens archers & cent hommes d'armes en attendant de plus grandes forces s'il en avoit besoin.

Le Duc partit en Juillet 1379. il aborda à S. Malo, le peuple le reçut le genoüil en terre avec mille cris d'acclamations, le suppliant de luy pardonner le passé, & le recevoir en grace jurant qu'il avoit été deçu & qu'il ne le seroit plus; Le Duc répondit qu'il croyoit que ses sujets n'avoient jamais eu mauvaise volonté & qu'ils avoient été trompez, qu'il étoit satisfait des assurances qu'ils lui donnoient pour l'avenir, qu'ils connoîtroient bien-tôt la difference qu'il y a entre la domination raisonnable d'un Prince legitime & naturel & une domination étrangere, & qu'il esperoit de tout rétablir 1379.

au contentement d'un chacun.

Tous les Seigneurs lui offrirent leur puissance : le Vicomte de Rohan offrit de servir avec 120 soldats. Raoul sire de Monfort & de Loheac, le sire de Montafilan, le sire de Beaumanoir, le sire de la Hunaudaye, Patrice sire de Chateaugiron, le sire du Pont-l'Abbé, Guillaume sire de Montauban, le sire de Rostrenen, le Vicomte de Coetmen, le sire du Châtel, le sire du Perrier, Robert de Guitté Capitaine de Dinan, le Vicomte de Dinan, Messire Amaury de Fontenay, Jean sire de Malestroit, le sire de Denhoet le S. de Vauclair capitaine de Lamballe, le sire de Rochefort, Malot capitaine de Guerrande, Morfouace capitaine de S. Malo, Messire Geffroy de Kimel, le S. du Plessis, le S. de S. Gilles & plusieurs autres promirent chacun ce qu'il pouiroit, Malestroit, Monfort & Montauban offrirent de servir avec chacun quatre cens soldats. Messire Huë de Caurelée avoit la charge des navires pour le passage du Duc.

Le Duc entré à S. Malo, les Navires de la suite n'ayant pû gagner assez tôt le port, & empéchez d'entrer par la marée & la crainte des rochers, quelques vaisseaux François les venoient attaquer, Caurelée sortit du Port malgré son Pilote qui lui disoit qu'il n'y avoit pas de sureté & que la mer étoit basse; il combattit les François & ramena tous les navires dont le Duc lui sçut fort bon gré toute sa vie.

Le Duc entra dans S. Malo, Dinan & Rennes, & lui furent les clefs apportées & toute démonstration de joye faite en tous les

lieux où il alloit, il se montroit par tout gagnant les Seigneurs, villes & communautez.

Le Duc d'Anjou & le Connétable de France s'étoient approchez du Duché pour épier les dispositions, les Seigneurs jetterent quelques propos de paix qui n'eurent pas de succés.

Le roi d'Angleterre avoit fait partir un secours de 400 archers & 200 hommes d'armes sous le commandement de Messire Jean Arondel, la tempeste disperſa ses vaisseaux, en fit perir quelques-uns, & l'obligea à relacher en Angleterre, ce qui fut cause que les François eurent pendant l'hyver quelque avantage & qu'ils prirent Dinan.

Les propositions de paix rompuës, le Duc qui voyoit qu'on assembloit une armée pour lui venir faire la guerre & qui sçavoit que le Roy continuoit ses intrigues pour lui aliener ses sujets, voulut mettre la main à l'œuvre le premier, il envoya le Vicomte de la Belliere avec quelques troupes sur les marches d'Anjou où il prit le château de Poencé & celui de la Rochediré.

Le roi fit publier en France que les Bretons qui ne voudroient pas porter les armes contre le Duc eussent à se retirer, ce qui fit perdre beaucoup de bons serviteurs au Roi que Bertrand du Guesclin avoit attirez à son service. Le Duc n'entendant aucunes nouvelles du secours qu'on lui avoit fait esperer d'Angleterre y envoya le sire de Beaumanoir & Messire Eustache de la Houssaye qui trouverent le Roi à Vuindsor, ils apprirent en arrivant l'avanture de ceux que le

Roi avoit fait partir ; il leur accorda un nouveau secours commandé par Messire Thomas de Bougingamp : les envoyez retournerent au plus vîte pour en porter la nouvelle qui rétablit l'esperance des bons serviteurs du Duc. Bougainguamp sans perdre de temps, embarqua trois mille hommes d'armes & trois mille Archers payez pour trois mois & debarqua à Calais ; il avoit été obligé de prendre cette route quoy que la plus difficile, parce que les ennemis étoient plus forts que lui à la mer. Il entreprit de traverser toute la France, & trouvant sur sa route le Duc de Bourgogne à la teste de quelques troupes, il luy offrit la bataille : le Duc qui avoit ordre de ne rien hasarder se tenoit retranché & laissa prendre un petit fort qu'on attaqua à sa vûë.

Le Roy qui voyoit marcher dans le milieu de son royaume un corps de troupes considerable pour aller secourir le Duc, eut recours aux expédiens : il envoya secrettement à Nantes pour faire souvenir les habitans qu'ils avoient promis au Pape sur peine d'excommunication de ne jamais porter les armes contre luy, & de payer deux mille florins au cas qu'ils luy fissent la guerre : ces habitans touchez de l'excommunication dont ils étoient menacez, promirent au Roi qu'ils ne se départiroient pas de ses interests, & reçurent bien-tôt aprés le sire de Clisson dans leur ville, dont le Duc qui ne sçavoit rien des pratiques passées fut surpris ; Clisson fit des levées d'hommes dans la ville & des preparatifs pour aller assieger Guerande où on ne le vouloit plus

recevoir depuis qu'il s'étoit declaré pour le Roy : les habitans de Guerrande le craignoient si peu qu'ils pilloient & ravageoient tous les jours la terre de Blain qui étoit à luy : ils s'étoient pourvus de tout ce qui est necessaire pour soutenir un siege ; ce que de Clisson ayant appris, il quitta le dessein de les aller attaquer, & ne pouvant faire mieux, pratiqua l'Amiral d'Espagne qui tenoit la mer pour lui faire entreprendre sur S. Nasaire ; l'Amiral s'y presenta : Messire Jean Dust qui y commandoit & qui avoit sa place en bon état luy envoya dire que s'il vouloit mettre quelqu'un à terre il la luy feroit voir, & qu'il donneroit un ôtage, ce qui fut fait : l'Amiral instruit que c'étoit une trop grande entreprise pour ses forces laissa Jean Dust en repos.

Jean Dust offrit de combattre celui des Espagnols qui voudroit se mettre en lice, à quoy il ne fut rien répondu.

L'admiral mit quelques troupes à terre au dessus du Croisic. Messire Guillaume du Châtel qui étoit à Guerrande sortit, les attaqua & les défit : il prit le large & alla debarquer encore quelques troupes en l'Isle de Ruy où il ne fut pas plus heureux ; elles furent taillées en pieces par Messire Jean de Malestroit qui gardoit le château de Sustinio dans l'Isle : il ne prit plus envie à l'Amiral de faire des descentes.

Le Comte de Bouguingamp qui avo[illegible] versé le royaume de France avec de g[illegible] fatigues s'approchoit d[illegible] voyoit personne au d[illegible] du Duc, ce qui le f[illegible]

oncle du roy d'Angleterre & avoit fait un assez grand voyage pour secourir le Duc.

Le Duc étoit à Hennebon où il venoit d'apprendre la mort du roi de France & de concevoir quelque esperance de traiter quelque accommodement avec le jeune Roy, à quoy lui nuisoit grandement la venuë des Anglois : Ses sujets d'une autre côté étoient déplaisans d'en voir chez eux; cependant les François tenoient Nantes, quel party prendre en de si divers embaras? il falloit necessairement recevoir les Anglois, & aller au devant du Comte de Bouguingamp. Le Seigneur de Monbourcher, Messire Estienne Gouyon, Guillaume du Chastel, Eustache de la Houssaye, Geffroy de Kimel & l'Evêque élû de Leon, les serviteurs les plus affidez du Duc furent chargez d'y aller, d'assurer les Seigneurs d'Angleterre qu'il se tenoit beaucoup leur obligé, & qu'il seroit incessamment à Rennes au devant d'eux : ils avoient ordre de faire entendre au Comte de Bouguingamp que le Duc n'avoit pas grand pouvoir dans le Duché, que ses sujets avoient changé de volonté & qu'il en étoit tres-fâché. Durant tous ces delais les negociations secrettes avec le roy de France s'avançoient toûjours un peu, & c'étoit ce qui retardoit le Duc; ses envoyez trouverent le Comte à Chateaubourg à quatre lieuës de Rennes, mécontent de n'avoir vû personne au devant de lui en entrant en Bretagne.

Le Seigneur de Montbourcher qui portoit la parole fut assez empêché à pallier cette faute; il excusa le Duc autant qu'il

pût sur la mauvaise disposition de l'esprit de ses sujets; entre autres de ceux de Nantes qui avoient reçu le sire de Clisson dans leurs murailles: il assuroit le Comte que le Duc viendroit dans deux jours pour le recevoir, & le supplioit d'avancer toûjours dans le le païs.

Le Comte aprés avoir été quatre jours à Chateaubourg, marcha à Rennes où il trouva les portes fermées & fut obligé de se loger aux Faubourgs, on ne vouloit recevoir que sa personne dans la ville, & quelques-uns des chefs de ses troupes.

Les envoyez du Duc retournerent auprés de luy & il ne vint qu'en quinze jours: ce temps là ennuya fort au Comte, & aux Anglois qu'il conduisoit, les sires de Montauban, de Monfort, de Kimel, Alain de la Houssaye & Eustache son frere qui avoient le commandement à Rennes étoient toûjour auprés du Comte & excusoient autant qu'il leur étoit possible le retardement du Duc.

Ceux de Nantes inquietez de voir les Anglois si prés d'eux firent dire en France, que si on les attaquoit ils ne seroient pas en état de faire grande resistance; le Duc d'Anjou leur envoya six cens hommes d'armes.

Le Comte s'impatientant & ne recevant plus rien en excuse, envoya Mesşire Robert Knoles & Mesşire Thomas de Persy avec cinq cens lances d'escorte pour apprendre les dernieres resolutions du Duc, lequel ayant sçu que le Comte envoyoit vers luy, ne pouvant plus s'en dedire se mit en chemin; il rencontra en sortant de Vannes

ceux qui venoient de la part du Comte, ils marcherent ensemble jusqu'au bourg de Mezieres à trois lieuës de Rennes où le Comte étoit venu au devant du Duc: ils se firent assez bon accueil; le Duc s'excusa sur ce que ses sujets étoient gagnez par ses ennemis, & dit qu'il avoit essayé inutilement de les assembler, que les Barons possedoient le peuple, & que le roi de France possedoit les Barons; que c'étoit de leur avis qu'il avoit demandé le secours que le Comte luy avoit fait l'honneur de luy amener de si loin avec tant de fatigue, & que depuis ce temps-là ils avoient été tellement pratiquez, qu'ils ne regardoient les Anglois que comme leurs ennemis, quoy qu'ils sçussent fort bien qu'il ne pouvoit se soutenir sans secours contre le roy de France qui avoit dessein sur ses états; il supplia tres humblement le Comte d'entrer en consideration de ce qu'il luy disoit & de compatir un peu à l'état de ses affaires.

Le Comte répondit, au Duc qu'il étoit bien persuadé que ses sujets étoient mal intentionnez, mais qu'il ne tiendroit qu'à lui de les mettre à la raison puisqu'il en avoit les moyens entre les mains.

Ils demeurerent trois jours à Rennes ensemble & resolurent le siege de Nantes où le Duc promit d'arriver aprés quinze jours du siege avec le plus de forces qu'il pourroit, il promit encore de faire descendre plusieurs barques par la riviere pour serrer la ville de ce côté là, ils s'assurerent l'un l'autre de ne point abandonner l'entreprise qu'ils ne fussent les maîtres de la ville, & le

Duc

Duc en fit ferment sans quoy le Comte ne y feroit pas engagé.

Le Duc festoya fort les Anglois pendant son sejour à Rennes, & les ayant quitté s'en alla à Hennebon ; le Comte se prepara pour son entreprise, & y marcha aprés avoir été encore quinze jours à Rennes depuis le départ du Duc. Nantes étoit en état de ne rien craindre ; le Duc qui le sçavoit bien, vouloit seulement occuper les Anglois, en attendant le succés des negociations secrettes qui se faisoient avec la France.

Le Comte arrivé devant Nantes environ la Toussaint de l'an 1380. investit la ville qu'il faisoit attaquer tous les jours & souvent la nuit, les assiegez faisoient quelques sorties. 1380.

Le Duc se tenoit à Hennebon sans envoyer même de ses nouvelles au Comte, qui en étant surpris & inquieté lui en demandoit souvent & n'en reçut point, les chemins étoient tellement gardez qu'aucune depesche ne passà, & les Anglois au siege étoient tenus de prés par les gentilshommes du païs, ce qui les empéchoit de s'éloigner pour chercher du fourage.

Le Duc se seroit toumernté inutilement pour assembler des hommes, on luy disoit que les Anglois causoient la ruine du païs & qu'aussi long-temps qu'il se serviroit d'eux, & qu'ils seroient en Bretagne, ses sujets ne seroient pas pour luy, le Duc avoit à leur repartir qu'il n'avoit demandé du secours d'Angleterre que par leur avis, que le secours venu la mauvaise reception qu'on

ceux qui venoient de la part du Comte, ils marcherent ensemble jusqu'au bourg de Mezieres à trois lieuës de Rennes où le Comte étoit venu au devant du Duc: ils se firent assez bon accueïl; le Duc s'excusa sur ce que ses sujets étoient gagnez par ses ennemis, & dit qu'il avoit essayé inutilement de les assembler, que les Barons possedoient le peuple, & que le roi de France possedoit les Barons; que c'étoit de leur avis qu'il avoit demandé le secours que le Comte luy avoit fait l'honneur de luy amener de si loin avec tant de fatigue, & que depuis ce temps-là ils avoient été tellement pratiquez, qu'ils ne regardoient les Anglois que comme leurs ennemis, quoy qu'ils sçussent fort bien qu'il ne pouvoit se soutenir sans secours contre le roy de France qui avoit dessein sur ses états; il supplia tres humblement le Comte d'entrer en consideration de ce qu'il luy disoit & de compatir un peu à l'état de ses affaires.

Le Comte répondit, au Duc qu'il étoit bien persuadé que ses sujets étoient mal intentionnez, mais qu'il ne tiendroit qu'à lui de les mettre à la raison puisqu'il en avoit les moyens entre les mains.

Ils demeurerent trois jours à Rennes ensemble & resolurent le siege de Nantes où le Duc promit d'arriver aprés quinze jours du siege avec le plus de forces qu'il pourroit, il promit encore de faire descendre plusieurs barques par la riviere pour serrer la ville de ce côté là, ils s'assurerent l'un l'autre de ne point abandonner l'entrepr qu'ils ne fussent les maîtres de la ville,

Duc en fit serment sans quoy le Comte ne s'y seroit pas engagé.

Le Duc festoya fort les Anglois pendant son sejour à Rennes, & les ayant quitté s'en alla à Hennebon ; le Comte se prepara pour son entreprise, & y marcha aprés avoir été encore quinze jours à Rennes depuis le départ du Duc. Nantes étoit en état de ne rien craindre ; le Duc qui le sçavoit bien, vouloit seulement occuper les Anglois, en attendant le succés des negociations secrettes qui se faisoient avec la France.

Le Comte arrivé devant Nantes environ la Toussaint de l'an 1380. investit la ville 1380.
qu'il faisoit attaquer tous les jours & souvent la nuit, les assiegez faisoient quelques sorties.

Le Duc se tenoit à Hennebon sans envoyer même de ses nouvelles au Comte, qui en étant surpris & inquieté lui en demandoit souvent & n'en reçut point, les chemins étoient tellement gardez qu'aucune depesche ne passa, & les Anglois au siege étoient tenus de prés par les gentilshommes du païs, ce qui les empéchoit de s'éloigner pour chercher du fourage.

Le Duc se seroit toumernté inutilement pour assembler des hommes, on luy disoit que les Anglois causoient la ruine du païs & qu'aussi long-temps qu'il se serviroit d'eux, & qu'ils seroient en Bretagne, ses sujets ne seroient pas pour luy, le Duc avoit à leur repartir qu'il n'avoit demandé du secours d'Angleterre que par leur avis, que le secours venu la mauvaise reception qu'on

N

luy avoit faite luy tournoit à reproche, les sujets qui avoüoient d'avoir été d'avis de demander le secours, disoient que c'étoit pour des raisons qui ne subsistoient plus, que le Roy de France avoit eu des desseins dont il s'étoit departy, qu'il offroit la paix pourvû que les Anglois se retirassent, qu'ils étoient à craindre, & qu'on sçavoit que quand ils étoient saisis des places, il n'y avoit aucun moyen de les leur faire quitter, les Seigneurs tenoient les mêmes discours que le peuple, & étoient si animez qu'ils refusoient l'entrée de leurs châteaux au Duc, ils disoient de plus que s'il alloit au siege de Nantes comme le bruit en couroit, que ceux qui s'étoient tenus dans leurs maisons prendroient les armes contre lui, ils lui faisoient dire que, s'il vouloit entendre à la paix avec le roy de France, ils l'assuroient de la lui faire faire à des conditions raisonnables, & qu'il quitteroit toutes les places qu'il tenoit en Bretagne.

Le Duc étoit bien en peine quel conseil & quel party prendre, ses sujets étoient ses ennemis & massacroient les Anglois où ils les trouvoient les plus foibles; le siege de Nantes continuoit, mais les assiegez se défendoient si vaillamment qu'il n'y avoit aucune esperance de les reduire, tous les jours & presque toutes les nuits il se fai[illegible] des sorties où les assiegez recevoient [illegible] grandes pertes.

Le Comte de Bouguingamp desesp[illegible] du succés de son entreprise qui l'avoit [illegible] cupé deux mois & quatre jours, sans [illegible] rien avancé [illegible] siege pour s'en all[illegible]

Vannes apprendre les resolutions du Duc de qui il se croyoit fort offensé ; en approchant de Vannes il se plaignit au Duc qui étoit allé au devant de luy d'avoir été abandonné contre la parole donnée, le Duc eut recours aux mêmes excuses dont il s'étoit déja servy, fondées sur la mauvaise intelligence de lui & de ses sujets, il eut bien desiré pour les raisons qui ont déja été dites que le Comte se fut avisé de vouloir passer la mer ; l'hyver étoit fort avancé & le Duc ne pouvoit s'empêcher de proposer de mettre l'armée dans les villes, le temps n'étant plus propre pour camper, il logea donc le Comte & son armée dans les villes de Vannes, Hennebon, Quinperlé & Quimper & luy il alla s'établir au château de Sustinio dans l'Isle de Rhuis, d'où il alloit souvent visiter le Comte à Vannes, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour contenter les Anglois & les guarentir de ses sujets qui les attaquoient où ils les rencontroient, de l'aveu des Barons ; les Seigneurs de Rohan, de Dinan & de Rochefort qui étoient ceux qui avoient plus d'accés auprés du Roy de France sollicitoient continuellement le Duc de quitter l'alliance d'Angleterre pour prendre celle de France, & mettoient tout en usa-
[illegible] ndre les Anglois suspects, & lui
[illegible] ne rentreroit jamais [illegible] ns ses
[illegible] toit une fois l[illegible] res.
[illegible] ucoup de pein[illegible]
[illegible] ses anciens a[illegible]
[illegible] ennemis, qu[illegible]
[illegible] moyen d'[illegible]
[illegible] cord qu'il [illegible]

quelque verité aux choses que ses Barons mettoient en avant contre les Anglois; quand les Sires de Rohan & de Laval le virent en de si bonnes dispositions ils allerent secrettement à Paris & firent tant que le Roy & son conseil accorderent de donner la paix au Duc & de le recevoir à faire hommage du Duché aprés avoir revoqué l'Arrest de la confiscation.

Les Ambassadeurs commissaires pour cette paix s'assemblerent à Paris, de la part du Roy, les Sires de Coucy & de Reneval, Messire Renault de Corbie premier President au Parlement de Paris, Messire Anceau de Salins, Messire Jean de Rie Chevaliers: & pour le Duc s'y trouverent le sire de Laval Messire Charles de Dinan, Messire Guy de Rochefort, Messire Henry Philippe, & Messire Guillaume l'Evêque.

Quand le traitté fut conclu signé & scellé par les Ambassadeurs on l'envoya au Duc qui assembla ses Prelats, ses Barons, & quelques autres qui en jurerent l'execution aprés que le Duc l'eût jurée solemnellement & fait publier à son de trompe.

Voicy les noms de ceux qui furent appellez pour approuver un traitté si celebre, les Evêques de Rennes & de Vannes le Baron de Laval, le Vicomte de Rohan, les sires de Rochefort, de Montfort, de Loheac, Messire Charles de Dinan, [illegible] sires de Beaumanoir, de Montauban [illegible] Asserac, de Chateaugiron, le Vicomte [illegible] Bellie-re, de Fontenay, Messire Alain [illegible] Mous-saye, le S. de Montboucher, Mes[illegible] Hen-ne Gouyon, Messire Guillaum[illegible]

guidy, Mefsire Geffroy de Kimel, M. Pierre M[illegible]rtin, & M. Pierre Hervé l'un Senéchal & l'autre alloüé de Guerrande, le Roy avoit des commissaires à cette assemblée pour recevoir les sermens du Duc & de ceux qu'il avoit mandez.

Les principales conditions du traité étoient que le Duc demanderoit pardon au Roi de l'avoir fâché, & qu'il feroit homage du Duché comme ses predecesseurs l'avoient fait: ce traité est dans l'histoire de M. d'Argentré & est digne de curiosité mais trop long pour estre mis dans un abregé.

Le Comte de B[illegible]uguingamp eut connoissance de ce qui s'étoit passé & fit quelques reproches d'ingratitude au Duc, il s'appaisa comme il s'étoit déja appaisé; le Duc lui fournit des vaisseaux pour repasser en Angleterre.

Le Roi envoya des commissaires pour recevoir la ratification de la Comtesse de Peinthievre, de plusieurs Prelats, Barons, Chevaliers, Escuyers, & de plusieurs bonnes villes, cet acte de ratification fut signé à la Rochederien par la Comtesse de Peinthievre de l'avis des sires de Montafilan, de Quintin, de la Hunaudaye, du Vicomte de Coetmen, [illegible] Henry de Pledren, de Messire Hen[illegible]lippe, & de Messire Olivier l'Enfant [illegible]ers, & Alain Th[illegible] Henry le P[illegible]livier de la Vi[illegible] & Geffroy d[illegible]e Conseiller[illegible]dame, [illegible] termes.

[illegible]du Comte [illegible]uin- [illegible] le roy d[illegible]e-

[illegible] N

noit en Bretagne furent renduës au Duc en execution du traité.

Aprés la reddition de Nantes le Duc y fit son entrée & y assembla les Etats, où il resolut d'aller à Paris pour s'acquiter de ce qu'il avoit promis, il y alla, & delà à Compiegne où le Roy étoit, il fut fort bien reçu, il demanda pardon au Roy comme il étoit convenu, les Princes & Sei neurs y intervinrent prierent le Roy de pardonner, ce qu'il accorda, tout se passa dans les termes qui avoient été reglez par le traité, ensuite le Duc fit homage comme ses predecesseurs l'avoient fait, la teneur de cet acte d'homage est rapporté par M. d'Argentré.

Le Duc aprés quelques jours passez en festes que luy firent le Roy & les Princes de sa Cour prit congé & assura le Roy qu'il seroit toûjours son tres fidelle serviteur son honneur & son état saufs, le Roy le pria que ce fût de bonne foy & promit d'oublier le passé.

Le Duc de retour en Bretagne envoya en Angleterre le S. de Montboucher & Messire Alain de la Houssaye ses Ambassadeurs & plusieurs Gentilshommes avec eux pour ramener la Duchesse sa femme, comme le Roy d'Angleterre l'avoit fait esperer à Messire Jean de Bavalan Chevalier Ambassadeur du Duc, pour demander la liberté de l'envoyer chercher. Le Roy la refusa aux Ambassadeurs il fit plus, car il offrit aux enfans de Charles de Blois qui étoient à sa Cour de les rétablir dans la possession du Duché a condition de luy en faire hommage & on offrit à Jean l'aîné

luy donner en mariage la fille du Duc de Lanclaſtre oncle du Roy, ils refuſerent toutes ces propoſitions ne voulant prendre aucun party deſagreable au Roy de France.

Le Duc fut tres-mécontent du refus qu'on luy faiſoit de la Ducheſſe ſa femme, il prit patience & diſſimula diſant qu'elle étoit en bonne compagnie, puis qu'elle étoit avec ſes freres & ſœurs.

Le Duc commençoit à joüir de quelque repos qui ne luy dura pas long-temps ; le Comte Loüis de Flandre ſon couſin germain, & qui l'avoit ſecouru dans ſes averſitez, l'ayant même refugié chez luy & tenu en même équipage que lui-même, étoit tombé en de grands embaras & fort perſecuté par ſes ſujets qui luy faiſoient la guerre à toute outrance, il eût recours à ſes parens & à ſes amis à qui il demanda des forces pour ſoutenir la guerre, le Duc envoya à ſon ſecours douze cent lances qu'il donna à conduire au Baron de Laval, au Vicomte de Rohan, aux ſires de Rieux, de Combour, de Rochefort de Beaumanoir, au Vicomte de la Belliere, à Meſſire Jean de Maleſtroit, au ſire de Tintiniac, à Meſſire Olivier du Gueſclin frere du Connétable de ce nom, à Meſſire Maurice de Mauny, Meſſire Henry de Treſiguidy, Meſſire Triſtan de Leſcouet, Meſſire Guy le baveux, Meſſire Nicole Painel, [illegible] Chauderon, le ſire de Matignon [illegible] autres, ils ſe joignirent à l'[illegible] le Connétable de Cliſſon [illegible] qu'il mena en Flandres où [illegible] d'Artevelle, chef [illegible] de quarante [illegible]

mille hommes; Artevelle avoit fait avancer dix mille hommes commandez par Pierre du Bois pour disputer le passage du Lis au Pont de Comines, Messire Pierre de Villiers Portoit l'Oriflame quatre Chevaliers étoient ordonnez pour la deffendre dont deux étoient Bretons, Messire Maurice de Tresiguidy & Messire Robert le baveux, le Roi y étoit en personne, il fut ordonné douze Chevaliers pour estre auprés de luy dont deux étoient Messire Guy le baveux & Messire Nicolé Painel Bretons. Le Connétable qui marchoit à l'avant-garde trouva le pont rompu & Pierre du Bois avec dix mille hommes de l'autre côté de la riviere posté pour en disputer le passage, le Connétable embarassé de ne pouvoir tenter de passer, se campa en attendant qu'on pût prendre une resolution; quelques Seigneurs de l'armée allerent le long de la riviere à deux lieuës plus bas où ils trouverent quelques batteaux, ils se jetterent dedans, passerent & se mirent un peu à couvert pour attendre qu'il fût venu quelque renfort.

Le Connétable qui le sçut envoya le Maréchal de Sancere pour voir si on pouvoit entreprendre le passage, le Maréchal trouva des batteaux ceux qui étoient avec lui voulurent passer il y consentit & passa même avec eux, le Connétable envoya encore le Seigneur de Rieux pour voir ce qui étoit arrivé, au lieu de luy en revenir rendre conte il s'alla joindre aux autres: Aussi-tôt que le Connétable eût appris le desordre & le danger ou tant de gens s'étoient mis, il fit avancer se[illegible] -her

l'escarmouche au pont, avec contenance de le vouloir rétablir pour occuper les ennemis, de peur qu'ils s'avisassent d'aller charger ceux qui étoient passez à deux lieuës plus bas, trop foibles pour les soutenir, cependant il passoit toûjours du monde pour les fortifier, quand ils se crurent assez forts ils marcherent droit à Pierre du Bois qui fut surpris de les avoir sur les bras, il étoit posté avantageusement & resolu de garder son poste au lieu d'avoir pris le party d'aller combattre des gens beaucoup plus foibles que lui, il donna le loisir au Connétable de faire passer toute la nuit tout ce qui se put mettre dans les batteaux qu'on avoit trouvez sur les lieux, au point du jour il y eut un corps assez considerable de l'autre côté de la rivie e pour aller forcer Pierre du Bois dans son poste, il fut chassé aprés avoir été blessé & on luy tua trois ou quatre mille hommes, le Connétable fit refaire le pont & passer toute son armée; parmy les premiers qui avoient entrepris le passage dans les batteaux étoient le Vicomte de Rohan, le Baron de Laval, le Vicomte de la Belliere, le sire de Combour, Messire Olivier du Guesclin & le sire de Mailly. Peu de jours aprés se donna la bataille de Rosebeque où Artevelle fut tué & les Flamans deffaits, cette expedition finie les Seigneurs Bretons retournerent en Bretagne c'étoit en l'an 1382. 1682.
Les Flamans se remirent sur pied en l'an 1383. & firent tout de nouveau la guerre à leur Prince, il eut encore recours à ses amis & le Duc se determina d'y aller en personne, le roy d'Angleterre appuyoit les Flamans &

envoya une armée sous pretexte d'une croisade de qui se faisoit en faveur du Pape Urbain, contre Clement qui pretendoit estre Pape, le Duc marcha avec deux mille lances & joignit le roi de France à Arras, cette armée étoit de vingt-huit mille lances, les Anglois trouvoient étrange de voir le Duc en armes contre eux & lui faisoient quelques reproches, il leur répondit que ce n'étoit point leur querelle, qu'ils y étoient tous auxiliaires, & qu'il ne pouvoit manquer de secourir le Comte de Flandres son cousin germain qu'il avoit trouvé au besoin & qu'il n'étoit venu que contre ses sujets rebelles.

Le Roi de France fit ce qu'il voulut, prit plusieurs villes & n'osoient les Anglois luy faire tête, ceux qui étoient dans Bourbourg souffrirent le siege & s'y deffendirent vaillamment dans les premiers jours, ils se rebuterent & songeans à leur sureté ils demanderent la liberté de parler au Duc de Bretagne, ce qui leur fut accordé, ils le firent souvenir qu'il avoit été étably par leurs armes & le prierent en reconnoissance, de leur moyenner quelque honnêste composition, il en parla au Roy qui le refusa & avoit resolu de brûler tous les Anglois qui étoient dans la place, le Duc se crut obligé de luy dire que c'étoient de braves soldats, qu'il les connoissoit, & qu'on pouvoit s'asseurer qu'ils vendroient bien cher leurs vies, le Roy les fit attaquer encore une fois, ils se deffendirent mieux qu'ils n'avoient déja fait, ils avoient inventé de nouvelles machines pour enlever les hommes qui alloient à

l'attaque, ce qui fit connoître au Roy qu'il étoit vray que ces gens-là luy couteroient trop cher. Le Duc lui fit entendre que plusieurs pareilles journées le mettroient hors d'état de tenir la campagne & qu'on parloit d'un secours que l Evêque de Norvuich preparoit, ces raisons firent accorder que les Anglois sortiroient avec ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens & que la ville demeureroit à la discretion du Roy.

Le roi de France s'en retourna à Paris & le Duc demeura pour negocier une tréve entre lui & le Roy d'Angleterre, dont il porta le traité scellé à Paris, où il reçut de la reconnoissance du Roy une quittance generalle des deux cent mille francs promis par le traité de Guerrande, elle étoit causée pour les services considerables que le Duc venoit de lui rendre en Flandres: aprés quelque sejour à Paris le Duc s'en retourna en Bretagne.

M. d'Argentré rend conte d'un combat particulier permis par le Duc en sa presence à Nantes en 1385. Entre Messire Robert de Beaumanoir & Messire Pierre de Tournemine Seigneur de la Hunaudaye tous deux de grande maison, les combattans entrerent en champ clos la lance sur la cuisse & se chargerent plusieurs fois sans avantage: le Seigneur de Tournemine se trouva enfin si hors d'haleine, qu'il fut obligé de se rendre & de s'avoüer vaincu. 1385.

En cette même année 1385. mourut en Angleterre Jeanne de Hollande Duchesse de Bretagne; le Duc de Bourgogne & le Duc de Berry craignant que le Duc se-

n'avoit point d'enfans prît encore alliance en Angleterre, negocierent son mariage avec Jeanne de Navarre fille du Roy Charles de Navarre, & de Jeanne de France sœur des deux Ducs de Bourgogne & de Berry, & cousine germaine du roi de France Charles VI.

Le Duc envoya le sire de Chateaugiron son Ambassadeur pour amener la Duchesse, & le mariage se celebra en Bretagne avec pompes & festes en presence des Prelats & des Barons.

En ce même temps il y eut quelque negociation pour faire la paix entre les rois de France & d'Angleterre qui ne reüssit pas.

On supposa quelques lettres qui marquoient quelque intelligence entre le roy d'Angleterre & le Duc de Bretagne qu'on fit tomber entre les mains du roi de France, dans la vuë de luy rendre le Duc suspect : il s'en justifia & fit connoître que c'étoient lettres fausses ; il promit de faire voir à la premiere occasion qu'il étoit de bonne foy attaché aux interêts du roi de France : il fit bien-tôt assieger le château de Brest qui étoit tenu par les Anglois, il fit faire des forts pour l'investir du côté de la terre & des châteaux sur la poupe de ses vaisseaux à la hauteur des murailles pour battre la place du côsté de la mer : il se passoit tous les jours quelque action remarquable à ce siege.

Messire Olivier du Guesclin s'en alla faire la guerre en Espagne & y mena quelques Bretons, les plus remarquables dont la connoissance soit parvenuë à M. d'Argentré, sont Messire Regnault Sollier qui étoit déja

Maréchal de Castille, Olivier du Guesclin y étoit Connétable, dignité que son frere Bertrand avoit exercée & dans laquelle il lui succeda quand il revint en France; Messire Geffroy Riçon & Messire Geffroy de Parthenay vaillans & experimentez capitaines avoient du commandement sur les troupes qu'Olivier du Guesclin avoit menées.

Le Duc de l'Enclastre s'en allant à cette guerre d'Espagne ayant appris que les Anglois étoient assiegez dans Brest, entra dans la rade, mit ses troupes à terre, & entreprit de serrer si bien les assiegeans, qu'il les tenoit comme assiegez: les Bretons qui commandoient devant Brest étoient Messire Jean de Malestroit, le Vicomte de la Belliere, le Capitaine Morfovace, le S. de la Rochedurant, Charles de Dinan Seigneur de Chateaubriant tous vaillans capitaines. Les Anglois en arrivant attaquerent un fort qui n'étoit pas achevé avec tant de vivacité qu'ils l'eussent emporté, si le sire de Malestroit n'eût encouragé & rallié les siens qui étoient en quelque desordre: il chassa ceux qui étoient désja entrez & fit de sa main des choses incroyables. Les lignes étoient attaquées de tous les côtez, & les Anglois étoient en si grand nombre qu'ils les eussent sans doute forcées, si le jour ne leur eût manqué: ils remirent au lendemain & s'éloignerent de maniere, qu'ils laisserent moyen aux Bretons de sortir sur le minuit & de se retirer si avant qu'ils étoient en sureté: Le Duc de Lenclastre ayant executé ce qu'il s'étoit proposé, continua son voyage.

Le bruit de la guerre d'Espagne éveilla le desir de gloire de deux capitaines Bretons le Vicomte de la Beliere & Messire Guy le Baveu qui y menerent trois ce[illegible] chevaliers ou écuyers, Olivier du Guesclin, le Sire de Tintiniac & le Vicomte de la Belliere firent beaucoup parler d'eux dans cette guerre; d'Aulray & Despinefort deux capitaines Bretons y soûtinrent vaillamment un siege avec les Bretons qu'ils commandoient & se firent faire une honorable composition.

Le Connétable de Clisson se comportoit toûjours mal avec le Duc, & persuadoit au Roi qu'il ne faisoit pas tout ce qui étoit en son pouvoir pour mettre les Anglois hors de Brest; il avoit conseillé au Roi le dessein de passer en Angleterre, & le Roi lui avoit donné ordre d'assembler une armée pour l'executer. Le Connétable donna le rendez-vous à Treguier en Bretagne pour faire du déplaisir au Duc sous l'autorité du Roi; il y assembla cinq cens lances & soixante & douze vaisseaux, & mit a la voile pour aller trouver le Roi qui l'attendoit à l'Ecluse; le Baron de Laval, le Vicomte de Rohoan, les Sires de Malestroit, de Rochefort, de Rais, de Beaumanoir, de Dinan, d'Ancenis, de Combouc, & presque tous les Seigneurs [illegible] Gentilshommes du Duché s'embarquerent avec lui: cette [illegible]
1386. se faisoit en l'an 1386. elle ne fut pa[illegible] vie.

Le Duc vivoit assez en paix & n'[illegible] pas d'autres affaires que celles que l[illegible] tout le Connétable de Clisson ne da[illegible]



Etats, & qui y possedant de grandes terres lui devoit toûjours obeïssance, encore qu'il fût pourvû d'une grande dignité qui l'avoit mis au serment du ROI; Il faisoit tête au Duc en plusieurs occasions, & tenoit des places dans ses Etats : bien plus, il avoit au cœur de soûtenir le fils de Charles de Blois pour lui disputer le Duché, il lui avoit quelquesfois parlé de ses interests & lui avoit representé qu'il devoit contribuer à le faire mettre en liberté, comme il s'y étoit obligé par le traitté de Guerrande, disant que tout le monde jugeoit que son honneur y étoit engagé, puisqu'il étoit cause de la mort de son pere & de tous les maux qui lui étoient arrivez dans sa captivité où il avoit perdu son frere : Le Duc lui avoit répondu qu'il eût volontiers contribué à la délivrance de Jean de Blois, mais qu'il n'étoit pas en son pouvoir de donner deux cens mille francs pour lesquels il étoit en ostage, qu'il ne l'eût pû faire sans de nouvelles impositions sur ses sujets qui étoient déja beaucoup foulez par les guerres passées, que Jean de Blois avoit des parens puissans qui devoient travailler à sa délivrance, qu'il ne refusoit pas d'y contribuer ; Voilà les conversation[illegible] que l'animosité d'entre le Duc & le Conn[illegible] ne les empêchoit pas d'avoir ensem[illegible]

Le Con[illegible] voulant negoci[illegible] ance de [illegible] ois, fit pres[illegible] ne A[illegible] commandoit [illegible] our [illegible] leterre, [illegible] avo[illegible] ance avec [illegible] ndit qu'i[illegible]

roit bien-tôt un voyage en Angleterre, & que, s'il avoit quelque homme de confiance à y envoyer, il le feroit passer avec lui ; qu'il seroit bien aise de faire tout ce qui ne seroit pas contre le service de son maître pour lui faire plaisir.

Le Connétable avoit un officier nommé Rolland qui avoit servi Charles de Blois, & conservé de la tendresse pour ses enfans, il étoit homme d'entendement & capable de conduire une affaire : il fut envoyé avec une Lettre de créance pour Jean de Blois Comte de Peinthievre : il passa en Angleterre, rendit conte de sa commission & representa à Jean de Blois que personne n'étoit plus capable de finir le malheur où il étoit que le Connétable qui sçavoit parfaitement quel honneur il lui feroit, si pour reconnoître ses bons offices, il vouloit épouser une de ses filles : que la prosperité des affaires du Comte s'y trouveroit dans la suite des tems ; que le Connétable n'y épargneroit rien de ce qui seroit en sa puissance.

Le Comte de Peinthievre n'eut pas de peine, comme on le croira bien, à promettre d'épouser la fille du Connétable s'il lui devoit sa liberté, heureusement pour le Connétable le Duc de Lanclastre étoit en Espagne qui eût été opposé à son dessein, parce qu'il le haïssoit & qu'il y avoit eu quelque proposition de mariage de sa fille avec le Comte de Peinthievre : On ne pouvoit non plus rien proposer aux Anglois de la part du Connétable de Clisson pour qui ils avoient tous une aversion mortelle, ce qui faisoit

des

des difficultez pour la negociation de la rançon ; on s'avisa d'un expedient : il y avoit à la cour un Comte de Aquesuffort Duc d Irlande qui étoit fort bien avec le Roi; on lui insinua par personnes interposées de demander au Roi la liberté de disposer du prisonnier qui étoit en Angleterre il y avoit quarante ans, sans que tous ses parens & amis eussent moyen ny volonté de donner deux cens mille francs pour le dégager : il dit au Roi que s'il lui plaisoit il en retireroit ce qu'il pourroit ; le Roi le lui donna : il accorda avec Jean de Blois pour cent vingt mille francs acquitables en deux payemens égaux dont le dernier seroit à Boulogne lors que Charles de Blois y mettroit le pied : cela s'executa & il entra en France en l'an 1387. il étoit en Angleterre depuis l'an 1346.

Le Duc Jean étant averty des intrigues du Connétable de Clisson pour sa nouvelle alliance, & persuadé que le roi de France étoit de l'intelligence, qu'on vouloit faire revivre la querelle de Charles de Blois & la rendre éternelle, se mit en tête de se saisir du Connétable & de le faire mourir : comme il en meditoit les moyens, la fortune le lui mit entre les mains en l'envoyant en Bretagne pour assembler encore une armée qui devoit passer en Angleterre où le Roi avoit resolu d'aller faire la guerre : Le Connétable donna, comme il l'avoit déja fait, le rendez-vous à Treguier à tous ceux qui voudroient s'embarquer avec lui : Le Duc ravy de cette occasion, convoqua les Etats

à Vannes & écrivit au Connétable, le priant instamment d'y assister, puis qu'il se rencontroit en Bretagne, qu'il s'agissoit d'affaires où il auroit besoin de son conseil. Le Connétable s'y trouva & les principaux Seigneurs de Bretagne, Guy Baron de Laval, Jean Vicomte de Rohan, Charles de Dinan Baron de Châteaubriand, Jean Sire de Rieux, Jean sire de Malestroit, Jean sire de la Hunaudaye, Geffroy sire de Quintin, Hervé sire du Pont l'Abbé, Robert de Beaumanoir, Geffroy du Perrier Maréchal de Bretagne, Jean sire de Montauban, Hervé sire du Chastel, & plusieurs autres Seigneurs,
1387. s'y trouverent en l'an 1387. là furent traitées plusieurs affaires pour la police & le bien public, & se passerent plusieurs jours en fêtes & réjoüissances; Le Duc invita les Barons & Seigneurs à un grand dîner & le Connétable des premiers; ce ne furent que plaisirs & conversations agreables. Le Connétable supplia tres-humblement le Duc de lui faire l'honneur de dîner chez lui: le Duc dit qu'il iroit volontiers, mais qu'il mangeoit peu, parce qu'il étoit enrhumé & qu'il se trouveroit à la fin du dîner, ce que le Duc fit: il arriva quand on eut servi le fruit, fit réprendre les places à tous, prit une chaise & se fit donner des confitures, mangea un peu, & dit au Connétable des paroles fort gracieuses: à la sortie de table il fallut songer à quelque amusement, le Duc proposa de faire voir au Connétable le château de l'Hermine qu'il achevoit de faire bâtir, lui disant qu'il vouloit prendre son avis sur

quelque changement qu'il avoit dessein de faire, qu'il le suivroit volontiers parce qu'il sçavoit qu'il avoit beaucoup fait bâtir & qu'il s'entendoit en architecture : Le Duc se conduisit si adroittement, que le Connétable ne prit aucune défiance ; aprés lui avoir fait voir quasi tout le château, il le pria de monter dans une tour pour voir s'il n'y avoit pas de faute, il lui dit qu'il étoit hors d'haleine & qu'il l'attendroit où il étoit avec le Baron de Laval ; le Connétable monta, aussitôt qu'il y fut, des soldats qui s'estoient tenus cachez fermerent la porte, le saisirent & l'arrêterent prisonnier ; de deux domestiques qui furent chargez de prendre garde à lui, l'un le traitta trop rudement & l'autre eut quelque respect, voyant même qu'il avoit froid, il se dépoüilla de sa robbe pour la lui donner : Le Connétable les rencontra tous deux un jour dans la guerre qui suivit, tua de sa main celui qui en avoit usé rudement, & renvoya sauf celui qui avoit eu quelque égard.

Le Connétable se voyant prisonnier desespera de sa vie : il voyoit cette entreprise conduite avec trop de précautions, pour laisser lieu de douter que sa perte fût resoluë. Le Baron de Laval qui étoit auprés du Duc voyant fermer la porte de cette tour, & s'appercevant que le Duc étoit émû, ne douta pas de la detention du Connétable : comme il étoit son beau frere il en fut vivement touché, & demanda sa grace avec de grandes soumissions & de grandes instances : Le Sire de Beaumanoir qui étoit aussi

de leurs parens & de leur amis, avoit reçu de grandes faveurs du Connétable ; il joignit ses soumissions & ses prieres à celles du Baron de Laval, le Duc s'en mit en colere & menaça de le tuer ; Beaumanoir se jetta à genoux, ce qui arrêta l'emportement du Duc qui se contenta de l'envoyer aussi en prison : le Baron de Laval se retira pour laisser passer le premier mouvement de la colere du Duc, & pour penser aux moyens de la desarmer & de procurer le salut de son beau frere.

Le soir venu le Duc manda Messire Jean de Bavalan capitaine du château, homme de grande sagesse que le Duc avoit employé en plusieurs ambassades & qui étoit de sa maison : Le Duc, tout le monde étant retiré lui dit, qu'il vouloit absolument que cette nuit il se défit du Connétable qu'il avoit fait arrêter dans le château où il commandoit ; il lui ordonna de le faire mettre dans un sacq & jetter à la mer secrettement, & qu'il n'y manquât pas à peine de la vie : Bavalan répondit qu'il obeïroit comme il le devoit, mais demanda la liberté de representer les consequences de cette execution : Le Duc ne se laissa pas fléchir par les raisons de Bavalan & réitera ses commandemens, Bavalan qui prévoyoit que le Duc se pourroit repentir d'un ordre si severe & qui traînoit de si grandes suites, hazarda d'en differer l'execution, qu'il pourroit toûjours accomplir quand il n'y auroit plus lieu d'esperer d'adoucir l'esprit du Duc. Le Baron de Laval, qu'il en fût averty ou non, se

presenta pour demander misericorde au Duc, il eût peine à y être admis; ne s'étant pas rebuté il le fut & se jetta aux pieds du Duc à deux genoux les mains jointes & les larmes aux yeux, implorant la clemence du Duc pour le Connétable, offrant pour reparer ses fautes tout ce que le Duc ordonneroit & d'en être caution: il lui representoit que le Connétable avoit été nourry auprés de lui en Angleterre & dés son enfance, qu'il l'avoit toûjours servi dans toutes ses guerres, & tout ce qui pouvoit toucher le cœur du Duc, qui aprés l'avoir écouté, lui dit ses sujets de plainte, que le Connétable tenoit encore de ses places d'où ses gens faisoient la guerre, & qu'il avoit resolu qu'il en mourroit: Le Baron de Laval remontra encore fort respectueusement au Duc qu'il étoit venu sur sa parole, qu'il lui avoit fait l'honneur de l'aller visiter chez lui, & qu'il l'avoit mené dans son château sous apparence d'amitié, qu'il le prioit de considerer que cette conduite lui attireroit de grands reproches, il le supplioit de se souvenir que le Connétable avoit differé le service du Roi pour venir à son mandement. Le Baron de Laval avoüa au Duc que son beau frere avoit fait des fautes, mais qu'il avoit dequoi les reparer s'il plaisoit au Duc de l'ordonner, & qu'il répondoit qu'il retabliroit tout le passé, qu'il rendroit les places, & feroit generallement tout ce qui pourroit rendre le Duc satisfait; Le Duc répondit la nuit à conseil & qu'il y penseroit, & congedia le Baron de Laval fort affligé de n'avoir rien obtenu.

Le Duc se mit au lit, & toûjours resolu de faire mourir le Connétable il s'endormit, ce ne fut pas pour long-tems, ses inquietudes le reveillerent, il fit des reflexions sur les discours du Baron de Laval & sur les embarras où il s'alloit jetter, qui le firent tomber en de grands tourmens & de grandes irresolutions. Les gens de sa chambre l'entendirent gémir & soûpirer toute la nuit: le jour venu, il apprit que Bavalan étoit à sa porte, il ordonna qu'on le fist entrer; Bavalan avoit déja appris par quelqu'un de sa chambre en quelles inquietudes le Duc avoit passé la nuit; il le fit approcher de son lit & lui demanda s'il avoit executé ce qu'il avoit commandé; il répondit qu'oüi, que le commandement avoit été trop positif & qu'il n'eût osé y avoir manqué. Le Duc se mit à lamenter & à se plaindre de son emportement: il redemanda s'il étoit bien vray que ce fût fait; Bavalan l'assura qu'il l'avoit fait noyer à minuit, comme il l'avoit absolument ordonné. Voilà le Duc au desespoir & tombé en de cruelles lamentations: quand Bavalan vit que le repentir étoit véritable & le Duc tres-sensiblement touché, il le voulut tirer de peine & lui avoüa qu'ayant preveu ce qu'il voyoit arriver, & qu'aprés des reflexions il eut été fâché de ses premieres resolutions, il avoit cru devoir differer à lui obeïr, & que le Connétable étoit encore en vie: Le Duc transporté de joye embrassa Bavalan, le loüa de sa prudence, & dit qu'il lui feroit donner dix mille florins dans le jour; qu'il connoissoit qu'il n'eût pû lui avoir fait un meilleur service.

Le Baron de Laval qui sçut qu'il y avoit quelque esperance, revint trouver le Duc, & le supplier de se souvenir de la tres-humble priere qu il lui avoit faite : Le Duc lui dit qu'à sa consideration il donneroit la vie au Connétable, quoi qu'il fut l'homme du monde qu'il avoit plus sujet de haïr ; qu'il pouvoit lui aller demander s'il vouloit rembourser cent mille francs pour le dommage qu'il lui avoit fait & à ses sujets, & lui rendre les châteaux de Broon, Blain, Josselin & Jugon. Le Baron de Laval rendit au Duc mille remercîmens tres-humbles, demeura caution que le Connétable feroit tout ce qu'il ordonnoit & ce qu'il lui plairoit de plus, & alla dans le moment en avertir le Connétable, qui ne fit aucune difficulté de se soumettre à tout ce que le Duc demandoit & crût en être quitte à tres bon marché se voyant sorti d'un tres-grand peril.

Il fut fait un Acte des conventions dont je viens de parler qu'on peut voir dans le Volume de M. d'Argentré. Le sire de Beaumanoir fut envoyé pour executer le traitté qui devoit l'être auparavant que le Connétable fût sorti de prison. La place de la Roche Derien fut mise aux mains de Messire Geffroy de Kaerimel, celle de Guingamp fut livrée à Guillaume Kemmarech, Châteaubriant à Messire Jean Gouriou, & Lamballe à Messire Bertrand Gouyon.

Aussi-tôt que le Connétable se vit en liberté il prit la poste lui troisiéme, & alla porter ses plaintes au Roi, & demander justice des rigueurs que le Duc lui avoit tenuës en haine de ce qu il étoit serviteur du Roi ;

Voilà ce qu'il vouloit insinuer ce qu'il insinua veritablement, car le Roi en fut fort irrité & jura qu'il en feroit repentir le Duc.

Quelques-uns des serviteurs du Connétable reprirent incontinent les places qu'il avoit renduës. Le Duc fut bien fâché, quand il vit cette conduite, de lui avoir fait grace, & disoit que sa mort ne lui eut pas tant attiré d'affaires que cet homme inquiet & son ennemy lui en feroit tant qu'il vivroit, ce qui étoit vray; car les partisans du Connétable ne perdoient aucune occasion de traverser le Duc, Messire Robert Guitté & Messire Geffroy Ferron chevaliers pratiquerent les principaux habitans de S. Malo mécontens de l'insolence des troupes du Duc, que les Seigneurs de Montauban, de Chateaugiron, & le Vicomte de la Belliere commandoient dans leur ville : ils accorderent de recevoir les troupes du Roi & de relever immediatement de lui, leur ville & toutes leurs possessions, & ayant épié l'absence d'une partie de leurs chefs, ils concerterent avec Guitté & Ferron qu'ils escaladeroient un endroit de la ville par où les habitans les recevroient avec leurs troupes : ils s'en rendirent les maitres aprés avoir faits prisonniers le Vicomte de la Belliere & Mathurin des Fossez.

Le Roi resolu de garder S. Malo, comme un poste propre à lui servir à plusieurs entreprises à cause de la commodité de la mer, y fit commencer un château pour contenir les habitans; il prit une concession du Pape Clement d'Avignon pour colorer son usurpation;

pation : ce Pape traittoit le Duc de Schismatique, parce qu'il n'avoit pas pris son party contre Bonniface Pape qui tenoit son Siege à Rome.

Le Duc tres-sensiblement touché de la perte d'une place de si grande importance : assiegea le château de Rostrenen qui étoit tenu par ses ennemis, il fut trois semaines devant inutilement.

Le Roi parloit fort haut, se plaignant de la dignité de son Connétable violée, & de l'entreprise d'Angleterre rompuë par sa detention : Les Ducs de Bourgogne & de Berry oncles du Roi & chefs de son conseil rabbatoient les coups & faisoient entendre ce qui pouvoit arriver de ce differend que causoit un homme à qui ils ne vouloient pas grand bien ; ils firent resoudre au conseil qu'on envoyroit faire entendre au Duc que le Roi étoit beaucoup mécontent des outrages faits à son Connétable, & demander qu'on les reparât, qu'on restituât l'argent pris & les places qui lui appartenoient, & au surplus qu'il vint à certain jour précis trouver le Roi pour s'excuser & dire pour quoi il avoit fait rompre l'entreprise d'Angleterre en arrêtant le Connétable qui en étoit chargé : que si ses raisons étoient bonnes, le Roi le recevroit en ses bonnes graces.

Les envoyez rencontrerent le Duc à Vannes, qui aprés avoir pris quelque delay pour déliberer, répondit aux envoyez qu'il fit venir pour entendre ce qu'il vouloit que le Roi sçût, qu'il étoit en droit de prendre raison de son vassal par tout où il le trou-

voit; que le Connétable de Clisson l'étoit & le seroit autant de tems qu'il conserveroit les terres qu'il avoit des dépendances de sa souveraineté, qu'il n'avoit consideré sa qualité de Connétable que pour adoucir les peines qui étoient deuës à ses forfaits, qu'à l'égard du voyage d'Angleterre qu'il n'avoit pas songé à le rompre, mais seulement à se saisir de la personne de son sujet qui lui avoit fait des torts, & injures irreparables; quant aux places dont il s'étoit rendu le maître, qu'il les avoit reprises sur de Clisson qui les avoit usurpées, & que personne n'y rentreroit que par les armes; que l'argent qu'il avoit pris, lui étoit dû pour restitution des dommages causez par les guerres qu'il lui avoit faites & le remplacement du revenu des places dont il avoit joüi sans droit, qu'il n'avoit fait par tout que ce qui étoit raisonnable & qu'il ne s'en repentoit pas : qu'il ne refusoit pas d'aller trouver le Roi, que ce seroit à la premiere occasion qui s'en presenteroit.

Cette réponse pleine de liberté ne plût pas au Roi ny à son conseil qui la jugeoit trop hautaine; on eût volontiers fait la guerre au Duc, si on n'eût pas eu d'autres affaires: Le Connétable de son côté étoit fort échauffé, & offroit de soûtenir par armes que le Duc l'avoit fait arrêter chez lui contre la bonne foy, & jetta son gage de combat que persone ne releva contre un Connétable, sur

* *Nota le Lecteur ne s'arrestera pas au folio de la page qui suit, il est faux de 46. pages.*

ſur les embarras que cauſa la réponſe du Duc; quelqu'un s'aviſa de dire au Duc de Berry, qu'il ſeroit à propos d'envoyer le Comte d'Etempes, couſin du Duc de Bretagne pour lui faire entendre raiſon; que le Comte étoit un homme ſage & avisé, qui ſçavoit mieux que perſonne perſuader le Duc, qui même lui vouloit beaucoup de bien : on chargea donc le Comte d'Etempes de ménager doucement l'eſprit du Duc, & de lui perſuader habilement de rendre les places du Connétable; il trouva le Duc à Vannes avec qui il ſe conduiſit avec toute la ſoupleſſe poſſible pour le mener à ſes fins & n'y gagna rien : Il connut fort bien qu'il étoit irreconciliable avec le connétable de Cliſſon; il en alla rendre compte au Duc de Berry qui l'attendoit à Meun ſur Yeuvre; le Duc de Berry s'en retourna à Paris où il fit entendre qu'on ne pouvoit rien obtenir du Duc de Bretagne en faveur du Connétable.

A la fin de cette année 1387. le Comte Jean de Peinthievre épouſa à Moncontour Marguerite de Cliſſon en preſence du Connétable ſon pere, des Sires de Laval, de Leon, de Rochefort, de Derval, de Beauminoir & de Roſtrenen. Le Connétable avoit ſi bien fait qu'il l'avoit délivré de la main des Anglois, l'avoit emmené à la cour de France où il avoit été reçû agreablement de ſes parens & de ſes amis, & regardé favorablement par le Roi; le Duc qui avoit l'œil à tout ce qui ſe paſſoit ne s'endormit pas ſur ſes interêts, il

1387.

Q

avoit muni ses places & établi des correspondances en Angleterre.

Le Roi de Navarre entroit en partie comme beaufrere du Duc, outre qu'il lui tenoit au cœur de ce que le défunt Roi de France avoit ôté au Roi de Navarre son pere plusieurs places en Normandie, & pour cela étoit prêt de se joindre avec le Duc, & aux intrigues qu'il entretenoit en Angleterre, afin si le Roi marchoit en Gueldres comme il s'y préparoit, de pouvoir se jetter en Normandie, & reprendre les places que son pere y avoit perduës.

Le Duc avoit si bien menagé ses Sujets qu'ils adheroient à ce dessein, & donnoient passage où il en seroit besoin pour l'execution : le Comte d'Arondel tenoit déja la mer, il avoit mille hommes d'armes, & trois mille Archers, & attendoit que le Roi & le Duc lui donnassent occasion de descendre. Le Roi de France & ses oncles qui voyoient ces préparatifs, n'osoient suivre leur entreprise de Gueldres, n'étant pas prudent de laisser derriere soi de pareilles affaires toutes prêtes à éclorre, ce qui embarrassoit le Conseil du Roi qui cherchoit à y remedier. On résolut d'envoyer le Sire de Coucy au Duc, il avoit avec lui quelque alliance & si grande liaison d'amitié, que le Duc l'appelloit son frere : ce choix fut de l'avis d'Yves de Noyant Breton, qui étoit du conseil du Roi, on lui donna pour adjoints messire Jean de Vienne Amiral, & le Seigneur de la Riviere, dans l'esperance que ces trois personnages lui feroient entendre raison mieux qu'aucun

autre qu'on y eût pû employer, on leur donna leurs instructions, & sur tout de manier cette affaire avec douceur.

Le Duc ne sçavoit ce qu'on avoit à lui proposer, il jugeoit bien qu'il falloit que ce fût chose importante puisqu'on lui envoyoit des ambassadeurs d'une si haute volée, & croyoit que le Sire de Coucy ne seroit pas employé pour une affaire de peu de valeur, il étoit en peine des bruits qui couroient que le Duc de Lenclastre épousoit la fille du Duc de Berry ; cette alliance eût fort déconcerté ses interêts Dans cette conjoncture il entra en raisonnement avec le Sieur de Montboucher, homme de grande capacité, qui prit la liberté de lui representer qu'il étoit fort perilleux de s'engager trop avant avec les Anglois & le Roi de Navarre, qui se vouloient servir de lui pour faire leurs affaires, & faire la guerre en France, & qu'ils n'avoient pas d'autres veuës : qu'il devoit penser que les liaisons qu'il prendroit avec les Anglois lui feroient encore perdre le cœur de ses Sujets, & que pour le Roi de Navarre ce seroit un allié foible & accablé d'affaires qui ne pouvoit être qu'à charge, & qu'il n'avoit besoin d'entrer en aucune ligue, puisqu'on le recherchoit de la paix, & qu'on envoyoit une celebre ambassade pour la traiter avec lui ; de si bonnes raisons dites par un sage vieillard en qui le Duc prenoit confiance il y avoit long-temps, firent impression sur son esprit, & le firent resoudre de declarer, auparavent qu'on lui eût rien proposé, qu'il vouloit rendre ses places

au Connétable de Clisson, ce qu'il vouloit qu'on crût qu'il faisoit de son propre mouvement sans y être porté par la consideration de l'Ambassade.

Quelques unes des places du Connétable furent effectivement renduës avant que les Ambassadeurs fussent en Bretagne, quand ils l'apprirent ils conçûrent de grandes esperances de réüssir au surplus de leur commission ; ils furent reçûs avec tous les honneurs qui étoient deûs à des envoyez d'un aussi grand Roi & à des personnes si relevées : ils s'employerent à persuader le Duc de faire un voyage à Blois pour conferer avec les Ducs de Bourgogne & de Berry, oncles du Roi, lui donnant de fortes assûrances qu'il y recevroit toutes sortes de satisfactions : le Duc se laissa gagner & se détermina d'aller à Blois sur les promesses qu'on lui fit qu'il ne seroit pas convié d'aller plus loin ; il étoit vrai qu'il ne desiroit pas beaucoup la presence du Roi, & qu'il avoit en horreur celle du Connétable, il ne vouloit pas non plus voir le Comte de Peinthievre.

Le Sire de Coucy ayant la parole du Duc prit congé de lui, & alla rendre compte du succés de l'affaire qu'on lui avoit commise. Les Seigneurs Ducs de Bourgogne & de Berry allerent à Blois au temps assigné : le Duc de Bretagne y arriva aussi-tôt avec trois cent chevaux ; ce n'étoit que sa maison, parce qu'il n'avoit pas compté d'aller plus loing, les deux Ducs le reçûrent avec de grandes démonstrations de bonne volonté, lui firent de grands honneurs

& des remercîmens de la peine qu'il avoit prise. Le Duc les asſûra qu'il étoit venu en conſideration de l'amitié qu'il avoit pour eux, & qu'il n'en avoit pas d'autres raiſons. Bientôt aprés on entra en matiere, & il y eut pluſieurs ouvertures faites ſur les affaires qui étoient à reſoudre, quand les deux Ducs crûrent voir quelque apparence de ſuccés : ils propoſerent au Duc de Bretagne de voir le Roi : ils lui en firent de grandes inſtances, & l'aſſeurerent qu'il auroit tout ſujet d'être content de ſon voyage, & qu'une entreveuë ôteroit infailliblement toutes les défiances : le Duc s'en excuſoit ſur differens prétextes, il fut tant preſſé, & on lui donna tant d'eſperance de ſatisfaction qu'il reſolut d'y aller, à condition qu'il ne verroit ni le Connétable ni ſon gendre Les deux Ducs partirent les premiers, & le Duc de Bretagne les ſuivit quelques jours aprés, voulant qu'on ſçût qu'il y alloit de ſa propre volonté, il y arriva en Juin de l'an 1388. fort accompagné de ſes Seigneurs & Barons qui l'étoient venu joindre : pluſieurs Seigneurs de la cour furent envoyez au devant de lui, & il entra à Paris ayant à ſes côtez les principaux ; il traverſa la Ville, où on s'empreſſoit fort de voir un Prince ſi renommé. Il alla mettre pied à terre au Louvre, où le Roi l'attendoit en une ſalle fort parée, toutes les démarches étoient concertées, le Roi étoit au bout de la ſalle, les Courtiſans en haye des deux côtez, le Duc en entrant fit une grande reverence le genouïl baiſſé, il en 1388.

fit une seconde dans le milieu de la salle & une troisiéme en abordant le Roi, à qui il dit qu'il étoit venu pour avoir l'honneur de lui faire la reverence, le Roi le prit par la main & lui dit qu'il lui avoit fait plaisir de le venir voir, qu'il l'avoit tres-fort desiré; & aprés lui avoir fait un accueil fort gracieux, il lui dit qu'ils se verroient & parleroient de leurs affaires à loisir; le Connétable voyoit avec déplaisir que les deux oncles du Roi sembloient vouloir favoriser le Duc de Bretagne: un peu aprés que le Duc eut paru en la presence du Roi, on apporta à laver, le Duc mit la main sur le bassin & sur la serviette & se retira quand il vit le Roi assis. Plusieurs Princes & Seigneurs l'accompagnerent jusques à la cour du Louvre où étoient ses chevaux, il se retira à son Hôtel de Bretagne ruë de la Harpe.

Il fut grande mention durant le dîner du Roi, de la personne, des affaires & entreprises du Duc; le Roi & lui eurent dans la suite plusieurs conferences, où la difficulté la plus grande étoit pour les cent mille francs du Connétable que le Duc avoit dépensez: enfin on accorda qu'il les payeroit en cinq ans à vingt mille francs par an, & la restitution reciproque des places & meubles fut reglée: tout fut conclu à Montreau Fautyonne où le Duc alla trouver le Roi qui y étoit il y avoit quelques jours: cette affaire finie, le Duc prît congé du Roi, le Duc de Bourgogne vint avec lui à Paris, & lui fit de grandes fêtes, aprés quoi le Duc s'en retourna en Bretagne.

Tous les droits du connétable de Cliſſon & du Comte de Peinthievre ſon gendre, de qui il conduiſoit les affaires comme il lui plaiſoit pour raiſon de ſa ſimplicité, furent compris en ce Traité.

En cette année 1388. la Ducheſſe Jeanne de Navarre accoucha d'une fille au château de Suſſinio. 1388.

En ce même temps Bonne Viſcomte de la famille des Ducs de Milan fut mariée à un Seigneur de Montauban : la fille unique de ce mariage a été mariée à un Seigneur de Guimené de la maiſon de Rohan.

Le Traité dont je viens de parler n'établit pas la paix, le connétable de Cliſſon & le Comte de Peinthievre ne pouvoient fléchir devant le Duc, qui ſupportoit fort impatiemment que ſes vaſſaux ne lui rendiſſent pas ce qui lui étoit deû, ne pouvant ſouffrir que le Comte de Peinthievre prît le nom de Bretagne, parce qu'il ſembloit que ce fût vouloir renouveller la vieille querelle pour le Duché qui devoit être finie par tous les Traitez paſſez là-deſſus. Le Duc avoit encore ſujet de ſe plaindre de ce que le Connétable ne rendoit pas les places que ſes partiſans avoient ſurpriſes un peu aprés ſa ſortie du château de l'Hermine : outre tout cela le Connétable entretenoit par ſon credit & ſon induſtrie l'aigreur du Roi contre le Duc, lui faiſant entendre que le Duc le mépriſoit, & qu'il ne vouloit pas executer ce qui avoit été reglé ſous ſon authorité : le Roi s'en émeut & écrivit au Duc

qu'il executât ce qui avoit été réglé, ou qu'il seroit obligé d'y pourvoir.

Tous ces mécontentemens prêts d'éclater, le Roi pour faire un essai de pacifier, envoya le Duc de Berry en Bretagne & à sa suite des gens de confiance chargez de négocier. Le Duc de Bretagne alla au devant de lui pour lui rendre les honneurs qu'il croyoit devoir à l'oncle de la Duchesse sa femme qui étoit fille de sa sœur, le Duc de Berri pria le Duc d'assembler son conseil pour entendre ce qu'on avoit à proposer.

Le conseil assemblé, il fut dit que le Roi trouvoit mauvais qu'on n'executât pas les Traitez en rendant toutes ses places au Connétable, & que le Roi de plus avoit à se plaindre de ce que le Duc faisoit battre de la monnoye d'or & d'argent, ce qu'il prétendoit être une entreprise sur sa Souveraineté ; que c'étoit un droit Royal qui ne pouvoit appartenir qu'à la couronne. Le Duc fut si irrité de ce discours qu'il sortit du conseil sans daigner répondre une seule parole ; il jura en sortant qu'il feroit repentir les envoyez de leur audace, & qu'ils ne porteroient jamais de nouvelles à leur Maître. Pierre de Navarre, frere aîné de la Duchesse qui marchoit à ses côtez, entendit sa résolution ; & comme il prévoioit de terribles suites d'une pareille entreprise contre le droit des gens, il en avertit la Duchesse qui prit ses deux enfans & s'alla jetter avec eux à genoux devant le Duc, le Suppliant par l'amitié qu'il avoit pour

eux & pour elle de se départir de la resolution qu'il avoit prise contre les envoyez du Roi qui étoient venu en la compagnie du Duc de Berry, lui disant pour l'adoucir plusieurs choses qu'il est fort facile de se representer : le Duc en fut touché & asseura la Duchesse qu'elle n'avoit rien à craindre, & qu'il n'arriveroit point de mal: il fit dire aux envoyez du Roy que le lendemain à la Messe il leur rendroit sa réponse en presence du Duc de Berry, ce qu'il fit, il les chargea de dire au Roi qu'il iroit lui-même le trouver aussi-tôt qu'il lui seroit possible, & mettre tout ce qui dépendoit de lui en usage pour le satisfaire. Les envoyez allerent porter cette réponse au Roi & le Duc de Berri alla à Poitiers.

L'année qui suivit, c'est-à-dire 1389. la Duchesse accoucha d'un fils qui fut successeur du Duc sous le nom de Jean Cinquiéme. 1389.

Le Voyage du Duc en France se fit bientôt aprés, il arriva à Paris escorté par quatre cent Cuirassiers, il avoit avec luy plusieurs Prelats & gens de son conseil. Le Roi le reçût fort honnorablement, lui sçachant fort bon gré d'avoir voulu faire ce voyage; on parla d'affaires, le Duc se plaignit de la conduite du connétable de Clisson qui lui faisoit tête par tout. Le Roi le fit venir, & aprés plusieurs contestations il fut contraint de se soumettre à la volonté du Roi qui ordonna en son conseil que le premier Traité fait à Paris seroit executé & rien de plus.

Dans cette même année Messire Reinfroi de la Chappelle, Messire Guillaume de Gareillé, Messire Aubert de la Motte Chevaliers, Guillaume du Parc, Jean de la Lande, Jean de Launay, Jean le Moine Jean du Perrier; Guillaume Fondigray Ecuyers tous Bretons furent tuez à un assaut donné en Barbarie.

Le Duc de retour en Bretagne ne trouvoit pas le Connétable plus soûmis que de coûtume, quand la fortune fit naître un nouveau sujet de querelle. Messire Pierre de Caon Seigneur de Caon & de Sablé possedoit si bien le Roi & le Duc de Touraine son frere, que personne n'étoit en plus étroite confidence avec eux, il perdit tout d'un coup les bonnes graces de l'un & de l'autre, & alla sa disgrace si loin qu'il fut obligé de quitter la cour & de se retirer chez lui, il soubçonna le connétable de Clisson de lui avoir tramé cette aventure, il déclara ses soubçons au Duc de Bretagne qui les lui confirma si fort, qu'il resolut de s'en venger: on sçût à la Cour de France que le Seigneur de Craon étoit venu trouver le Duc, ce qui augmenta les défiances.

Le Duc de son côté étoit toûjours mécontent du Roi de France, qui appuyoit le Connétable & le Comte de Peinthievre, il se plaignoit de ce que le Comte prenoit le nom & les armes de Bretagne contre la teneur des Traitez, & de ce que le Roi vouloit toûjours étendre sa Souveraineté, disant qu'il ne se soûmettroit & ne devoit se soûmettre que d'un simple hommage.

En l'année 1390. la Duchesse accoucha 1390.
d'une fille qu'on nomma Marie qui fut depuis mariée au Duc d'Alençon. Le Duc prit par escalade le château de Chantoceaux tenu par les gens du Connétable.

Le Comte d'Etampes & le Seigneur de Noyant Breton que le Connétable avoit advancé & qui étoit du Conseil du Roi, furent envoyez pour prier le Duc de vouloir venir jusques à Tours où le Roi se trouveroit, & avec lui les Ducs de Bourgogne & de Berry : le Duc répondit aux Ambassadeurs qu'il iroit volontiers, mais qu'il y avoit été il y avoit trois ans avec peu de fruit pour ses affaires. Il fut tant prié, on employa pour le persuader tant de raisons & de soupplesses qu'on le fit déterminer d'y aller. Les Ambassadeurs allerent rendre comte au Roi du jour pris pour se rencontrer à Tours, le Roi y alla précisément au temps de l'assignation, le Duc se fit attendre & envoya jusques à trois fois pour s'excuser sur differens pretextes : on jugea qu'il eût desiré un sauf-conduit qu'on lui envoya, il y alla enfin, ayant quinze cent chevaux d'escorte, il avoit à sa suite Messire Henri de Malestroit Evêque de Vannes & son chancelier, Richard Evêque de Dol, Anselme Evêque de Rennes, le Sire de Laval, Charles de Dinan, Jean de Rochefort, Jean Sire de la Hunaudaye, le Sire de Malestroit, Guillaume de Montauban, Geffroi Sire de Quintin, Rolland de Rostrenen, le Vicomte du Fou, le Vicomte de Coetmen, Robert Sire de Beaumanoir, le Sire de

Kaer, le Sire Dodon appellé de Maleſtroit Guillaume Eder, Bernard de Koneuf Preſident de Bretagne, Meſſire Robert de Brochereul Senêchal de Rennes, Pierre d'Orange, Hervé le Grand, & pluſieurs autres Seigneurs.

Les Ducs de Bourgogne & de Berry & avec eux le Duc de Bourbon allerent à une lieuë de Tours à la rencontre du Duc de Bretagne qu'ils conduiſirent où étoit le Roi : il recevoit de fort grands honneurs qu'il regardoit comme des appas de cour pour le rendre plus facile quand on parleroit d'affaires, & ne s'en relâcha pas davantage ſur ſes interêts.

Les conferences furent frequentes & pleines de difficulté, elles durerent trois mois ſans qu'on eût pû être d'accord ſur un ſeul point; quelqu'un fit l'ouverture d'un expedient qui fut trouvé bon, & que les Ducs de Bourgogne & de Berry allerent auſſitôt propoſer au Duc de Bretagne de la part du Roi comme un moyen d'établir une amitié perpetuelle par le Mariage du Fils du Duc de Bretagne avec une fille du Roi qui finiroit toutes diſſentions & querelles : ce Mariage fut conclu & depuis il ne fut plus parlé des prétentions du Roi, il ne reſtoit qu'à regler les conteſtations qui étoient entre le Duc & le Connétable, & les prétentions du Comte de Peinthievre; il fut proposé que le Duc le recevroit à lui rendre hommage ſur le lieu, ce que le Duc accorda pour cette fois ſeulement, parce que l'hommage ſe devoit faire dans le Duché, il avoit été

jugé que le Comte devoit ratifier le Traité 1391.
de Guerrande de 1366. ce qu'il avoit fait; M. d'Argentré rapporte tout du long l'acte de cette ratification datté de l'an 1391.

A l'égard du Connétable il fut réglé qu'il se départiroit de toutes appellations interjettées des jugemens du Duc & de ses officiers, au parlement de Paris, il jura en presence du Roi d'être bon & loyal sujet du Duc & de ses Successeurs, il fut accordé qu'il ne seroit tenu de se presenter en personne devant le Duc ni ses juges, pour quelque cause que ce fût qu'aprés huit ans.

Le Duc promit de rendre quatre-vingt mille francs restans des cent mille qu'il avoit reçû du Connétable au temps de son emprisonnement; il donna des ôtages considerables qui étoient obligez de se tenir à Angers jusques à parfait payement. Il fut réglé pour quelle somme chacun de ceux qui seroient en ôtage seroient tenus; voici leurs noms, les Sires de Laval, de Château brian, de Rochefort, Jean Sire de Malestroit, les Seigneurs de Monfort, de Quintin, de Montauban, Bertrand Gouyon Seigneur de Matignon, le Sire de Coetmen, le Sire de Maure, le Sire de Molac, le Sire d'Asserac, le Sire d'Oudon, & le Sire de Kaér, Jean de Treal, le Vicomte du Fou, Jean de Coetuhan, Guillaume Capu, Henry le Parisy, Jean d'Acigné, Renaud de Basoges. Tous les prisonniers furent élargis de part & d'autres.

Le Duc de Bretagne content de son

voyage s'en retourna dans ses états.

Le Seigneur de Caon meditoit chez lui les moyens de se vanger du Connétable, il avoit vendu quelques-unes de ses terres au Duc de Bretagne ce qui le fit soubçonner d'avoir sçû son dessein. De Caon alla à Baris épia le Connétable une nuit qu'il revenoit de chez le Roi, & le chargea à main forte à coups d'épée sur la tête en se nommant : le Connétable tomba dans la maison d'un boulanger dont la porte se trouva heureusement ouverte, elle étoit basse, ce qui empêcha des gens qui étoient à cheval de le pouvoir tuer, outre que de Caon le crut mort, il sortit aussitôt de Paris & s'enfuit au plus vîte dans ses terres, où il apprit que le Connétable étoit envie, il fut au desespoir d'avoir manqué son coup ; ne se trouvant pas en sureté dans ses terres il se refugia en Bretagne, où il dit son avanture au Duc, qui apparemment le blâma d'avoir fait une pareille entreprise, & l'ayant faite, de l'avoir si mal executée, il lui dit qu'il se pouvoit tenir auprés de lui jusques à ce qu'on vît quel train cette affaire prendroit, l'asśûrant qu'elle auroit des suites.

Le Roi informé que de Caon s'étoit refugié en Bretagne, envoya prier le Duc de le faire arrêter, le Duc répondit qu'il avoit bien oüi parler de ce qui s'étoit passé, mais qu'il ne sçavoit où étoit de Caon ni ne se mêloit de ses affaires où il n'avoit aucune part.

Le Roi ne fut pas content de cette réponse, prévenu par le connétable de

Cliſſon qui l'obſedoit: que de Craon n'eût ôſé faire une pareille entrepriſe, s'il n'eût été aſsûré de l'appuy du Duc de Bretagne & d'une retraite auprés de lui, ce qui fit prendre au Roi la réſolution de faire la guerre au Duc.

Les Ducs de Bourgogne & de Berry qui n'approuvoient pas ce deſſein, commencerent dés là à être mal ſatisfaits du Connétable qu'ils voioient Auteur de ce Conſeil, ils l'étoient auſſi des Seigneurs de la Rivierre & de Noyant Bretons qui étoient du conſeil privé, ſoubçonnez d'avoir fomenté la réſolution du Roi à cauſe des liaiſons qu'ils avoient avec le Connétable.

La guerre étoit réſoluë & les deux Ducs n'avoient pas le credit de l'empêcher. Le Roi envoia un Herault à Sablé ſommer ceux qui étoient dedans de rendre la place, à quoi ils n'obéïrent pas; on croit que le Seigneur de Craon y étoit en perſonne, le Roi y envoya des troupes, fit démolir ſes maiſons & châteaux, & n'y ſervit de rien la proteſtation que le Duc fit de les avoir achetées, le Roi ne l'écouta pas & n'y eut aucun égard; il avoit même réſolu de faire la guerre au Duc de qui il faiſoit des plaintes continuelles: les Ducs ſes oncles lui repreſentoient qu'il n'étoit pas raiſonnable de faire la guerre pour la querelle de deux particuliers, qu'il falloit la leur laiſſer démêler comme ils l'entendroient, & non mettre le Roïaume en de grandes affaires pour une ſi petite cauſe; que le Duc de Bretagne étoit bien pré-

paré, ses places en bon état, & qu'il appelleroit sans doute les Anglois à son secours. Ils disoient qu'il eût été bon de lui faire representer le tort qu'il avoit de soûtenir un homme déclaré ennemy du Roi; & que s'il envoyoit faire quelque excuse au Roi que son armée n'entreroit pas en Bretagne : le Roi les crut, & ses envoyez trouverent le Duc à Nantes qui leur dit qu'il ne sçavoit où étoit de Craon, qu'il lui avoit bien oüi dire qu'il avoit resolu de faire mourir le Connétable qu'il haïssoit cruellement, qu'il s'étonnoit fort que sur de si petits prétextes le Roi & son conseil eussent pris la resolution de lui faire la guerre, qu'il avoit l'honneur d'être parent du Roi, & qu'il y avoit des promesses si étroites du Mariage de leurs enfans, qu'il n'eût jamais voulu rompre, & qu'il n'eût pas crû que le Roi l'eût dû ni voulu faire, ni son conseil.

La réponse étoit raisonnable, & les Ducs faisoient ce qu'ils pouvoient pour la faire trouver bonne au Roi, mais il étoit si animé & si préoccupé des conseils du Connétable qu'il n'y eut aucun moyen de le détourner de la guerre, le Duc qui avoit prévû l'orage qui le menaçoit y avoit pourvû, il avoit bien munies ses places, & y avoit fait transporter tous les biens du plat-païs, afin d'affamer l'armée du Roi si elle venoit : il s'étoit assûré du secours d'Angleterre, ce qui le mettoit à couvert de l'entreprise qu'on faisoit d'envahir ses Etats déja partagez

entre ceux qui poursuivoient sa perte, & qui n'en doutoient pas.

Ce grand projet fut rompu par un fâcheux accident arrivé au Roi qui le mit hors d'état d'agir, & ceux qui étoient auprés de lui en necessité de le conduire au Mans d'où il sortoit.

Les Ducs de Bourgogne & de Berry reprirent le gouvernement & commencérent par faire retirer les partisans du Connétable & tous ceux qui avoient conseillé de faire la guerre en Bretagne.

La Duchesse de Bourgogne favorisoit autant qu'elle pouvoit les interêts du Duc de Bretagne son cousin, & avoit souvent dit que c'étoit chose étrange de soûtenir si long-temps un Vassal contre son Seigneur & un Seigneur de si grand Sang. Le Duc de Bourgogne avoit toûjours été disposé à ce qu'elle souhaittoit, mais il falloit ménager les occasions: le Duc de Berry & lui n'eurent garde de laisser échapper celle qui se presentoit, ils avoient résolu la ruine des favoris & mauvais conseillers du Roi, & de commencer par le Connétable, lequel un jour venu pour parler de quelques affaires au Duc de Bourgogne fut renvoyé honteusement: le Duc lui dit ouvertement qu'il ne se mêlât plus des affaires de France, qu'il s'en étoit trop mêlé; il lui reprocha que par ses exactions il étoit devenu si riche, qu'il avoit plus d'argent lui seul que toute la maison Royale.

Le Connétable jugea par ses discours qu'on travailloit à sa perte, & ne se croiant pas en sureté à Paris, s'en alla incon-

tinent à Montlhery, terre qu'il possedoit des bienfaits du Roi ; on le fit suivre à Montlhery avec ordre de l'emmener par force ; il s'étoit retiré par chemins écartez dans ses châteaux en Bretagne, ne pouvant le faire prendre, on fit proceder contre lui au parlement de Paris ; où aprés les formalitez observées, il fut déclaré atteint & convaincu de pilleries & exactions, & pour reparation banny du Royaume, condamné à vingt mille mares d'argent & privé de l'état du Connétable qui fut déclaré vacant.

On chercha à pourvoir à la charge de Connétable, & aprés en avoir proposé plusieurs, on préfera Philippe d'Artois Prince de grande valeur & de grande experience à la guerre, à qui on vouloit donner en mariage la fille du Duc de Berry depuis peu veuve de Loüis Comte de Blois, on proposa au Roi de lui donner la charge de Connétable, aprés quoi les deux Ducs feroient accomplir le mariage Le Roi qui étoit revenu en santé aprés quelques difficultez s'y accorda. On envoya demander la démission du Connétable de Clisson qui répondit qu'il ne la donneroit jamais & qu'il mourroit Connétable ; que le Roi & les Ducs feroient ce qu'il leur plairoit, qu'il sçavoit ce que les loix permettoient : c'est une réponse qu'on fit de sa part ; car il ne fut pas possible aux envoyez de luy parler, ny de sçavoir précisément en laquelle de ses maisons il étoit ; les envoyez de retour, les Princes furent fort animez de ce refus.

La guerre se faisoit en Bretagne entre les gens du Duc & les partisans du Seigneur de Clisson qui croyoit que le Duc avoit beaucoup contribué à sa disgrace.

Le Roi voulut appaiser ce commencement de guerre, & envoya Messire Hervé Lecos Evêque de Langres & Messire Pierre Blanchet pour y faire ce qui seroit possible. Les envoyez parlerent au Seigneur de Clisson qui parut disposé à un accommodement ; aprés cela ils voulurent se presenter devant le Duc qui refusa de les voir, mécontent, peut-être de ce qu'ils s'étoient adressez à son vassal auparavant d'être venus vers lui. Tous ceux qui avoient plus d'accés auprés du Duc le prierent avec tant d'instances de les voir, & lui en dirent tant de raisons qu'il y consentit, & qu'il leur envoya dire qu'il les verroit volontiers : il leur témoigna qu'il avoit fort bonne volonté de plaire au Roi, il les dépêcha avec cette esperance, ils allerent porter sa réponce au Roi ; aussi-tôt qu'ils furent partis arriva en Bretagne Messire Pierre de Craon ; ce n'étoit pas pour éteindre le feu, il sortoit des prisons de la Reine d'Arragon, qui sur le soubçon que c'étoit lui, l'avoit fait arrêter & en avoit fait avertir le Roi qui negligea l'avis & n'envoya personne pour le reconnoître : la Reine s'ennuya de le retenir & le fit élargir, ayant appris la disgrace de Clisson il revint en Bretagne en l'an 1392. le Seigneur de Clisson en fut plus sur ses gardes, il 1392.
renforça ces Places, & fit tenir la campagne à une partie de ses troupes pour

rencontrer celles du Duc qui s'en trouvant offensé de plus en plus en mit de nouvelles sur pied, & resolut d'aller attaquer Josselin la retraite de son ennemi, il en eut avis ; & ne se voulant pas enfermer, il y laissa la Dame de Clisson sa femme & des hommes de confiance en si grand nombre qu'il crut la Place en sureté : le Duc y vint mettre le siege, il fit deux attaques dont il donna l'une à conduire au Sire de Malestroit & au Vicomte du Fou, & à l'autre commanda Messire Pierre de Craon : on continua les attaques si vivement & il y avoit de si bonnes batteries qu'on commença à faire brêche ; les assiegez qui manquoient déja de vivres, & qui se voyoient menacez d'être pris l'épée à la main, envoyerent dire au Seigneur de Clisson qu'il étoit temps de les secourir ou de traiter avec le Duc ; de Clisson qui n'étoit pas assez fort pour tenter le secours de sa place, étoit beaucoup en peine comment il la pourroit sauver : il eut recours à la négociation, il y employa le Baron de Laval frere de la Dame de Clisson, lequel demanda tres-humblement l'entremise de la Duchesse, plusieurs autres Seigneurs supplierent le Duc de faire grace à son vassal, & de le recevoir à faire hommage de ses terres, le Duc qui étoit tres facile pour ceux qui se soûmettoient se laissa desarmer & leva le siege.

Les conditions promises furent que de Clisson lui seroit déformais bon & loyal serviteur, & qu'il se trouveroit à un jour dit au château de la Chese demeure du

Seigneur de Rohan pour donner des assurances des articles dont on étoit convenu. Clisson n'y alla pas sous differens pretextes, le Duc se voyant trompé resolut de faire la guerre à toute outrance.

Le Roi de France avoit occupé la Ville de S. Malo par les menées de Clisson : l'Evêque & les Habitans lui avoient fait serment d'obéïssance , le Duc à qui il tenoit il y avoit long-tems au cœur que le Roi eût le pied dans son Duché, & que de Clisson son ennemy capital conservât toûjours de l'authorité dans ce poste si important, entreprit de s'en emparer : il marcha avec une bonne armée pour l'assieger, & serra en arrivant si bien la place qu'il n'y pouvoit rien entrer par mer ni par terre. Manderodeolle & Foucquet Regnault commendant chacun un vaisseau se mirent au plus prés de la Ville & le Seigneur de Matignon tenoit la mer avec une armée considerable, le Duc demeura quelques semaines devant la Ville, & ne pouvant la reduire leva le Siege; il envoia une partie de son armée se saisir du Château de Montreuïl en Anjou qui appartenoit au Seigneur de Clisson.

L'année qui suivit 1393. le Duc manqua de surprendre Moncontour, & l'emporter d'escalade , aprés avoir manqué cette entreprise, il fit le dégât dans le plat-païs jusques aux portes de Lamballe, dont étoit Seigneur le Comte de Peinthievre, aprés il alla prendre la Ville de la Rochederieu, & assiegea le château que le Vicomte de Coetmen défendoit pour le 1393.

Comte de Peinthievre ; le Duc étant à ce siege le Roi lui envoia dire qu'il quittât les armes avec assurance qu'il lui feroit raison, le Duc n'en fit aucun cas ; le Courrier fut obligé de s'enfuir pour échapper à la fureur du Soldat qui le vouloit tuer.

Le Vicomte de Coetmen fut obligé de rendre le château qui fut rasé, & de demander pardon à genoux lui & sa Garnison, sans quoi & l'intercession des Seigneurs, le Duc les eût fait mourir comme Sujets rebelles.

Le château de Tronquedec fut pris par du Perrier Marêchal de Bretagne, qui y fit entrer messire Henry du Juch, & Messire Jean le Barbu.

De Clisson qui n'avoit pû secourir la Roche-derrien ni les autres Places, & qui se voyoit trop foible pour faire tête, eut recours au Roi qui avoit toûjours tant de bonne volonté pour lui, qu'il avoit fait casser les procedures & les jugemens qui avoient été donnés contre lui. Le Roi lui envoya un bon secours d'hommes. Le Duc d'Orleans auparavant Duc de Touraine frere du Roi y envoya aussi des siens, à ce renfort se joignirent le Comte de Peinthievre, Alin de Rohan Seigneur de la Roche-moruan gendre du Connétable, les Sires de la Roche, de Rieux, de Rostrenen, le Vicomte de Coetmen & le Sire de Beaumanoir, ce qui le rendit assez fort pour tenir la campagne, il alla à S. Brieuc dont il se saisit au bout de quinze jours ; la Ville n'étant pas fer-

mée les habitans s'étoient retranchez & & avoient fortifié l'Eglise qu'il prit, delà il alla prendre le château du Perrier qui étoit au Sire de Quintin : ce château resista huit jours, il prit aussi la Roche-Jague, & retourna à S. Brieve qu'il fortifia pour lui servir de retraite.

Le Duc vit bien qu'il avoit fait une grande faute d'avoir licencié son armée, aprés la prise de la Roche-derien, il étoit à Morlaix pour la chasse, il alla incessamment à Vannes où il manda de tous côtés ses gens de guerre résolu d'aller chercher le Connétable & le combattre en campagne; il étoit bien mal-satisfait du Roi & du Duc d'Orleans qui manquoient à toutes les alliances qu'il avoit avec eux & à toutes leurs promesses; & résolut de demander du secours en Angleterre, & de refuser désormais toute obéïssance & tout service au Roi de France, il fut ravi d'avoir occasion de le faire connoître à l'endroit du Baillif de Touraine qui vint à Vannes par Ordre du Roi pour presenter au chancelier un relief d'appel de quelque jugement qui avoit été donné par un des Juges du Duc, qui ne voulut pas que le relief fût reçû : il fit grande peur au Baillif qui fut fort maltraité, & eut grande peine à se tirer d'affaire, il y a plusieurs occasions de cette sorte où le [illegible] & ses juges refuserent de reconnoître [illegible] thorité du Roi.

Le Duc ayant assemb[illegible] mes où il y avoit du [illegible] Chevaliers ou Escuye[illegible]

S. Brieve, il avoit avec lui les Sires de Maleſtroit, Monfort, Montauban, la Hunaudaye, de Château-giron, le Vicomte du Fou, ſe Seigneur de Matignon & pluſieurs autres Seigneurs : en marchant à Saint Brieve, il offrit la Bataille à Cliſſon, & l'attendit cinq ou ſix jours en la pleine d'Hilion, Cliſſon ſe ſentant trop foible s'enferma dans ſes Places ; le Duc ſe campa devant S. Brieve, & fit faire des lignes pour ſe garantir des ſurpriſes de dehors, dans ces entrefaites on ſongea à la Cour de France à finir tous ces debats continuels, on envoya & on moyenna une ſuſpenſion d'armes.

Le Duc de Bourgogne & le Duc de Bretagne ſe virent à Angers où il y eut quelques conferences ſur les pretentions des droits de Souverainneté ſur le Duché que le Duc conteſtoit & reduiſoit à un ſimple hommage & à l'appellation au Parlement de Paris en deux cas ſeulement, de jugemens iniques donnez par le Duc ou ſes juges & de Deny de Juſtice, ce qu'il diſoit avoir été cedé par ſes predeceſſeurs qui avoient jouy d'une pleine ſouveraineté & qui ne s'étoient ſoûmis qu'au ſimple hommage & aux deux articles d'appellations cy-deſſus dits, il y eut quelques conditions reglées entre eux qui ne furent pas executées

La Guerre continua donc entre [illegible] Duc & le Seigneur de Cliſſon de qui [illegible] [illegible] ſans ſe chargeoient par tout où [illegible] rencontroient. Un jour le Sire de [illegible] le Vic[illegible] Rohan, le Sire de [illegible] [illegible] Sei[illegible]

Seigneur de Château-Briant conferens sur les affaires du temps concerterent d'aller voir le Duc ensemble; & d'essayer de lui faire quelque ouverture de pacification, qu'ils sçavoient qu'il falloit insinuer bien doucement, car le Duc avoit le cœur fort ulceré par les déportemens du Connétable; ils y allerent & ménagerent si adroitement leur entreprise que le Duc accorda un sauf conduit pour le Seigneur de Clisson pour le venir trouver, & donna parole qu'il auroit sujet d'être content s'il y venoit: ils allerent incontinent en porter la nouvelle au Seigneur de Clisson qui étoit à Josselin à qui ils offrirent de demeurer pour ôtages de sa personne, il ne fut pas possible de faire consentir de Clisson à se mettre à la mercy du Duc: il ne pouvoit oublier l'aventure du Château de l'Hermine; il demandoit qu'il plût au Duc d'envoyer son Fils aîné à Josselin pour ôtage, ce que le Duc accorda quoiqu'il le trouvât fort étrange, il confia son fils au Sire de Rohan, au Sire de Montboucher, & à Messire Yves de Tresiguidy pour le conduire au Château de Josselin, & lui amener le connétable de Cliss[illegible] Le Connétable fut si penetré [illegible]ance de la bonne v[illegible] du [illegible] qu'il avoit voul[illegible]er [illegible] ce qu'il avoi[illegible] à cheval san[illegible]na & les trois [illegible]it entre les [illegible] fut si tou[illegible]é qu'il [illegible]

brassa, ils se promenerent quelques tours dans un jardin, & de-là le long du Quay, ayant rencontré un vaisseau ils y entrerent tous deux, où dans une conference de deux heures, fût faite une recapitulation de toutes leurs affaires & de tout ce qui s'étoit passé entre eux, accompagnée de beaucoup de douceur & de sagesse dont ils demeurerent fort contens ; & aprés s'être données des assurances d'une paix éternelle, ils sortirent le Duc tenant le Connétable par la main jusques à la Mote de Vannes dans le milieu d'un grand concours de noblesse & de Peuple qui voioit cette reconciliation avec une grande satisfaction.

Cette Conference est rapportée tout du long par M. d'Argentré, & est fort digne de curiosité.

1395. En ce même tems qui est l'an 1395. le Duc maria sa fille au Comte du Perche fils aîné du Comte d'Alençon, & lui donna en Mariage la Ville & Seigneurie de la Guerche ; dans la même année il rentra dans le Château de Brest engagé pour 12. mille écus que le Roi Edoüard lui avoit prêté.

Dans cette même année le Duc ayant appris que le Roi d'Angleterre avoit envoyé ses Ambassadeurs pour demander en Mariage Isabelle de France promise au Comte de Montfort son fils aîné, résolut de faire un voyage en France & d'y mener le Comte de Monfort ; le Roi de France & son Conseil eussent fort agréé la proposition du Roi d'Angleterre, s'il n'y eût pas eu des engagemens jurés avec le

Duc de Bretagne, on eut recours à lui, & il fut tres-instamment prié par le Roi & par les Princes de recevoir la seconde fille du Roi pour son fils, avec cent cinquante mille francs d'or pour sa dot, ce qu'il accepta.

Le Comte d'Herby fils du Duc de Lenclastre banny d'Angleterre, étoit venu à la Cour de France; l'Archevêque de Cantorbery le vint trouver, & le prier de retourner en Angleterre de la part des Anglois, qui promettoient de le mettre sur le Thrône, s'il vouloit repasser dans l'Isle: il vint en Bretagne ayant avec lui l'Archevêque, il communiqua son secret au Duc qui lui donna trois vaisseaux bien équippés, & remplis d'hommes sous la conduite du Seigneur de Craon; arrivé en Angleterre les Habitans lui vinrent offrir de si grandes forces pour aller combattre le Roi, qu'il n'eut pas besoin des Bretons, il les renvoya aprés mille remercimens.

En l'an 1399. le Duc tomba en une maladie, dont il mourut fort Chrétiennement en sa Ville de Nantes où il fut enterré en l'Eglise de S. Pierre, il est inutile de faire ici son éloge. Ceux qui auront lû l'Histoire de sa vie, auront assez connu les vertus dont il étoit doüé. 1399.

Il laissa huit enfans.

Le premier Jean cinquiéme du nom qui lui succeda.

Artur Comte de Richemont qui fut Connétable de France & Duc de Bretagne par la mort de son frere & de ses neveux.

Richard Comte d'Estampes.

Gilles qui mourut devant Bourges.

Marie qui fut mariée au Comte de Perche fils aîné du Comte d'Alençon.

Blanche mariée au fils aîné du Comte d'Armagnac, deux autres filles mortes fort jeunes.

Le Roi de France qui vouloit avoir la personne du jeune Duc en sa garde, s'avança en armes jusqu'à Pontorson, & envoya le Duc d'Orleans pour tâcher de l'obtenir de la Duchesse sa mere, & des Seigneurs qui répondirent qu'ils tiendroit le Jeune Duc en sûreté comme leur Prince, & qu'ils ne souffriroient pas qu'il sortît de ses Etats, jusques à ce qu'il fût en âge de faire ce qu'il lui plairoit.

JEAN CINQUIE'ME.

1399. EN l'an 1399. Jean cinquiéme succeda au Duché : il fit son entrée à Rennes comme ses Prédecesseurs en presence des Seigneurs, Barons & Chevaliers, Olivier de Clisson le fit Chevalier devant le grand Autel de l'Eglise de S. Pierre, il reçût la Couronne & l'épée en l'Eglise de Saint Estienne. Il fit le serment de garder les droits & coûtumes du Païs, de faire justice & de conserver les Privileges & prérogatives de chacun, & fit grace aux criminels.

La Duchesse sa mere avoit sa tut

dont elle se démit peu de temps aprés, Henry Roi d'Angleterre avoit fait négocier son Mariage avec elle, si secretement qu'on n'en eut aucune nouvelle qu'il ne fût accordé : aussi-tôt que les Barrons le sçûrent, ils veillerent à ce qu'elle n'enlevât pas ses enfans pour les mener en Angleterre, le Baron de Vitré & quelques autres Seigneurs avertirent le Roi de ce Mariage : le Roi envoya le Duc de Bourgogne en Bretagne ; il arriva à Nantes en diligence, assembla les Prelats & le Sire de Laval, Charles de Dinan, les Seigneurs de Château-Briant, de Monfort, de la Roche-Bernard, de Loheac, Geffroy Sire de Quintin, les Seigneurs de la Hunaudaye, de Montauban, & de Coetquen, en presence desquels la Duchesse ceda la Tutelle de ses enfans au Duc de Bourgogne comme le plus proche parent, lequel l'accepta, fit le serment de s'en bien aquitter ; de conserver les libertés & prérogatives du Duc, & de le representer & ses freres quand il seroit en âge de prendre le gouvernement de ses Etats ; il les mena à Paris, & les presenta au Roi, l'aîné demeura à la Cour, & les Cadets suivirent le Duc de Bourgogne en Flandres.

La Duchesse avoit été instituée Tutrice & Regente par le Testament du Duc, elle avoit nommé pour son Lieutenant general le Sire de Malestroit qui avoit prêté le serment d'être fidele au Duc, & avoit pris la qualité de Lieutenant de la Duchesse dans la Regence : elle avoit traité avec le Comte de Peinthievre & les Sires

de Cliſſon & de Rohan qui lui avoi promis toute obéïſſance ; elle avoit donation de meubles & acquéſts faite e le Duc & elle au plus vivant à laquelle renonça en faveur de ſes enfans.

Le Duc de Bourgogne étant en Bre gne avoit pris les ſermens de tous c qui commendoient dans les Places s'obligerent par Actes de les remettre Duc. M. d'Argentré en a fait une l exacte que je renvoye à la fin de cet al gé, de peur d'interrompre le cours de l'H ſtoire.

La Ducheſſe prête à partir pour a accomplir ſon Mariage en Angleterre, ſollicitée par de Cliſſon de lui mettre Ville de Nantes entre les mains, ce qu' eût accordé, ſi Meſſire Gilles Delbieſt y commendoit homme incorruptible s'y fût oppoſé, diſant qu'il ne la rem troit jamais qu'au Duc ou au Duc Bourgogne pour lui. La Ducheſſe arr en Angleterre où elle fut Reine en l

1403. 1403.

En ce même temps le Comte de Pe thievre qui avoit épouſé Marguerite Cliſſon mourut, & fut enterré en l'Eg des Cordeliers de G[illegible]p proche Charles de Blois ſon [illegible] c'eſtoit homme de bien, mais [illegible], il lai cinq enfans, Jean, C[illegible] Guillau & une fille nommé Jea[illegible]

Marguerite de Cliſſon [illegible]e de enfans du conſentement [illegible] é ſoigneuſement élevé à la [illegible]

Le Mariage du Duc a[illegible]

France fut celebré aussi-tôt qu'il eut atteint l'aage : aprés son Mariage il fit hommage au Roi. M. Dargentré en rapporte l'acte ; aprés l'hommage il prit congé du Roi & revint dans ses Etats : il envoya aussi-tôt Messire Patrus de Château-giron Chambellan hereditaire du Duché, Dame Valence sa femme, plusieurs Prelats, Seigneurs, Barons & Dames pour emmener en Bretagne la Duchesse sa femme ; elle fut reçuë avec toutes les pompes, tous les honneurs & tous les respects dont de bons sujets se puissent adviser. Elle arriva en mars 1404. 1404.

Le Roy Henry d'Angleterre tenoit des vaisseaux en Mer, qui pilloient tous ceux qui tomboient en leur pouvoir. Le Sire de Penhoet Amiral de Bretagne & Messire Guillaume du Chatel armerent pour les aller combattre, ils défirent les Anglois, leur enleverent le butin qu'ils avoient fait, & allerent aprés descendre aux Isles de Gersé & Grensay où ils prirent de grandes richesses ; Guillaume du Châtel fut ensuite tué en une décente qu'il voulut faire en Angleterre ; Messire Tanguy [illegible] Châtel, pour en tirer vengeance y [illegible] quatre cent hommes, pilla, ra-[illegible] revint avec un [illegible] butin, il [illegible]ragon où il avo[illegible] un com-[illegible]ce du Roi de [illegible] contre [illegible]

[illegible] quelque tem[illegible] des-[illegible] de Brest [illegible] quel-[illegible] furent [illegible] par [illegible]ent pri[illegible]s

& obligez de se rembarquer au plus vî
Tanguy du Chatel tua d'un coup
lance le Comte de Beaumont qui
commandoit : le Roi de France envo
des troupes en Angleterre au secours
Prince de Galles. Le Marêchal de Ri
étoit un de leurs chefs : ce qu'elles fir
n'est pas de l'Histoire de Bretagne.

1405. L'année 1405. fut fort tranquille
Bretagne, les habitans de saint Bri
firent quelque rebellion contre les O
ciers du Duc qui executoient ses ord
pour une nouvelle imposition, il y envo
le Comte de Richemont son frere a
mille hommes, il fit arrêter les cou
bles contre lesquels il n'usa pas de gra
severité.

Dans les broüilleries qui arriverent
France aprés la mort du Duc d'Orle
que le Duc de Bourgogne avoit fait t
La Reine qui avoit part aux affaires d
ce temps de la maladie du Roy Cha
sixiéme pria le Duc de Bretagne de f
un voyage à Paris pour contribuer à
paiser les troubles ... iva fort acco
pagné.

Le Duc de Bo... isant de
de venir à Paris a... ommes d
mes, la Reine ne ... s attend
& pria le Duc de ... l'esco
jusques à Melun, ce ... ec to
ses troupes.

Le Duc de Bourgogn... lus
le Duc de Bretagne n... rt
il étoit vrai & il avoit
...osé au Duc de Bourgogn...

sa fille en Mariage à Olivier de Blois Comte de Peinthievre, dans la vûë de faire revivre la querelle pour le Duché, & de le faire Duc de Bretagne.

Dans le temps que le Duc étoit à Paris, Marguerite de Clisson Comtesse de Peinthievre avoit fait plusieurs attentats contre son authorité; qu'il ne fut pas possible de lui faire reparer tant elle étoit hautaine, & se tenoit forte de l'alliance que son fils avoit faite en épousant la fille du Duc de Bourgogne, le connétable qui étoit mort depuis peu, lui avoit prédit qu'elle ruïneroit sa maison, tant il l'avoit trouvée capable de mauvaises entreprises, le Duc n'ayant pû la ramener par la douceur, avoit résolu d'envoyer des troupes sur ses terres; quand il lui arriva d'en avoir besoin ailleurs, la Reine sa belle-mere qui étoit encore à Melun l'envoya prier d'aller à son secours avec le plus de bonnes troupes qu'il pourroit, pour la reconduire à Paris où elle se vouloit retirer & y mener son fils le Duc de Guyenne en sureté, parce que le party du Duc de [illegible]gogne se fortifioit beaucoup.

[illegible]uc ne se le fit [illegible]e deux fois, [illegible] pour son L[illegible] general en [illegible] Raoul Sire [illegible]rt, avec [illegible] quelques [illegible] d'assem- [illegible]e pour fa[illegible] dans le [illegible]esse de P[illegible] & ses [illegible]ha en B[illegible]ende- [illegible] à Me[illegible]uisit [illegible]oit [illegible]ou- [illegible]tem[illegible] de

six cens hommes, étoit conduit par l
Sire de Château-giron ; le Duc meno
le second & à sa tête marchoient la Rein
& le Duc de Guyenne, la troisiéme trou
pe qui fermoit la marche étoit com
mandée par le Sire de Malestroit : en ce
équipage il escorta la Reine & le Du
de Guyenne jusques au Louvre, traver-
sant la Ville, enseignes déployées, & s
Cavalerie la lance sur la cuisse, ses éten-
dars à la tête, où il y avoit une bergere
peinte avec ces mots, pensez-y ce que
vous voudrez, la devise du Seigneur de
Château-giron.

Les habitans de Paris qui étoient ga-
gnés pour le Duc de Bourgogne murmu-
rerent fort de voir des troupes étran-
geres dans leur Ville enseignes déployées
ils avoient fait un complot de charger la
nuit les gens du Duc dispersez dans la
Ville, ils avoient même tendu les chaînes:
au premier advis que le Duc en eut, il
fit assembler ses troupes & les mit en
bataille ; ceux de Paris étonnez envoye-
rent le Prevôt des Marchands & les E-
chevains assûrer le Duc qu'on avoit pour
lui tout le resp[illegible] lui étoit dû ; [illegible]
ce qui avoit [illegible] rumeur dan[illegible]
Ville n'étoit [illegible]lte du m[illegible]
peuple qu'on [illegible]re dans le [illegible]
voir ; aussi-tôt [illegible] furent abb[illegible]
tuës & la Ville [illegible]

Il vint nouvell[illegible] de Bour-
gogne avoit défait [illegible], ce qui
fit craindre qu'il ne [illegible], & ne
se rendist maître de [illegible] Reine

résolut dans son Conseil de se retirer à Tours, & pria le Duc de Bretagne de l'y conduire, ce qu'il fit; arrivé à Tours, le lendemain il s'en retourna en Bretagne.

Le Duc de Bourgogne ayant appris que le Roi & la Reine étoient sortis de Paris, résolut de les y ramener. L'entremise du Duc de Baviere détourna ce coup, & fit prendre jour à Chartres pour chercher remede aux maux du Royaume; le Duc de Bretagne qui ne faisoit que de rentrer chez lui, fut prié de s'y trouver, il y alla, & en partit aussi-tôt que les affaires du gouvernement furent reglées, il y eut entre le Duc d'Alençon Prince du Sang & lui quelque dispute pour la préseance, elle fut décidée en faveur du Duc d'Alençon.

Pendant l'absence du Duc, la Comtesse de Peinthievre continuant dans sa désobeïssance mettoit des étrangers dans ses places qui pilloient le Plat-païs: le Sire de Monfort Lieutenant general pour y remedier, alla attaquer le Château de la Roche-derien & celuy de Châteaulin sur Trieuf, les prit & y mit garnison pour le Duc.

La Reine d'Angl[illegible] mere du Duc [illegible] sçû son abs[illegible] les embaras [illegible]soit la Com[illegible]inthievre, [illegible] Comte de [illegible] descendit [illegible] Bréal don[illegible] Comte [illegible]res il pr[illegible]u qu'il [illegible] brûler t[illegible]aisons [illegible] long-t[illegible] [illegible]duroi[illegible] en

France, il se fit une assemblée à Gyan si Loire pour tâcher d'appaiser les differens le Duc y fut convié & y alla, mais ne s'y fit rien.

Le Duc envoya son Chancelier & Tristan de la Lande à Paris pour confere avec le Duc de Bourgogne tuteur di Comte de Peinthievre qui avoit épousé s fille, cette conference produisit quelqu accommodement, la terre de Montcontou fut cedée au Duc, & il y eut quelques autres articles reglés sur leurs differens.

Les Princes de France envoyerent le Comte d'Armagnac pour tâcher d'obtenir du Duc de se trouver avec deux mille hommes à Paris à une assemblée où il s'agissoit d'ôter le gouvernement au Duc de Bourgogne, le Duc s'excusa & n'y voulut point aller; il fut prié de permettre du moins au Comte de Richemont d'y aller & d'y mener ceux qui le voudroient suivre, ce qui fut accordé; il se passa entre les Princes de grandes hostilitez, le Sire de Combour fut commandé avec mille Bretons pour garder le pont de S. Cloud, le Duc de Bourgogne le vint attaquer avec des troupes superieures, força le poste & passa les Bretons au fil de l'épée, le Sire de Combour & Messire Guillaume Bataille Chevalier [illegible]tons y furent fai[illegible] prisonniers.

Le Duc de Bou[illegible] alla assieger Bou[illegible]ges, Gilles de [illegible] étoit dans l[illegible] party du Duc de [illegible] & le Comt[illegible] de Richemont [illegible] celui du Duc d'Orleans, Gill[illegible]agne mou-

rut à ce Siege ; le Comte de Richemont avoit mené pour son parti seize cent hommes à cheval tous Chevaliers ou Ecuyers, entre lesquels on nomme, Messire Armel de Châteaugiron, le Vicomte de la Belierre, Messire Eustache de la Houssaye, Messire Alain de Beaumont, Messire Guillaume de la Forest & Messire Jean de Rosnivinen, tous experimentés capitaines. Le Comte de Richemont prit la Ville de Laigle, & servit utilement son party.

L'an 1413. il prit envie à la Duchesse de Bretagne d'aller visiter le Roy son pere & la Reine sa mere, ce qui luy fut facilement accordé ; & Richard de Bretagne depuis Comte d'Etampes, donné pour la conduire avec grand nombre de Seigneurs & gentils-hommes du païs : elle y demeura quelques mois avec toute sorte d'agrémens & de contentement. 1413.

Le Roi luy promit de luy rendre Saint Malo qu'il tenoit il y avoit long-temps ; le Duc de Berry lui fit de grands presens, il lui donna une bague de grand prix, qu'on nommoit le ruby de la caille qui avoit été autrefois aux Ducs de Bretagne ; revenuë en Bretagne en l'an 1414. 1414.
elle devint grosse & accoucha d'un fils qui eut nom François. Le Duc de Guyenne [illegible] de la Duchesse [illegible] nvoya David de [illegible] re Seigneur [illegible] rcour pour le [illegible] les fonds de [illegible] en son nom. [illegible] d'Angleterr[illegible] e la guerre [illegible] Roi de [illegible] oya prier [illegible] ecourir [illegible] a avec [illegible], & [illegible] jour-

nées de l'armée du Roi quand la batai
d'Azincour se donna.

Le Roi avoit pris tant de confiance
ses forces qu'il ne voulut pas attendre
jonction du Duc de Bretagne ; il don
la bataille contre l'avis de son Conn
table, & du Marêchal de Boucicault, av
l'évenement qu'un chacun sçait ; le Com
de Richemont y commandoit quelqu
troupes de sa nation, il fut blessé
pris, il y mourut plusieurs de ceux qu'
commandoit Messire George Chesnel, Be
trand du Busson, Messire Georges & Jea
de Malestroit, Bertrand de Blois, Messi
Bertrand de Montauban, le Sire de Com
bour qui commendoit trois cens archers
le Vicomte de la Bellierre: Jean de Coet
quen, Messire Jean de la Forêt, Guil
laume le Vayer, & cinq ou six cent Che
valiers ou Escuyers tous Bretons : Mes
sire Edoüard de Rohan, Messire Olivie
de la Feuillée, & Messire Jean Giffar
demeurerent prisonniers.

Le Duc alla trouver le Roi à Roüen
qui en reconnoissance de ce qu'il l'étoi
venu secourir en si bon équipage, luy ren-
dit la Ville de [illegible] Malo.

Le Duc [illegible] Malo pour y [illegible]
mander le S[illegible] Seigneur de [illegible]
teau-neuf, il [illegible] ettre en posse[illegible]
en personne [illegible] les sermens [illegible]
habitans qui [illegible] des lettres d'a
bolition du pass[illegible] nt accordé[illegible]
aprés que les pri[illegible] geois eurent
demandé pardon [illegible] le genoui[illegible]
en terre.

Les affaires étoient bien brouillez en France, deux Bretons y étoient en grande considération, Messire Pierre de Rieux, & Messire Tanguy du Chatel.

Le Duc de Bretagne fit encore un voyage à Paris pour tâcher d'établir quelque union entre les Princes; ses soins n'eurent pas grands succez, il se retira dans ses Etats, ne se voulant plus mêler des affaires de France, & vêcut chez lui en paix.

Vingt-cinq mille familles de Normandie se refugierent en Bretagne, où on les reçût volontiers; ce qui fit augmenter Rennes, & enfermer dans l'enclos des murailles le lieu qu'on nomme la Basseville.

Dans le milieu de ses Etats étant dans une profonde tranquilité, le Duc éprouva une étrange fortune, ceux de la maison de Peinthievre ne pouvoient prendre en gré d'avoir perdu le Duché. Marguerite de Clisson qui étoit une femme inquiete & entreprenante, étant trop foible pour faire la guerre ouvertement, se mit en tête de pratiquer une trame sourde; elle y engage ses enfans qu'elle y avoit entretenu en de mauvaises dispositions [illegible]ar des plaintes continuelles. Elle leur [illegible]suade qu'il faut ga[illegible] la confiance du [illegible] pour pouvoir l[illegible] dans le piege, [illegible] disposer : O[illegible]te de Pein- [illegible] à Nantes [illegible]r au Duc, [illegible] confiance [illegible]ndes soû- [illegible] lui prop[illegible]oir faire [illegible] Comte[illegible] de la [illegible] de C[illegible], l'as- [illegible]oit [illegible]t de

l'y voir, & qu'elle n'oubliroit rien p
luy faire trouver le lieu agreable, il lui
qu'il y auroit des Dames & qu'il espe
qu'il y recevroit quelque contentemen

Le Duc qui étoit jeune ne pouvoit p
dre de défiance d'un homme qui lui
loit si gracieusement & avec tant d
parence de franchise & d'amitié: le Co
partit, & dit qu'il alloit avertir sa n
& tout preparer pour la reception du D
quand il fut parti quelque homme
dent remontra au Duc que c'étoit b
coup hazarder de se mettre à la m
de ses anciens ennemis sans necessité,
la Comtesse avoit fait voir sa mau
volonté en plusieurs occasions, & q
ne changeoit pas si subitement.

Le Duc méprisa l'avis, & parti
Nantes avec peu de monde pour n
embarasser la Comtesse chez elle, il a
avec lui son frere Richard, Me
Jacque de Dinan Marêchal de Bretag
le Sire Doudon, Messire Olivier de M
ny, Messire Olivier de Lannion & q
ques gentils-hommes.

Le Duc passa au Loroux petite v
& une petite riviere sur un Pont, un
au delà il trouva [illegible] in d'un bois
embuscade de qua[illegible]ommes à ch
qui le chargerent [illegible] choit suiv
peu de gens & à [illegible] voulut r
tre en défense, [illegible] lé du
étoit cause qu'il av[illegible] monde
prés de luy, Messi[illegible] Busso
fut grievement blessé [illegible] le B
manoir eut un bras [illegible] c

de ſabre en voulant couvrir & garantir le Duc, qui pour le dire en peu de mots, fut enlevé ſur un mauvais cheval pieds & poings liez & les yeux bandez, & mené jour & nuit en une priſon au Château de Palluau en Poitou qui appartenoit au Comte de Peinthievre.

Le Duc dans ſon affliction eut recours à Dieu, & fit des vœux qui furent depuis convertis en d'autres bonnes œuvres par le Pape Martin cinquiéme.

La priſe du Duc fit une rumeur generalle dans le païs, les Seigneurs & Barons monterent à cheval, allerent trouver la Ducheſſe qui étoit accablée de douleur à Vannes, ils furent d'avis qu'elle vint incontinent à Nantes pour être plus proche des affaires : un chacun prit à cœur de tirer raiſon d'une ſi déteſtable action, & promit d'y employer tous ſes moyens. La Ducheſſe offrit ſes bagues & joyaux & toute la finance qui étoit dans les coffres du Duc, elle montroit ſes petits enfans pour animer ſes ſujets à la vengeance, il n'en étoit pas beſoin, chacun étoit fort irrité d'un fait ſi atroce : on prit un jour pour s'aſſembler, & chacun alla donner [illegible] d'avoir des gens de guerre & des é[illegible]res. Le jour venu [illegible]nne ne man[illegible] rendez-vous [illegible]ueſtion de [illegible] les Chefs qu[illegible] Vicomte [illegible] Baron de V[illegible] Laval, [illegible] la Bellier[illegible]igneurs d[illegible]nt, de [illegible]ieux; [illegible] Combo[illegible]ntin, [illegible]ctqu[illegible]iral

de Ponhoet qui prirent la charge de l'a
mée.

La reveuë des troupes assemblées q
fit Raoul Sire de Coetquen Marêchal
Bretagne montoit à cinquante mille hor
mes portant les armes.

Les forces particulieres de Renne
Foulgeres & Monfort sous le command
ment de Messire Jean de Penhoet, Ch
valier & Amiral de Bretagne, se trouv
rent monter à 468. hommes d'arme
59. Arbalestriers, & 255. Archers co
duits par 15. Chevaliers leurs Càpitaine
Sçavoir, Messire Jean de Penhoet, Besi
cousin, Jean de Pontplancoet, Jean
Boutteville, Alain de Penhoet, Guilla
me de Ploeuc, Roland de Kſaliou, T
guy de Kmaon, Olivier le Moine, R
bert de Kgoeset, Jean de Langenai
Pregent Coetmen, Alain Penmarch, He
du Chastel, Jean le Barbu.

Il faloit un General qui ôtat la jalo
des concurrens au commandement,
envoya supplier le Roy d'Angleterre
qui étoit devant Melun de donner la
berté au Comte de Richemont prisonn
depuis la journée d'A[illegible]our, avec p
messe qu'il retabliro[illegible]son l'occas
passée, où qu'on p[illegible] telle ran
il plairoit au Roy [illegible]au le p
on ne gagna rien [illegible] qu'il é
prévenu de certaines [illegible] de M
lin qui rendoient le C[illegible]hem
à craindre.

Cependant l'armée de[illegible]
Sire de Rieux conduisoit, [illegible]

elle attaqua Lamballe qui aprés quelque resistance se rendit : & on y mit garnison ; de-là on marcha à Quingamp, à la Roche-derien, à Châteaulin, à la Rochesvart qui ne se défendirent point, on alla attaquer Broon qui se défendit ; la Duchesse manda que la garnison de Chantoceaux faisoit des courses, elle prioit qu'on menât l'armée de ce côté-là, on laissa le Sire de Monfort avec quelques troupes pour tenir Broon bloqué. L'armée alla passer la riviere de Loire au-dessous d'Ancenis avec de l'artillerie, & des machines qu'on avoit tirées de Ploermet & de Vannes, & arriva devant Chantoceaux, forte place assise sur un Roch : les Seigneurs commencerent ce Siege & y firent des lignes pour être à couvert des surprises, résolus de ne point décamper qu'ils ne fussent maîtres de la place ; on fit des batteries pour ruïner les défences & faire brêche, ce qui devoit être long à cause de l'épaisseur de la muraille.

Le Comte de Peinthievre cherchoit du secours de tous les côtez pour faire lever le Siege, & un jour Charles son frere vint donner tête baissée dans les lignes, il trouva des gardes par tout, & fut repoussé ;
[illegible] redoubla les batteri[illegible] qu'on continua
[illegible] jour, ce qui [illegible] de l'inquietu-
[illegible] Comtesse [illegible] vre, & à
[illegible] femmes qui [illegible] nfermées
[illegible] la peur q[illegible] ne fût
[illegible] les saisit, [illegible] te pa-
[illegible] lle, & [illegible] capi-
[illegible] que la [illegible] ou-

voit faire descendre ses députez ; elle a
dans le Camp tous ses proches qui éto
bien disposez à ne la pousser pas à t
extremité ; il se fit une suspension d'ar
le traité suivit par lequel la Comtesse
bligeoit de representer le Duc sain & s
& pour reparer le forfait se soûmettoi
jugement des Seigneurs, à qui elle
mettroit sa place ; & on lui perme
de se retirer où elle voudroit avec sa
mille, elle envoya incontinent avert
Comte de Peinthievre de la capitulati
& luy demander qu'il renvoyât incess
ment le Duc s'il vouloit jamais la
Le Comte de Peinthievre tres-fâch
renoncer à tant d'esperances, & d'a
fait une action qui étoit tres-blâmée
dont il ne profiteroit pas, ne sçavo
quoy se resoudre : il entra en negocia
avec le Duc, comme si volontairer
il eût résolu de luy rendre la liberté
tira de lui des promesses de luy re
toutes ses places, & de luy donner sa
en mariage. Le Duc s'y obligea par
ment, ne sçachant en quel état éto
ses affaires ; (il en fut dispensé depuis
le Pape Martin cinquiéme,) le Co
le fit mettre en liberté, & Monsieur
chard, le Marêchal de Bretagne & q
ques autres qu'il tenoit, & les fit cond
1420. au Camp devant Chantoceaux l'an 14
Il est facile de voir avec quelle joy
vit le Duc au Camp, elle ne pouvoit
plus grande, la Comtesse & ses en
eurent la liberté de se retirer, & le C
teau fut rasé, aprés quoy le Duc reto

na à Nantes où il fit mille remercimens aux Seigneurs, & leur donna des Fêtes accompagnées de grands presens.

Le Comte de Peinthievre & la Comtesse sa mere avoient promis de se presenter au Parlement en presence du Duc à jour assigné, & de déclarer que proditoirement ils avoient emprisonné le Duc & Monsieur Richard son frere, & qu'ils en demandoient pardon, grace & mercy, à ce jour assigné, les Etats se trouverent assemblés à Vannes, à la premiere séance Messire Jean Doquet Procureur general fit évoquer Dame Marguerite de Clisson, naqueres Comtesse de Peinthievre, Olivier, Jean & Charles de Blois ses fils qui ne comparurent pas; sur le défaut ils furent accusez, & leur procés fait & parfait. Ils furent condamnez à perdre la tête, & leurs biens furent confisquez ; ce procés avec toutes les circonstances du crime est rapporté par M. d'Argentré.

Pour l'execution de cet Arrest on leva une armée qui fut envoyée en Poitou sous les Ordres de Messire Bertrand de Dinan Marêchal de Bretagne, qui avoit avec luy les Seigneurs de Bodister, Busson, le Grand-Maître, Messire Guillaume Levêque, Messire Jean de Lannion, Guillaume le Quelleneuc, Jean de la Feuïllée, & Bertrand de Poües. Il alla assieger le Château des Essars ou plusieurs Gentils-hommes Bretons Vassaux du Comte de Peinthievre s'étoient enfermez lesquels voyant qu'ils ne pouvoient tenir long-tems n'y esperer aucun secours, composerent & pro-

mirent de rendre la Place à un jour fixe à midy, si l'armée du Duc n'étoit défaite par le secours qui leur viendroit, & à condition que le Maréchal de Bretagne feroit rendre leurs terres à Guillaume le Danais, Capitaine, à Eon de Quelleneur son Lieutenant, à Jean Delou, Olivier de Kmagoet, Thibaud de la Villeon; Roland & Simon du Quelleneur, Alain Gourion, Colin du Breil, Jean Videlou; Simonet de la Forêt, & Geffroy Kmoisan, tous Gentils-hommes Vassaux du Comte de Peinthievre qui s'étoient enfermez dans cette place; ils firent serment de fidelité au Duc contre tous.

Le Duc s'empara de toutes les terres qu'avoit le Comte de Peinthievre en Poitou, & comme il ne pouvoit y étendre la confiscation ordonnée dans son Parlement, le Regent du Royaume Fils de Charles sixiéme qui fut depuis Charles sept, les donna à Richard de Bretagne.

Le Duc saisit toutes les terres qu'avoient les Seigneurs de Peinthievre dans le Duché, & furent données & departies à plusieurs, dont M. d'Argentré fait le détail. Le Comte de Peinthievre ne revint jamais en Bretagne depuis l'Arrêt, il vécut & mourut en sa terre d'Avennes en Hainault.

Le Comte de Richemont étoit prisonnier sur sa parole à la suite du Comte de Suffolch qui faisoit la guerre en Normandie; les Seigneurs de Combour & de Montauban l'allerent visiter à Pontorson, ils étoient assez forts pour entreprendre de

l'enlever, ce qu'il ne voulut pas permettre. Il avoit donné sa parole à laquelle il ne voulut jamais manquer, le Duc même l'alla visiter au Pont d'Entrain, & luy fit les mêmes propositions qu'il refusa; aussi les Anglois luy laissoient-ils toute liberté, tant ils le jugeoient homme de bien incapable de les tromper.

Le Duc de retour à Rennes, le Roy d'Angleterre envoya pour traiter alliance avec luy, il y prêta l'oreille, mécontent de ce que le Roy de France avoit consenty à son enlevement; cette proposition du Roi d'Angleterre toute secrette qu'on vouloit qu'elle fût, parvint à la connoissance du regent de France qui chercha à en détourner le Duc, & l'asseura qu'il n'avoit eu aucune part aux entreprises qui avoient été faites contre luy; il étoit temps de parler; le Duc étoit fort irrité de ce qu'on avoit trouvé, le scellé du regent à Chantoceaux, & il étoit fort pressé par le Roy d'Angleterre, mais le Roy étoit son beaupere, qui étoit une alliance bien étroite: on le ménagea habilement, il consentit de se tenir à ses premiers sermens, & rompit toute intelligence avec le Roi d'Angleterre: il promit de se trouver à Sablé dans un mois pour conferer avec le Dauphin si on luy envoyoit des ôtages; car la trahison qu'il venoit d'éprouver l'avoit rendu fort défiant, on les luy envoya tels qu'il les voulut nommer, & ils demeurerent en Bretagne tout le temps qu'il fut à son voyage, il se fit entre eux une alliance tres-forte, promettant d'être ennemis des

ennemis, & de ne separer jamais leurs interêts.

Le Regent promit au Duc de luy conserver tous ses droits de souveraineté, honneur, préeminences & authorité, & même de s'armer contre les Seigneurs de Blois & leurs adherans, & de les prendre pour les faire punir de trahison; & le Duc promit quand le Regent feroit la guerre aux Anglois d'envoyer son armée joindre la sienne, à condition que le Président de Provence & quelques autres qui luy étoient suspects sortissent de la Cour. Il étoit stipulé que les gens des Estats approuveroient le traité, ce qu'ils firent volontiers : car l'alliance des Anglois leur déplaisoit toûjours.

Le Roi d'Angleterre ayant appris quelque chose de cette nouvelle alliance, envoya le Comte de Richemont son prisonnier & le Comte de Suffolch pour rompre le coup, il étoit trop tard, & leur voyage fut inutile.

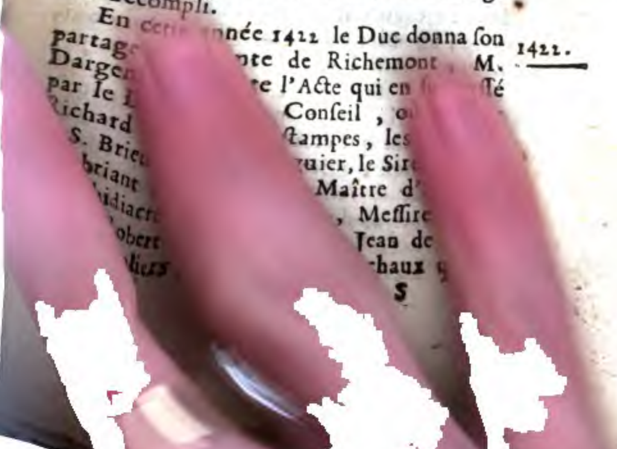
Il fut résolu que Richard de Bretagne, Monsieur, meneroit des troupes au Dauphin, qui arriverent si à propo[illegible] qu'elles aiderent fort à luy faire ren[illegible]dame la Dauphine détenuë à Pari[illegible] Anglois & les Partisans du Du[illegible]gogne : en reconnoissance de [illegible] le Roy luy donna le Comté d'E[illegible] le tenir perpetuellement de luy [illegible] mage lige, ce qui fut depuis co[illegible] le Regent devenu Roy.

[illegible]nnée moururent le R[illegible]

gleterre & le Roi de France Charles si-xiéme.

Le Roi d'Angleterre mort, le Comte de Richemont qui crût être quitte du serment qu'il lui avoit fait, prétendant que c'étoit à lui personnellement, revint en Bretagne sans payer de rançon ; il voulût bien-tôt aprés aller visiter le Duc de Bourgogne son cousin ; il y fut recueilli fort agreablement : on proposa son Mariage avec la sœur aînée du Duc de Bourgogne veuve du Duc de Guyenne mort devant le Roi Charles sixiéme son Pere ; le Comte vint en communiquer avec le Duc son frere, ils allerent tous deux à Amiens visiter le Duc de Bourgogne, & conclure ce Mariage.

Il y avoit quelque difficulté à passer en Normandie, que les Anglois tenoient quoiqu'il y eût treve. Le Duc de Bethfort qui y commandoit leva toutes les défiances en envoyant des sauf-conduits. Il fit bien plus, il vint prendre le Duc & le Comte à l'entrée de Normandie, & les conduisit jusques à Amiens où le Mariage fut accompli.



En cette année 1421 le Duc donna son 1421.
partag[illegible] [illegible]nte de Richemont, M.
Dargen[illegible] [illegible]e l'Acte qui en [illegible]
par le [illegible] Conseil, o[illegible]
Richard [illegible]tampes, les
S. Brie[illegible] [illegible]uier, le Sir[illegible]
briant [illegible] Maître d'[illegible]
[illegible]idiacr[illegible], Messire
[illegible]obert [illegible] Jean de
[illegible]liers [illegible]haux [illegible]

ſont pas nommez.

1424. L'an 1424. les Anglois qui tenoient Normandie faiſoient la guerre à leu voiſins, ils furent défaits à la Gravell frontiere de Bretagne en une occaſion (étoient deux Seigneurs de la Maiſon (Laval, & Meſſire Pierre le Porc Breton André de Laval fort jeune y fut fait Chevalier.

Ils aſſiegerent le Mont S. Michel, l ſeule Place de Normandie où ils n'étoien pas les maîtres. Le Duc qui ne les vouloit pas pour voiſins ſi proches, réſolut d faire lever le Siege, il employa dans cett entrepriſe Guillaume de Monfort Cardinal & Evêque de S. Malo, les Sires de Combour & de Beaufort Amiral de Bretagne, les Seigneurs de Montauban, de Coetquen, & grand nombre de Chevaliers & d'Eſcuyers qui réſolurent d'attaquer ceux qui tenoient la Place inveſtie ; ils équiperent ſecrettement leurs vaiſſeaux, mirent des gens de guerre deſſus, la plûpart archers, ayant pour Chef le Seigneur de Beaufort, ils mirent à la voile, & allerent attaquer les Anglois : le combat fut rude, les Bre[illegible] bordage, les co battant main [illegible] leur firent pe cœur, ils ſe [illegible] ant qu'ils p voient de la r[illegible] ſe ſauver à voile : ceux qu[illegible] rre ſe voya abandonnez, qu[illegible] s retranchemens, & ſe reti[illegible] ite, ce qui donna moyen de r[illegible] lace. Cett Victoire fit beauco[illegible] & grand plaiſir au Roi de Fr[illegible] lle con-

servoit l'unique Place qu'il eût en Normandie.

Le Roi de France fit offrir l'épée de connétable au Comte de Richemont, qui aprés quelques difficultez l'accepta du consentement du Duc son frere.

Le Roi ayant perdu la bataille de Verneuil envoya le Connétable en Bretagne pour faire quelque levée d'hommes, & quelque temps aprés Tanguy du Châtel pour demander du secours au Duc, qui répondit qu'il n'en donneroit pas pendant que le President de Provence & quelques autres qui avoient conseillé l'entreprise faite contre lui, seroient à la Cour.

Le Roi envoya en Savoye où on lui refusa de même de le secourir, parce qu'il tenoit auprés de lui Tanguy du Chatel qui avoit été soubçonné de la mort du Duc de Bourgogne.

Le President de Provence conservoit toûjours son credit quoiqu'il eût des ennemis puissans, & de qui le Roi avoit besoin; il avoit tant de pouvoir qu'il vint à bout de rendre de mauvais offices au Comte de Richemont connétable qui étoit [illegible] Bretagne, où il apprit que le Roi é[illegible]ritablement irrité [illegible]croyant pas [illegible]uitter la partie [illegible]etit com[illegible]ue le Préside[illegible]olut de [illegible]rge, & de [illegible]x be[illegible]at, avec q[illegible]oupes [illegible]ées, & la [illegible]ui le [illegible] : il avo[illegible]au[illegible] Seign[illegible]n[illegible]gne; [illegible]e

Porhœt, le Sire de Raix, les Seigneurs de Beaumanoir, de Château-neuf, de Rostrenen, de Montauban & beaucoup d'autres. Il suivoit les pas du Roi qui l'évitoit : sur ces entrefaites Tanguy du Chatel revenu de Bretagne offrit de quitter la Cour pour ne mécontenter pas les Princes, & conseilla au Roi de ne pas perdre ses parens & ses amis puissans qui lui étoient si necessaires dans la conjoncture de ses affaires pour des gens de si peu de poids que ceux qui causoient les mécontentemens : le Roi le crût, & renvoya le President de Provence, pour lui le Roi qui le nommoit son pere, le fit Senechal de Beaucaire, luy donna quinze archers pour la sûreté de sa personne, eut soin de lui conserver ses Etats & pensions, & le congedia avec l'esperance de le rappeller un jour.

Le Roi ayant chassé le President de Provence crût avoir satisfait le Duc de Bretagne, & comme il avoit besoin d'un prompt secours, il lui envoya dire qu'il s'étoit défait de ceux qui lui déplaisoient, & qu'il le prioit de le secourir comme son bon frere contre les Anglois qui s'avançoient tous les [illegible] ruïne du Royaume.

Le Duc voul[illegible] les envoyez d[illegible]
Roi en presence [illegible] onseil où le[illegible]
avis furent bien [illegible] lusieurs qui
opinoient à refuse[illegible] au Roi, di-
soient que les Fra[illegible] mal dans
leurs affaires, & le[illegible] issans au
voisinage de Bretag[illegible] François
dans la prospetité a[illegible] urs été

imperieux & prêts à empieter ſur les droits du Duc, qu'ils n'étoient gracieux que dans l'adverſité : à ces raiſons-là ils en ajoûtoient beaucoup d'autres. Le Duc aprés les avoir écoutez ſuivit les mouvemens de ſon cœur, qui lui diſoit qu'il ne pouvoit manquer à un ſi proche allié dans ſes beſoins ; c'étoit auſſi ſuivre la raiſon d'état ; car les Anglois devenus trop puiſſans euſſent été de dangereux voiſins : il répondit donc qu'il ſecoureroit le Roi de tout ſon pouvoir, & qu'il eût été à propos qu'il ſe fût approché en quelque lieu où il eût pû l'entretenir pour prendre des meſures enſemble ſur les affaires preſentes.

Le Roi tres ſatisfait de la réponſe du Duc, le fit avertir qu'il viendroit au devant de lui juſques à Saumur, où il le prioit de ſe trouver : le Duc y alla accompagné de ſes Seigneurs & Barons, & arrivé le premier, il alla au devant du Roi ; ils eurent dans la ſuite pluſieurs conferences ſur leurs affaires, & ſe donnerent des aſſûrances mutuelles d'une parfaitement bonne intelligence.

Le Duc de retour en ſes Eſtats fit aſſem-
[illegible] de toutes parts des gens de guerre ſur
[illegible]tieres à Foulgeres, [illegible]ouge & En-
[illegible] le Comte de [illegible]mont ar-
[illegible]
[illegible]e de Vvarvi[illegible]es An-
[illegible]nis le Siege [illegible]ontor-
[illegible]ſſa ſi fort q[illegible] ce-
lui [illegible]ndoit de [illegible] de ſe
ren[illegible]ſecouru d[illegible] de
[illegible]ur fixe[illegible],le

cours ne parroissant pas, la Place fut renduë.

Aussitôt que l'armée du Duc fut assemblée, il en donna le commandement à son frere le Connétable de France qui la fit marcher droit à Pontorson, d'où les Anglois depuis qu'ils s'en étoient rendus les maîtres, faisoient des courses continuelles sur les terres du Duc ; il l'attaqua en arrivant, l'emporta d'assaut, tailla la garnison en pieces, & fit démanteler la Ville : de là il marcha à S. James de Beuvron, que les Anglois avoient fortifié pour y tenir 7. ou 800. Soldats qui faisoient tous les jours des courses en Bretagne ; le Comte de Suffolch qui commandoit en basse Normandie pour le Roi d'Angleterre, en avoit fait une depuis peu avec 12. cens hommes, & avoit tout pillé jusques à Rennes ; il s'étoit retiré par Tintiniac & S. James où il avoit laissé de ses troupes & des ordres pour achever les Fortifications.

Le Connétable se campa devant, fit de frequentes attaques & fut toûjours repoussé ; les assiegez faisoient même souvent des sorties : comme les [illegible]es n'étoient pas payées, & que l[illegible]roit en longueur, les soldats [illegible]t & menaçoient d'abandonn[illegible]ignes ; le Connétable en avoit [illegible] au Roi & au S. de Gyac qui [illegible] Finances, c'étoit inutilemen[illegible]re redoublant, le connétable [illegible] qu'il ne pouvoit plus retenir [illegible]sans [illegible]ent, résolut de tenter u[illegible]rt, [illegible]faire donner un assa[illegible]r [illegible]s surpris pendant [illegible]

les Anglois qui étoient en nombre considerable à Avranches, il détacha de son armée un corps de deux mille hommes pour occuper les passages ; celui qui le commandoit ne voyant paroître personne, jugea qu'il pouvoit revenir au Camp: ceux qui étoient attachez à l'escalade le virent marcher enseignes déployées ; ils crûrent que c'étoit les Anglois d'Avranches qui leurs alloient tomber sur les bras ; la peur les saisit & ils abandonnerent leurs échelles.

Les Assiegez s'en étant apperçûs firent une sortie à propos qui acheva facilement de mettre en désordre des gens qui ne songeoient déja qu'à se retirer. Il s'en noya beaucoup dans un marais, à côté duquel il faloit passer par un défilé, on fut obligé de laisser l'artillerie, & on y perdit enseignes & étendars, les Seigneurs de Molac & de Coetivi, Messire Alain de la Motte & son fils, Guillaume Eder & plusieurs autres capitaines y furent tuez ; l'Amiral de Penhoet qui commandoit à une attaque d'un autre côté de la Ville se retira en bon ordre : peu de temps aprés [illegible] troupes du Roi se débanderent, & les [illegible]ns furent ramen[illegible]ntrain & à [illegible]res par le Conn[illegible] [illegible]ancelier de M[illegible] reçût de [illegible]proches pou[illegible] pas en- [illegible]de au Camp[illegible] [illegible]6. les Seig[illegible]âteau- 1426.
[illegible]umanoir, [illegible], de [illegible]de Mont[illegible]eau- [illegible]le Va[illegible] de

Rostrenen, le Vicomte de la Belliere, Messire Rolland Madeuc entrerent dans Pontorson & en rétablirent les Fortifications. Les Anglois assemblerent mille hommes pour les inquietter, les Bretons sortirent, les chargerent & les mirent en deroutte : la nuit survenuë en sauva une partie; le Connétable étoit venu visiter les Fortifications de la place, il se retira quand il la crût en état de quelque défense, & la laissa sous les ordres du S. de Rostrenen, qui avoit pour Officiers sous luy le Sire de Beaufort, Messire Jean le Vayer & Ouschar; ils la garderent en repos durant tout l'hyver : le printemps venu ils firent quelques courses du côté d'Avranches : le Sire de Rostrenen un jour rencontra les ennemis qu'il poussa jusques aux portes d'Avranches; comme il se vouloit retirer il trouva une nouvelle troupe de 400. hommes qui battoient la campagne, il fut enveloppé entre la garnison & eux, & fait prisonnier avec environ 140. des siens. Il n'eût que deux hommes tuez, le Duc envoya aussitôt les Sires de Châteaubrian & de Beaumanoir, pour prendre le commandement de la Ville & en faire continuer les Fortifications.

Le Comte de Vvarvich arrivé depuis peu au gouvernement de Normandie, ne pouvant souffrir qu'on fortifiât Pontorson à sa vûë, assembla ce qu'il pût de troupes & le vint assieger : le Duc de Bretagne qui ne jugeoit pas la place encore tenable, manda qu'on l'abandonnât, les Bretons qui y étoient se firent forts de la défendre;

les François & les Ecossois s'en retirerent de bonne heure : ce fut au commencement du Carême de l'an 1416. que le Comte de Vvarvich se vint camper devant Pontorson, il fit faire des lignes & dresser des batteries de Canons & d'autres machines propres à battre des places : les assiegez étoient de braves hommes qui faisoient tous les jours quelque sortie ; le Duc qui voyoit les Anglois avec des forces considerabl.s eut peur qu'aprés avoir fini cette expedition, il ne leur prît envie d'entrer en Bretagne ; il manda toute sa Noblesse à Dinan, & aprés avoir fait une reveuë generalle dans la pleine de Vaucouleur, il en congedia une partie & retint l'autre auprés de lui : de ceux qui étoient retenus furent les Seigneurs de Châteaugiron, de la Hunaudaye & le Vicômte de la Belliere, le Baron de Coulonces de Normandie tres-mécontent des Anglois qui avoient ruïné ses terres, s'étoit refugié auprés du Duc ; il proposa d'enlever les vivres qu'on menoit au Siege par des défilez qu'il connoissoit, où il étoit facile de dresser une ambuscade, on suivit son avis ; les Anglois ayant découvert l'embuscade, firent changer la marche de leur convoy. Le Comte de Vvarvich avoit envoyé Des-
[illegible]s avec cinq cens hommes pour l'escor-
[illegible] Châteaugiron [illegible] la Hunaudaye qui
[illegible]ient l'e[illegible], marcherent à
[illegible] vivement : il
[illegible]ent les plus
[illegible]oupes du
[illegible]rent si

bien Deſcales, que les Bretons furent enveloppez. Le Baron de Coulonces qui avoit conſeillé l'entrepriſe y fut tué des premiers les Seigneurs de Châteaugiron, de la Hunaudaye, Meſſire Guillaume Levêque Meſſire Robert Guitté, Olivier Thomelin, Meſſire Pierre le Porc, demeurerent ſur la Place, & le Vicomte de la Belliere priſonnier.

Le Connétable vint en Bretagne & amena Stuart connétable d'Ecoſſe, qui venoit de la part du Roi pour prier le Duc d'aſſembler une armée pour faire lever le Siege ; le Duc répondit qu'il ne haſarderoit pas ſa Nobleſſe pour ſauver une Place de ſi petite importance, que ceux qui y étoient demeurez y étoient malgré luy & avoient été cauſe de la perte de beaucoup de gens de bien qui les avoient voulu ſecourir.

Les Anglois ennuyés de la longueur du Siege, auparavant de faire les derniers efforts, offritent aux aſſiegez de les laiſſer ſortir avec armes & bagages, ce qu'ils accepterent ; parce que les vivres leurs manquoient, & qu'ils n'avoient aucune eſperance d'être ſecourus.

Auſſitôt aprés la reddition de Po[illegible], le Duc de Bethfort qui prenoit [illegible] Regent en France ſous l'authori[illegible] d'Angleterre qui ſe diſoit Roi de [illegible] partit de Roüen avec une grande [illegible] réſolu de venir faire la guerre en Br[illegible] Le Duc de Bretagne qui ne ſe voyo[illegible] aſſez fort pour reſiſter à un ſi puiſſan[illegible] nemy, [illegible] n'y avoit aucun ſou[illegible]

ment à esperer
cablée d'affaire
ciation, & env
de paix: l'Anglo
se rendit fort d
plûtôt que la pa
qu'il imposa, fu
à toutes les al
Roi de France,
Roi d'Angleter
trois mois apr
ce traité se fit
& Barons de l
partie obligez
les noms de ce
çois fils aîné
tous les Evêq
lier, Alain de
les Sires de Ri
de Coetmen,
de Guimené,
Combour, D
Bretagne, l
Malestroit, d
Pl[illegible] Kaern
g[illegible] ed
t[illegible]
Ju[illegible]
Ch[illegible]
le Si[illegible]
Olivie[illegible]
Sir[illegible]
Ch[illegible]

rapporté les noms dans le même ordre qu[illegible]
M. Dargentré.

1429. En l'an 1429. les Estats acheterent l[illegible]
Baronnie de Foulgeres pour l'unir a[illegible]
Duché.

Dans la même année le Sire de Raix & le Sire de Beaumanoir assemblerent quelques troupes & allerent prendre d'assaut le Château du Lude.

Le Duc Jean cinquiéme avoit deux filles qu'il voulut marier, l'aînée qui avoit nom Isabelle, au Roi de Scicile, & la cadette qui avoit nom Marguerite, au Comte de Laval fils du Comte de Monfort, lequel en épousant l'heritiere de Laval avoit promis d'en faire prendre le nom à ses enfans. Le Mariage avec le Roi de Scicile fut conclu & la Ceremonie faite par Procureur ; celle que devoit épouser le Comte de Laval, mourut auparavant que le Mariage pût être accompli, par ce qu'elle n'avoit que neuf ou dix ans.

Le Duc qui aimoit fort le Comte de Laval, lui fit épouser avec dispense du Pape celle qui étoit accordée au Roi de Sicile : la Duchesse s'y opposa autant qu'elle put, plusieurs le trouverent étrange, mais le Duc voulut être le m[illegible] le Mariage se fit. Le mécontente[illegible]oi de Scicile fut appaisé par le [illegible] Yolande sa sœur avec François [illegible]onfort fils aîné du Duc, qu[illegible]nisé à Nantes avec de grandes [illegible]s en

1431. l'an 1431. Pierre de Bret[illegible] épousa Françoise d'Amboise [illegible]e Loüis d'Amboise Comte [illegible]

& Seigneur de la Ville d'Amboise.

Le Duc d'Alençon qui étoit fils d'une sœur du Duc, vint en Bretagne sous pretexte de le visiter, avec dessein de lui enlever quelqu'un qui lui fût cher pour lui servir de gage de ce que le Duc lui devoit de reste pour les droits de sa mere ; il eût même voulu emmener le Comte de Monfort s'il eût pû l'avoir en sa disposition, & dans cette veuë il lui proposa plusieurs parties de Chasse ; n'en pouvant venir à bout, il prit congé du Duc, qui voulant lui faire honneur, lui donna son Chancelier pour le conduire. Le Duc d'Alençon l'attira le plus loin qu'il put sous differens pretextes, des agrémens qu'il trouvoit en sa conversation, & de lui vouloir parler d'affaires ; quand il le crût assez éloigné, il lui declara qu'il l'emmeneroit pour obliger le Duc à lui payer ce qu'il lui devoit, ce qu'il refusoit depuis si long-temps : il mena le Chancelier jusques au Château de la fleche, le Duc en fut fort indigné, fit mettre des troupes sur pied, & les envoya assieger le Château de Poencé où étoit le Duc avec les Duchesses sa mere & sa femme: l'armée du Duc arrivée
[illegible]evant la place, le Du[illegible]ençon en sor-
[illegible] le lendemain lui se[illegible] y laissa les
[illegible]esses ; il fit entre[illegible]mes dans
[illegible]au par une por[illegible] côté qui
[illegible] investi, & [illegible] chez
[illegible] ses amis p[illegible]tre en
[illegible]ever le Siege[illegible]ants
[illegible] les jour[illegible]sie-
[illegible] de fort[illegible]ue

voyant le Comte de Richemont, & que la place pourroit être forcée, ce qui seroit un grand malheur, parce que les Duchesses y étoient; il conseilla au Duc d'Alençon de se soûmettre & d'avoir recours à la clemence du Duc de Bretagne; il le crût, il écrivit des Lettres fort humbles & demanda pardon de sa faute qu'il reconnoissoit. Cette conduite désarma la colere du Duc, & donna moyen aux Comtes de Richemont & d'Estampes de parler de paix: elle fut faite, le Chancelier fut rendu, le Duc d'Alençon lui fit toute sorte de satisfactions, le siege fut levé, & jour pris pour se trouver à Château-briant où le Duc d'Alençon se reconcilia avec le Duc.

Le Duc de Bretagne fut convié d'envoyer un Ambassadeur au Concile de Bâle, il y envoya, & il y eut dispute pour la prescéance entre son Ambassadeur & celui du Duc de Bourgogne, Messire Philippe de Coetquis Breton Archevêque de Tours & Ambassadeur du Roi de France, fit donner par son éloquence & par son credit la prescéance au Duc de Bretagne; Philippe de Coetquis fut depuis Cardinal, il vint visiter le Duc en Bretagne à sa priere & y reçût de grands honneurs.

1438. En l'an 1438. mourut Richard de Bretagne Comte d'Estampes, son corps fut apporté à Nantes, & enterré dans l'Eglise de S. Pierre; il laissa un fils qui avoit nom François, & fut Duc deuxiéme de ce nom; un second fils qui mourut jeune, trois filles dont la premiere mourut en

bas âge, la seconde nommée Catherine fut mariée au Seigneur d'Argueil fils du Prince d'Orange, & l'autre fut Abbesse de Fontevraux.

En l'an 1440. mourut sans enfans Yolande Comtesse de Monfort, & fut enterrée en l'Eglise des Peres Cordeliers de Vannes.

Le Duc vêcut dans le milieu de ses Etats avec grande tranquilité pendant le cours de plusieurs années, ce qui rend l'Histoire de ce tems-là fort sterille.

Le Comte de Richemont Connétable de France qui faisoit la guerre avec beaucoup de réputation, attira auprés de lui plusieurs Bretons, M. d'Argentré m'apprend les noms qui suivent: Messire Henry de Ville-blanche, le S. de Broon Capitaine de Rennes, Messire Jean de Rosnivinen S du Plessis en Piré, qui fit prisonnier un Chef des Anglois dans une rencontre proche S. Denis Messire Jean de Malestroit, Olivier & Pregent de Coetivy, dont l'un fut Amiral de France, Messire Pierre de Rostrenen & Messire Geffroy de Couvran tous Chefs de grande valeur.

Le Duc obtint du Pape Eugene qu'il ne pourvoiroit aux Evêchez de Bretagne que de personnes qui seroient agreables aux Ducs.

La Comtesse de Richemont mourut cette année, & l'an d'aprés le Comte de Richemont, épousa Jeanne d'Albret.

En l'an 1442. mourut le Duc Jean cinquiéme qu'on nommoit le bon Duc, 1442.

il avoit regné l'espace de 43. ans quasi toûjours en paix, il laissa son païs florissant & riche, il étoit fort aimé de ses sujets, l'Histoire de son Regne fait son éloge, il étoit fort pieux, & fonda le Monastere des Cordeliers de Savenay proche Nantes.

Il laissa quatre enfans; François, Pierre, Gilles, & Isabelle mariée au Comte de Laval.

FRANCOIS PREMIER.

A Jean cinquiéme succeda François Comte de Monfort son fils, il étoit veuf; le Duc son pere avoit envoyé dés l'an 1440. Messire Jean Hingant & Messire Jacques de Pencoadic ses Ambassadeurs pour demander en Mariage Isabelle fille du Roi d'Escosse pour le Comte de Monfort son fils Le Roi d'Ecosse avoit promis qu'il la feroit amener en Bretagne; elle y arriva précisement au temps de l'advenement du Comte de Monfort, au Duché: il envoya au devant d'elle gran[illegible]ombre de Seigneurs & Gentils-homm[illegible] la conduisirent à Auray où il l'ép[illegible] sous la condition expresse, que si le [illegible] Ecosse mouroit sans enfans mâles, [illegible]elle lui succederoit au Royaume, [illegible]el-le eût sa sœur mariée au D[illegible] France.

Le[illegible]voit dépêché Mess[illegible] de la [illegible]ui fut depuis E[illegible]

Rennes pour supplier le Roi de permettre au Comte de Richemont de venir à ses nopces ; le Roi le permit, quoique le Comte lui fût necessaire à Gaure proche de Tholouse où il étoit ; plusieurs Bretons y servoient sous ses ordres : le S. de Châtillon, Guyon de Maluë, Messire Raoul Gruel, Messire Geffroy de Couvran, Messire Guillaume Vandel, Olivier de Quelen, Jean de la Houssaye, Paré du Parc, Guillaume de Launay, Olivier du Val, Robert de Quedillac, Olivier de Broön, Jean de Budes, Olivier de la Boessiere.

Le Comte de Richemont vint accompagné de grand nombre de Seigneurs, & trouva le Duc à Ploermel, & avec lui ses freres Pierre & Gilles de Bretagne, le Comte de Laval, le Comte de Porhoet, le Vicomte de Rohan, & le Vicomte de Leon ses fils, les Sires de Châteaubriant, de Rieux, de Derval, de Quintin, de Montafilam, Malestroit, Combour, Guimené, la Hunaudaye & du Pont Labbé; le Comte fut reçû avec de grandes manificences & fêtes, quoique le temps des nopces fût passé. De Ploermel le Duc [illegible] re son entrée à Rennes avec de [illegible] ceremonies, que M. Dargentré [illegible] qui sont di[illegible] le curiosité ; [illegible] fait Cheva[illegible] le Comte [illegible] à la fin [illegible] sse, il [illegible] aux Bar[illegible] firent

[illegible] iva la [illegible] faire 1443.
[illegible] mme[illegible] ant

du Roi d'Angleterre, faisant la Guerre en France, rencontra en Anjou le Maréchal de Loheac & le S. de Beuil avec quelques troupes qu'il poussa, & de ce pas vint assieger la Guerche; disant pour ses raisons que le Duc n'avoit pas renouvellé l'alliance qui étoit entre le Roi d'Angleterre & le Duc son pere. & qu'il s'étoit déclaré pour le Roi de France. Messire Pierre du Hassay, Bertrand de Pouës, Guillaume du Guesclin & quelques autres Gentils-hommes s'étoient jettez dans la Ville, ils ne la trouverent pas tenable, & la rendirent au Duc de Sommerset par composition.

Il se fit quelques propositions de paix entre les Rois de France & d'Angleterre: le Roi de France voulant prendre l'avis du Duc de Bretagne son neveu, l'envoya prier de se trouver au Conseil qu'il tiendroit là-dessus: le Duc l'alla trouver à Chinon, où il fut reçû avec toute sorte d'agrémens; on ne put conclure la paix, seulement une treve de deux ans où le Duc de Bretagne fut compris: ce fut en
1425. l'an 1445. à Chinon; le Duc y fit hommage au Roi qui donna une abolition aux Seigneurs de Bretagne de tout ce qui pourroit leur être imputé pour alliances faites avec les Anglois, & y furent nommez le Comte de Richemont & Pierre de Bretagne: en cette même année le Duc fonda les Chartreux de Nantes, & Jeanne Dalbret Comtesse de Richemont mourut.

Le Comte de Richemont épousa l'année suivante Catherine de Luxembourg

fille du Comte de saint Paul.

Il arriva une grande mesintelligence entre le Duc & son frere Gilles sur le partage qu'il pretendoit au Duché, il y entra bientôt beaucoup d'animosité ; le Duc fit accuser son frere devant ses Estats assemblés par son Procureur general de crime de Felonie & de Leze-Majesté ; on persuada au Roi de France qu'il entretenoit correspondance avec les Anglois, ce qui fut crû, parce qu'il avoit été nourri en Angleterre. Françoise de Dinan sa femme fut soubçonnée d'avoir consenti à l'entreprise qu'on faisoit contre son mary, dans la veuë d'épouser un cadet de la maison de Montauban, jeune homme qui lui étoit agreable ; on croit qu'il employoit toute son industrie pour entretenir la haine du Duc contre son frere, qui étoit si grande qu'il vouloit lui faire faire son procés ; on ne trouva pas de preuves suffisantes pour luy faire perdre la vie, mais il fut detenu en une prison fort resserrée où il mourut, aprés avoir beaucoup souffert pendant trois ans.

Le Duc ne lui survêcut pas long-temps, il étoit devant la Ville d'Avranches en Normandie quand il apprit la mort de son frere : la Ville prise, il rentra en Bretagne & tomba [illegible] la maladie dont il mourut.

Renaud du [illegible] -homme Breton acquit [illegible] dans [illegible] guerres d'Italie [illegible]

En l'an 1448. [illegible] vre étoit venu [illegible]

ni Guillaume son frere n'avoient jamais eu aucune part à la conjuration faite contre la personne du deffunt Duc, lequel ayant bien reconnu cette verité, avoit consenti de leur rendre le Comté de Peinthievre; il supplioit tres-humblement le Duc de les en laisser jouïr, ce qu'il leur accorda, à condition qu'ils renonceroient pour eux & leur niece, fille de Charles leur frere, à toutes prétentions au Duché en faveur du Duc, de ses freres, du Comte de Richemont son oncle, & du Compte d'Estampes son cousin, à quoi ils consentirent. Ce Traité est rapporté par M. Dargentré.

En cette même année 1448. les Anglois surprirent la Ville de Foulgeres où on vivoit sans précaution sur la foy de la treve, ils firent toute sorte de violences & de pilleries, le Duc en envoya ses plaintes au Duc de Somerset qui désavoüa l'action, mais ne la repara pas: le Duc en avertit le Roi, & le fit souvenir qu'il étoit compris dans la treve; le Roi prit l'affaire à cœur, & en fit porter ses plaintes au Roi d'Angleterre qui desavoüa tout de même ce qui étoit arrivé: à l'égard de la reparation, on s'assembla de part & d'autre à Louviers de l'obéïssance du Roi de France en Normandie pour en chercher les moyens Pendant les conferences, Messire Jean de Bresé Chevalier Capitaine de Louviers, le S. de Mauny & autres surprirent le pont de l'arche au nom du Duc de Bretagne par le secours d'un Marchand qui arrêta sa charette sous la porte, & donna le temps à gens appostés de s'en saisir; ensuite

de la place & de 120. Anglois qui y furent faits prisonniers : aprés cela le Roi fit dire que si on reparoit ce qui s'étoit passé à Foulgeres, le Pont de l'arche seroit rendu : l'assemblée de Louviers s'étant separée, le Roi envoya le Comte de Dunois, le Seigneur de Rais, le Seigneur de Coetivy Amiral, Messire Bertrand de Beauvau Seigneur de Pressigny Chevalier pour traiter avec le Duc, faire une ligue contre les Anglois, & prendre des mesures pour leur faire la guerre : la Ligue fut faite deffensive & offensive, avec assûrance de ne faire ni paix ni treve que d'un commun consentement.

Le Duc jura d'en observer les articles en presence des Ambassadeurs du Roy ; le Comte de Richemont Connétable de France, Pierre de Bretagne Comte de Quingamp, Guy Comte de Laval, Alain de Rohan Comte de Porhoet, François Seigneur de Rieux, Jean Sire de Derval, Jean Sire de Maleftroit Vicomte de la Bellierre, Jean Sire de Montauban Maréchal de Bretagne, Louïs de Rohan Seigneur de Guimené, Tristan de Quintin, Sire Robert d'Espinay Grand-Maître d'Hôtel de Bretagne approuverent & jurerent les conditions de la ligue.

Sur ces entrefaites les Villes de Conches, Cherberoy, Coignac & S. Maigrin furent surprises sur les Anglois par les serviteurs du Duc de Bretagne ; le Duc de Somerset en fit porter ses plaintes au Roi de France, qui répondit que si on reparoit ce qui étoit arrivé à Foulgeres,

que les Villes surprises seroient renduës; ce que les Anglois n'executant pas, le Roi résolut de leur faire la guerre; il fut convenu entre lui & le Duc, qu'ils leveroient chacun une armée, qu'ils feroient agir de concert contre les Anglois, le Duc avoit fait fortifier le Château de S. Aubin du Cormier, pour arrêter les courses des Anglois qui tenoient Foulgeres; le Sire du Pont qui y commandoit en tua un jour six vingt, & mena le parti qu'il avoit rencontré battant jusques aux portes de Foulgeres.

La Guerre étant declarée dans tout le Royaume, chacun s'y prepara, le Roy fit quelques entreprises; & comme le Duc devoit entrer en action aussi-tôt que lui, le Siege de Foulgeres fut résolu, on jugea que pour en faciliter la prise, il falloit commencer par les petites places que les Anglois occupoient au tour, qui eussent incommodé durant le Siege; il envoya le Sire de Loheac Maréchal de France; le Sire de Montauban Maréchal de Bretagne, le S Duval, le Sire de la Hunaudaye, Messire Geffroy de Couvran: Olivier de Broon & beaucoup d'autres Capitaines avec leurs compagnies pour prendre la Ville & Château de S. James de Beuvron où il y avoit une forte garnison qui battoit souvent la campagne: on fit faire une rude attaque en arrivant, la place fut battuë d'Artillerie, ce qui étonna les assiegez, qui le lendemain se rendirent à condition de la vie & bagues sauves; de-là on alla attaquer le Château de Tombelaine qu'on manqua, parce

que les échelles se trouverent trop courtes: c'étoit un Fort bâti sur un Rocher dans la mer ; Messire Jacques de S. Paul Lieutenant du Comte de Richemont prit Mortaigne.

En l'an 1449. le Duc fit assembler son armée, & voulut aller en personne faire la guerre en Normandie : il avoit six mille hommes de combat, les Seigneurs & Capitaines de son armée étoient Artur Comte de Richemont, le Comte de Laval, le Sire de Loheac son frere, les Sires de Rais, de Coetivy, de Derval, Destoutteville, Briquebec son fils S de Bossac qu'on nommoit Comte de Peinthievre à cause de Nicole de Bretagne sa femme, les sires de Malestroit, & de Coetquen, Joachim Rouault, Geffroy de Couvran, Guillaume de Rosnivinen Chevalier S. du Plessis en Piré, Capitaine de saint Aubin du Cormier ; avec ces forces il entra en Normandie, aprés avoir ordonné pour son Lieutenant Monsieur Pierre de Bretagne Comte de Guingamp son frere pour tenir Foulgeres blocqué, & garder la frontiere : il laissa auprés de lui le Vicomte de Rohan, le sire de Leon son fils, les sires de Rieux, de Kaer, de Combour, le Vicomte de la Belliere, le sire de Montauban Marêchal de Bretagne, les Seigneurs de Rostrenen, & de Penho[illegible] [illegible]m-bre de gens de guerre. 1449.

Le Duc marcha à C[illegible] voya investir par le sire [illegible] un corps considerable ; le [illegible] arriva [illegible] son armée & [illegible]

de la Ville ; celui qui y commandoit ne pouvant esperer de la conserver contre une telle armée, capitula & se rendit : le Duc y mit en garnison Messire Geffroi de Couvran avec sa compagnie, & fit marcher pour investir saint Lo. Le lendemain le Duc y arriva, on lui rendit tout de même cette place & en sortirent les Anglois bagues sauves ; sans perdre aucun temps le Duc fit marcher à Careantan qu'il assiegea, fit battre le Château ; & la brêche faite, les assiegez voyant qu'on se preparoit à monter à l'assaut, firent battre la chamade, & demanderent composition. Il leur fut accordé de sortir sans bagage & sans armes un bâton à la main ; le Duc y laissa Messire Olivier de Broon avec des hommes d'armes & des archers ; & suivant sa pointe, s'en alla prendre le pont Douré, Thorigny, Hamilly, Renonville, Hommet, Beufville, Hambie, Lamotte Levêque, la Haye, Dupuis, Launay, Briquebec & tout ce qui se trouva sur son chemin par force ou par composition ; il mit garnison dans toutes les places prises pour les tenir pour le Roi, il mena son armée devant Valoignes où s'étoient retirés les Anglois qui étoient sortis des places prises sur eux. Rothelin Anglois y command it qui eût bien voulu se défendre, il esperoit d'être secouru de ceux de son voisinage : ils lui manderent qu'il s'aidât comme il pourroit ; il ne balança plus, il rendit la Ville, & Carbonel rendit le Château le même jour. Le Duc laissa la Ville & le Château sous le commendement

mandement de Rouault, & prit le serment des habitans. Ces expeditions faites, il fit reflexion que son interêt principal étoit de reduire Foulgeres qu'il avoit laissé bloqué; en passant auprés de Gournay où il y avoit des Anglois en garnison, il voulut l'emporter d'emblée, c'étoit un poste avantageusement scitué, & on s'y défendit si vaillamment que le Duc fut obligé de se retirer avec perte; le Comte de Richemont survenu avec les troupes qu'il conduisoit, on recommença l'attaque, & on gagna un boullevard, ce qui fit craindre aux assiegez d'être forcez, & demander à traitter: ils remirent la place au Comte de Richemont qui y laissa le Comte de saint Paul, autrement de Luxembourg, avec une bonne garnison.

Les troupes du Duc & celles du Comte de Richemont jointes allerent droit à Foulgeres, que le Comte de Guingamp tenoit bloqué, il avoit été renforcé de troupes levées en basse Bretagne par ordre du Duc que Messire Henry de Ville-blanche Capitaine de Rennes avoit amenées.

Messire Guillaume de Rosnivinen Chevalier Seigneur du Plessy en Piré, avoit amené au siege de Foulgeres une compagnie de cent hommes d'armes qu'il avoit ordre de conduire au service du Roi qui le trouva mauvais, & lui ôta la Capitainerie de l'Isle-Dieu. Le Duc prit soin de le recompenser de cette perte là: Pierre de Bretagne avoit fait bâtir deux Forts pour tenir la garnison de Foulgeres en bride; ces deux Forts étoient placez vis-

à-vis des deux portes, il en tenoit un, & le sire de Rieux l'autre. Le Duc en arrivant se campa devant les autres portes en deux cartiers separez, dont il occupa l'un & donna l'autre au Comte de Richemont; il s'approcha de la Ville par tranchée pour être à couvert du trait, & fit mettre son Canon en batterie, les Anglois firent une sortie sur le sire de Derval qui étoit de garde à la tranchée; ils furent repoussez jusques à leurs barrieres; ceux qui les poursuivoient s'étant apperçûs qu'un boulevard étoit mal gardé, l'allerent attaquer & en chasserent les Anglois, qui soûtenus par des gens frais qui sortirent de la Ville, reprirent le boulevard : la Ville étoit continuellement battuë, & il y avoit déja des brêches que les Anglois reparoient avec tonneaux & baricades, ils entrerent en inquietude, & demanderent à capituler. Le Duc les vouloit avoir à discretion; la maladie contagieuse s'étoit mise dans son armée qui emporta le sire de Leon, quelques autres Seigneurs, des Capitaines & de braves soldats. Les Seigneurs supplierent le Duc de les délivrer de ces maux-là, & de recevoir les Anglois à composition, ce qu'il fit; & leur accorda de se retirer où bon leur sembleroit sur les terres du Roi d'Angleterre, & de pouvoir sauver chacun de ses biens ce qu'il pourroit emporter. Le Duc mit bonne garnison à Foulgeres, congedia son armée pour trois mois, & se retira à Rennes : peu de temps aprés les garnisons qu'il avoit laissées en Normandie

s'étant assemblées, attirerent les Anglois dans une ambuscade en tuerent, 120. & en firent 140. prisonniers.

Il étoit nouvellement déscendu des Anglois qui avoient assiegé Valoigne que Rouault leur avoit rendu : ils s'étoient joints aprés le siege avec d'autres Anglois sortis des places, & tenoient la campagne. Le Comte de Clermont qui marchoit au secours des assiegez, ayant appris qu'il étoit arrivé trop tard, observa la marche des ennemis, les suivant pour trouver occasion de les charger à son avantage ; il manda au Comte de Richemont qu'il le prioit de marcher à Tillierés pour le soûtenir, & qu'il alloit attaquer l'ennemy qui se retiroit : le Comte de Richemont ayant marché à grandes journées arriva à Fourmigny au tems que les armées en venoient aux mains ; le Comte de Richemont fit trois corps de ses troupes, & un petit corps de reserve où il mit ses archers & les fit avancer pour se saisir d'un pont ; les Anglois voyant marcher trois troupes séparées qu'ils avoient crû des leurs, ayant peur d'être envéloppez perdirent courage. Les deux Chefs les premiers prirent la fuitte suivis de mille Anglois & se retirerent à Caën & à Bayeux: un de leurs Capitaines se voyant abandonné se voulut retirer derriere le ruisseau avec la troupe qu'il commandoit. Les archers qui s'étoient saisis du pont, la chargerent en flanc comme elle vouloit passer le ruisseau & la défirent : le Sire de Bressé se détacha avec ceux qu'il com-

mandoit pour combattre une autre troupe qui se retiroit, & la renversa. Le Connétable de Richemont passa le ruisseau: les ennemis qui se retiroient en desordre se trouverent enveloppez de tous les côtez, & chargez si rudement qu'il en demeura mort sur la place plus de quatre mille & environ 200. prisonniers, parmi lesquels étoient plusieurs nobles d'Angleterre avec deux de leurs Chefs, on passa la nuit sur le champ de bataille; & le lendemain aprés avoir donné ordre de faire enterrer les morts, on entra à S. Lo pour se rafraîchir: & de-là le Comte de Richemont alla mettre le siege devant Vire: d'un autre côté le Duc de Bretagne qui s'étoit mis en campagne tenoit Avranches assiegé, & y avoit une bonne batterie de Canons, il y avoit quatre ou cinq cens Anglois dans la Place, qui firent quelques sorties, le Comte de Richemont arriva au Siege aprés avoir pris Vire, ce fut où on receut la nouvelle de la mort de Richard de Bretagne, dont le Comte de Richemont fut fort touché, & en eut quelque parole avec le Duc: le Siege continua pendant trois semaines, la place ayant été bien battuë & une brêche faite, les assiegez furent obligez de se rendre, & ne peurent obtenir meilleure condition que de sortir le bâton blanc à la main. Le S. Destouteville fut mis pour commander dans la place.

Le Duc rentra en Bretagne & s'en alla à Vannes. Le Comte de Richemont qui ne vouloit point de repos prit congé de

lui pour aller au Siege de Bayeux que le Comte de Clermont avoit entrepris: quand il arriva, il trouva Clermont Maître de la place: les François continuerent leurs conquêtes en Normandie où les Anglois si triomphans il n'y avoit pas long-tems, ne faisoient plus de resistance, ce qui se voit dans l'Histoire de France.

Je reviens au Duc de Bretagne à Vannes qui étoit accablé de chagrin & se reprochoit, croioit-on, la mort de Gilles son frere; il tomba malade d hidropisie, & se fit porter à sa maison de plaisance proche Vannes, son mal s'augmenta; se voyant menacé de la mort, il manda Pierre Comte de Guingamp son frere & les Evêques & Barons ses plus privez. Il leur dit qu'il se voyoit mourir, qu'il vouloit faire son Testament, donner ordre à sa conscience, & aux affaires du Duché. Par son Testament il declara son frere Pierre son Successeur au Duché à l'exclusion de ses filles, se conformant aux Reglemens faits par Jean le Vaillant son ayeul, & par Jean son Pere. Il ordonna que Marguerite sa fille aînée épousât François de Bretagne Comte d'Estampes son cousin-germain; & à l'égard de Marie la cadette, il ordonna qu'elle seroit mariée par l'avis de ses parens, elle épousa depuis le fils du Vicomte de Rohan; ce Testament est rapporté tout entier par M. Dargentré; peu de temps aprés il mourut & fut enterré en l'Eglise de l'Abbaye de S. Sauveur de Rhedon comme il l'avoit ordonné.

Il avoit établi l'ordre de Chevalerie

mandoit pour combattre une autre troupe qui se retiroit, & la renversa. Le Connétable de Richemont passa le ruisseau : les ennemis qui se retiroient en desordre se trouverent enveloppez de tous les côtez, & chargez si rudement qu'il en demeura mort sur la place plus de quatre mille & environ 200. prisonniers, parmi lesquels étoient plusieurs nobles d'Angleterre avec deux de leurs Chefs, on passa la nuit sur le champ de bataille ; & le lendemain aprés avoir donné ordre de faire enterrer les morts, on entra à S. Lo pour se rafraîchir : & de-là le Comte de Richemont alla mettre le siege devant Vire : d'un autre côté le Duc de Bretagne qui s'étoit mis en campagne tenoit Avranches assiegé, & y avoit une bonne batterie de Canons, il y avoit quatre ou cinq cens Anglois dans la Place, qui firent quelques sorties, le Comte de Richemont arriva au Siege aprés avoir pris Vire, ce fut où on receut la nouvelle de la mort de Richard de Bretagne, dont le Comte de Richemont fut fort touché, & en eut quelque parole avec le Duc : le Siege continua pendant trois semaines, la place ayant été bien battuë & un[illegible]éche faite, les assiegez furent oblig[illegible] rendre, & ne peurent obtenir mei[illegible]ondition que de sortir le bâton bl[illegible]ain. Le S. Destouteville fut mi[illegible]mmander dans la place.

Le Duc rentra en Bre[illegible]'en alla à Vannes. Le Comte de [illegible] qui ne vouloit point de repos [illegible] de

lui pour aller au Siege de Bayeux que le Comte de Clermont avoit entrepris: quand il arriva, il trouva Clermont Maître de la place : les François continuerent leurs conquêtes en Normandie où les Anglois si triomphans il n'y avoit pas long-tems, ne faisoient plus de resistance, ce qui se voit dans l'Histoire de France.

Je reviens au Duc de Bretagne à Vannes qui étoit accablé de chagrin & se reprochoit, croioit-on, la mort de Gilles son frere ; il tomba malade d hidropisie, & se fit porter à sa maison de plaisance proche Vannes, son mal s'augmenta ; se voyant menacé de la mort, il manda Pierre Comte de Guingamp son frere & les Evêques & Barons ses plus privez. Il leur dit qu'il se voyoit mourir, qu'il vouloit faire son Testament, donner ordre à sa conscience, & aux affaires du Duché. Par son Testament il declara son frere Pierre son Successeur au Duché à l'exclusion de ses filles, se conformant aux Reglemens faits par Jean le Vaillant son ayeul, & par Jean son Pere. Il ordonna que Marguerite sa fille aînée épousât François de Bretagne Comte d'Estampes son cousin-germain ; & à l'égard de Marie la cadette, il ordonna qu'elle seroit mariée par l'avis de ses parens, elle épousa depuis le fils du Vicomte de Rohan ; ce Testament est rapporté tout entier par M. Dargentré ; peu de temps aprés il mourut & fut enterré en l'Eglise de l'Abbaye de S. Sauveur de Rhedon comme il l'avoit ordonné.

Il avoit établi l'ordre de Chevalerie

de L'espy duquel il étoit Chef; les Chevaliers de cet Ordre portoient un Collier d'or avec des épics entrelassez, & au bout du collier pendoit à deux chenettes d'or une hermine avec ces mots, *à ma vie*.

PIERRE.

PIERRE frere du Duc lui succeda au desir du Testament; il envoya prier le Comte de Richemont son Oncle de le venir conseiller à l'établissement de ses affaires; il y avoit de longue main une tres bonne intelligence entre eux; le Comte y vint & le Comte d'Estampes aussi, & en leur presence & celle des Seigneurs & Barons fut lû le Testament du Duc qu'ils approuverent tous. Pierre fit ensuite son entrée à Nantes, où il fut reconnu Duc, fit les sermens accoûtumez, & reçût les hommages de ses Barons & des Seigneurs du païs: de-là il s'en alla à Vannes, où il s'adonna fort soigneusement à la Police de ses Estats. Au premier an de son Regne il fit une Ordonnance par laquelle il défendoit sur peine de punition corporelle & confiscation de biens, de publier dans son Duché aucuns mandemens, commissions, bulles, sentences ou lettres Apostoliques, auparavant qu'elles eussent esté presentées & veuës dans son Conseil, & qu'il eût donné permission de les executer; incontinent

aprés, le Duc fit un voiage en France pour faire son homage. Le Roi Charles septiéme étoit à Monbason où le Duc arriva fort accompagné des Seigneurs, Prelats, & Barons de ses Estats. M. Dargentré rapporte la teneur de cet homage qui est en latin.

Le Comte de Richemont fit arrêter au Château de Marcoussy un homme accusé d'avoir été cause de la mort de Gilles de Bretagne ; il fut conduit en Bretagne jugé & executé, quelques-uns de ses complices le furent depuis. Le Duc Pierre joüissant d'une profonde paix, s'adonna à faire des Reglemens & des Ordonnances & en fit plus que n'en avoit fait tous ses Predecesseurs.

En l'an 1451. il tint les Estats à Vannes en son habit Royal, où assisterent le Comte de Richemont & les Prelats, Barons & Bannerets ; quoique les Princes du Sang eussent coûtume de se mettre au côté gauche du Duc, le Comte de Richemont fut assis au côté droit avec les Evêques & le plus proche du Duc : au côté gauche étoient le Vicomte de Rohan, Messire François de Rieux S Dancenis, les Sires de Derval, de Malestroit & de Quintin : au pied du Duc étoit le President, & à son côté gauche le Seigneur de Guimené qui tenoit le carreau où se portoit le Cercle Ducal, & plus bas Messire Henry de Ville blanche Ch. & Grand-Maître d'Hôtel, au côté droit Thomas de Quebriac Ch. S. de Blossac, Grand Escuyer à cause de sa terre de Blossac, plus bas Mes- 1451.

sire Tanguy fils naturel de Bretagne aux pieds des Barons, le reste de la séance se trouve dans le volume de M. Dargentré.

La guerre continuant en France, le Duc envoya quelque secours au Roi conduit par François de Bretagne Comte d'Estampes qui étoit fort jeune; le Duc lui avoit donné pour son conseil le Seigneur de Montauban Marêchal de Bretagne & le Seigneur de la Hunaudaye.

Messire Olivier Giffart du territoire de Rennes fit une action remarquable; il enleva la banniere de Talbot fameux General parmi les Anglois.

1455. Le Duc fit un voyage en France en 1455. pour faire sçavoir au Roi la derniere volonté du deffunt Duc sur le Mariage de ses filles, & en demander son avis.

Le Roi approuva ce que le Duc François avoit ordonné par son Testament; aprés quoi (le voyage n'étant pour autre fin,) le Duc Pierre revint en Bretagne, & assembla incontinent ses Etats à Vannes, où il fit voi[illegible] le Testament du Défunt Duc & l'[illegible]ion du Roi; il demanda celle d[illegible]ui l'accorde[illegible] & le Mariage [illegible]é entre le C[illegible] d'Estampes & [illegible]e de Bret[illegible] fille aînée du [illegible]c; il y a[illegible] quelque difficul[illegible]ances, mê[illegible] entre les Evêques [illegible]gentré ren[illegible] compte. Je diray [illegible] noms d[illegible] ceux qui assisterent [illegible] le Comte de Laval, le Vicom[illegible] les Sei-

gneurs de la Roche, de Rieux ; de Guimené, de Derval, de Maleſtroit, de la Hunaudaye, de Matignon, du Pont Labbé, de Coetquen, de Kminoch, du Bothloy, du Chatel, l'Amiral de Bretagne, Meſſire Jean de la Riviere Chancelier & les neuf Evêques.

Le Duc Pierre aprés avoir fait en ſa vie pluſieurs Loix & Ordonnances tomba dans une maladie de langueur, où on ne trouva aucun remede & mourut bientôt. Il fit un Teſtament qui confirmoit celui du Duc qui l'avoit précedé, donnoit l'excluſion aux filles auſſi long-temps qu'il y auroit des mâles du Sang, & appelloit Artur Comte de Richemont à la ſucceſſion, il fut enterré dans l'Egliſe Nôtre-Dame à Nantes.

ARTUR.

ARtur Comte de Richemont qui ſe trouva preſent à la mort du Duc, aprés lui avoir rendu les derniers devoirs s'en alla à Rennes, où il fit ſon entrée à la maniere accoûtumée, fit les ſermens [illegible] & reçût les homages : aprés cela il [illegible]rna à Nant[illegible]'où il partit à la [illegible]du Roi qu[illegible]loit ſon Conſeil [illegible] propoſi[illegible]riage qu'un [illegible]ur du [illegible]ngrie étoit [illegible]l appri[illegible]que l'Am-[illegible]it ret[illegible]ne l'em-[illegible]er ſ[illegible]& d'ar-

river à Tours où étoit le Roi ; plusieurs Seigneurs de la Cour vinrent au devant de lui ; il faisoit porter par Philippe de Malestroit son écuyer, deux épées devant lui, l'une la pointe en haut comme Duc, & l'autre en écharpe & au fourreau comme Connétable de France. Quoique les Seigneurs de Bretagne l'eussent prié de remettre l'état de Connétable qui ne convenoit pas à un Duc de Bretagne : on dit qu'il avoit ses raisons ; qu'il avoit en tête de conquerir le Royaume d'Angleterre, & de se servir pour cela de l'alliance de la France & de la Noblesse Françoise qui le suivroit volontiers comme Connétable de France. Le Roi le traita avec de grandes démonstrations de bonne volonté, jusques à ce qu'on eût parlé d'affaires ; on lui proposa l'hommage, il offrit de le faire comme ses Predecesseurs ; on le pressoit de faire hommage lige, il s'avisa de demander du temps pour y faire consentir ses Etats ; & sur ce pretexte, il se retira de la Cour, résolu de n'y plus retourner, mais la fortune lui en preparoit une occasion à laquelle il n'eut pas voulu manquer : le Duc [illegible]lençon son neveu accusé d'avoir tra[illegible] des Anglois [illegible] leur avoir [illegible]laces, fut [illegible] par jugem[illegible]rs à avo[illegible] coupée, & [illegible]ent décla[illegible] fisquez : le [illegible] à son [illegible] il alla trouve[illegible]ndôme, [illegible] tant qu'il sauva [illegible] neveu, & partie de ses bie[illegible]s. Dans [illegible] voyage le Duc fit [illegible] Roi d[illegible]

troupes & à les faire advancer du côté de Bretagne. Les troupes avancées, il envoya Messire Pierre de Morveiller son Chancelier, pour dire au Duc qu'il prétendoit qu'il ne continuât pas à mettre dans ses titres par la grace de Dieu Duc: qu'il prétendoit encore qu'il ne fist pas battre de monnoye sans son congé, & qu'il ne fist aucunes levées sur le peuple; parce que ce droit lui étoit reservé; qu'il vouloit que les Evêques relevassent de sa Couronne, lui fissent directement les sermens de fidelité, & lui rendissent adveu sans plus reconnoître le Duc; il lui mandoit qu'il n'eût plus à recevoir les hommages des Seigneurs sous ces mots contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, & que s'il ne se soûmettoit à toutes ses prétentions qu'il lui feroit la guerre; elles étoient toutes nouvelles & contraires aux droits de souveraineté du Duc & à tous les traitez faits entre leurs Predecesseurs; mais le Roi qui avoit formé son dessein il y avoit long-temps, étoit bien préparé, & le Duc pris au dépourvû: il n'y avoit de remede qu'en gagnant du temps, le Duc fit répondre par son Chancelier qu'il en demandoit pour prendre conseil, & qu'il feroit son possible pour contenter le Roi en une bonne partie de ce qu'il souhaittoit.

Le Duc étoit fort ambarrassé ne sçachant quel conseil prendre, il avoit pour son grand Maître d'Hôtel Tanguy du Chatel, neveu de celui qui avoit été soupçonné de la mort du Duc de Bourgogne,

homme experimenté des affaires du monde pour avoir été nourri auprés de son Oncle & dans la maison du Roi Charles septiéme ; le Duc s'avisa un jour d'essayer les conseils de Tanguy du Chatel. Il lui dit la peine où il étoit & ses affaires que Tanguy du Chatel sçavoit déja fort bien ; le Duc le pria de lui fournir quelque bon expedient, du moins pour gagner du temps & retarder les maux qui le menaçoient ; du Chatel lui répondit qu'il croyoit qu'il y avoit quelque remede, que le Roi étoit mal voulu de tous les grands de son Royaume & de tous les Princes ses voisins : il faut, dit du Chatel, employer des gens accors & fidelles, pour profiter de ces dispositions-là & faire resoudre tous les mécontens à lui faire la guerre ; cependant comme ses envoyez nous pressent, il faut leur dire que l'affaire est d'une nature que par les Loix du païs vous ne pouvez rien résoudre qu'avec la participation des estats, que vous promettez de faire assembler ; il faut prendre pour cela le plus de temps que vous pourrez, & pendant ce temps vous ferez vos préparatifs.

Le Duc trouva le conseil tres-bon, & demanda trois mois aux Ambassadeurs pour assembler ses états & déliberer avec eux sur les affaires proposées, les priant de considerer qu'il lui falloit ce temps-là. Il y avoit tant d'apparence de raison à ce que demandoit le Duc, qu'ils ne peurent le refuser ; ils allerent porter cette réponse au Roi qui s'étoit approché en Touraine,

l'ayant sçû il alla en Normandie pour visiter ses places, & observer le Duc de Bourgogne.

Aussi tôt que les envoyez du Roi furent partis, le Duc n'eut pas d'autres soins que de dépêcher des hommes pour aller porter ses Lettres aux Princes de Bourgogne, de Bourbon, d'Armagnac, & autres : il les fit tous habiller en Religieux; le Duc par ses Lettres exhortoit les Princes à songer à eux ; & les advertissoit que les intentions du Roi étoient de les abaisser tous les uns aprés les autres ; & qu'il en viendroit à bout, si on ne vouloit pas s'unir pour empêcher ses desseins : les Princes qui tomberent tous dans cette même opinion, firent une ligue pour se secourir, & s'envoyerent leur scellé pour sûreté ; voilà le commencement de l'entreprise qu'on a dit du bien public.

Quand le Duc eut vû ses affaires en meilleur train par le retour de ses gens, il envoya prier le Roi de lui donner encore trois mois, & l'assûrer qu'aprés ce temps-là il iroit lui-même lui porter sa réponse : les Ambassadeurs du Duc étoient des gens fort déliés ; ils contenterent le Roy, & obtinrent encore trois mois : ils firent bien plus, car ayant sçû le mécontentement du Duc de Berry, ils s'insinuerent chez lui ; & le ménagerent si bien par le moyen Dodet Dandy S. de Lescun qui étoit à lui, qu'ils le mirent dans leur ligue, & qu'il leur promit qu'il seroit en Bretagne à jour nommé.

Les Ambassadeurs qui étoient Messire

homme experimenté des affaires du monde pour avoir été nourri auprés de son Oncle & dans la maison du Roi Charles septiéme; le Duc s'avisa un jour d'essayer les conseils de Tanguy du Chatel. Il lui dit la peine où il étoit & ses affaires que Tanguy du Chatel sçavoit déja fort bien; le Duc le pria de lui fournir quelque bon expedient, du moins pour gagner du temps & retarder les maux qui le menaçoient; du Chatel lui répondit qu'il croyoit qu'il y avoit quelque remede, que le Roi étoit mal voulu de tous les grands de son Royaume & de tous les Princes ses voisins: il faut, dit du Chatel, employer des gens accors & fidelles pour profiter de ces dispositions-là & faire resoudre tous les mécontens à lui faire la guerre; cependant comme ses envoyez nous pressent, il faut leur dire que l'affaire est d'une nature que par les Loix du païs vous ne pouvez rien résoudre qu'avec la participation des estats, que vous promettez de faire assembler; il faut prendre pour cela le plus de temps que vous pourrez, & pendant ce temps vous ferez vos préparatifs.

Le Duc trouva le conseil tres-bon, & demanda trois mois aux [illegible]bassadeurs pour assembler ses états [illegible]rer avec eux sur les affaires propo[illegible] priant de considerer qu'il lui fall[illegible]s-là. Il y avoit tant d'apparenc[illegible] ce que demandoit le Duc, qu[illegible] le refuser; ils allerent porter [illegible] au Roi qui s'étoit approché en [illegible]

l'ayant ſçû il alla en Normandie pour viſiter ſes places, & obſerver le Duc de Bourgogne.

Auſſi tôt que les envoyez du Roi furent partis, le Duc n'eut pas d'autres ſoins que de dépêcher des hommes pour aller porter ſes Lettres aux Princes de Bourgogne, de Bourbon, d'Armagnac, & autres : il les fit tous habiller en Religieux; le Duc par ſes Lettres exhortoit les Princes à ſonger à eux ; & les advertiſſoit que les intentions du Roi étoient de les abaiſſer tous les uns aprés les autres ; & qu'il en viendroit à bout, ſi on ne vouloit pas s'unir pour empêcher ſes deſſeins : les Princes qui tomberent tous dans cette même opinion, firent une ligue pour ſe ſecourir, & s'envoyerent leur ſcellé pour ſûreté ; voilà le commencement de l'entrepriſe qu'on a dit du bien public.

Quand le Duc eut vû ſes affaires en meilleur train par le retour de ſes gens, il envoya prier le Roi de lui donner encore trois mois, & l'aſſûrer qu'aprés ce temps-là il iroit lui-même lui porter ſa réponſe : les Ambaſſadeurs du Duc étoient des gens fort déliés ; ils contenterent le Roy, & obtinrent encore trois [illegible]ois : ils firent bien pl[illegible]ar ayant ſçû [illegible]écontentement d[illegible] Berry, ils [illegible]erent chez lui [illegible]gerent ſi [illegible] moyen Dode[illegible]le Leſ[illegible]it à lui, qu[illegible] dans [illegible] qu'il leur [illegible] ſe[illegible] à jour no[illegible] [illegible]s qui e[illegible]re

Pierre de Romillé vice-Chancelier, & Tanguy du Chatel partirent dans le temps que le Roi entreprit un voyage ; de Lescun se servit de l'occasion, & fit partir le Duc de Berry sous pretexte d'une partie de chasse, qui quand il fut éloigné, tourna tout court pour suivre les Ambassadeurs de Bretagne : quand le Roi le sçût, il tomba dans la même peine qu'il avoit causée au Duc de Bretagne : il fut averti qu'on prenoit les armes de tous les côtez, & il voyoit un nuage qui lui alloit fondre sur la tête ; il envoya dire dans toutes les Villes qu'on fist bonne garde, il fit saisir le bien du Comte de Dunois *qui* étoit le premier qui fût allé en Bretagne, il alla à Angers pour voir s'il ne pourroit pas retirer le Duc de Berry de Bretagne, il y apprit que le Duc de Bretagne faisoit prendre les armes à ses *Sujets* : il laissa sur cette frontiere le Roi René de Scicile & le Comte du Maine, & s'en alla en diligence pour se saisir de Bourges Ville pri[illegible]le du Duc de Berry, & n'y ay[illegible]ussy, il passa en Bourbonnois, [illegible] que le D[illegible] Bourbon, le [illegible] Nemours [illegible] Comte d'Arma[illegible]eigneur d'[illegible]bret étoient déj[illegible] le Duc [illegible] Bourbon avoit mé[illegible] les Finances du Roi, & avo[illegible]iers quelques uns de ceux q[illegible]nt plus prés de sa personne.

Le Roi entreprit su[illegible]laces [illegible]ement, & s'en alla [illegible] le temps que le [illegible]

vergne, le Duc de Bretagne se trouva prêt à marcher avec dix mille six cens hommes & quelques pieces de campagne, il avoit avec lui le Duc de Berry, le Comte de Dunois, le Maréchal de Loheac, le Seigneur de Beuil & quelques autres Seigneurs qui tous avoient été désappointés par le Roy : le rendez-vous étoit à S. Denis où se devoient trouver tous les liguez à jour nommé : le Comte de Charolois fils du Duc de Bourgogne qui avoit été le premier prêt, s'étoit mis en chemin avec son armée ; il avoit auprés de lui pour Ambassadeur de la part du Duc de Bretagne, Jean de Rournillé Vice-Chancelier qui avoit des scellés dont il se servoit comme il lui plaisoit selon les occasions ; il faisoit ce qu'il pouvoit pour persuader que son Maître étoit en marche, faisant voir les lettres qu'il recevoit, disoit il, mais il n'en étoit pas creu ; & étoit même malvoulu dans l'armée, à cause du retardement de son maître.

Le Comte de Charolois arrivé à S. Denis s'étonnoit fort de n'y voir aucun des confederez

Le Roi étoit parti de Bourbonnois, & s'en venoit tout droit & à grandes journées pour le rencontrer ; le Comte le sçavoit, & eût bien voulu pouvoir joindre le Duc de Bretagne pour mieux faire tête au Roi. Aprés avoir fait quelques escarmouches aux portes de Paris, il assembla son conseil pour resoudre s'il iroit au devant du Duc de Bretagne ou

non. Pendant ses irresolutions le Roi arriva & la bataille de Montlhery se trouva engagée sans dessein ; le champ de bataille demeura au Comte, & le Roi se retira en Normandie pour tâcher de mettre une nouvelle armée sur pied.

L'Ambassadeur du Duc qui ne s'étoit pas trouvé en sûreté au Camp du Comte, où on murmuroit fort contre lui, étoit allé au-devant de son maître, en lui rendant compte de l'état des affaires, il lui dit qu'il croioit qu'on en seroit venu aux mains, dont le Duc étoit en inquietude : car si le Roi eût gagné la bataille, le Duc eût été trop foible seul pour lui faire tête.

L'Ambassadeur revint asseurer le Comte que le Duc arrivoit, ce qu'il crût ; parce qu'il vit des archers de sa garde avec les Hocquetons, & la livrée : il alla au devant de lui à Estampes, où il logea le premier.

A Estampes on tint conseil ; & on resolut de marcher devant Paris ; le Marêchal de Loheac & le Comte de Cominges qui menoient l'avant garde, forcerent la tour de Charenton à coups de Canon & allerent loger à Conflans.

Le Roi qui eut peur que les Seigneurs ligués n'eussent gagné le peuple de Paris, envoya Jean de Rohan Seigneur de Montauban Amiral de France avec deux mille hommes qui entrerent dans Paris, & y vint lui même en grande haste avec deux mil hommes d'armes, ce qui rompit tous les pourparler d'entre les Seigr-
les habitans.

Le Duc de Bretagne étoit à S. Denis : quelques troupes de Bretons surprirent Pontoise & firent quelques autres hostilitez ; enfin on parla de paix, & le Roi fut conseillé de separer à quelque prix que ce fût les liguez, ce qu'il fit en accordant à chacun ce qu'il demandoit, au Duc de Berry fut assignée la Normandie dont il fit hommage : le Roi se relâcha d'une partie de ses prétentions sur la Bretagne, & en furent données quelques lettres.

Le Duc de Bretagne contre l'avis de Tanguy du Chatel voulut aller établir le Duc de Berry en Normandie ; il esperoit de faire pour les siens & de les placer en Normandie par le credit qu'il croioit avoir auprés du nouveau Duc ; Tanguy du Chatel lui dit que les habitans de ce païs-là jaloux de leurs interêts ; & croiant avoir droit d'être préferez aux étrangers ne le souffriroient pas, & que ce voyage ne produiroit rien de bon : le Duc de Bretagne ne voulut pas croire du Chatel & marcha en Normandie ; il commença par pratiquer pour le Duc de Berry, Messire Jean le Bœuf Chevalier qui commandoit à Evre[illegible] les habitans d'Evreux étoient for[illegible] Roi, comme ils sortoi[illegible] pour suivre une Proce[illegible]ntrerent par une aut[illegible] de la Ville qu'ils [illegible] de Berry.

Ce que Tangu[illegible] dit, arriva : les Sei[illegible]

ne pouvant souffrir que le Duc de Bretagne gouvernât leur Duc, & qu'il fist distribuer ses biensfaits & les charges à qui il lui plaisoit, firent une conspiration contre lui où il alloit de sa vie : & pour l'executer ils avoient remplis les endroits secrets de leurs maisons d'armes & de gens qui dépendoient d'eux : le Duc en ayant eu advis n'entra pas à Roüen, & revint en Bretagne ; du Chatel qui l'avoit prédit, & qui s'étoit retiré chez lui pour n'en être pas témoing, fut soupçonné d'avoir été de l'intelligence, & le Duc ne le voulut plus voir.

Le Roi qui observoit tout ce qui se passoit, s'approcha de la frontiere de Normandie ; & pratiqua si bien le peuple qui le fit soulever contre le Duc son frere ; il alla à Roüen & y mit pour son Lieutenant le Marêchal de Loheac qui s'étoit remis en grace.

Le Duc de Normandie qui se voyoit abandonné de ses amis & du peuple ne sçût où se refugier qu'en Bretagne, quoique le Duc de Bretagne l'eût quitté dans le fort de ses affaires.

Le Duc de Bretagne fut touché de l'état où il le voyoit : car il n'avoit aucun moyens de se soûtenir ; il eût peut-être fait prudement de ne se point engager trop avant en cette affaire : car le Duc frere du Roi étoit de peu de capacité & plus propre à embarrasser ses amis qu'à le dégager.

Le Duc de Bretagne touché comme j'ay dit de son état, envoya une Amba

fade au Roi pour lui faire entendre qu'il avoit receu le Duc son frere chez lui par respect pour sa naissance, & le supplier de lui vouloir donner un appanage.

Le Roi répondit qu'il n'avoit pû lui donner la Normandie le plus beau fleuron de sa Couronne dont le Domaine ne se pouvoit démembrer, qu'il convenoit qu'il étoit juste de lui donner quelque partage, mais qu'il vouloit que ce fût à son choix; comme il ne donnoit rien actuellement, les Ambassadeurs n'ayant rien obtenu, retournerent trouver leur maître.

Le Duc de Bretagne n'ayant pû rien obtenir par voye de négociation, assembla une armée, entra en Normandie; prit Caën & Bayeux, & se retira en Bretagne. Le Roi s'approchant de Normandie, le Duc se remit en Campagne pour soûtenir ses conquêtes, & en passant prit Avranches, & le Château de Merville qui se rendit par composition qui ne fut pas bien observée: le Roi voulut être le plus fort, & assembla cinquante mille hommes, entra en Bretagne où il fit le degât & se saisit de Chantocé & d'Ancenis, selon Philippe de Comines qui est estimé digne de foy.

Le Comte de Charolois devenu Duc de Bourgogne par la mort de son pere, étoit devant Liege, adverti par le Duc de Bretagne de ce que le Roi executoit, il lui écrivit pour le prier de considerer que le Duc de Bretagne étoit son allié, il

ne fut pas satisfait de la réponse du Roi, ce qui lui fit abandonner Liege & marcher tout droit à S. Quentin, les armées étant proche il se fit une treve.

Pendant la treve le Roi pour insinuer qu'il ne vouloit pas faire d'injustice à son frere, fit assembler les états du Royaume pour les rendre les Juges de l'appanage qu'il devoit lui donner, il representa que la Normandie ne pouvoit être séparée du Corps du Royaume, qu'un Prince mécontent ou mal intentionné eût pû aisément faire entrer les étrangers dans le Royaume par tous les ports qui y sont; & offrit de donner un partage par tout ailleurs. Les Estats jugerent que le Roi devoit donner un Duché, ou Comté à son frere valant douze mille livres de rente, & soixante mille livres de pension annuelle.

Le Roi envoya dire au Duc de Bretagne ce qui avoit été réglé par les Estats; le Duc n'en fit pas grand cas, & la guerre recommença.

Le Duc envoya des Ambassadeurs en Angleterre pour demander du secours; le Roi promit trois mille archers qui ne passerent pas la mer; les Ambassadeurs étoient le Vice-Chancelier de Romillé, l'Abbé de Begar & M. Olivier du Breil Senêchal de Rennes.

Le Roi envoya donner avis au Duc Bourgogne de la déliberation des Estats il répondit qu'il ne consentiroit pas qu'on ôtât son appanage [illegible] Duc de Normandie.

Le Duc de Normandie seul & le plus interressé n'osoit resister à la volonté du Roi ; Lescun son favory qui avoit été gagné par le Roi, fit si bien qu'il conduisit le Duc à tout ce que le Roi désiroit, & à lui envoyer dire qu'il s'accordoit à ce que les Estats avoient réglé : le Duc de Bretagne lui envoya aussi dire que n'ayant en cette affaire autre interêt que celui du Duc de Normandie qui étoit satisfait il rendroit au Roi les places qu'il tenoit en Normandie, s'il plaisoit au Roi de lui rendre les siennes.

Il y eut sur cette proposition une assemblée pour regler les articles d'un traité entre le Roi & le Duc qu'on a nommé le traité d'Ancenis, le Chancelier Chauvin, l'Evêque de Rennes, Tristan de Quintin, Jean Seigneur de Coetquen, l'Abbé de Begar, M. Olivier du Breüil Senêchal de Rennes y étoient pour le Duc qui ne se fiant pas beaucoup au Roi, fit demander que tous les grands de son Royaume s'obligeassent de maintenir ce Traité, & qu'ils en donnassent leur scellé. M. Dargentré qui les nomme tous, dit que leurs scellez sont aux Archives de Bretagne.

[illegible] Traité fait, le Roi en voulut in-
[illegible] Duc de Bourgog[illegible] étoit à
[illegible] [illegible]ec son armé[illegible] [illegible]eine
[illegible] alliez pour [illegible] [illegible]oit
[illegible] [illegible]tre eussen[illegible]
[illegible]cé à son [illegible]
[illegible] de Bre[illegible]
[illegible]ns il [illegible]

justifier un procedé où il parroissoit en avoir si peu: ce que je vois, est que peu de temps aprés les Ducs de Bretagne & de Bourgogne furent encore amis & alliés.

1469. En l'an 1469. mourut la Duchesse Marguerite de Bretagne, & fut enterrée en l'Eglise des Carmes de Nantes; elle avoit pris un grand déplaisir depuis que le Duc se fut adonné à aimer Anthoinette de Mallesais pour qui il eut une grande passion tant qu'elle vêcut.

Le Roi pour gagner absolument le Duc de Bretagne & le separer du Duc de Bourgogne, lui envoya l'ordre de S. Michel: c'étoit une liaison indissoluble avec le Roi, & obligation de rompre avec tout autre dont il falloit faire serment, ce que le Duc refusa; il se fit ensuite une conference à Saumur, où le Duc envoya ses Ambassadeurs qui firent trouver bonnes aux Seigneurs qui y étoient assemblez de la part du Roi, les raisons que le Duc avoit de refuser l'honneur que le Roi lui faisoit; mais il fut accordé de la part du Duc, que si le Roi d'Angleterre vouloit entrer en Norman[illegible] en quelque autre endroit du Roy[illegible] il se declareroit pour le Roi de [illegible] cela fait, le [illegible] retira ses troupe[illegible] sur la fr[illegible] tiere de Bretagne[illegible] voya inco[illegible] tinent rendre com[illegible] de Bourgo[illegible] gne de ce qui s'éto[illegible] quoi il fut fort content.

Comme le Duc de [illegible] oit en continuelle défiance du [illegible] ce, [illegible] retenoit toûjours [illegible]

que intelligence avec celui d'Angleterre.
En cette année 1471. le Duc épousa 1471.
en secondes nopces Marguerite de Foix
belle Princesse sœur du Comte de Foix.

Le Comte de Richemont Prince du Sang des Rois d'Angleterre & le Comte de Pembroch furent jettez par la tempête en Bretagne voulant se sauver en France : parce que leur party étoit défait & le Roy Henry fait prisonnier par le Roy Edoüard. Le Duc leur fit donner des gardes pour s'en servir aux occasions suivant ses interêts.

Le Roy de France entreprit de faire la guerre au Duc de Bourgogne, aussi-tôt que le Duc de Bretagne le sçut, il prit les armes pour secourir le Duc de Bourgogne & l'en fit avertir, le Roi pour s'en venger étoit prêt d'entrer en Bretagne : le Seigneur de Lescun qui s'étoit mis en grand credit auprés de lui, moïena une treve qui fut prolongée : le Duc de Bourgogne y fut compris, & la paix suivit la treve.

En 1475. fut fait le traité de Picqueny 1475.
entre le Roi Loüis onze & le Roi d'Angleterre, le Roi de France voulut pressentir de loin s'il pourroit faire la guerre au Duc de Bretagne : le Roi d'Angleterre lui donna à entendre que le Duc étoit le meilleur de ses amis, & qu'il ne souffriroit pas qu'on entreprit sur lui. Ce traité fut suivi d'un autre qui se fit à l'Abbaye de la Victoire proche Senlis, entre le Roi Loüis onze & le Duc de Bourgogne où fut compris le Duc de Bretagne, le Roy

y renonça à toutes les Prétentions qu'il avoit declarées au Duc dés le commencement de son Regne, & se contenta de l'hommage à l'ordinaire. Quelque temps aprés le Roi déclara le Duc de Bretagne son Lieutenant general en France, ce qui n'étoit apparemment qu'un titre pour lui faire honneur; car on n'y voit ni suite ni attribution d'authorité.

La paix fut agreablement reçûë en Bretagne, le Duc assembla ses Etats, la fit ratifier & ensuite publier : il envoya depuis de temps en tems le Chancelier Chauvin au Roi sous differens prétextes pour entretenir la bonne volonté du Roi, & observer s'il n'auroit pas quelque advis de l'alliance secrette qu'il avoit avec le Roi d'Angleterre, & la correspondance continuelle qu'il y conservoit par précaution, contre la puissance du Roi de France qui lui étoit devenuë redoutable depuis la mort du Duc de Bourgogne tué devant Nancy.

Le Duc lui ayant donc envoyé le Chancelier Chauvin lui sixiéme, ils allerent tous six en [illegible], où le Roi faisoit la guerre à l'[illegible] du Duc de Bo[illegible]gne : le R[illegible]sir & mettre [illegible] en des pris[illegible], où ils de[illegible]rerent douze [illegible]çavoir pourq[illegible] aprés ce tem[illegible]nir, & de[illegible]da au Chanc[illegible]voit la ra[illegible] qu'il avoit eu [illegible]er comme [illegible] les avoit traitez. [illegible]ier répond[illegible] qu'il seroit bien [illegible] dire; [illegible] Roi le mena dans [illegible] lui mon[illegible]

tra vingt-deux Lettres par Originaux, dont il y en avoit douze signées du Duc & écrites par son Secretaire, & dix d'Edoüard Roi d'Angleterre ; qui contenoient toute l'intelligence d'entre eux contre le Roi de France, & les moyens de s'en garantir s'il entreprenoit quelque chose : le Chancelier qui ne pouvoit désavoüer la verité d'un fait dont il y avoit des preuves inconteftables, asseura le Roi que ce qu'il voioit lui étoit nouveau, & qu'il n'y avoit aucune part : le Roi lui dit qu'il le croioit bien, & qu'il sçavoit que pareilles affaires se manioient entre son bon neveu le Duc, son Tresorier Landais & son Secretaire Gueguen ; qu'il connoissoit pour être ceux de qui il avoit sujet de se plaindre : il lui dit ensuite qu'il étoit libre de s'en retourner, & qu'il vouloit qu'il portât au Duc les vingt-deux Lettres interceptées ; le Chancelier n'eut rien à proposer aprés ce contre-temps : il s'en retourna en Bretagne, & surprit fort le Duc qui croioit son intelligence en Angleterre bien secrette ; quand il lui eût [illegible]ndu compte de ce qui luiétoit arrivé ; le [illegible] fit appeller Landais qui étoit le seul [illegible] il eût con[illegible] secret ; si ce n'étoit [illegible]n son S[illegible] qui y avoit été [illegible] : il l[illegible] les lettres, & [illegible] la co[illegible] étoit venu. [illegible] dit [illegible] il ne pou- [illegible] dé[illegible] y envoyer [illegible] il ne se [illegible]es à un [illegible] long-

temps ; qui étoit parti depuis peu de jours pour la même commission ; le Duc lui dit que sur sa vie il le fist chercher, Landais ne se le fit pas dire deux fois ; il envoya incontinent des gens seurs qui le rencontrerent & le ramenerent : ce malheureux avoit été gagné par un homme qui étoit à Cherbourg pour le Roi qui lui donnoit cent écus de chaque Lettre, & étoit si adroit qu'il contrefaisoit parfaitement bien les écritures. Le traître fut envoyé dans les prisons d'Auray, & quelque tems aprés mis dans un sacq & noyé secrettement.

Le Roi de France se trouva fort offensé de l'intelligence que le Duc entretenoit en Angleterre, & lui seroit allé faire la guerre s'il n'eût été occupé au Siege d'Arras. Outre qu'il falloit un pretexte, il avoit quitté toutes ses prétentions par le traité passé à l'Abbaye de la Victoire de Senlis ; il s'advisa d'un expédient ; il n'ignoroit pas les droits que les Seigneurs de Peinthievre prétendoient au Duché de Bretagne, & il sçavoit que Messire Jean de Brosse Seigneur de Bossac qui fut depuis Maréchal de France, avoit épousé Nicole de Bretagne fille unique de Charles Comte de Pe[illegible]ievre ; il traita avec eux, le mari [illegible]mme lui cederent tous leurs droi[illegible] se passa un [illegible] de cession que [illegible]tré rappor[illegible]

Quelque tem[illegible] son retou[illegible] Chancelier fut a[illegible]nstigation [illegible] Landais favory du [illegible]voir intelli[illegible]gence avec le Roi [illegible] auprés d[illegible] qui il avoit son fils [illegible] gages

Clattiere Capitaine des archers de la garde, & creature de Landais, arrêta le Chancelier & le mit prisonnier au Bouffay de Nantes : le Duc ordonna des Commissaires pour lui faire son procés. C'étoient gens de la faction de Landais, on mit en sa place François Chrétien de maison noble, fils du Vicomte de Trevenduc.

Le Chancelier prisonnier fut transferé de prison en prison à la devotion de Landais qui lui avoit donné des gardes qui dépendoient de lui ; il avoit résolu de le faire mourir de douleur & de misere ; il avoit fait confisquer tout son bien, & reduit sa femme & ses enfans à la mandicité : personne n'osoit les secourir de peur de lui déplaire ; le Chancelier mourut enfin aprés deux ans & demi de prison accablé des maux qu'on luy faisoit souffrir ; le Duc avoit confisqué ses terres, il les donna à son fils naturel François Davaugour qu'il reconnut.

Landais fit de-même mourir en prison un Evêque de la maison d'Espinay sous plusieurs fausses accusations pour avoir son bien, & son Evêché pour Guibé son neveu.

Le Duc continuoit toûjours ses intel-[illegible]ences avec le [illegible] d'Angleterre qui [illegible]nt si grand[illegible] se fit un traité [illegible]ux en 148[illegible]age du Prince 1481.
[illegible] fils aîn[illegible]doüard avec [illegible]înée d[illegible]e enfant ; [illegible] mêm[illegible]es Maria- [illegible] enf[illegible] naître

quand ils seroient en âge, ces conventi
n'eurent aucune suite par la mort d'
doüard qui arriva bien-tôt.

Le Roi Louïs onziéme mourut en l
1483. 1483. & le Duc de Bretagne se tro
délivré d'un grand embarras ; il craig
le Roi qui avoit résolu de faire la gu
en Bretagne : malgré cette résolutio
ordonna en mourant qu'on laissât le l
de Bretagne en paix.

Landais qui étoit venu au service du l
Garçon de sa Chambre, étoit deven
puissant qu'il disposoit de tout à son gr
étoit Tresorier general, grande dignit
Bretagne ; il possedoit si bien le Duc &
devenu si arrogant qu'il faisoit tête à
les Seigneurs du Duché ensemble ou
parement : il fit même prendre les a
contre les Barons & confisquer leurs b
il éleva les Guibés ses neveux, il
un Evêque & Cardinal : un autre C
taine de Foulgeres & des archers
garde du Duc, qui fut grand Escuy
la Duchesse Anne, & aprés la batail
S. Aubin Capitaine des cent Gentils-h
mes de la maison du Duc Landais
marié trois de ses [illegible]es en de b
maisons.

Jean de Châlo[illegible] [illegible]e d'Ora
neveu du Duc, & [illegible] Rieux M
chal de Bretagne [illegible] [illegible]remie
Conseil du Duc ; le [illegible] [illegible]ange
en Bretagne pour [illegible] [illegible]
Mariage de Maximili[illegible] [illegible]
avec une fille du Duc [illegible]
[illegible]ortoient impatiemment

Landais, & euſſent bien voulu la reprimer: ils en confererent avec les Seigneurs du païs, & ils reſolurent tous enſemble de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de lui faire faire ſon procés, à quoi les diſpoſa le murmure du peuple contre lui pour la mort du Chancelier Chauvin. Ils ſe mirent en deux troupes, dont l'un entra au Château croyant y trouver Landais, & l'autre l'alla chercher à ſa maiſon de la Papotiere proche Nantes. Ceux qui étoient entrés au Château chercherent par tout avec grand bruit, ce qui étonna le Duc qui ne ſçavoit ce qu'on lui vouloit: quelqu'un monta au haut du Château & cria aux armes: tous les archers, les Gentils-hommes de la maiſon du Duc, les bons habitans, le menu peuple tout s'aſſembla. On fit advancer devant le Château des canons trouvez ſur des vaiſſeaux au port. Ceux qui étoient entrez découvrirent leur deſſein au Duc qui eut la bonté de ſe montrer aux fenêtres, & de crier au peuple qu'il n'y avoit pas d'entrepriſe contre lui & qu'il étoit en ſeureté; on propoſa de faire entrer deux perſonnes dignes de foy dans le Château par qui le peuple ſeroit informé de tout, Meſſire Philippe [illegible] Montauban y [illegible] avec un autre, il [illegible]illa au Prin[illegible]ge, au Marê[illegible] Rieux & [illegible] Seigneurs de [illegible] pour un [illegible] laiſſer paſ[illegible]ere du D[illegible]multe du [illegible] crûrent [illegible] moyen [illegible]teau & [illegible] Ance[illegible] [illegible]ieux

& n'étoit pas loin.

La troupe qui cherchoit Landais ailleurs, le manqua pour avoir trop fait de bruit; il fut adverti par son portier que c'etoit des gens armez qui vouloient entrer, il s'enfuït tout seul par les jardins, & se sauva au Château de Poencé où il demeura caché quelque jours en attendant qu'il pût apprendre ce que c'étoit que l'entreprise; il fit advertir le Duc du lieu où il étoit qui envoya une escorte pour l'emmener en seureté, reveau qu'il fut il reprit sa premiere conduite, commandant plus absolument qu'auparavant; il fit prendre les armes au nom du Duc, contre tous les Seigneurs du païs: il leur faisoit courre sus où il les trouvoit, il voulut se servir encore d'autres armes, il fit une assemblée de gens de Loix qui dirent tous pour plaire à celui qui avoit tout pouvoir, que les Seigneurs étoient dignes de mort, & que leurs biens devoient être confisquez pour l'attentat commis contre la personne de leur Duc qui étoit crime de Leze-Majesté au premier chef. Il se donna un arrêt au nom du Duc qui les condamnoit à la mort, & [illegible] erdre leurs biens qui étoient confisqu[illegible] urs Châteaux & maisons devoien[illegible] sez, & leurs bois de haute-futaye [illegible] par la moitié, il étoit fait défenses [illegible] ccompagner, & assister de vivre[illegible] nes, les femmes des condamnez [illegible] du Duc le tiers des biens pour [illegible] stance.

Les Seigneurs se retirerent [illegible]

en grande partie, & allerent offrir leurs ſervices à Anne de France Dame de Beaujeu, à qui le Duc d'Orleans diſputoit la Regence, elle les reçût agreablement, & leur promit toute ſa faveur.

Le Duc d'Orleans étoit mécontent que les Seigneurs de Bretagne ſe fuſſent adreſſez à la Dame de Beaujeu : Landais qui le ſçût en voulut profiter ; & obligea le Duc d'écrire au Duc d'Orleans ſe plaignant de ſes Barons qui le faiſoient tenir en armes pour ſa ſeureté. Il le prioit par la parenté qui étoit entre eux de faire un voyage en Bretagne, proteſtant qu'il mettoit toute ſa confiance en lui : il offroit de ſon côté ce qui ſeroit en ſon pouvoir pour contribuer à le mettre en poſſeſſion du Gouvernement du Royaume qui lui appartenoit pendant la minorité du Roi, & lui mandoit que de tout cela ils parleroient mieux quand ils ſeroient enſemble.

Le Comte de Dunois fils d'un fils naturel de la maiſon d'Orleans étoit le Conſeiller le plus affidé du Duc d'Orleans, homme d'entendement & d'experience à qui il communiqua cette lettre ; le Duc de Bre[illegible]ne n'avoit que des fi[illegible] tomba dans [illegible]t du Comte de D[illegible] ce voya[illegible]roit être l'occ[illegible] bonne [illegible] que c'étoit [illegible]ire le [illegible]ariage de l'[illegible] Duc [illegible]hé de cette [illegible]ri[illegible]ne à Lan[illegible]i[illegible] en Br[illegible] avec [illegible]

d'Alençon, le Duc le reçût avec tous les honneurs possibles ; jusques-là qu'il lui permit d'entrer dans les prisons, & de faire grace à qui il lui plairoit : il lui fit ses plaintes, & le pria d'être touché de l'injure qui lui avoit été faite, même par ses plus proches ; entendant parler du Prince d'Orange qui étoit son neveu. Ce Prince pour contenter le Duc lui fit de belles promesses, mais il avoit de plus grandes affaires. Le couronnement du Roi étoit assigné, & il faloit aller à Reims pour y assister ; le Prince d'Orange, le Sire de Rieux, Messire Poncel de la Riviere s'y trouverent ; le Seigneur d'Urfé qui avoit été refugié en Bretagne, y fut fait grand Escuyer, & Poncet de la Riviere Maire de Bordeaux.

Le Comte de Richemont Prince du Sang des Rois d'Angleterre avoit été jetté en Bretagne par la tempête en voulant passer en France. Le Roi Edoüard qui avoit peur qu'un jour il ne le troublât, l'envoya demander au Duc, disant que c'étoit pour lui faire épouser sa fille, & appaiser par là les querelles des maisons d'Yorch & de l'Enclastre : le Duc qui crût qu'il étoit vrai, mit le Comte de Richemont entre les mains des Ambassadeurs : un des fidelles Sujets du Duc prit la liberté de lui representer qu'il envoyoit à la mort un Prince refugié chez lui, que c'étoit violer l'Hospitalité & se deshonorer, que le Roi d'Angleterre ne le vouloit en sa puissance que pour le faire mourir. Ce discours fit faire reflexion au Duc, il

envoya Landais avec ordre de luy ramener le Comte de Richemont.

Le Duc fit en cette même année un traité pour le commerce dans ses Estats avec la Hanse Teutonique : c'étoit comme on sçait, une societé de 70. Villes unies pour le negoce dont Lubec étoit la plus considerable.

Le Roi Edoüard d'Angleterre mourut, Richard son frere fit mourir ses neveux, & s'empara de la Couronne. Les Grands du Royaume conjurerent contre lui, & envoyerent en Bretagne offrir la Couronne au Comte de Richemont, seul Prince resté de la maison d'Yorck : le Duc lui donna du secours, il fit une levée de cinq mille Bretons qu'il embarqua en quinze vaisseaux pour les faire passer avec lui en Angleterre : il s'éleva une tempête qui les écarta ; son vaisseau seul fut porté par ce coup de vent à la côte d'Angleterre qu'il voyoit chargée d'hommes, qu'il ne sçavoit si c'étoient amis ou ennemis ; il revint en Bretagne, le Roi Richard envoya offrir beaucoup d'argent si on le vouloit livrer. Le Comte de Richemont qui en fut adverti s'enfuit en France, d'où il passa en Angleterre & fut Roi.

Quelques troupes d'Anglois étoient décenduës à Vannes depuis la fuïte du Comte de Richemont : le Duc le sçût, il eut encore assez d'intelligence & d'authorité pour leur faire donner de l'argent, & le passage libre pour aller joindre leur Prince qui en envoya faire des remercimens au Duc.

1484. En cette année 1484. le Duc érigea en Baronies les terres des Seigneurs de Coetmen & de la Hunaudaye pour récompense de services.

Le Comte de Foix & le Cardinal son frere étoient venus visiter le Duc ; ils le trouverent qui faisoit assembler une armée contre ses Barons en faveur de Landais, & à sa suggestion. Landais fit marcher cette armée à Ancenis pour ruiner la Ville & le Château qui appartenoit au Marêchal de Rieux. L'armée des Barons se mit en campagne, conduite par le Prince d'Orange, par André frere du Comte de Cominges, le Marêchal de Rieux, les Seigneurs de Châteauneuf, de Maure, de Coetquen, du Chastel, de Tivoarlem, de Pontchasteau, de Pluscallec, de Kimel, de la Moussaye, de Ploeuc, d'Acigné, du Faoüet, de Pomerit, de la Roche-Jague, de Kmaovan, de la Feüillée, de Vauclerc de Vaufleury, de Chambalan, de Montauban & du Parc. Les deux armées se trouvant en presence & prêtes à en venir aux mains, quelques Seigneurs s'entremirent & firent faire reflexion que des gens de même païs, de même Sang, engagez ensemble par tous les liens de la societé civille s'alloient égorger au sujet d'un homme qui abusoit [illegible] l'authorité du Duc, lequel n'av[illegible] assez de sens pour connoître qu'en [illegible]voit de son nom pour détruire [illegible] Ces reflexions faites, la paix [illegible] courut s'embrasser, & il fut ré[illegible]re que les Seigneurs s'iroient [illegible]

prés du Duc , à qui, n'étant plus capable de gouverner , il faloit donner un conseil composé des Princes & Seigneurs, pour ôter le maniment des affaires à Landais, & le mettre à la raison. Landais qui vit qu'on tramoit sa ruïne, fut assez audacieux pour expedier des Lettres patentes au nom du Duc , par lesquelles tous les Seigneurs & Capitaines de son armée qui étoient entrez en capitulation avec les Barons, étoient déclarez criminels de Leze-Majesté & traîtres, & tous leurs biens confisquez : il envoya ces lettres aux Chancelier pour les sceller ; le Chancelier les refusa, il y renvoya, dont les Seigneurs advertis ne pouvant plus souffrir la tyrannie de cet homme, résolurent tous ensemble de le faire prendre prisonnier, & de lui faire faire son procés pour concussions, violences, homicides & autres crimes : ils allerent chez le Chancelier, & le firent resoudre d'aller sur l'heure demander au Duc qu'il livrât Landais à la justice, ils l'accompagnerent suivis d'une si grande foule de peuple, qu'à peine le Château le pouvoit contenir ; le Duc averty de ce tumulte, voulut faire appaiser le peuple, mais inutilement : il y envoya le Cardinal de Foix qui eut de la peine à se tirer du milieu de la multitude qui l'assiegea, il en rendit compte au Duc : le Chancelier entra suivy de quelques Gentils-hommes. Il dit au Duc que le peuple demandoit qu'on livrât le Tresorier Landais à la Justice ; & qu'il ne seroit pas possible de l'appaiser qu'on ne

le vît mener en prison ; le Duc s'écria que lui veulent-ils ? & qu'à-t-il fait ? il lui fut répondu qu'on l'accusoit de plusieurs crimes ; que ce n'étoit pas condamnation, & qu'il seroit peut-être trouvé innocent, mais que le peuple demandoit qu'il fût jugé, & qu'il n'y avoit pas de sûreté à le refuser : le Duc se voyant obligé de consentir qu'il fût emmené, chargea le Chancelier de prendre garde qu'il ne lui fût fait aucun tort, & qu'on ne le traitât qu'en justice, il le prit par la main, & le livra au Chancelier, lui recommandant encore de prendre garde qu'il ne lui fût fait tort, ni injure, & le faisant souvenir qu'il lui avoit obligation de sa dignité de Chancelier.

Le Chancelier le mena en prison, au grand contentement du Peuple, qui lui cria des injures.

Landais prisonnier, les Seigneurs vinrent faire la reverence au Duc, les graces s'accordoient par l'entremise du Comte de Cominges, que le Duc aymoit fort, & il n'étoit plus mention que de reconciliation.

On donna pour Commissaires à Landais, les Officiers de Judicature du Duché, qui furent mandez.

Les deux Valets de Landais qui avoient eû le Chancelier Chauvin en garde & qui luy avoient fait de grandes cruautez furent emprisonnez ; celui qui avoit nom Jean de Vitré, fut condamné à mort, & advoüa que tous les maux qu'il avoit fait souffrir au Chancelier, luy avoient

été ordonnez par son maistre, il déchargea Fontenailles, qui avoit fait presenter une Requête au Parlement, pour demander que le Chancelier fût visité, & exposoit qu'il avoit besoin d'être secouru ; quant à Landais, son procés lui fut fait à la Requête de Maistre Guillaume de la Lande Procureur General qui soûtenoit contre lui plusieurs crimes, il fut condamné & executé, sans qu'on en eût adverty le Duc, qui ne l'eût pas souffert, le détail de la procedure est dans l'Histoire de M. d'Argentré.

Aussi-tôt aprés l'execution de Landais, tous les Seigneurs qui n'avoient pas encore été presentez au Duc, lui allerent demander grace, l'asseurant qu'ils n'avoient jamais manqué de respect ni de fidelité : que Pierre Landais qui abusoit de sont authorité, l'avoit trompé; le Comte de Cominges portoit la parole, & les Seigneurs se jetterent tous à genoux ; le Duc les reçût en grace & leur donna des lettres d'abolition qu'ils demandoient ; il ordonna deplus que le tort qu'il leur avoit fait, en faisant couper leurs bois, seroit reparé aux depens de son épargne ; mais Landais n'y avoit rien laissé.

En l'an 1485. le Duc assembla ses Estats 1485.
[illegible] où il declara que ses filles Anne
[illegible] ient succeder au [illegible] & à
[illegible] Le Baron Da[illegible] fils
[illegible] éclara qu'il [illegible]
[illegible] nt le premie[illegible]
[illegible] uc pour so[illegible]
[illegible] Duché, [illegible]

défaut de l'autre aprés la mort du Duc leur pere, les Prelats, Barons & Seigneurs du Pays, firent tous le même serment devant l'Autel de nôtre Dame, le saint Sacrement, une portion de la vraye Croix, les Evangiles & plusieurs Reliques étant sur l'Autel.

Il fut passé un Acte des declarations des Estats, & le Duc promit de ne marier ses filles que de leur consentement dont on luy rendit de tres-humbles graces, de là en avant elles furent appellées Mesdames.

Le Duc avoit donné en 1480. à son fils naturel la Terre Davaugour confisquée sur le Comte de Peinthievre 58. ans auparavant, il le créa le premier Baron de Bretagne, & ajoûta à la premiere Donation les Terres & Seigneuries de Château Laudren, Lanvolon, Painpoul en Goetlo & leurs dépandances.

Le Duc envoya le Prince d'Orange & le Marêchal de Rieux pour visiter les Villes & Places fortes de Bretagne & ordonner les reparations & fortifications necessaires. Le Duc joüissant d'une grande Paix, & n'estant occupé que de la police de ses Estats, institua un Parlement fixe. M. Dargentré en rapporte les lettres d'établissement, les Guerres survenuës deux ans aprés, en empêcherent l'execution.

Le Roy Charles huitiéme aprés son mariage avec la Duchesse Anne, en créa un autre, & y ajoûta 12. Officiers françois. Le Comte de Dunois par le traité de Boisgency étoit relegué à Ast a-

défenses d'en sortir ; le Duc d'Orleans se tenoit à Orleans, & il ne lui étoit pas permis de s'en éloigner ; Le Comte de Dunois revint à sa maison de Parthenay, qu'il commença à fortifier, ce qui donna de l'inquietude à Madame de Beaujeu qui gouvernoit en France, & luy fit voir qu'il y avoit quelque dessein : sur ce soupçon, le Roy envoya dire au Duc d'Orleans qu'il le souhaitoit auprés de luy, en son rang & au Conseil de ses affaires ; le Duc promit d'y aller ; on renvoya incessamment le Marêchal Degié, pour l'en solliciter, il assûra qu'il iroit ; le lendemain il sortit d'Orleans & alla à Blois (le Roy se tenoit à Ambroise) il sortit de Blois avec des Oiseaux & des Chiens, paroissant de vouloir aller à la chasse, mais il se retira en toute diligence à Nantes, où le Duc qui n'en prevoyoit pas les suittes le reçût parfaitement bien.

Cette retraite sçûë, le Roy envoya incontinent assieger Parthenay, y croyant prendre le Comte de Dunois qui en étoit sorti pour aller joindre le Duc d'Orleans en Bretaigne, la Place fut prise & ruinée, & celles du Comte de Cominges, qui étoit en Bretagne il y avoit long-temps.

Il se fit incontinent une grande Ligue en faveur des Ducs de Bretagne & d'Orleans, dans laquelle entrerent le Prince d'Orange, Françoise de Dinan, Jean de Rieux Marêchal de Bretagne, le Comte de Dunois grand Chambelan de France, & Charles Comte d'Angoulême, quelques

mois aprés y entrerent Alain d'Albret Comte de Dreux; Tartas Captal de Buch, René Duc de Lorraine, Maximilian Roy des Romains, & Philippe Archeduc d'Austriche & Seigneur de toute la Flandre, la Ligue portoit pour cause la conservation des personnes & biens de Mesdames Anne & Isabelle de Bretagne.

François Chrestien Vicomte de Trevoneuc Chambellan du Duc & Chancelier fut de son consentement déchargé de l'état de Chancelier, dont fut pourveu Jacques de la Villeon qui avoit été Procureur General, & étoit Senechal de Rennes, le Duc retenant le Chancelier Chrestien Conseiller dans son grand Conseil pour recompense de ses services, & pour témoignage qu'il en étoit content, il luy assigna pour gages & pensions huit cens livres; le Chancelier de la Villeon mourut bien-tôt, & fut mis en sa place Messire Philippe de Montauban qui avoit été Capitaine de Rennes.

1486. En l'an 1486. mourut Margueritte de Foix Duchesse de Bretagne fort regrettée pour son merite, elle fut enterrée en l'Eglise de S. Pierre de Nantes.

Les Seigneurs du Païs qui voyoient arriver beaucoup de François auprés du Duc, entrerent en deffiance, Guibé neveu de Landais commandoit une partie de la Gendarmerie du Duc, ce qui augmenta le soupçon des Seigneurs qu'on ne voulut entreprendre contre eux, & les fit tenir ensemble quelque temps: le Roy qui en eut nouvelle, envoya au Marêchal de Rieux des plus

apparens de la troupe & Maréchal de Bretagne pour luy offrir sa faveur & ses forces pour chasser les François : ces offres les mirent en de grandes inquietudes, ils eurent peur que le Roy ne se voulust servir d'eux pour entreprendre sur le Duché dans la conjoncture de la caducité du Duc qui n'avoit que des filles, c'étoit bien raisonné, car le bon succés du Roy commença par leur moyen : les Seigneurs croyoient y avoir remedié par la precaution qu'ils eurent de faire dresser des conventions avec le Roy, dont les principaux articles furent, qu'il ne feroit entrer en Bretagne que quatre cens lances, & quatre mille hommes de pied, & rien deplus s'il n'en étoit requis par les Barons, & qu'il ne demanderoit rien au Duché pendant la vie du Duc, qu'il ne feroit assieger n'y prendre aucune Ville ni forteresse dans le Païs, & que ses Gens ne prendroient rien sans payer, qu'aussitôt que le Duc d'Orleans & les Seigneurs François seroient sortis de Bretagne : qu'il retireroit ses Troupes ; les Seigneurs de leur part avoient promis de prendre les armes & de se joindre à son Armée, pour faire sortir les François, le Roy agréa le Traité, le signa, & en jura l'execution, & bien tôt aprés fit entrer le Seigneur de saint André en Bretagne, avec quatre cens lances, & cinq ou six mille hommes de pied, & par d'autres côtés, le Comte de Montpensier, le Comte de Vendo[illegible]neur de la Trimoüille sep[illegible]un avec des Troupes.

Les Seigneurs François qui étoient auprés du Duc furent fort surpris & fort embarrassez, ne sçachant quel party prendre, ils ne se trouvoient pas assez forts, il fallut reçourir à la ruse, & faire esperer le mariage de Madame Anne, pour avoir des Partisans; on voulut gagner par cet amorce le Comte d'Albret par l'avis du Comte de Dunois quoiqu'il eust d'autres veües, on luy envoya pour le convier de venir, & d'ordonner en attendant à celuy qui commandoit une Compagnie de cent Lances qui étoit à lui, & qui faisoit partie des quatre cens que le Roy avoit fait entrer en Bretagne de prendre le parti du Duc, ce qu'il accorda, il en envoya l'ordre qui fut suivy: Le Comte de Dunois entretenoit intelligence avec Maximilien Roy des Romains, qu'il avoit fait entrer dans la Ligue sous l'esperance d'épouser l'heritiere du Duché; il promit de mettre une Armée sur pied pour entrer en France: ce qui ne s'executa pas, il avoit trop d'autres affaires.

Le Duc d'Orleans avoit aussi du dessein pour Madame Anne & vouloit repudier sa femme Sœur du Roy, qu'il soûtenoit qu'on luy avoit fait espouser par force.

Quand le Roy fut averty que Maximilien entroit en party, il écrivit au Duc pour s'en éclaircir: le Duc luy envoya le Seigneur de Coetquen grand Maistre de sa maison pour luy ôter cette opinion; le Roy fit contenance de le croire.

Les Troupes du Roy étant entrées

Bretaigne ; on fut d'avis que le Duc, qui étoit à Nantes, allast dans le milieu du Païs pour assembler ses sujets de toutes parts : ce qu'il fit, & laissa le Prince d'Orange pour commander à Nantes, il arriva à Rennes au mois de May 1487. ayant avec luy le Duc d'Orleans & les Seigneurs François, d'où le Duc aprés quelque séjour y laissant son Conseil pour donner ordre aux affaires, s'en alla à Malestroit.

Les François & les Barons associez qui étoient à Rhedon, qu'ils avoient surpris depuis peu, s'avançerent & firent quelques courses jusques aux portes de Rennes ; ceux de Rennes eussent bien voulu sortir pour les charger, il leur manquoit un Chef pour les mener à la Guerre ; ils firent demander Messire Philippe de Montauban que le Duc leur donna avec sa compagnie : quelque temps aprés le Duc le fit son Lieutenant general dans la Ville & Comté de Rennes.

Le Duc fit à Malestroit la reveüe de l'Armée qu'il y avoit assemblée, qu'il trouva de six cens lances & seize mille hommes de pied, mais c'étoient en grande partie Peuples de Basse-Bretagne, sans armes & sans discipline, attirez par le bruit qui couroit que le Duc étoit poursuivy par ses ennemis, & par un pur zele de mourir pour leur Prince.

Les François avoient mis le Siege devant Ploermel, le Conseil du Duc résolut de faire lever le Siege ; comme on étoit en marche, Maurice du Mené dit

qu'il sçavoit que quand on viendroit aux lances baissées, les François qui étoient avec le Duc le trahiroient, & qu'on menoit les Bretons à la boucherie, & déclara qu'il se retiroit, & dit que feroit comme lui qui voudroit: ils en creurent un homme de leur Païs, en qui ils avoient confiance pour sa valeur qui étoit connuë; ils se disperserent quasi tous; il ne demeura pas quatre mille hommes au Duc.

La Ville de Ploermel ne pouvant être secouruë, & étant battuë trois ou quatre jours de suite, avec furie fut obligée de se rendre.

Le Capitaine du Mené fut en quelque peine pour le discours qu'il avoit fait aux Troupes, il y a apparence qu'il se justifia ou que le Duc lui pardonna sa faute, car il servit depuis à la Bataille de S. Aubin, fut Chambellan du Duc, & Capitaine des Gardes de la Duchesse Anne, il étoit né d'une bonne maison de basse-Bretagne.

La prise de Ploermel fut la premiere expedition de l'Armée des François introduite par les Seigneurs Bretons, qui s'en repentoient, voyant qu'on n'observoit pas le Traité.

Le Duc sçachant la pri[illegible] de Proermel & son Armée s'étant dé[illegible]dée, s'en alla à Vannes, où le Prince [illegible]nge l'alla joindre; il avoit trouvé de[illegible]eaux au Croisic, il y avoit embarq[illegible] Troupes qu'il commandoit pou[illegible]rir le Duc; aussitôt qu'il fu[illegible] le Duc monta sur ses Vaisseaux

suivi de si prés par les François que sans ce secours venu si à propos, il étoit assiegé & pris : il laissa dans la Ville Jacques le Moine son grand Escuyer, le Seigneur de Coetquen grand Maistre de Bretaigne, & Messire Amaury de la Moussaye avec deux mille Chevaux, le Seigneur de Coetquen s'en alla à Dinan, d'où il étoit Capitaine, & la Moussaye se retira avec sa Cavalerie pour aller joindre le Duc à Nantes : les François arrivez devant Vannes, la Ville leur fut renduë; le Duc se voyant sans ressource, envoya demander quelque secours au Roy d'Angleterre, le Comte de Dunois & Messire Olivier de Coetmen étoient chargez de cette commission donc ils ne peurent s'acquiter, ils s'embarquerent quatre fois, & eurent toûjours les vents contraires.

La Moussaye marchant à Nantes avec sa Cavalerie fut rencontré au Bourg de Joüé, à cinq lieuës de Nantes & chargé par Adrian de l'Hospital Capitaine François qui le defit, luy tua beaucoup de gens, & fit beaucoup de prisonniers, il se sauva seulement six cens chevaux qui entrerent à Nantes.

En l'an 1487. le Roy ayant sçeu que le Duc, Mesdames ses filles, le Duc d'Orleans & les Seigneurs François s'étoient enfermez à Nantes, resolut de les assieger, il l'entreprit avec dix mille hommes de pied, quelque Cavalerie & beaucoup d'artillerie; les Assiegez le tenoient éloigné de la Place par de continuelles sorties. 1487.

Dans le temps de ce Siege, Pierre de Rohan Seigneur de Quintin voulut surprendre Moncontour, ayant sçeu que le Gouverneur étoit auprés du Duc, & qu'il n'y avoit pas cent hommes dans la Place : Jean de Coetmen Seigneur de Château-guy en ayant eu quelque advis, se jetta dedans & assembla assez d'hommes pour la défendre, le Seigneur de Rohan la fit sommer de se rendre, il apprit qu'il y étoit entré du renfort, il prit le party de se retirer, & ne pouvant faire mieux, il courut le Plat-Païs avec quelques autres Partisans du Roy, & mit quelques Gentils-hommes à rançon.

Le Seigneur de Château-guy fut adverty que Pluscallec Partisan du Roy, & quarante ou cinquante autres Gentils-hommes venoient pour piller la maison du pr de Trequier & qu'ils dînoient à l'Abbaye de Begar, il fit assembler le Peuple au son du toquesin, & envoya les Seigneurs du Bois de la Roche, de Lescoet, des Salles & le Capitaine Olivier Dechef du Bois qui chargerent Peuscallec & sa Troupe, si vivement, qu'ils furent tous pris & menez pri[illegible]rs à Gumgamp, on nomme de [illegible]ppe Brillac, Louis du Pont [illegible]ec & son frere.

Les Seigneurs Breto[illegible]ent attiré le Roy, bien rep[illegible] qu'ils avoient fait, envoyeren[illegible] Duc de les recevoir à son ser[illegible]ins [illegible] les soupçons que leur av[illegible] [illegible] les Seigneurs Fran[illegible]

croyoient venus contre eux; le Duc les reçût en grace, & leur fit expedier des lettres d'abolition à tous, à condition qu'ils le viendroient trouver à Nantes.

LeComte de Dunois & Coetmen n'ayant pû passer en Angleterre, ayant bonne volonté de faire service au Duc, assemblerent un nombre tres-considerable de Peuple de Basse-Bretagne, comme de soixante mille ou environ : cette multitude étoit mal armée & mal ordonnée; ils employerent des Officiers pour lui donner quelque discipline & marcherent droit à Nantes; les François étonnez de voir une si grande armée quittoient peu à peu leurs enseignes, & le Roi se trouva obligé de lever le Siege.

Le Roi envoya en se retirant le Comte de Montpensier à Dol qu'il prit en arrivant, n'y ayant trouvé aucune resistance, La Ville fut pillée & les habitans faits prisonniers.

Le Maréchal de Rieux qui se tenoit à sa Ville d'Ancenis & qui n'avoit pas encore quitté les François, ayant connu que le dessein du Roi étoit de s'emparer du Duché, envoya chercher des gens de
à Nantes, les mit sa place,
t faire serment d er pour
il s'en alla ap teau-
declarer pour an-
qui en étoit &
Françoise a
s'empar
Châ
X

Chaise : l'Hyver étoit trop avancé, & son armée s'affoiblissoit de jour en jour, chacun se retirant dans sa maison ne pouvant faire mieux ; il se retira aussi à Guingamp.

On continuoit toûjours quelques intelligences secrettes pour le Mariage de Madame Anne avec Maximilien Roi des Romains. Quoique le Duc eût fait assûrer le Roi qu'il n'y pensoit pas, le Duc la faisoit esperer au Seigneur d'Albret, & plusieurs Seigneurs y avoient donné leur consentement. Madame Anne n'avoit pas la recherche du Seigneur d'Albret agreable, ou peut-être lui faisoit-on faire ce personnage ; il étoit de conséquence d'engager plusieurs prétendans pour soûtenir les affaires du Duc qui étoient en mauvais état ; la pratique de Maximilien étoit la plus avancée ; le Mariage fut accordé, & on convint qu'il viendroit en Bretagne pour l'accomplir, & avec le plus de forces qu'il pourroit pour faire tête aux François ; on lui avoit même promis le port de S. Malo pour [illegible]ir un libre accez dans le païs, & [illegible]ir de gage de la parole du Duc[illegible]

Le Duc qui ne voul[illegible]lier dans un besoin si pressant a[illegible] Messir[illegible] Jean le Boutheiller Ch[illegible]rand-Maître de son artillerie [illegible]ngleterre, pour lui represe[illegible]eins [illegible] le Roi de France av[illegible] le [illegible]é ; & les progrez qu[illegible] [illegible] lui demander tro[illegible] [illegible]ers payez pour [illegible]

avec promesse de même secours, quand il entreprendroit d'entrer en Normandie ou en Guyenne. Le Roi d'Angleterre quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis sur les bras, répondit fort favorablement aux Ambassadeurs, & envoya cinq cens hommes qui se trouverent à la bataille de S. Aubin.

Le Marêchal de Rieux ayant rendu le Duc Maître de Château briant s'en alla à Nantes où il fut fort pressé de donner son scellé pour le Mariage de Madame Anne avec le Seigneur d'Albret; ce qu'il accorda, & le déposa entre les mains de la Dame de Laval : le Duc lui ordonna de se mettre à la tête de son armée, & d'aller assieger Vannes; il fit battre la Ville d'Artillerie, les François étonnez, la rendirent aprés une foible résistance.

Le Roi sçachant que le Marêchal de Rieux étoit à la tête de l'armée du Duc, envoya la sienne devant Ancenis qui étoit au Marêchal : les assiegez se défendirent dans le commencement, mais la violence de la batterie les obligea à se rendre; la Ville fut rasee par ordre du Roi, de-là l'armée du Roi marcha à Châteaubriant. La garnison fit plusieurs sorties, soûtint plusieurs attaques, ce qui l'affoiblit au [illegible] & ne voyant aucune esperance [illegible] il n'étoit pas [illegible] de ne [illegible] place, le Ro[illegible] [illegible]iner [illegible]

[illegible] n faite, l'[illegible] oi
[illegible] lgeres, c[illegible]
[illegible] ova pou[illegible]
[illegible] étoi[illegible]

Guillaume de Rosnivinen, qui n'ayant pas assez d'hommes pour défendre sa place, fut obligé de la rendre.

Dans ce tems arriva le Sire d'Albret avec mille hommes qu'il amenoit d'Espagne; il les envoya droit à Rennes, & s'en alla à Nantes pour visiter le Duc & Madame Anne qu'il avoit grande esperance d'épouser; elle paroissoit n'y vouloir pas consentir, mais elle étoit si jeune, qu'on ne contoit pas que ce fût un obstacle.

Le Comte de Dunois avoit donné son scellé en faveur du Seigneur d'Albret, quoiqu'il eût d'autres engagemens; car le Duc d'Orleans y prétendoit, & le Comte ne se pouvoit séparer de ses interêts. Ce scelé étoit entre les mains de la Dame de Laval, qui le gardoit pour le Seigneur d'Albret qui étoit son frere. Le Comte s'advisa d'une supercherie pour le tirer de ses mains, il lui dit qu'elle ne feroit jamais accomplir le Mariage de son frere avec Madame Anne; si elle n'avoit le scellé du Duc, qui, disoit-il, étoit assez disposé à le donner, & avoit même demandé un modele pour le faire dresser: la Dame de Laval lui donna tout à l'heure le sien pour servir de modele, & le pria de les lui mettre tous deux entre les mains quand celui du Duc seroit fait.

Le Duc envoya le Comte de Dunois à Angers trouver le Roi qui le remit au Vergers chez le Marêchal de Gié pour l'entendre; il representa au Roi de la part

du Duc, les anciens traitez avec les Rois ses Prédecesseurs, & lui dit que le Duc ne sçavoit pourquoi on lui faisoit la guerre; on y fit le projet du traité qui fut depuis conclu à Coiron peu de temps devant la mort du Duc, & rien de plus.

En ces entrefaites le Prince d'Orange, le Duc d'Orleans & les Seigneurs Bretons étoient fort en peine de faire lever le Siege de Foulgeres, il se mirent en campagne; quelques troupes nouvellement levées pour rafraîchir & augmenter l'armée du Duc, (qui depuis dix-huit mois faisoit tête aux François) l'avoient jointe; on tint conseil, & on mit en déliberation si on hazarderoit une bataille pour sauver Foulgeres. Dans ce Conseil étoient le Duc d'Orleans, le Seigneur d'Albret, le Maréchal de Rieux, le Comte d'Escales Anglois, le Seigneur de Leon fils aîné du Vicomte de Rohan, les Seigneurs de Crenettes, du Pont l'Abbé, du Plessis Balisson, de Montigny, de Montuel & quelques autres Capitaines; le Maréchal de Rieux homme d'experience n'étoit pas d'avis de combattre; ne voulant pas risquer la fortune de tout l'état en un jour, il étoit d'avis de mettre l'armée en un poste où elle ne pourroit être obligée au combat si elle n'y trouvoit son avantage, & où elle subsisteroit commodement ayant Rennes à ses épaules, & de ce poste il prétendoit harceler les ennemis par sa Cavalerie, & les empêcher de s'étendre pour aller au fourage: il dit enfin qu'il falloit temporiser, & atten-

Guillaume de Rosnivinen, qui n'ayant pas assez d'hommes pour défendre sa place, fut obligé de la rendre.

Dans ce tems arriva le Sire d'Albret avec mille hommes qu'il amenoit d'Espagne; il les envoya droit à Rennes, & s'en alla à Nantes pour visiter le Duc & Madame Anne qu'il avoit grande esperance d'épouser; elle paroissoit n'y vouloir pas consentir, mais elle étoit si jeune, qu'on ne contoit pas que ce fût un obstacle.

Le Comte de Dunois avoit donné son scellé en faveur du Seigneur d'Albret, quoiqu'il eût d'autres engagemens; car le Duc d'Orleans y prétendoit, & le Comte ne se pouvoit séparer de ses interêts. Ce scelé étoit entre les mains de la Dame de Laval, qui le gardoit pour le Seigneur d'Albret qui étoit son frere. Le Comte s'advisa d'une supercherie pour le tirer de ses mains, il lui dit qu'elle ne feroit jamais accomplir le M[illegible] son frere avec Madame Anne [illegible] voit le scellé du Duc, qui, dis[illegible] ssez disposé à le donner, & a[illegible] de- mandé un modele pour le [illegible] la Dame de Laval lui [illegible] l'heure le sien pour servir [illegible] pria de les lui mett[illegible] mains quand celui d[illegible]

[illegible] voya le Comte d[illegible] le Roi qui [illegible] V[illegible] Marêchal d[illegible] l'en[illegible] senta au R[illegible]

du Duc, les anciens traitez avec les Rois ses Prédecesseurs, & lui dit que le Duc ne sçavoit pourquoi on lui faisoit la guerre; on y fit le projet du traité qui fut depuis conclu à Coiron peu de temps devant la mort du Duc, & rien de plus.

En ces entrefaites le Prince d'Orange, le Duc d'Orleans & les Seigneurs Bretons étoient fort en peine de faire lever le Siege de Foulgeres, il se mirent en campagne; quelques troupes nouvellement levées pour rafraîchir & augmenter l'armée du Duc, (qui depuis dixhuit mois faisoit tête aux François) l'avoient jointe; on tint conseil, & on mit en déliberation si on hazarderoit une bataille pour sauver Foulgeres. Dans ce Conseil étoient le Duc d'Orleans, le Seigneur d'Albret, le Marêchal de Rieux, le Comte d'Escales Anglois, le Seigneur de Leon fils aîné du Vicomte de Rohan, les Seigneurs de Crenettes, du Pont l'Abbé, du Plessis Balisson, de Montigny, de Montuel & quelques autres Capitaines; [illegible] Marêchal de Rieux homme d'experience [illegible] pas d'avis de combattre; ne vou[illegible] risquer la fortun[illegible] tout l'état [illegible] il étoit d'av[illegible] ttre l'ar[illegible] oste où elle [illegible] it être [illegible] bat si elle [illegible] t son [illegible] elle subs[illegible] mo[illegible] nes à se[illegible] & [illegible] loit ha[illegible] [illegible] & [illegible] [illegible] fon[illegible] [illegible] ser[illegible]

X

dre l'hyver qui étoit proche, qui obligeroit le Roi à retirer son armée, qu'on esperoit quelque secours de Flandres qui pourroit joindre, & que les Rois d'Angleterre, des Romains & de Scicile, & le Duc de Lorraine liguez ensemble joignoient leurs forces pour entrer en France; que ce seroit une diversion si considerable, que le Roi seroit obligé de rappeller les troupes qu'il avoit devant Foulgeres pour leur faire tête : une autre opinion prévalut dans le Conseil, & on opposa aux raisons du Marêchal de Rieux qu'on avoit une bonne armée qui s'affoibliroit tous les jours, parce que les soldats qui étoient sous les armes depuis 18. mois, s'en lasseroient & se retireroient un à un: que les Chefs se trouveroient sans troupes, & que sans doute Foulgeres qui étoit de si grande importance se perdroit, on résolut de marcher aux ennemis; le Marêchal fit la revûë de l'armée qu'il trouva de huit mille hommes, & on avoit beaucoup d'artill[illegible]

Au prem[illegible]ment il y eut quelque desordre [illegible] troupes du Duc d'[illegible] leans & ce[illegible] [illegible]eur d'Albre[illegible] eut de la p[illegible] [illegible]ser, parce [illegible] avoit de l'a[illegible] ces deux [illegible] qui prétend[illegible] [illegible]eux à Ma[illegible] Anne; le te[illegible] [illegible]s propre de pareils diffe[illegible] [illegible]oit l'enn[illegible] sur les bras; Fo[illegible] [illegible]rendu, & François march[illegible] [illegible]éfendre [illegible]bin du Cormi[illegible] [illegible] obligé de l[illegible]

croyoient qu'on vouloit attaquer.

L'armée de Bretagne étoit campée au Bourg d'Orange, le Maréchal fut averti par les partis qu'il avoit en campagne, que les ennemis venoient à lui, & que c'étoit avec assez peu d'ordre. Quelqu'un proposa de s'avancer pour profiter de ce défaut; on ne le crût pas; on leur donna le temps de se mettre en bataille & de marcher; ils avoient leur artillerie à la tête; l'armée de Bretagne les attendoit en bonne posture, la Cavalerie sur les aîles, qui fut cause de la défaite: elle plia & laissa les flancs de l'Infanterie découverts par où la gendarmerie Françoise l'enfonça & la mit en déroute. Le Marêchal de Rieux fit tout devoir de rallier, & se retira avec ce qu'il put mettre ensemble: le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange demeurerent prisonniers; les Seigneurs de Leon & du Pont, le Comte d'Escales Anglois, le Comte de Monfort de la maison du Prince d'Orange demeurerent morts sur la place: cette journée mit le Duc fort proche de sa ruine.

Le Seigneur de la Trimoüille envoya des Heraults pour sommer Rennes de se [illegible]dre au Roi; les Habitans repondirent [illegible] ne rendroient [illegible] leur Ville; que [illegible] leurs m[illegible] [illegible]rroit remettre [illegible] les secourir, [illegible]s sur [illegible] [illegible]endant. Le [illegible]éfend[illegible] [illegible]onna avis [illegible] Tri[illegible] [illegible] fu[illegible] [illegible]ivinen [illegible] assez

bonne défense à S. Aubin du Cormier. Il se justifia fort bien, & fit voir que la faute n'étoit pas de lui, qu'on lui avoit refusé tout ce qu'il avoit demandé pour se mettre en état de soûtenir un Siege, qu'il avoit trop peu de monde, & que même ce qu'il en avoit s'étoit mutiné, & l'avoit obligé à capituler : il étoit homme de grande experience & de grande reputation, il avoit servy 15. ans les Rois de France, il avoit été leur Chambellan & Capitaine de trente lances ; il étoit venu servir son Prince naturel le voyant en guerre, & avoit prêté au Duc des sommes considerables dans ses besoins.

Madame Anne avoit envoyé Messire Jean de Ploeuc rendre compte au Roi des Romains de la perte de l'armée ; elle lui fit donner la compagnie de soixante hommes des Ordonnances que délaissoit Messire Jean Guibé, en prenant la compagnie des cent Gentils-hommes qu'avoit commandé le Prince d'Orange.

L'armée des François alla incontinent attaquer Dinan, elle étoit conduite par le Vicomte de Rohan, à qui le Seigneur de la Trimoüille en avoit commis le soin : dans la place [illegible] Messire Amaury de la Moussaye [illegible] de Gu[illegible]briac, Jean Chesnel, [illegible] du Breil [illegible] de Raix, Guillaume [illegible], Charles du Breil, Messire Bert[illegible] Quedill[illegible] Messire Gilles Ferré, Go[illegible] Vende[illegible] [illegible] de Ploeuc, Gu[illegible] [illegible]gac, G[illegible] de la Boexiere, [illegible] ada[illegible]r de Perrineu[illegible]

Plemmogat, Jean de Tremigon, Pierre de Lespinay, Guillaume de la ..., de Sire Bertrand de Porçon, Gilles ...ant, Jean Ruffier, du Cobas & plusieurs ...urgeois. Ils furent sommez par le Vi...te de Rohan de rendre la Ville au ... ce qu'ils accorderent de faire à con... que les habitans seroient conser... la jouissance de tous leurs biens ...us leurs Privileges, qu'ils feroient au Roy, & qu'après cela son ap...tiendroit.

...archa devant S. Malo, bonne ...le pouvoit défendre, contre ...orbe le Armée que ce fût, ... qui y commandoit, n'entre...istance, fit sa composition,

la pretention qu'a-
...es droits de Nicole
Seigneur de Brosse
...oit une affaire termi-
...ait à l'Abbaye de la

...a Vicomte de Rohan,
... mariage de sa mere,
...k Testamens des pre-
...ent réglé la question
revivre.
...débats, la paix fut en-
...e par le Roy & les
Duc, & envoyée à
...oit pour la luy faire

...it de rappeller ses gens
Duc devoit donner des
...eureté du traité, & faire
...stats pour le leur faire
...ner; il n'en eut pas le
le prevint, il fut enterré
Carmes de Nantes, au
...oit Marguerite de Foix
...nme, mere de Mesdames

...E DUCHESSE.

...par son Testament avoit insti-
Marêchal de Rieux pour
...esdames ses filles, & luy
...t le Comte de Cominges,

en Bretagne, sans l'avoir pû reduire; qu'il n'y avoit plus qu'à se saisir du Duc & des ses filles, & que tous ses Sujets se soûmettroient. Le Chancelier de Rochefort homme de bien representa au Roi, que s'il n'avoit pas de droit au Duché, & qu'il n'eût fait la guerre que pour retirer le Duc d'Orleans, cette raison étoit finie, puisquil le tenoit en sa puissance, & que s'il y pretendoit quelque droit, qu'il eût été raisonnable de prendre des Juges, & de se soûmettre à justice; il y adjoûta toutes les raisons d'honneur & de conscience qui doivent empêcher un Prince puissant de dépoüiller ses voisins foibles, luy citant des exemples des revolutions des grands Empires qui ont été renversez par la perte d'une seule bataille: son discours eut tant de force, qu'on changea toutes les resolutions & qu'on prit celle de vuider les differens par un traité; on le manda au Duc, qui envoya le Comte de Dunois & le Comte de Co[illegible] trouver le Roy au Vergers, ma[illegible] Marêchal de Gié en Anjou, avec [illegible] de soûmission qui convenoien[illegible] il se trou[illegible]

Le Roi preten[illegible] u Duché la cession de Nic[illegible] agne fem du Seigneur de B[illegible] Vicomte Rohan étoit suscité [illegible] l y avo [illegible]it, parce qu'il [illegible] Marie de [illegible]gne sœur de M[illegible] emiere [illegible]u Duc regna[illegible] deux [illegible]uc François [illegible] faus

On répondoit à la pretention qu'avoit le Roy, par les droits de Nicole de Bretagne & du Seigneur de Broſſe ſon maris que c'étoit une affaire terminée par le traité fait à l'Abbaye de la Victoire.

On répondoit au Vicomte de Rohan, que le Contract de mariage de ſa mere, les Ordonnances & Teſtamens des precedens Ducs avoient réglé la queſtion qu'il vouloit faire revivre.

Aprés pluſieurs débats, la paix fut enfin ſignée & jurée par le Roy & les Ambaſſadeurs du Duc, & envoyée à Coiron où il étoit pour la luy faire ſigner.

Le Roy promit de rappeller ſes gens de guerre; & le Duc devoit donner des ôtages pour ſa ſeureté du traité, & faire aſſembler ſes Eſtats pour le leur faire approuver & ſigner; il n'en eut pas le temps, la mort le prevint, il fut enterré à l'Eglise des Carmes de Nantes, au tombeau où étoit Marguerite de Foix ſa ſeconde femme, mere de Meſdames ... filles.



...NE ... SSE.

...ſon T... ...oit inſti-
...ha... pour
... luy
... ges,

qu'il nommoit son compere ; & pour gouvernante, il avoit nommé Françoise de Dinan Dame de Châteaubriant.

Le Marêchal prêta le serment de son administration, entre les mains du Chancelier.

La peste étant à Nantes, la Duchesse se retira en Guerrande, & le Marêchal avec elle.

Le Roy luy envoya incontinent un Ambassade, pour lui dire que son intention étoit d'entretenir le traité de Paix fait avec le Duc son pere, mais qu'il étoit necessaire pour le mieux observer, qu'elle accordast trois points au Roy ; le premier étoit, qu'attendu que le Roy étoit son parent, qu'il étoit juste qu'il eût la tutelle d'elle & de sa sœur, & qu'il eût joüy, de leurs terres & Seigneuries pendant leur minorité : Le second étoit pour la question d'entre luy & elles pour la principauté de Bretagne qu'il étoit raisonnable [illegible] venir d'arbitres, dans le mois d[illegible] prochain, à qui chacun montrer[illegible], & que cependant les Princ[illegible]ssent ni nom ni authorité de [illegible] aucu[illegible] serment de fidelité, qu[illegible] s'il leur étoit fovorabl[illegible] point étoit, que tous l[illegible] tissent du Duché, comm[illegible] [illegible]lé par le traité a[illegible]

[illegible]uchesse envoya ses [illegible] réponse au Roy, [illegible] [illegible]oit executer l[illegible]

avec le Duc son pere sans y rien adjoûter, & pour faire voir qu'elle ne demandoit que l'execution du traité, elle assembla ses Estats pour le signer. On negocioit avec le Roy, ce qui n'empêchoit pas ses troupes de piller & ravager le plat-Païs comme en temps de guerre.

Le Comte de Quintin étoit fort irrité du saccagement de Quintin arrivé quelque temps auparavant ; le Vicomte de Rohan qui étoit toûjours partisan du Roy & luy, assemblerent le plus de forces qu'ils peurent de troupes Françoises ou autres pour aller attaquer la Ville de Guingamp ; ils rencontrerent quelques gens de guerre proche Pontrieu qui marchoient aux ordres de la Duchesse qu'ils mirent en deroute ; ils forcerent & pillerent en passant la Ville de Châteaulin sur Trieuf, où ils firent un grand butin de marchandises des habitans de Guingamp qui tenoient leurs magasins en ce Lieu, à cause du voisinage de la mer. Arrivez devant Guingamp, ils sommerent les habitan[illegible] de rendre leur [illegible]e, qui répondi[illegible] [illegible]ils seroient [illegible]es à la Duches[illegible] la mort ; [illegible]mençant l'inv[illegible] la Ville, [illegible] attaquer [illegible]ort qui [illegible] des Faux[illegible] [illegible]ils ne [illegible] [illegible]Rohan [illegible]er ; le V[illegible] [illegible], ce [illegible]non con[illegible] [illegible] se [illegible]ui le [illegible] [illegible]es [illegible] il [illegible] [illegible]

ter à l'assaut, ses gens furent repoussez ; il fit reconnoître la brêche ; ne la trouvant pas raisonnable, il voulut changer ses batteries ; la nuit survenuë, ceux qui étoient à la tranchée entrerent en quelque pourparler avec ceux de la Ville ; le jour même on rendit conte du pourparler au Vicomte de Rohan qui accorda quelque suspension d'armes pour pouvoir traiter, on ne conclut rien ; on prolongea la suspension d'armes pour attendre les ordres de la Duchesse.

Le Vicomte de Rohan s'impatientoit & pressoit de conclure ; on convint de donner dix mille écus, des vivres & des munitions pour le Siege de Cenquernau que le Vicomte de Rohan étoit obligé d'entreprendre par ordre du Roy ; & n'ayant point d'argent, on fournissoit six ôtages : dans le temps qu'on les preparoit dans la Ville, le Comte de Quintin y fut introduit par un Capitaine qu'il avoit gagné ; il y entra avec sa compagnie, la pilla & [illegible]cagea, & fit tous les habitans pr[illegible] ; cette expedition faite, le Vic[illegible]ohan alla prendre Conquern[illegible]

La Duchess[illegible]u Seigneu[illegible] Kousy d'assem[illegible]s Archer[illegible] de prendre qu[illegible]mands étoient à Vannes [illegible] jetter da[illegible] Brest, place impo[illegible]use de so[illegible] [illegible]t & qui avoit [illegible]rteresse, [illegible]mmandoit pour [illegible]Thomas [illegible]et Capitaine [illegible]'armes [illegible] de l'Hôtel d[illegible] Que-

roufy apprit que la Place étoit tombée entre les mains des François, sans qu'on sçache comment, M. d'Argentré n'en ayant trouvé aucune instruction.

Les meilleures Places du Duché étoient aux mains du Roy, la Noblesse étoit ruinée, les finances de l'épargne épuisées, & pour surcroît de malheur, la division se mit entre les grands de la Cour pour le mariage de la Duchesse; le Marêchal de Rieux & la Dame de Laval tenoient pour le Seigneur d'Albret, la Duchesse se declaroit qu'elle ne l'épouseroit jamais, elle fit même des protestations quand elle fut en âge d'être mariée, que le consentement qu'elle avoit donné de l'épouser avoit été donné pour le respect qu'elle devoit au Duc son pere; elle fit signifier cette protestation au Seigneur d'Albret. Le Chancelier & le Comte de Comingès se tenoient auprés d'elle dans la Ville de Guerrande, le Marêchal qui en étoit sorti tres-mal avec elle, y alla mettre le Siege & n'y put entrer, il fût obligé par les menaces de la Duchesse d'abandonner cette entreprise; il avoit de[illegible]ué le Chancelier [illegible] se soûtenoit dans [illegible]harge par ar[illegible] [illegible]ar la faveur de [illegible]chesse. D'u[illegible] côté le Roy [illegible]it la gard[illegible] [illegible]uchesse, à [illegible] ses Sujet[illegible] [illegible]ent.

[illegible]esse po[illegible] [illegible]enir dans [illegible] si diff[illegible] [illegible]oit rien [illegible] le Roy [illegible] & en

Le Roy d'Angleterre luy envoya une armée de neuf où dix mille hommes, il se passa un traité pour le remboursement de la dépense, & il y eut une place de sûreté donnée pour la retaite & le remboursement : ce traité se voit dans le volume de M. d'Argentré & les instructions données aux Ambassadeurs de la Duchesse ; c'est proprement une relation des affaires qu'elle avoit avec le Roy de France, & de celles qu'elle avoit avec le Marêchal de Rieux qui s'étoit opiniâtré à vouloir faire réussir le mariage du Seigneur d'Albret avec elle.

Les habitans de Rennes ayant appris le peu de respect qu'on rendoit à la Duchesse en quelques unes des ses Villes, l'envoyerent prier de leur faire l'honneur de faire son entrée dans sa Ville de Rennes, comme avoient fait ses Predecesseurs ; elle y alla, & fut receuë avec tous les honneurs accoûtumez, & de tres-grands respects ; les habitans luy firent des presens considerables.

La Duchesse prenant courage par la venuë du secours d'Angleterre, ordonna au Seigneurs de Vieil-Chatel, à François Brecart Seigneur de Lisle de Brehac, Olivier de Kueno Chevalier, Guillaume du Boisgelin & Bisien de Koufy d'assembler des gens pour aller mettre le Siege devant Guingamp, sçachant que les François qui étoient trop éloignez & faisoient la guerre en Basse-Bretagne, [illegible] seroient pas assez-tôt au secours. [illegible] Chefs de ce [illegible]

quelques Gentils-hommes avec quelques gens du peuple qui se saisirent de Pontrieu pour tenir Guingamp serré, & empêcher sa garnison de faire des courses.

Au même temps deux mille Anglois arriverent à Morlaix, Jean Sire de Coetquen, Jean de Kimel, Jean de Quecquezai, Jean de Lannion & autres Gentilshommes y allerent pour les recevoir honorablement.

Les François de garnison à Guingamp sortirent en armes pour aller chasser les Bretons établis à Pontrieu qui les incommodoient; les François les defirent & brûlerent la Ville, plusieurs Gentilshommes de marque y furent tuez, comme Guillaume de Rostrenen, Yvon de Pluscallec, Yvon de Lesversault, le S. Klovet, Olivier S. du Pontgloit, Alain de Knechnou, Pregent de Lanechtioit Rolland Bossoy & beaucoup de peuple.

Le lendemain de cet échet le Capitaine Govicquet adverti que quinze cens Anglois, qui étoient le reste du secours, promis à la Duchesse, avoient paru à la hauteur de Lisle de Brehal, les alla trouver, & menagea si bien ceux qui les commandoient, qu'il les fit descendre à Pontrieu; les François de la garnison de Guingamp l'ayant sçeû en prirent une telle épouvante, que quoiqu'ils eussent quinze cens chevaux, ils abandonnerent la Ville aprés l'avoir pillée & exigé une promesse des habitans de douze mille écus, & huit ôtages pour la sûreté de ce qui avoit déja été promis au Vicomte de Rohan.

En même temps arriva un secours d'Espagnols à la Duchesse envoyé par Ferdinand Roy d'Espagne qui étoit de deux mille hommes d'armes & de grand nombre d'Infanterie commandés par Dom Diego Perés Sarmiento Comte de Salmas.

Le Roy de France qui voyoit des secours si considerables arrivez à la Duchesse, fit mettre de bonnes garnisons aux frontieres de Bretagne, de peur que l'armée de la Duchesse & de ses confederez n'entrât en France. Il envoya un Ambassadeur au Roy d'Angleterre pour lui faire quelques reproches de ce qu'il se declaroit contre lui malgré la Trêve, & le faire souvenir qu'il lui avoit obligation de la couronne. Les remontrances des Ambassadeurs ne produisirent rien, dequoy le Roy de France fut fort irrité.

Il recevoit des advis du Vicomte de Rohan, & des Chefs des troupes qu'il tenoit dans les places de Basse-Bretagne, que les soldats murmuroient fort de ce que la solde leur manquoit, que les Places manquoient de munitions & de reparations, que le bruit couroit que les Anglois ayant joint les Bretons, faisoient dessein d'aller assieger Brest, à quoy il étoit necessaire de pourvoir.

Le Roy pour sortir de ces embarras, fit convoquer le ban & l'arriere ban de son Royaume, fit assembler ses comp[illegible] d'ord[illegible] & les Gentils-homme[illegible] sa main[illegible] faire entrer toute[illegible] forces de [illegible] en Bretagne, [illegible]

attendant il y fit marcher deux mille quatre cens hommes qui s'avancerent incessamment à Château - Gontier ; il envoya à Brest Messire Jean du Bellay avec sa compagnie de quarante lances ; & à Conquernau de l'artillerie , vivres & munitions.

Le Vicomte du Fou Amiral de Bretagne quitta le service de la Duchesse , il arma un tres-beau navire & quelques autres pour empêcher les Bretons d'assieger Brest , & le tenir du moins libre du côté de la mer.

Messire Maurice du Mené , les S. du Chatel & de Coetmen quitterent le party de la Duchesse.

Le secours que le Roi d'Angleterre avoit envoyé étoit de douze mille hommes que la Duchesse fit loger à Lamballe & aux environs , en attendant qu'on pût entrer en action.

Le Marêchal de Rieux qui avoit toûjours en tête d'obliger la Duchesse à épouser le Seigneur d'Albret , fit ce qui lui fut possible pour gagner les Anglois. Il avoit même envoyé en Angleterre pour insinuer au Roi que l'agrandissement du [illegible]neur d'Albret par le Mariage de la [illegible]esse seroit [illegible] à ses interêts & lui
[illegible] faciliter [illegible]ouvrement de la
[illegible] qu'il [illegible]ssaire pour ac-
[illegible] la Duchesse
[illegible]prés d'elle
[illegible]telligen-
[illegible] de se
[illegible] mag-

doit qu'il souhaitoit qu'elle allât voir de ses propres yeux le beau secours qu'il lui avoit envoyé.

La Duchesse étoit entrée en de grandes défiances des Anglois, depuis qu'elle avoit sçû que le Maréchal de Rieux avoit quelque correspondance avec eux ; elle reçût un autre mécontentement en ce même temps : les Capitaines Anglois qui avoient peur que leur solde fût retardée par les vents contraires, prierent la Duchesse de leur prêter cinq ou six mille écus ; quoique le Maréchal de Rieux eût entre ses mains ses bagues & joyaux, & empêchât qu'elle ne reçût de l'argent ; elle ne laissa pas d'envoyer cette somme par son Tresorier, qui apprit au Camp des Anglois que leurs Chefs conferoient avec les Capitaines du Roi de France, & qu'il se parloit d'un Traité entre les deux Rois, que l'affaire étoit si avancée, qu'il y avoit une tréve quasi arrêtée sans qu'on lui en eût dit un mot : la Duchesse en fut si irritée & des intrigues du Maréchal de Rieux, qu'elle dépêcha en diligence des Ambassadeurs pour en rendre compte au Roi d'Angleterre, & le supplier d'y donner ordre ; ils étoient chargez de lui representer que toutes les fois qu'elle envoyoit quelqu'un au Roi de France, elle en avertissoit ses Lieutenans, & leur faisoit donner un double des instructions de ses envoyez ; elle donna ordre de dire qu'elle avoit trois chefs de plaintes contre le Maréchal de Rieux, la détention qu'il lui faisoit de la Ville de Nantes, ses de-

niers qu'il levoit, ses Officiers qu'il destituoit & en instituoit d'autres comme il lui plaisoit : voilà trois chefs de plaintes de la Duchesse, elle supplioit son bon pere qu'en entretenant les alliances & conventions jurées entre lui & elle, il lui plût de défendre à ses Officiers de donner ni faveur ni support au Marêchal de Rieux. Le Roi qui étoit gagné par le Marêchal, répondit en termes generaux aux Ambassadeurs de la Duchesse, qu'il pourvoiroit à ses plaintes : la Duchesse y renvoya incontinent, & rendit si bon compte de la franchise de sa conduite, & persuada si bien le Roi, qu'elle n'écoutoit & n'écouteroit aucune proposition de la France, & où elle n'avoit jamais envoyé sans sa participation, qu'il demeura tres-satisfait d'elle ; & résolut comme le plus seur moyen de la fortifier contre les François, de reconcilier le Marêchal de Rieux avec elle : le Seigneur de Coetmen & quelques autres Seigneurs Bretons y furent employez, qui en vinrent à bout. Il se fit une parfaite reconciliation entre tous ceux qui étoient en mauvaise intelligence, & ils s'unirent tous pour le service de la Duchesse.

Cette union faite, le Marêchal de Rieux qui sçavoit que les François manquoient de tout à Brest, & à Conquernau assembla une armée, alla assieger Brest, & commanda environ soixante vaisseaux des ports de S. Brieux, Leon & Treguier pour aller tenir la place assiegée par Mer, les Anglois allerent en même temps assie-

ger Conquernau.

Le Roi de France qui eut peur que ces deux places ne se perdissent, envoya au plus vîte cinq mille hommes de pied au Seigneur de Rohan, avec lesquels & quelques autres troupes, il fit de grandes hostilitez: il coupa les vivres aux Anglois, pilla & ravagea les terres de ceux qui étoient devant Brest pour les obliger à quitter, & aller défendre leurs maisons. Toutes ces expeditions là ne furunt pas si utiles au Roi que vingt-cinq vaisseaux de guerre qu'il envoya à Brest, & qui mirent en fuïte tous ceux que la Duchesse y avoit; l'armée de terre même leva le Siege, & y abandonna une partie de son artillerie; les Anglois quitterent aussi l'entreprise de Conquernau.

L'hyver venu, le Roi qui étoit fort satisfait de ce que ses troupes avoient executé, ordonna qu'elles demeureroient en garnison dans les places qu'il tenoit en Bretagne.

La Duchesse mit les Anglois à Guingamp & à Lamballe; il y eut treve entre le Roi & la Duchesse: on alloit & venoit continuellement pour convenir d'arbitres qui jugeassent les diff[illegible]s sur les titres devant un Prince [illegible] on demeura d'accord que ce sero[illegible] Maximilien Roi des Romains [illegible] ignoroit le Mariage proposé en[illegible]milien & la Duchesse.

Il fut tenu quelques confere[illegible] Maximilien qu'on remit à être [illegible] à Francfort, où il fut fait quel[illegible]

jet de traité, & le Roi de France avoit promis en attendant une décision, de remettre à la Ducheſſe toutes ſes places, à la reſerve de celles de S. Aubin du Cormier, Dinan, Foulgeres & S. Malo : qu'il conſentoit qui fuſſent ſequeſtrées entre les mains de Maximilien & du Duc de Bourbon, pour être remiſes à qui obtiendroit le Duché par le Jugement qui interviendroit à Tournay où on avoit transferé les conferences.

On avoit reciproquement promis, le Roi de retirer ſes troupes, & la Ducheſſe de congedier les Anglois.

En cette année mourut Iſabelle ſœur de la Ducheſſe qui demeura ſeule Dame du Duché.

Les Ambaſſadeurs de Maximilien vinrent pour conclure ſon mariage avec la Ducheſſe, qui fut celebré ſolemnellement.

La Ducheſſe donna pour preſent de nopces, quinze mille francs au grand Eſcuyer de Maximilien, & mille francs de penſion; depuis ce jour là toutes les dépêches & lettres de la Chancellerie furent expediées au nom de Maximilien, & d'Anne par la grace de Dieu, Roy & Reine des Romains.

Le Marêchal de Rieux donna quelques ordres pour la police des gens de guerre en Baſſe-Bretagne.

La Ducheſſe qui voyoit que les promeſſes faites à Francfort ne s'accompliſſoient pas, que le Roy ne retiroit pas ſes troupes, & ne rendoit pas les Pla-

ces, envoya le Seigneur de Guimené & le Seigneur de Coetquen son Chambellan & grand Maître-d'Hôtel, ses Ambassadeurs pour répresenter au Roy les paroles données à Francfort, & le prier de les vouloir tenir, de retirer ses troupes & mettre les quatre Places en mains neutres, suivant les promesses faites; ils furent de plus chargez de dire que la Duchesse sçavoit que le Roy faisoit de grandes levées d'hommes pour venir en Bretagne, quoiqu'il y eût engagement reciproque d'envoyer à Tournay pour conclure le traité dont le projet avoit été fait à Francfort, qu'elle avoit peine à croire qu'il voulût ruiner sa parente, au lieu de la défendre

Le Seigneur d'Albret desesperé par les mépris de la Duchesse, s'étant jetté dans le party du Roi, surprit la Ville de Nantes où il fit un grand butin des pierreries, joyaux & bagues qui étoient dans les tresors des Ducs; il y fit entrer des troupes du Roi qui y demeurerent en garnison, nonobstant les suspensions d'armes promises; la Duchesse touché de la perte d'une de ses meilleures Villes se retira à Rennes, qu'elle fit tres-bien fortifier.

Le Roi arriva en personne à Nantes
1491. avec une armée en l'an 1491. il s'avança jusques à Messac résolu d'aller assieger la Duchesse dans Rennes; cette entreprise fut délaissée parce qu'il apprit avec quel soin & qu'elle dépense la Ville avoit été pourvûë & fortifiée.

LSeigneur de la Trimoüille conduisit l'armée à Guingamp, où il entra par composition, aprés y être demeuré trois semaines : il y laissa deux mille chevaux, & alla rafraîchir & pourvoir les garnisons que le Roi tenoit dans le païs.

La Duchesse, suivant l'assignation prise par le Seigneurs de Guimené & de Coetquen ses Ambassadeurs, envoya une solemnelle mbassade à Tournay, composée de douze personnages considerables; il n'y trouverent personne de la part du Roi ny ordre de les recevoir : ils se retirerent à Valanciennes & Cambray, pour attendre des nouvelles du Roi & les ordres de la Duchesse.

Le Roi n'avoit pas envoyé à Tournay, parce qu'il avoit appris le mariage de Maximilian & de la Duchesse : on lui conseilla de le rompre s'il étoit possible, pour se liberer de grandes affaires & de ménager la Duchesse pour lui.

Maximilien qui avoit sçû la perte de Nantes, avoit demandé du secours en Allemagne où il y avoit une Diette assemblée : on lui avoit promis douze mille hommes pour l'Esté prochain.

La Duchesse avoit envoyé en Angleterre d'où elle esperoit encore six mille hommes, tous ces secours étoient considerables, mais ils avoient à venir de loin, & les forces du Roi étoient proches.

Le Roi conseillé par le Duc d'Orleans qui étoit remis en grace, par le Comte de Dunois & par le Prince d'Orange, ne trouva pas un meilleur expedient pour mettre fin à tant d'affaires, que de prendre pour lui

s'il pouvoit la condition de Maximilien &
d'épouser la Duchesse, il étoit besoin d'obtenir des dispenses des mariages promis : Le Roi de son côté avoit quelque engagement avec la sœur de Maximilien, l'Eglise les accorda pour le bien de la paix, il falloit persuader la Duchesse qui faisoit des difficultez; parce qu'elle croioit avoir été maltraitée, & qu'elle avoit pris de grands engagemens avec le roi des Romains. Le Roi employa pour la vaincre le Duc d'Orleans, le Comte de Dunois, le Prince d'Orange & le Marêchal de Rieux, la Dame de Laval sa Dame d'honneur, & le Chancelier furent gagnez. La Duchesse se laissa persuader pour établir son repos & celui de ses sujets. L'affaire fut proposée aux Estats du Duché & approuvée aprés plusieurs raisons débatuës, le mariage conclu : Le Roi qui étoit venu jusques aux fauxbourgs, fut introduit dans la ville avec son simple train, il y entra sans autre précaution que la parole du Duc d'Orleans, qui l'étoit venu chercher pour signer le traité de paix & de mariage, & pour visiter la Duchesse qu'il avoit beaucoup desiré de voir ; le mariage fut accompli avec de grandes magnificences ; tous les gens de guerre sortirent du Duché, il fut ordonné que tout le passé seroit oublié, & chacun rétabli dans ses biens, avec deffenses de se faire aucunes recherches ny reproches de tout ce qui étoit arrivé.

M. d'Argentré rapporte le contract de mariage.

1492. En l'an suivant 1492. la Duchesse Reine accoucha d'un fils peu de tems aprés le ma-

riage: Le roi Charles fit le voyage de Naples, il laissa ses Lieutenans en Bretagne, les Seigneurs de Rohan & d'Avaugour, les Bretons qui le suivirent en Italie furent Guy Comte de Laval, le Marêchal de Rieux, Pierre de Rohan Seigneur de Gié Marêchal de France, Olivier de Coetivy, ils s'y distinguerent tous beaucoup.

En l'an 1493. le Roi revenant d'Italie reçût à Lion la nouvelle de la mort du Dauphin, dont la Reine étoit inconsolable. 1493.

Le Roi à Lion songeant à la police de Bretagne, y crea un Parlement, où il ordonna quelques Conseillers François. M. d'Argentré rapporte les lettres de creation.

En l'an 1498, le roi Charles VIII. mourut & laissa la Reine sans enfans & fort affligée, en la même année elle revint à Nantes, où elle fit quelques ordonnances: elle fit battre monnoye d'or & d'argent à Rennes & à Nantes: elle tint les Estats à Rennes où elle declara qu'elle vouloit qu'il ne fût observé aucun rang de séance pour éviter les querelles. 1498.

Le Roi Loüis XII. pour conserver le Duché de Bretagne, fit proposer à la Duchesse de l'épouser, il étoit marié, mais il juroit qu'il l'avoit été par force & que le mariage n'avoit pas été consommé: Le Pape donna des commissaires pour en informer, aprés l'information, il declara le mariage nul & permit au Roi de se marier, il épousa la Duchesse.

M. d'Argentré rapporte le contract de mariage.

1505. En l'an 1505. Loüis XII. tomba malade & perdit la parole, la Reine qui crût qu'il en mouroit, fit enlever ses meubles les plus précieux pour les envoyer à Nantes, le Maréchal de Gié les fit arrêter sur la riviere de Loire, dequoy la Reine le prit si fort en haine qu'elle le fit accuser de plusieurs malversations, & juger par le Parlement de Thoulouse, qui le suspendit pour cinq ans des fonctions de Maréchal de France, avec deffenses d'approcher de la Cour de dix lieuës & lui fit perdre ses gouvernemens.

1513. En l'an 1513. la Reine mourut, c'étoit une Princesse qui avoit toutes les vertus d'une grande Reine : elle avoit toute sa vie fait toute sorte de bonnes œuvres : elle avoit fondé le Convent qu'on nomme des Bons-hommes à Chaliot, & celui des Peres Cordeliers de Lyon : Elle laissa deux filles donc l'aînée Madame Claude née en l'an 1499.

1514. Epousa en 1514. François Comte d'Angoulesme.

1515. Le Roi Loüis XII. mourut en 1515.

François Comte d'Angoulesme succeda de son chef à la couronne de France, & par Madame Claude fille de Loüis XII. & de la Duchesse Anne il succeda au Duché de Bretagne.

1517. En l'an 1517. la Reine accoucha de François Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne.

1521. En l'an 1521. les Anglois firent une descente à l'entrée de la riviere de Morlaix, marcherent à la ville qu'ils forcerent & pillerent ; le même jour ils se retirerent dans

Leurs vaisseaux ammenant beaucoup de prisonniers aprés avoir mis le feu dans la ville.

En 1524. le Roi François I. perdit la bataille de Pavie & demeura prisonnier : le fils du Marêchal de Rieux & Messire Alain de Guengat Vice admiral de Bretagne & capitaine de Brest., furent faits prisonniers auprés de lui. 1524.

En l'an 1528. se fit le mariage de Renée de France, seconde fille de Loüis XII. & de la Duchesse Anne de Bretagne, avec Hercule d'Est fils aîné du Duc de Ferrare. 1528.

En l'an 1532. le Roi François étant aux Estats de Bretagne assemblez à Vannes : le contract d'union du Duché à la Couronne de France, se fit avec la condition de la conservation des privileges des trois ordres : ce contract est rapporté par M. d'Argentré. 1532.

En la même année le Dauphin François fut couronné Duc de Bretagne, avec de grandes ceremonies, dont M. d'Argentré rend un compte exact; en l'an 1536. il fut empoisonné à Tournon, son frere Henry fut Duc de Bretagne aprés lui. 1536.

En l'an 1558. les Anglois firent une descente au Conquest en Leon qu'ils pillerent, ils s'avancerent dans le païs & s'écarterent pour piller, Ksimon Gentilhomme du voisinage assembla neuf ou dix mille hommes, tant des gentilshommes du territoire, que des habitans des villes ou gens de la campagne, a qui il avoit joint quelques soldats des garnisons, il marcha aux ennemis les- 1558.

quels avertis de sa marche se retirerent dans leurs vaisseaux, abandonnant le Seigneur de Vachen, avec quatre enseignes de Flamens, que Ksimon attaqua & mit en deroute : les païsans en tuerent plus de cinq cens, & il en demeura six ou sept vingt prisonniers. Voilà où M. d'Argentré finit son Histoire de Bretagne, & le dessein d'en faire un Abbregé accomply.



L'ASSOCIATION du 25. Avril 1379. des Nobles de Bretagne pour soutenir le party de leur Duc, contre toutes personnes, excepté le Roy en Souveraineté.

C'EST la maniere de l'accordance & aliance faite grée & jurée entre nous sire de Monfort & de Loheac, Charles de Dinan S. de Montafilan, Jean S. de Beaumanoir, Pierre de Tournemine, S. de la Hunaudaye, Olivier S. de Montauban, Rolland Vicomte de Coetmen; Olivier de Launay S. de Plusealler, Alain du Perrier Con S. de Kaerenrais, Geffroy de Dinan, Geffroy de Kaerimel, Robert de Guitté, Eustache de la Houssaye, Olivier de Vauclair, Estienne Gouyon, Contenongon, Con de Plumaugal, Jean de la Soraye, Rolland de Kaersalion, Pierre de Largentaye, Henry de Pledren, Alix de Mutilien, Jean Feron, Olivier Feron, Geffroy Feron, Guillaume le Moine, Alain de Beaubois, Robin de Lanvalay Guillaume de Coelregan, Geffroy de Chef-du-bois, Briand de Monfort, Olivier de Bois-Jean, de Plorec, Olivier

Thomelin Chevaliers Geffroy de Pargas Rolland de Guergorlay, Berthelot d'Angoulven, Henry de Bois-Jean, Jean de Tresiguidy, Simon Richar, Philippe du Quellenec Escuyers pour nous & nos Alliez d'une part, & nous Alain de Malestroit, Robin de la Motte Seigneur de Rossac, Jean Raquenel Vicomte de Dinan; Jean de Malestroit, Amaury de Fontenay, René de Blossac, Gohier de Champagné, Geffroy Ruffier, Guillaume de Chevigné, Guillaume de Domaigné, Georges de S. Gilles, Robin de Baulon, Alain de Monboucher, Guy de Sevigné, Guy du Gué, Jean du Plessis, Guillaume Mahé Chevaliers Jean Boterel, Bertrand de Montboucher, Georges Chesnel Pierre Tregur, Jean de S. Pern, Robert de Melece, Jean de la Motte, Thibaut Douguet, Bonabes de Champaigné, Jean le Vayer Pierre le Vayer Escuyers pour nous tous & chacun nos alliez d'autre part, c'est à sçavoir que nous & chacun de nous & nos alliez avons promis, gré, & conjurée des uns aux autres nous entr'aider à la garde & deffense du droit Ducal de Bretagne contre tous ceux qui voudront prendre la saisine & possession dudit Duché excepté à qui elle doit appartenir en droit & ligne & le roy de France en Souveraineté & nous sommes assentis tous & chacun qu'un franc soit levé sur chacun feu en ce Duché de Bretagne pour contribuer à payer les gens d'armes pour la garde du païs & avons élû quatre Maréchaux en Bretagne, Messire Amaury de Fontenay, Messire Geffroy de Kaerimel, Messire Estienne Gouyon, & Messire Eusta-

che de la Houssaye, & si aucuns de nous où autres du Duché f nt au contraire de cette alliance par quelque vöye que ce soit tous les autres seront contre celuy ou ceux qui le feront, & si nul ni aucun vouloient accorder sans l'assentement de nous & de chacun des dénommez & nôs alliez, & que tous & chacun soient compris en l'accordance, nous & chacun de nous sommes tenus leur courre-sus comme à faux & parjures, & avons promis & juré obeïr aux Capitaines, qui sont & seront éûs pour gouverner le païs à sa defense, & ainsi avons juré & de mettre nos sçeaux és Lettres qui sur ce sont faites & seront, & pourront lesdits Maréchaux prendre les gens de tous ceux qui seroient passez aux gages de tenir la maniere & point de cette alliance, & aussi nous avons juré & accordé que les revenus du Duché de Bretagne ordinaires & extraordinaires seront départis és gens-d'armes comme seront les foüages, & si lesdits foüages & autres revenus dudit païs de Rennes ne suffisoient au payement des souldoyers & gens-d'armes qui serviront à la garde de la ville, Chastel & païs de Rennes & aux choses utiles & necessaires pour leur garde seront iceux soldoyers par payes de ce qui en defaudroit sur les autres foüages & revenus dudit Duché & s'il y avoit residu en outre le payement de soldoyers fait comme dit est, sera celuy residu, mis & distribué à la deffense dudit païs par l'ordonnance de nosdits sieur de Monfort, de Montafilan, Beaumanoir & de la Hunaudaye & avons accordé que les lettres de retenuës que nosdits sieurs

de Monfort, Montafilan, Beaumanoir & la Hunaudaye donneroit sur nos sçeaux ou signets seront fermes & stables, & aussi pour semblable les retenuës & ordonnances des payemens qui faits seront par Messire Amaury, tant comme Capitaine que Maréchal, seront alloüez & déchargez en compte chez James de Treszarohuë Receveur ordinaire en la ville & parties de Rennes, réndront compte, ceux qui feront la recepte en chacune partie bien loyaument, & par les retenuës & selon le nombre de gens & la quantité de la chevance sera également distribuée, & combien que Messire Thomas de Fontenay n'eût fait serment de cette alliance, nous & chacun de nous dessus nommez avons promis, greé & juré les uns aux autres que ladite ville & châtel de Rennes ne seront baillez ny delivrez en nulles ny aucunes mains que celles où elles sont à present de nôtre assentement sans la volonté & assentement dudit Messire .... comme des autres, ô la maire & plus grande maniere & seine partie des Chevaliers, Escuyers & bourgeois de la ville & de cette alliance & que pardons & quittances qui à cause seront faits sera ledit Messire Charles compris comme nous mesme en témoin de ce nous avons fait sceller les Lettres entre changeablement de nos sçeaux.

Ce fut fait & donné le 25. Avril l'an de grace 1379. de seize sçeaux, il s'en trouve un autre de cette teneur donné à Jugon, & un autre pour la garde de la vi[illegible] de Rennes dont la tener[illegible]

Autre association des nobles & bourgeois pour la garde de la ville de Rennes, premier fut grée & jurée entre Alain de Malestroit, Messire Robert de la Motte Seigneur de Bossac, Jean de Malestroit, Monsieur René de Bossac, Messire Gobier de Champagne Messire Geffroy Ruffier, Messire Guillaume de Chevigné Messire Guillaume de Domaigné, Messire Guillaume Mahé, Messire Georges de S. Gilles; Messire Jean du Plessis, M. Alain de Montboucher, Monsieur Robin de Boulon, & M. Guy du Gué Chevaliers, Louis de Malestroit, Renault de Botherel, Bertrand de Montboucher, Simon de Montboucher, Robert de Melece, Jean Raquenel, Jean de la Motte, Thibault du Guerren, Jean de S. Pern, Guillaume de la Mangnane, Guillaume Gicquel, Raoul de Montgermont, Alain du Plessis, Perrin du Plessis. Pierre de Trequené, Bonabés de Champagné, Briand de Benacé, Guillaume de Channé, Jean de la Roche, Jean Artes, Jean le Veer, Jean de la Touche, Guillaume de Chateauletard, Guillaume de Preauvé, Jean Gé, Perrot de Beaucé, Payen d'Espinay, Bertrand de S. Pern, Raoulet de Montgermon, de la Bauldiere, Jamet de Corcé, Jean de Lourme, Guillaume de Lourme, Robin de Lourme, Robin de Buris, Jean de Parthenay, Jean du Bobril, Robin Maudart, Jean le Cocq, Robert de Stkeve, Macé l'Evêque, Pierre Botherel, Alain Bourgon, Pierre Orcant, Bertrand de la Motte, Thibaut de la Bouexiere, Thibault de Champagné, Robin Loaisel Jean de la Riviere, Nicolas Lothodé, Raoul de la

Motte, Geffroy Pied de-Vache, Raoul de S. Aubin, Ardoüin des Vignes, Guillaume Troſchart, Thomas des Bocheaux, Alain Chouan, Pierre du Freſne, Perrot de Senedavy, Geffroy de Baucé, Olivier Desbocheaux, Fouquet Haſtelou, Georges Cheſnel, Jean Duhoux de Penhoet, Olivier le Voyer, Jean Debrenenc, Georget Audiger, Thomas de Bintin, Jean de la Volette, Bruand le Bel, Rolland de Chavannes, Olivier de S. Pern, Perrin du Tronchay, Guillaume de Laillé, Jean de Coarcin, Jean Desbocheaux, Jean Botherel, Olivier de Langan, Samſon de Cheſnegué, Raoul de Litré, Jean Garel, Olivier de Litté, Colin Geneſt, Philippot le Chat, Perrin de Langau, Guillaume Briete, Guillaume du Rocher, Pierre de Buc, Olivier de la Motte, Guillaume de Glamet, Olivier Bruſlart, Jrmet de la Touche, Raoul Rolland, Perrot Senechal, Guillaume de Gucnour, Perrot Moaiſen Eon de baulon, Jean Bardeul, Alain de Champaigné, Marc Attes, Iean Debeac, Guyon le Lambu, Olivier, du bois-Hamon, Geffroy Aquillon, Iean de Neuville Bonnabés le Voyer, Bertrand Mahé, Iean Bordent, André de la Barre, Iean Mahuion, Michel Creſpin, Guillaume de la Biſaye, Perrol le Coc, Robin la Bourdonnaye, Geffroy de Chenné, Guillaume Henry, Iean Nycl, Olivier Botherel, Philippot Brochard Raoulet des Hayes, Iean de Iaunay, Guillaume Rabaud, Geffroy de Chevegné, Perrot de Caicé Georges Cornillet, Olivier de la Her-
Iean Aguillon, Perrot Orcan

de la Picquelaye, Guillaume de Bintin Escuyers, & Bourgeois y furent Iamet de Treslacohuy, Iean de Beaumont, Gillot Allenot, Iean de la Haye, Perrin le Mercier, Pierre Boüillie, Olivier des Hayes, Iean Breart, Pierrot de Romelin, Iean de Mellon, Alain du Bois Guillaume le Bouteillier, Perrot le Prestre, Carques Locquet, Perrot Rouxel dit Bellecher, Guillaume Hamon Eschevin le Scellier Bourgeois de Rennes, c'est à sçavoir que tous & chacun les dessusdits, ont promis, grée & juré les uns aux autres à eux entr'aider à la garde & deffense du droit Ducal de Bretagne contre toute personne qui voudroit avoir la saisine & possession du Duché excepté à qui elle doit appartenir de Droit & ligne, & ont accordé & ordonné Messire Amaury de Fontenay Seigneur de la Motte au Vicomte leur capitaine & garde de la ville & chateau de Rennes, & aura vingt-deux compagnons pour la garde dudit Chateau, c'est à-sçavoir lesdits Messire Guillaume de Chevegné Iean de la Motte, Bonnabés de Champaigné Raoul de Montgermont, Rolin de la Bourdonnaye, Raoul de la Motte, Guillaume Henry Phelippot Brochard, Thibault Douge, Iean de S. Pern Guillaume de la Maignane, Perrot de Beaucé, Iean le Vayer, Iean du Bobril, Iean de Parthenay, Macé l'Evêque, Iean de la Roche, Pierre Botherel, Bertrand de la Motte, Bertrand Mahé & Geffroy de Chenné lesquels & chacun ont juré aux saintes Evangiles de Dieu de non rendre bailler & livrer lesdites ville & château à nulle personne quelconque,

fors de la volonté & assentement des dessus nommez ou de plus grande & plus saine & suffisante partie d'eux & ont juré celuy Amaury sire de Fontenay & tous & chacuns les dessusdits mourir & vivre ensemble sur ladite garde & en gardant ledit droit Ducal de Bretagne, toutefois nul n'aura la garde dudit château fors ledit Messire Amaury & lesdits vingt-deux compagnons, & en outre ont juré & accordé lesdits Messire Amaury & lesdits dessus dénommez tous & chacuns que les profits & émolumens de la ville & païs de Rennes & environ tant ordinaires qu'extraordinaires & du fouage à present ordonné estre levé un franc par feu sur le terroir du païs & bailliage de Rennes auquel chacun des dessus nommez soy est assenty, seront levés & reçeus par le Receveur general qui sur ce a été ordonnés & distribués par celui Messire Amaury, Messire René de Blessac, Messire Guy de Sevigné, Iean Raquenel & Alain du Plessis, & ont ordonné les dessus nommez aux parties du bailliage de Rennes, ledit Messire Amaury sire de Fontenay leur Maréchal reservé à eux, que nul n'aura sur eux monstre, ne seront cassez par nul fors par ledit Messire Amaury leur Maréchal, & lesdits Messire René, Messire Raquenel & du Plessis, & ont promis greé, & juré les dessusdits & chacun obeïr, porter foy & honneur, à leurdit capitaine, & maréchal par les mots & conditions devant dits & vouloir le bien des bourgeois & habitans de ladite ville de Rennes, les garder soûtenir, & deffendre de tout tort & force à leur pouvoir, & aider

& garder le bien de justice, & ne pourroit nuls des compagnons de cette alliance estre hors de la ville & château plus d'une nuit, fait de la volonté & assentement dudit Messire Amaury leur capitaine excepté en cas de necessité & ne laisseront ne souffriront nul des compagnons de cette alliance que nul homme d'Etat quel qu'il soit entre en ladite ville de Renne à leur sçavance & connoissance qu'il ne fasse le serment de vouloir le bien & honneur de la ville & païs de Rennes & des compagnons de cette alliance sans fraude, fiction ny mal engin & si nul des dessus nommez faisant au contraire de cette alliance, tous les autres feront encontre celuy où ceux qui le feront lui couront sus comme à leurs propre ennemy & combien que Messire Thomas de Fontenay n'ayt fait serment de cette alliance, nous & chacun de nous dessus nommez avons promis greé & juré les uns aux autres que ladite ville & château de Rennes ne seront baillez ny livrez en nulle ny aucune mains que celles où elles sont à present de nôtre assentement sans la volonté & assentement dudit Messire Thomas comme des autres à la maire plus grande saine partie des Chevaliers, Escuyers & Bourgeois de ladite ville, & cette alliance, & qu'és pardons & quittances qui à cause de ce seront faits sera ledit Messire Thomas compris comme nous-mêmes, ainsi avons promis & juré, promettons & jurons tous & chacuns que jamais ladite ville & châtel ne seront mis en autres mains que celles qu'ils sont à present pour don ny promesse qui nous

soit faite jusques à tant que nous ayons pour nous nos alliez & pour nôtre Receveur quittances, pardons & remissions de la rebellion & jurerent tous & chacuns les contenus y dessus toutes & chacunes les choses dessus dites fournir tenir & accomplir sans venir, ny procurer venir encontre par nous ny par autres en nulle maniere où temps futur, & à ce mettre & apposer le caractere de leurs sçeaux, ce fut & donné le 26. Avril 1379. & est bien à sçavoir qu'il est reservé à Alain de la Motte, Monsieur Robert de la Motte & Iean de Malestroit qu'ils n'ont fait serment dans la cedulle de Nosseigeeurs les Barons, ny les dessus nommez & chacun audit Alain de Malestroit, Robert de la Motte & Iean de Malestroit tous par semblables manieres donné comme dessus.

La lettre de cette alliance de nobles gens dessus nommez gardoit Mesire Iean de Champagné Chevalier Seigneur de la Montagne & icelle apparuë à Rennes saine & entiere au temps de la guerre que menoit Charles VIII. Roy de France à François II. Duc de Bretagne.

VOICY OV LE DVC de Bourgogne comme Curateur, prend le serment des Capitaines des places de Bretagne, pour le Duc Jean V.

LEttres sur Georges Chesnel chevalier pour la garde du chateau de S. Aubin du Cormier.

Sur Alain de la Houssaye pour la garde de Cesson.

Sur Jean de Malestroit chevalier Seigneur de Ker pour la garde du chateau & forteresse d'Auray.

Sur Monsieur Bertrand Guoyon chevalier Seigneur de Matignon pour le chatel de Viugon.

Messire Olivier de Mussillac pour le chatel de l'Isle.

Sur Monsieur Jean sieur de Poulkenic & Henry du Viuch chevalier pour la ville & chateau de Quimpercorentin.

Sur Robert de Crafford écuyer natif d'Ecosse, pour la ville de Vannes & chatel de l'Hermine.

Sur Jean de Penhoet pour la garde des villes & chatel de Morlaix.

Sur Jessélin de Guitté pour la garde du château & forteresse de Lehon.

Sur noble homme Artur de Montauban pour la garde de Viugon.

Sur Guillaume le Long pour le chatel de Chateaulin.

Sur noble homme Messire Jean de Kerímelech chevalier pour le chatel de l'Isle.

Sur noble écuyer Jean Ruffier la garde de la place d'Ingrande.

Sur Messire Estienne Gouyon chevalier pour le chatel de Jugon.

Sur noble homme Monsieur Philippe & Monsieur Jean de Lannion pour le château, ville & forteresse de Brest.

Sur Jean de Contenance S. dudit lieu pour la ville de Quimperlé.

Sur noble homme Henry le Parisi S. de Kivalen chevalier pour la garde du chatel d'Auray.

Sur noble homme Jean de Quelenec Vicomte du Fou, pour la ville & chateau de Brest.

Sur Jean Perion le jeune, pour les villes & forteresses de l'Esneven.

Sur Henry Tanguy du Corousy & Jean Perion, pour le chateau de Pornic.

Sur noble homme Charles de la Villaudren premier écuyer d'escurie, pour la Capitainerie de la Bastille d'Ingrande.

Sur Olivier le Moine, pour la garde de la ville & chateau de Brest, & de Quelbignon.

Sur noble & puissant Gilles Tournemine Seigneur de la Hunaudaye, pour la ville & forteresse de Ploermel.

Sur Olivier le Moine, pour la ville de l'Esneven.

Sur Eon de Thivalan, pour le chateau du Ulgoet.

Sur noble homme Guillaume de

ban chevalier, pour le chatel, ville & forteresse de Dinan.

Sur Messire Olivier sieur du Chatel, Robert de Kgousel chevalier, Jean de Koulas Guyhomar du Chatel : capitaine de la ville & forteresse de Dinan, faira bonne garde dudit chateau & le rendra au Duc quand il lui plairra.

Sur noble homme Georges l'Espervier, pour la garde du chateau de Toutfou.

Sur Laurens du Bignon, pour la garde du chateau de l'Isle.

Sur Jean de Malestroit Evêque de S. Brieur Chancelier de Bretagne, pour la garde de Ploermel.

Sur noble & puissant Seigneur Messire Jean du Juch, & Messire Jean de Lannion chevalier, pour la garde de la Cour & forteresse de Cesson.

Sur Perrot de Comelan, pour la garde du chateau & manoir de Suffinio.

Sur noble écuyer Jean de la Feuillée, pour le chatel & forteresse de Cong.

Sur Nicolas Bouchard & Jean son fils, pour la garde du chateau de Cong.

Sur noble écuyer Charles de Kiec, pour la garde du chatel & forteresse de l'Esnevèn.

Sur Eustache de la Houssaye & Jean de Querino capitaine de Poëencé.

Sur Henry le Parisy chevalier, pour la garde de la forteresse de Hennebon.

Sur noble écuyer Jean le Fesle S. de Villegouin, pour la forteresse de Cesson.

Sur Eustache de la Houssaye chevalier,

pour la garde de Dinau.

Sur Raoul Eder, pour la garde du chatel de l'Isle.

Sur Raoul de Coetquen chevalier & Raoul de Coetquen son fils, pour la garde du chatel de Lehon.

Sur nobles gens Guillaume de Rochefort Seigneur de Chenboy, Charles l'Esprevier, & Jean de Treal, pour le chatel & forteresse de Bas & du Croisic.

Sur Jean de Kimelech, pour la garde de la ville & chateau de Chateaulin sur Trieuf.

Sur Messire Geffroy de Mallechat chevalier, & Olivier son frere, pour la garde du chateau de Jugon.

Sur Robert Guitté S. de Vaucouleur, pour la garde de la ville, forteresse & chateau de la Rochederien.

Sur George de S. Gilles fils de feu Monsieur Guillaume de S. Gilles, pour la garde du chateau de S. Aubin du Cormier.

Sur Antoine de Raix, pour la garde du chateau de l'Hermine.

Sur aoul Eder, pour la garde du chateau de l'Isl.

Sur Estienne Gouyon chevalier, pour la garde du chateau de Lehon.

Sur Tanguy de Kmoan chevalier, pour la ville & chatel de l'Esneven.

Sur Jean de Langle écuyer, pour la garde du chatel de Pillemy.

Sur Geffroy de Plongon chevalier, pour la ville & chatel de Brest.

Sur Berthelot d'Angoulvent Lieutenant de M. Robert de Guitté S. de Vaucouleur

en la capitainerie du chatel de Solidor.

Sur Pierre de la Cornulliere, pour la garde du chatel de Lehon.

Sur Messire Jean Seigneur de Malestroit, Jean Seigneur de Kair, Jean Seigneur de Coesme, pour la garde de la ville & chateau de Rennes.

Sur noble homme Jean Raquenel Vicomte de la Belliere, & Guillaume Brossay, pour la ville & chateau de S. Brieuc.

Sur noble homme Messire Geffroy sire de Quintin & Yvon de Kmené, pour la garde de chateau Lin sur Trieuf.

Sur noble & puissant Raoul de Coelquen, pour la garde du chateau de Lehon, qui n'estoit encore ruiné.

Sur Simon de Loumise, pour la garde du chatel de Hennebon.

Sur Guillaume de Lesnerac chevalier, pour la garde de la ville & chateau de Guerrande.

Sur noble homme Jean du Pont S. du Pont l'Abbé & de Rostrenen, pour la garde du chatel de Carahay & Bailla pleige, noble homme le sire de Guimené Guingamp & Jean Seigneur de Tivoarlen.

Sur noble homme Messire Hervé de Malestroit chevalier, Seigneur du chatel & Olivier de Coetmur comme pleige principal, tenu & obligé pour ledit Messire Hervé pour la garde de Vannes & chateau de l'Hermine.

Sur noble & puissant Loüis de Laval S. de Chastillon, pour le chatel & forteresse de Jugon.

Sur nobles gens Olivier de la Brunetiere S. du Ponceau, & Olivier de la Bruneriere son fils, pour la garde de Suſſinio.

Sur noble homme Henry du Parc chevalier & Chambelan du Duc, pour la garde du chateau & ville de Rennes, Guerrande.

Sur Eon de Condest fils de Monsieur Payen de Condest chevalier, pour la garde des ville & tour de Rhedon.

Sur Messire Jean du Juch chevalier, pour la garde de la forteresse de Bas.

Sur Eon Ferré, pour la garde des ville & chatel de Cong.

Sur Messire Robert d'Espinay chevalier, autorisé de Messire Simon d'Espinay chevalier son pere, pour la garde du chatel & chastelenie de Hedé.

Sur Olivier de Vauclerc, pour le chatel de Solidor & la Bastille de Kmorobis.

Sur Thomas de Kimel fils aîné & principal heritier de Messire Geffroy de Kimel chevalier, pour la garde du chateau & ville de la Rochederien.

Sur nobles gens Henry de S. Menan, Charles de l'Espinay & Henry Thomelin, pour la ville de Kimperlé.

Sur Guy Seigneur de Molac & de Pestivien, pour la garde de la ville de Ploërmel.

Jean l'Enfant, pour la garde du chatel de la Hardovinaye & y avoit mis un capitaine pour Monsieur Rolland de Dinan S. de Beaumanoir, & baillé pour Plege le sire de Chateaubrian.

Sur Henry de Chef du bois le bourgeois

pour la ville de Hennebon.

Sur Eon de Quelen chevalier, Guillaume & Jean de Quelen écuyers, pour la garde de la ville de Quimperlé.

Sur noble écuyer Jean Dust, pour la garde du chatel d'Auray.

Sur noble écuyer Jean de S. Paul, pour la garde de la forteresse dudit Auray & baillé pleiges noble écuyer Jean du Pont S. du Pont l'Abbé, & Artur de la Chapelle S. de Beuvres.

Obligation sur Jean Cribier, Yvon Hamon, & Hamon Prevôt, pour laquelle ils promettent au Duc luy garder le chateau de Pornic.

Autres sur Guillaume Seigneur de Montauban, Jean de S. Gilles S. de Betton, pour la ville & chatel de Dinan.

Sur Jean Hervé du Juch chevalier, & Henry du Juch son pere, pour la ville & chateau de Quimpercorentin.

Sur Messire Armel de Chateaugiron chevalier, capitaine de Rhedon.

Sur Messire Jean de Poullenic, pour la garde du chatel & ville de Cong.

Sur Jean de Poulhery écuyer, pour la garde du chatel de Touffou.

Sur Jean Huart, pour la garde de Bain.

Pour Messire Charles Lescauf chevalier, pour la ville & chateau de Vannes.

Sur Jean de Perceval, pour la garde de la ville & forteresse de Lesneven.

Sur Raoul de Coetquen, pour le chatel & forteresse de Leon.

Sur Tanguy de la Charmoye, & Iean de

Ponthaye, touchant la garde de ladite place de Leon.

Sur Iean Dust touchant la garde du chateau d'Auray.

Sur Iean de Goetneuc, touchant la garde de Quimperlé de 1418.

Sur Bertrand de Dinan S. de Chantoreaux & Marêchal de Bretagne, pour la garde des villes, chateaux & forteresses de Nantes.

Sur Geffroy de Malestroit Seigneur de Combour, touchant la garde de Rennes de 1420.

Sur Georges Chesnel chevalier, pour la capitainerie de S. Aubin du Cormier.

Sur Messire Hervé du Iuch, pour la garde de Quimpercorentin.

Sur Guyon Turpin, touchant la garde du chateau de Hedé.

Sur Guillaume de Grandbois, pour le chateau de Pillemy.

Sur Iean de Craon S. de la Suze & de Champtocé, pour la garde du chateau de Boing.

Sur Pierre de Marseliere, pour la garde du chateau de Hedé.

Pour Charles de la Villaudren, pour la garde du chateau d'Ingrande.

Sur Messire René de Blossac, touchant la garde des villes & forteresses de Rennes.

Autre obligation sur L. S. de Penhoet & son fils, touchant la garde du chateau de Morlaix.

Sur Guillaume de Fontenay, pour la garde du chateau de S. Malo de l'Isle.

Sur Messire Henry du Iuch, & Messire

Iean de Quelenec Vicomte du Fou, pour le chateau de Brest & Bastille de Quilbignon.

Sur Iean Buisson & Guillaume de Montauban, pour la garde de la Guerche.

Sur Messire Thibaut Thomelin, pour la garde de la place de Hennebon.

Sur Charles le Cerf, pour la garde de la ville de Vannes.

Sur Robert le Borgne, pour la ville de Quimperlé.

Sur Guyon de Rochefort, pour la garde de l'Isle.

Sur Eon Marquer, Messire Raoul de Coetquen, & Messire Geffroy de Mallechat, touchant la garde & la forteresse de Dol, de laquelle auparavant étoient capitaines Messire Amaulry de Fontainey & Guillaume Destin y mis aussi par le Duc de Bourgogne.

Sur Iean Crebier & Yvon Hamon, pour la place de Carahaix.

Sur Guyon de la Chapelle S. de Molac, pour la garde du chateau de Sussinio.

Sur Hervé Guyhemaert, pour la garde du chateau de Sussinio de 1402.

Sur Raoul Heder de bien garder la place & chateau de Touffon.

Sur Gilles Vulgast, pour la garde du chateau de Pormic.

Lesquelles Lettres sont de differents tems & successivemennt, & sont toutes du tems de la minorité du Duc Jean V.



VOICY LES BANNERETS & Bacheliers, qui furent appellez à la tenuë des Etats assemblez en l'an 1462. par le Duc François.

LES S, de Clisson le Duc le tient, de Rochefort, de Montauban excusez, de Quiment Guingamp, du Pont l'Abbé presens, de la Hunaudaye comparut & s'opposa aux rangs cy devant, de Rougé, Derval le tient, de Combour excusé par maladie; de Matignon excusé, le Viconite de Coetmen par son fils & s'opposa son fils au rang du Pont l'Abbé & de la Hunaudaye, surquoy fut dit sans préjudice, de la Guerche, de Chastillon Laval le tient, de Beaumanoir, Chateaubriant le tient, de Beaufort excusé par maladie, de Coetquen, de Pleuscallec, du Bois, de la Motte, de Kaer, de Quergorlay, de Kenrais Montauban le tient, le Vicomte du Fou present, de Macé, de Molac, d'Aceigné, de S. Briure, de la Muce, de Campzillon, de Martigné, du Chatel, de Kaerimmerech, de Kaermaovan, de la Feüillée, de Penhoet, de Monstrelaix, de Coetivy, d'Oudon, du Loroux, Botreau le S. de Rais le tient, de l'Espine Gaudin, le Duc le tient, de Tremedern, de la Rocherousse, Kaermmerech le tient, de Tiuarlen, du Chastelier, de Poulmic, le Vicomte de Pommerit, de la Motte excusé,

S, Gilles excusé parce qu'il est à S. Jacques, de Broon excusé pour son jeune âge, de Betton; de la Roche, de Montboucher, du Plessis Balisson, de Coesmes, de Vauclair, de Guemadeuc, de Beuvres, de Rabaudiere, de Lesnen, du Iuch, de Coettrés, de Pestivien, Molac le tient, de Ploeuc, de la Rochejagu, de la Fresnaye & Rochecerviere, de Belozac, de Bleheban, de Treal, du Palais, de la Houssaye, du Bois de la Roche, de Bignon, de Vieille Vigne, d'Uzel, le S. Dugué, de Tizé, du Faouet, de Kousere, de Neuet, de Lescoularn, de Beaumont, de Rosmadec, de la Marseliere, de Guignen, du Vieux Chastel, de Trevecar.

VOICY LES NOMS des Capitaines Bretons qui servoient sous le commandement du Connétable du Guesclin, à la Bataille de Chisei en Poitou, en l'an 1372. Que j'ay extraits du septiéme Livre de l'Histoire de M. d'Argentré.

MEssire Pierre Bovel, le S. de Rostrenen, la Hunaudaye, Geffroy de Kimel, le S. de Monfort, le Sire de Rochefort, Messire Alain de Beaumont, Messire Henry de Piedren, Macé & Tristan du Parc freres, le S du Bois de la Motte, T[illegible] Regnault, Geffroy du Bourg, de [illegible] Charles de Malechat, les deux C[illegible]

Iean du Hav, Alain du Parc, un nommé de Lespiray, Iean de Beaumanoir, Yvon de Lescouet, Triſtan d'Angoulvent, Guillaume Foudigray, en cette Bataille les Anglois furent deffaits, & enſuite le château de Chiſci pris par le Connétable.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A

B

G

H



S.

T

V.

Fin de la Table des Matieres.

Le prix de l'Abregé de l'Histoire de Bretagne est de soixante sols relié en veau.

ON vend au même lieu, l'Histoire de Hollande, depuis son établissement jusqu'à nôtre tems. 12° 4. v. 6 l. 10 sols. Ce Livre est une suite de Strada, de Grotius, & de Monsieur Le Noble ; Parce que tous ces trois Ecrivains n'ont écrit que jusqu'à la Tréve de 1609. où cette Histoire commence. Ce petit avis est pour désabuser ceux qui croyent que M. Lenoble a fait l'*Histoire de Hollande*. Il est bien vray qu'il l'a promis, mais il s'est contenté de cela, & n'a donné que ce que Strada, Grotius, Bentivoglio, & d'autres Auteurs ont écrit des Guerres de Flandres.

Les Differens Caractéres des femmes du siecle in douze un vol. 25 sols.

Junie, ou les Sentimens Romains. vol. in 12. 25 s.

L'amour à la mode Satyre Historique. 25 sols.

Les Avantures de Jules Cesar, & de Murcie dans les Gaules, avec une Instruction pour les Gens de qualité. In douze un volume 25 sols.

